

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de La Recherche Scientifique

Université Mohamed Boudiaf - M'Sila

Faculté des Lettres et des Langues

Département des Lettres et Langue Française



Numéro d'ordre :

Numéro d'inscription :

Thèse présentée en vue de l'obtention

Du diplôme de doctorat (ès sciences/ de troisième cycle)

Domaine : Lettres et Langues Etrangères

Filière : Langue Française

Spécialité : Sciences du langage

**ANALYSE DES DIMENSIONS POLYPHONIQUE ET ARGUMENTATIVE DANS
LES BILLETS D'HUMEUR CHEZ HAKIM LAALAM ET SID AHMED SEMIANE**

Présenté par : Mousli Moussa

Date de soutenance :

Devant le jury composé de :

N°	Nom et prénom	Grade	Université	Qualité
01				Président
02				Rapporteur
03				Examineur
04				Examineur
05				Examineur
06				Examineur

Année universitaire : 2023/2024

Résumé

L'écriture journalistique emploie et mobilise un certain nombre de procédés discursifs, tels que la polyphonie et l'argumentation. Ces deux procédés se combinent dans certains cas pour former tout un procédé discursif propre à lui-même que l'on désigne par la «polyphonie argumentative». L'objectif de ce présent article est de réfléchir et de problématiser la notion de «polyphonie argumentative» dans les chroniques journalistiques de Sid Ahmed Semiane et de Hakim Laalam. A travers cette étude, nous visons à comprendre la fonction de la polyphonie argumentative et son usage dans le discours de presse via une étude linguistique qui s'inspire des théories de l'argumentation de Oswald Ducrot (1980/1984) et Jean-Claude Anscombe.

Mots clés: énonciation ; polyphonie ; argumentation ; discours de presse ; ironie

ملخص

تستخدم الكتابة الصحفية وتحشد عددًا معينًا من العمليات الخطابية، مثل تعدد الأصوات والجدال. وتجتمع هاتان العمليتان في حالات معينة لتشكلا عملية استطرادية كاملة خاصة بها والتي نشير إليها باسم "تعدد الأصوات الجدلية". الهدف من هذا المقال هو التفكير في مفهوم "تعدد الأصوات الجدلي" وإشكاليته في السجلات الصحفية لسيد أحمد سميان وحكيم لعلم. ونهدف من خلال هذه الدراسة إلى فهم وظيفة تعدد الأصوات الجدلية واستخداماتها في الخطاب الصحفي من خلال دراسة لغوية مستوحاة من النظريات الجدلية لأوزوالد دوكروت (1984/1980) وجان كلود أنسكومبر.

الكلمات المفتاحية: النطق؛ تعدد الأصوات؛ الحجج. الخطب الصحفية؛ سخرية

Abstract

Journalistic writing employs and mobilizes a certain number of discursive processes, such as polyphony and argumentation. These two processes combine in certain cases to form a whole discursive process of its own which we refer to as “argumentative polyphony”. The objective of this article is to reflect and problematize the notion of “argumentative polyphony” in the journalistic chronicles of Sid Ahmed Semiane and Hakim Laala. Through this study, we aim to understand the function of argumentative polyphony and its use in press discourse via a linguistic study inspired by the argumentation theories of Oswald Ducrot (1980/1984) and Jean-Claude Anscombe.

Keywords: enunciation; polyphony; argumentation; press speeches; irony

Dédicace

À mon cher Papa

Que Dieu ait pitié de son âme

Sommaire

Introduction

Chapitre1: Le discours journalistique: contrat de communication et instance énonciative au service du point de vue

L'analyse du discours	19
Les typologies du discours journalistique... ..	35
La rhétorique au service de la chronique... ..	44
La chronique et les autres genres de commentaire.....	45

Chapitre 2: L'ironie: de la rhétorique d'une figure de style à une stratégie argumentative

La notion d'ironie au fil de l'histoire... ..	56
Les procédés typographique de l'ironie chez SAS et Hakim Laalam... ..	68
Les liens entre l'ironie et l'argumentation... ..	74
L'approche séquentielle appliquée pour l'analyse de l'argumentation... ..	100

Chapitre3: Ironie polyphonique: exploration de la dimension polyphonique et discursive des énoncés et sa relation à l'argumentation

La polyphonie selon O. Ducrot... ..	108
L'hétérogénéité énonciative... ..	127
Les principaux acteurs dans les chroniques de SAS et Hakim Laalam: Le narrateur électeur... ..	138

Chapitre 4: Les figures de style et autres procédés langagiers au service des énoncés ironique de la chronique

Les figures de style comme indice d'ironie... ..	154
Tours de phrases comme indice de l'ironie... ..	166
Le titre de la presse écrite... ..	192

Sigles Et Abréviations

- ❖ P: assertion inverse
- ❖ E: énoncé
- ❖ E: énonciateur
- ❖ Pdv: Point de vue
- ❖ L: Locuteur
- ❖ *Non-p, p*: le sens inverse, assertion positive
- ❖ *Non-r, r*: conclusion inverse
- ❖ *r*: conclusion
- ❖ λ : locuteur en tant qu'être du monde

Table des figures

Figure 1 : Les trois éléments de la relation triangulaire établis par Aristote40

Table des tableaux

Tableau 1 : «Quelques affinités génériques du billet» de Sylvie Durer46

Tableau 2: Prototype de la séquence argumentative (Adam, 1992:118).....104

Tableau 3: Le cheminement des propositions ironiques argumentatives.....117

Tableau 4: Séquences argumentatives contradictoire.....118

Tableau 5: Les êtres discursifs selon scapoline.....135

Tableau 6: Le classement des articles choisis en fonction de la structure parallèle adoptée.....209

INTRODUCTION GÉNÉRALE

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Étudier les énoncés ironiques consiste à aborder une forme du discours spécifique propre au locuteur, caractérisé par des particularités qui lui sont inhérentes. En effet, l'ironie serait le résultat de la perception de l'incongruité de certains éléments qui ne vont pas ensemble dans un contexte donné. Dans le cadre de notre thèse, nous allons nous intéresser particulièrement à l'aspect énonciatif du discours ironique et l'étude des dimensions polyphonique et argumentative des chroniques, respectivement chez les journalistes Hakim Laalam et Sid Ahmed Semiane des quotidiens algériens *Le Soir d'Algérie* et de *Liberté*. Cette étude est le prolongement d'une partie de notre travail en mémoire de magistère. Dans cet ordre d'idées, nous tenterons de répondre à certaines questions relatives à l'hétérogénéité énonciative dans ces chroniques. Par hétérogénéité énonciative, nous faisons référence à la complexité énonciative perceptible dans le discours. Cette notion dont la complexité est avérée renvoie à plusieurs notions qui rendent compte des formes linguistiques, discursives ou textuelles. Ainsi, la multiplicité et la pluralité du sujet parlant se manifestent au travers de plusieurs travaux de recherche.

Dans ce travail, nous nous proposons d'analyser et d'étudier la dimension polyphonique et argumentative dans le discours journalistique. Nous visons dans un premier temps à montrer quelles sont les stratégies argumentatives utilisées dans les chroniques journalistiques pour persuader le lecteur en utilisant un ensemble de moyens langagiers. Notre choix de la chronique ne découle pas du simple hasard, mais d'un choix délibéré. En effet, la chronique se caractérise par le fait qu'elle soit l'espace où le chroniqueur endosse le rôle de porte-parole du journal dans lequel il exerce. De ce fait, ce type d'écrit est généralement confié à un journaliste expérimenté, doté d'une plume à la fois élégante et incisive. Cette observation nous semble pertinente à bien des égards, notamment étant donné que l'expérience journalistique en Algérie, bien qu'elle remonte à loin, demeure relativement jeune et les professionnels du journalisme peuvent manquer d'une expérience étendue dans le domaine, souvent en raison de l'absence de formation journalistique.

La chronique, contrairement aux autres genres, jouit d'une certaine liberté qui la soustrait à certaines règles imposées aux autres genres journalistiques. En examinant les journaux, on constate que chaque quotidien et chaque journaliste s'efforce de se distinguer des autres journalistes en exploitant tous «les écarts langagiers» à sa disposition et en faisant appel à son imagination et à sa créativité langagière. En effet, l'objectif de la chronique est de

persuader le lecteur et de le convaincre d'adhérer à ses thèses. Pour aboutir à cette fin, le journaliste mobilise tous les éléments offerts par la langue, sans omettre l'apport du contexte social, politique, économique, historique à l'écriture journalistique. Ces éléments exercent une influence sur la pensée du scripteur.

La démarche à suivre dans cette étude vise à analyser les différentes stratégies argumentatives employées dans les chroniques. Ces stratégies, bien que de types variés, poursuivent un objectif commun: convaincre le lecteur. De ce fait, nous nous focaliserons uniquement sur les stratégies prédominantes, en accordant une attention particulière à l'ironie. En tant que figure de rhétorique, l'ironie ne se limite pas à embellir le texte mais elle revêt également une dimension argumentative. À vrai dire, bien qu'elle ne soit pas la seule stratégie à prédominer dans les articles de presse, l'ironie se démarque comme l'une des plus efficaces et couramment employée.

Afin de démontrer et d'affirmer cette hypothèse, nous examinerons d'abord la notion d'argumentation. Autrefois intégrée à la rhétorique classique, considérée comme l'art de bien parler, de persuader, attirant ainsi les auditeurs à adhérer aux idées présentées, l'argumentation cherchait à fournir des preuves du discours pour étayer les dires et les présenter de manière logique et cohérente. Cette conception s'est transformée au fil du temps et a obtenu un consensus parmi les linguistes, les courants pragmatiques et d'analyse du discours, stipulant que toute argumentation met en confrontation deux thèses, l'une soutenue et l'une autre contestée. Par conséquent, chacune des deux thèses présentées comporte des arguments et des stratégies bien définies d'agencement logique du texte, établissant des liens spécifiques entre le locuteur et le texte qu'il produit. Le journaliste met également en œuvre un ensemble de procédés liés à l'énonciation tels que les pronoms personnels et les modalisateurs, des connecteurs, des articulateurs logiques ainsi que des indices lexicaux, favorisant ainsi une thèse par rapport à une autre. L'ironie englobe toutes ces caractéristiques, non seulement en tant qu'élément de la rhétorique, mais surtout en raison de sa capacité intrinsèque à remettre en question une thèse, grâce à sa nature subversive. Elle occupe une place importante dans les chroniques et la presse algérienne en général. L'objectif de cette étude est principalement de décrire le fonctionnement de l'ironie qui se présente en tant que «stratégie» argumentative, en examinant ses divers modes de manifestation.

Pour la démarche méthodologique de cette étude, nous pencherons d'abord dans un premier temps sur la notion de l'argumentation, puis dans un second temps sur celle de la

polyphonie. Nous adaptons une approche éclectique, combinant des approches issues des travaux de Jean-Michel Adam (1979/1992), Oswald Ducrot (1980/2004) et Ruth Amossy. Bien que ces chercheurs appartiennent à des écoles différentes et aient des travaux diversifiés, ils partagent le mérite d'avoir réfléchi sur l'argumentation, exploré la notion du genre, étudié l'ironie et analysé le discours médiatique. Anscombre et Ducrot (1983) ont développé une théorie basée sur l'argumentation et la polyphonie, offrant une analyse pragmatique de tout énoncé. Nous tenterons donc de fournir des réponses partielles à ces questions.

Notre étude se concentre également sur la dimension polyphonique du discours dans la chronique journalistique de SAS et Hakim Laalam, s'inscrivant ainsi dans le cadre de la linguistique de l'énonciation et de la polyphonie énonciative. Pour mener notre étude de manière approfondie, nous nous appuyons sur les travaux de J.M. Adam(1990), qui s'est lui-même inspiré des travaux de Mikhaïl Bakhtine en appliquant un modèle d'analyse modulaire pour théoriser la structure compositionnelle du discours langagier. Cette méthode, lorsqu'elle est appliquée au discours médiatique, met en évidence qu'il est le produit de plusieurs plans de structuration, notamment la prise en charge des énoncés. Nous intégrons également les travaux de Patrick Charaudeau (2001,2005) qui propose une description du contrat de communication médiatique ainsi que la place et le rôle des acteurs impliqués dans ce contrat.

Dans le prolongement de ces réflexions, la problématique se profile de cette manière:

Comment la polyphonie s'exprime-t-elle dans les discours journalistiques, en particulier dans le cadre de l'ironie, et quelles sont les manifestations spécifiques de cette dimension dans les chroniques de Sid Ahmed Semiane et de Hakim Laalam ? Comment l'ironie se présente comme une stratégie argumentative dans les chroniques journalistiques de Sid Ahmed Semiane et de Hakim Laalam et pourquoi les chroniques ont recours à cette stratégie implicite dans leur démarche argumentative ?

De ces deux questions centrales émanent divers questions partielles, chacun agissant comme une facette éclairante du sujet, tissant ainsi une trame complexe d'interrogations qui, conjointement, approfondissent notre appréhension globale de la thématique, et auxquelles nous tenterons de répondre:

1-En tant qu'expression d'incongruité et d'inadéquation du langage, comment le langage d'autrui se manifeste-t-il dans le discours de l'ironiste ? Autrement dit, comment est représenté le discours d'autrui?

2-Quelles sont les limites, les agencements et les compositions de la représentation du discours de l'autre ?

Ces questions nous semblent primordiales pour comprendre l'hétérogénéité énonciative ou le caractère polyphonique du discours ironique. Pour répondre à ces questions, nous formulons les hypothèses suivantes: cette pluralité du sujet parlant se manifesterait dans le discours rapporté (direct, indirect,...), et à travers certaines formes telles que l'italique, la citation, l'allusion, les guillemets, le pastiche, les présuppositions, les préconstruits.

Ainsi, nos hypothèses seront soumises à un examen critique visant à confirmer la coexistence et la présence de voix autres que celle du locuteur journaliste dans les énoncés journalistiques, en particulier dans les chroniques. Dans cette optique, nous entreprendrons une analyse de faits de langue pour déterminer et confirmer la coexistence de plusieurs voix. Les deux chroniqueurs recourent à des procédés linguistiques pour exprimer des points de vue des autres, les argumenter, les réfuter, les railler et les remettre en question.

Nous tenterons dans ce travail de confronter certaines de nos chroniques à la théorie de la polyphonie énonciative. En d'autres termes, notre étude consiste à adopter une analyse linguistique des marques de la polyphonie présentes dans les énoncés, dans le dessein de démontrer que les voix mises en scènes ainsi que les êtres discursifs abstraits résultent de la stratégie déployée par le journaliste qui utilise ces voix dans son discours. Ces voix fonctionnent dans un premier temps comme des porte-voix du journaliste qui s'exprime ainsi à travers elles et dans un second temps, c'est le rapport qu'entretient le journaliste avec ces voix qui détermine son point de vue. De ce fait, ces voix abstraites peuvent représenter celles de l'être empirique, le producteur physique des articles.

Pour formuler une réponse pertinente à nos questionnements et donner une structure rigoureuse à notre travail, nous avons constitué notre corpus d'étude. Nos articles sont extraits de deux quotidiens, *Le soir d'Algérie* et *Liberté*. *Le soir d'Algérie* est en effet, un quotidien généraliste algérien en langue française, fondé le 13 septembre 1990. Il fait partie des tout premiers journaux de la presse privée algérienne. *Le soir d'Algérie* aborde des sujets variés tels que la politique, les loisirs, le sport, l'économie ou l'actualité internationale. Quant au quotidien *Liberté*, celui-ci est fondé en juin 1992. C'est un quotidien généraliste qui aborde différents thèmes et contient plusieurs rubriques. Concernant l'aspect formel de ces chroniques, leur emplacement a retenu notre attention. En effet, toutes deux sont placées à la page 24 des deux quotidiens, c'est-à-dire en dernière page. Cet emplacement est bien réfléchi,

car au premier regard, il peut sembler désavantageux pour les chroniqueurs. Cependant, cet emplacement est porteur de significations dans la mesure où ces chroniques constituent une sorte de « conclusion » qui résume l'ensemble des articles publiés tout au long du journal. Par ailleurs, les intitulés des chroniques ont attiré notre attention « Tag ala men tag » et « pousse avec eux ». Le premier titre « Tag ala men tag » peut évoquer le fait de taguer des murs. Le Tag est une forme transgressive des lois et des codes. Taguer un mur permet au tagueur d'y exprimer son malaise et l'impossibilité d'un dialogue avec l'autorité en défiant les interdits. Cette symbolisation permet de transformer le mur en une sécrétion murale dans laquelle il exprime sa rage, son inquiétude, et son être. Le deuxième titre est une expression algérienne de l'arabe dialectal qui semble être traduite littéralement « tebe3 m3ahoum ». Cette expression reflète l'état d'esprit de personnes ayant perdu tout espoir et tout esprit d'initiative, tout en renvoyant également à la situation du pays, qui semble en proie à la léthargie et à des problèmes.

Notre corpus est composé d'articles de presse, des chroniques précisément publiées en 1995 pour Sid Ahmed Semiane et 2002 pour Hakim Laalam. Ces articles ont été rédigés respectivement dans les journaux *Liberté* et *Le soir d'Algérie*. Notre choix s'est porté sur des articles correspondant à la période des élections présidentielles de 1995 et des élections législatives de 2002. Le corpus compte 81 extraits de SAS et 49 de Hakim Laalam.

Ces événements politiques revêtent une grande importance dans l'histoire de l'Algérie. Concernant les chroniques de SAS, celles-ci ont été rédigées en 1995 dans le quotidien *Liberté*. Le contexte de leur production est caractérisé par la tenue des élections présidentielles de 1995 qui se sont déroulées dans des conditions particulières. La situation sécuritaire était intenable, caractérisée par la montée du terrorisme et des actes terroristes. L'assassinat du président Mohamed Boudiaf en 1992 a marqué le début des hostilités et des actes terroristes touchant les militaires, les policiers et même les civils. Personne n'échappe à la horde terroriste. De nombreux journalistes ont été assassinés. La presse algérienne, sans expérience, a subi les conséquences d'une telle situation dont la forme la plus radicale est l'assassinat. En effet, l'année 1995 a connu une recrudescence des actes terroristes, et la tenue des élections présidentielles qui a vu l'arrivée de M. Liamine Zeroual à la tête de l'état, un militaire chevronné qui a adopté une politique de réconciliation nationale tout en luttant simultanément avec acharnement contre le terrorisme afin de l'éradiquer. Dans ce contexte, le chroniqueur s'est adapté à cette situation en adoptant un type d'écriture lui permettant d'éviter la censure, la répression ainsi que la menace terroriste.

Le corpus d'étude est également constitué de quelques chroniques de Hakim Laâlam rédigées en 2002. Cette année correspond à la tenue des élections législatives et à une situation sécuritaire instable, caractérisée par quelques escarmouches et attentats terroristes, mais relativement moins fréquents par rapport à l'année de 1995. Cette année 2002 a également connu des événements malheureux, à savoir les émeutes de Kabylie. Tous ces événements politiques et d'autres ont constitué les sujets abordés par le chroniqueur. Notre investigation sera focalisée sur les caractéristiques de l'écriture journalistique relevant de cette période.

Tout comme pour Sid Ahmed Semiane, Hakim Laâlam utilise des stratégies discursives afin d'argumenter et susciter l'intérêt ainsi que l'adhésion du lecteur à ses thèses. Au cours de notre analyse, nous cherchons à définir le contexte de production des chroniques pour démontrer que les journalistes ne se contentent pas d'informer, mais cherchent également à orienter les lecteurs et à agir sur eux. Cette stratégie s'est manifestée dans le style d'écriture du chroniqueur qui a opté pour une écriture indirecte, ironique. Le journaliste adopte également dans ses écrits un style variant entre le sérieux et l'ironie subversive, l'humour et la satire. Cette situation a poussé le journaliste à mobiliser tous ses savoir-faire en matière d'écriture journalistique afin de contrer certaines menaces et d'atteindre le public.

En ce qui concerne la sélection des chroniques, celles-ci ont été choisies de manière aléatoire afin de couvrir différents sujets d'actualité. Selon Georges-Elia Sarfati, le discours se caractérise par la trace de son locuteur, ce qui implique que la subjectivité est inhérente au langage lui-même (Sarfati, 2007). Autrement dit, la subjectivité constitue l'essence même du langage par le biais de laquelle le locuteur exprime sa propre perspective, ses émotions et ses opinions. Elle peut être ainsi expliquée comme le pouvoir et la capacité d'un sujet à se poser et se déterminer comme sujet, elle peut être définie comme l'unité psychique dépassant l'ensemble des expériences vécues et qui garantissent la continuité et la permanence de la conscience. (Emile Benveniste, 1976)

Aussi objectif qu'il puisse s'efforcer d'être, un journaliste ne peut pas complètement dissimuler sa présence perceptible dans le discours. Cela se manifeste à travers les arguments qu'il émet en tant que stratégies discursives. Cette subjectivité s'appuie sur des procédés linguistiques et discursifs pour s'exprimer, ce qui permet ainsi au journaliste de faire résonner sa voix et de faire passer ses intentions et ses perspectives.

Notre travail d'étude s'inscrit, donc, dans le domaine de l'analyse du discours, plus précisément dans la théorie de l'analyse argumentative et polyphonique. Notre objectif est de repérer et d'analyser les différentes stratégies polyphoniques et argumentatives employées par le journaliste dans ses écrits. Nous tenterons de comprendre comment le journaliste déploie ces stratégies afin d'influencer et de façonner le discours et d'engager le lecteur à adopter une réflexion critique.

Dans la continuité de notre réflexion formulée en amont de cette introduction, nous adopterons deux approches essentielles. D'une part, nous ferons appel à la linguistique de l'énonciation dans la mesure où le journaliste et le lecteur sont respectivement considérés comme l'énonciateur et le co-énonciateur, comme le confirme Ruth Amossy qui stipule que l'analyse de l'argumentation dans le discours prend en compte dans le dispositif d'énonciation, la situation de communication, c'est à dire qui parle à qui et dans quelle situation de discours. Dans cette relation interactionnelle, il est question de prendre en considération quelles stratégies effectuées dans l'échange entre les partenaires. (2000)

D'autre part, nous nous appuyerons sur la théorie pragmatique, qui considère l'argumentation comme une action communicative. Selon cette perspective, le locuteur vise à persuader le lecteur et à le rallier à son point de vue, ce qui produit un effet perlocutoire, comme le souligne R. Amossy qui considère l'analyse argumentative comme une science qui s'inscrit dans les différents domaines de la pragmatique du fait qu'elle analyse et étudie le langage en action et en situation. (2000:29)

Notre travail de recherche, comme il a bien été mentionné, appartient au domaine de l'analyse polyphonique et argumentative. En effet, « l'argumentation s'attache aussi bien aux discours qui visent explicitement à agir sur le public, qu'à ceux qui exercent une influence sans se donner pour autant comme une entreprise de persuasion» (Amossy, 2000:25). Ainsi, l'argumentation se trouve dans tout discours. Son but est d'agir sur autrui et de l'influencer, comme l'affirme à juste titre J.M. Adam. Ainsi on parle toujours pour influencer quelqu'un et partager des opinions et des idées et des représentations avec lui, tout en cherchant à avoir son adhésion à nos thèses (1992:102)

Le discours journalistique constitue le terrain privilégié où la subjectivité du journaliste peut s'exprimer librement. En effet, c'est dans ce contexte que le journaliste fait transparaître ses émotions ainsi que ses points de vue, par le truchement de moyens linguistiques et discursifs tels que la polyphonie, les modalisations et les figures de style, entre autres. Ce type

de discours poursuit une double finalité discursive à la fois, informative et persuasive (ou discursive aussi dans certains cas). De ce fait, la tâche du journaliste consiste effectivement à rapporter des événements, et des faits en les relatant et en les expliquant tout en cherchant à capter l'attention du lecteur. D'après Patrick Charaudeau, il existe un contrat d'information médiatique qui unit le journaliste et le lecteur. Au cœur de ce contrat se trouvent deux enjeux primordiaux: l'information et la captation. D'une part, la qualité de l'information est liée à sa valeur, sa véracité et sa crédibilité. D'autre part, le deuxième enjeu réside dans l'aspect commercial lié à la vente. L'une des contraintes de l'écriture journalistique demeure dans la transition entre le rôle d'un simple informateur et celui d'un journaliste impliqué, comme l'explique P. Charaudeau (2006) qui stipule que le discours journalistique au nom de la visée commerciale et de l'enjeu de captation, il verse dans le discours persuasif, chose qui n'est pas marquée dans le contrat médiatique. Certains faits relatés par le discours journalistique font passer les témoignages comme une preuve irréfutable pour authentifier un fait, chose qui n'est pas admise dans le discours juridique puisque le témoignage n'est pas une preuve mais juste un indice possible de preuve. L'énonciateur journaliste se voit en position de prendre position par rapport à certains faits et cela l'amène à prendre un statut de dénonciateur. De ce fait, son discours finit par passer d'un but de « faire savoir » à celui de « faire penser ».

Pour P. Charaudeau, le discours journalistique oscille entre objectivité et subjectivité. L'objectivité est une exigence éthique imposée par le journalisme, étant une composante essentielle du contrat médiatique. Néanmoins, les contraintes et les pratiques discursives conduisent parfois le journaliste à adopter une position par rapport aux faits qu'il rapporte. Ce positionnement du journaliste suscite chez le lecteur diverses réactions et réflexions. Dans cette perspective, notre étude vise à analyser les dimensions polyphonique et argumentative présentes dans notre corpus. L'objectif de notre analyse est de repérer l'ensemble des stratégies discursives où la polyphonie argumentative se manifeste de manière particulièrement marquée, afin de les examiner en détail et de les expliquer.

Dans cette thèse, l'approche structurale adoptée privilégie une organisation par chapitres plutôt que par parties. Cette décision méthodologique découle d'une volonté de garantir une clarté et une cohérence optimales dans le développement de notre analyse. Chaque chapitre constitue une unité thématique, permettant une exploration approfondie d'aspects spécifiques de notre sujet. Ainsi, cette structure par chapitres vise à offrir une progression logique, où chaque section contribue de manière distincte à la compréhension globale de notre problématique.

Le premier chapitre intitulé «**Le discours journalistique: contrat de communication et instance énonciative au service du point de vue**» questionne la notion de genre. La complexité de cette notion a posé de nombreux problèmes tant au niveau de la définition que de la classification pour les théoriciens. Dans cette optique, nous examinerons les genres journalistiques de la presse écrite, en mettant la lumière sur les différences éventuelles entre eux. Notre attention se portera particulièrement sur la chronique journalistique, cherchant à la définir et cerner son mode de fonctionnement et son but. Nous la comparerons et la confronterons à d'autres genres étroitement liés, tels que le billet entre autres. Poursuivant cette démarche, nous aborderons la notion de polyphonie, du point de vue ainsi que le rôle de l'argumentation et de la pragmatique dans la construction du contenu sémantique des énoncés.

Le deuxième chapitre, «**L'ironie: de la rhétorique d'une figure de style à une stratégie argumentative**», nous permettra de nous plonger dans la subtilité de l'ironie, élément centre de notre étude étant donné que nos énoncés qui se caractérisent par leur nature ironiques. Au sein des articles sélectionnés, l'ironie se présente comme une stratégie argumentative dominante occupant une place prépondérante. Notre objectif sera d'apporter une définition approfondie de cette notion, qui ne cesse d'attester de sa complexité, en parcourant son évolution historique et en explorant ses caractéristiques distinctives. Nous n'aspérons pas à une exhaustivité dans cette démarche, mais plutôt à esquisser les contours de la notion d'ironie afin la repérer de manière plus éclairée au sein de nos articles. Ainsi, notre chapitre portera sur l'argumentation en contexte et ses liens avec la pragmatique permettront de saisir et comprendre le fonctionnement du discours argumentatif dans les écrits ironiques des journalistes. Nous explorerons les intrications de l'ironie avec l'argumentation et la polyphonie.

Dans le troisième chapitre, intitulé «**Ironie polyphonique: Exploration de la dimension polyphonique et discursive des énoncés et sa relation à l'argumentation**» notre attention se portera exclusivement sur la corrélation entre l'ironie et l'argumentation. Nous étudierons les marques de l'ironie et examinerons comment elle est utilisée en tant que stratégie argumentative. Nous visiterons la notion de polyphonie et son rapport avec l'ironie. Nous procéderons également à l'analyse de quelques articles dans le dessein de mettre en exergue la connexion profonde entre l'ironie et la polyphonie, d'où l'intitulé évocateur du chapitre «Ironie polyphonique: Exploration de la dimension polyphonique et discursive des énoncés». Dans ce chapitre, notre objectif est d'étudier la manifestation des points de vue (pdv) dans les énoncés des chroniques. Qui plus est, d'approfondir la compréhension du

fonctionnement du discours, en particulier la relation dynamique entre le locuteur-journaliste, les diverses voix présentes et la manière dont elles s'articulent. Nous aborderons la dimension polyphonique et discursive des énoncés, en mettant particulièrement l'accent sur le rôle des pronoms dans le discours ironique. Ainsi, nous procéderons à une analyse approfondie des articles sélectionnés pour élucider le rôle spécifique de ces pronoms et comment ils se manifestent. Ces pronoms jouent un rôle crucial en permettant au journaliste de s'ancrer dans son énoncé, définissant ainsi sa position distinctive par rapport au discours et se positionner par rapport à son énoncé.

Dans le quatrième chapitre intitulé « **Les figures de style et autres procédés langagiers au service des énoncés ironiques de la chronique** », nous explorerons les indices de l'ironie. Notre démarche consistera à mener une analyse approfondie. Des articles sélectionnés afin de détecter tous les indices susceptibles de révéler la présence de l'ironie. Cela englobe l'examen minutieux des aspects typographiques, des figures rhétoriques, des subtilités sémantiques, des jeux d'opposition et d'autres éléments pertinents. Cette démarche analytique approfondie servira, comme précédemment souligné, à acquérir une compréhension nuancée de l'ironie, de ses modalités de repérage et de la manière dont elle se déploie dans le discours.

Enfin, dans ce chapitre, nous explorerons la notion du titre et ses caractéristiques, en nous penchant sur la relation entre le titre et l'article ainsi que ses fonctions. Ce chapitre se concentrera sur une analyse approfondie, englobant les aspects syntaxiques, sémantiques et sémiologiques du titre, dans le dessein de fournir une compréhension approfondie de son rôle dans la composition globale de l'article. Dans ce chapitre, il sera question d'étudier toutes les figures de styles qui se manifestent dans les articles et dans les titres de certaines chroniques et qui participent à la formulation d'énoncés ironiques de valeurs argumentative et polyphonique

CHAPITRE 1

**Le discours journalistique: contrat de communication et
instance énonciative au service du point de vue**

Introduction

Dans le présent chapitre, nous allons évoquer et faire référence à la notion du « genre » qui a suscité beaucoup d'interrogations et de débat pour la délimiter et la définir. Notre objectif dans ce chapitre est de délimiter cette notion, de la mettre en corrélation avec d'autres notions et d'évoquer ses liens avec les classes rédactionnelles de la presse écrite en général et de la chronique en particulier. Cette première analyse constitue une étape incontournable dans la suite de notre travail et la définition de l'objet de notre étude. Ainsi, il est question de mettre en évidence les caractéristiques rédactionnelles des genres comme la tribune, l'éditorial, tout en allouant une attention singulière à la « chronique ». Dans un premier temps, nous proposons de définir et de présenter notre travail dans le cadre de l'analyse du discours et de situer notre corpus dans le genre de la presse écrite.

L'intérêt accordé aux « chroniques » est motivé par le fait que le lecteur fait appel dans son processus de compréhension, à son sens interprétatif, à son intelligence et à sa maîtrise d'un certain nombre d'événements pour saisir le sens des textes et comprendre leur contenu et d'avoir la capacité également de distinguer ce genre d'écrit des autres. Il faut signaler que la chronique comme genre diffère par exemple du reportage, chose que les lecteurs saisissent et prennent en compte. La notion du genre intéresse ainsi les journalistes lors du processus de production discursive, ainsi que les lecteurs en phase de réception textuelle et d'interprétation.

Certains marqueurs ne sont pas de simples éléments qui permettent de distinguer entre les différents genres mais sont vus comme des stratégies d'ordre argumentatif permettant ainsi au lecteur d'adhérer au contenu des articles et de reconnaître tel ou tel genre.

1. L'analyse du discours

Le discours est une notion englobant une variété d'interprétations. Il est défini de manière variée par de nombreux auteurs. En effet, le discours peut être considéré comme une collection de textes en relation avec leur contexte d'apparition. Sarfati dit que le discours fait partie des objets étudiés par l'analyse du discours et en constitue un objet de connaissance important. Le discours fait référence à un ensemble de textes pris dans leurs conditions historiques (sociales, idéologiques) de production. Un discours englobe les genres à partir desquels des textes sont produits (2007). En ce sens, le discours peut être perçu comme une compilation de phrases formant un ensemble particulier formant une séquence de formes linguistique qui fait succéder plusieurs phrases. (Harris, 2007)

L'analyse du discours a fait son apparition dans les années soixante sous l'égide d'un certain nombre de chercheurs appartenant à différents domaines des sciences humaines et sociales,

tous désireux de rompre avec la méthode structuraliste qui préconisait une étude immanentiste de la langue, faisant de celle-ci un système clos, étudiée en elle-même et pour elle-même. Dans cette optique, la langue est appréhendée en considérant sa dimension sociale et historique, ce qui en fait un élément important dans l'évolution de l'analyse du langage, comme le souligne Maingueneau son évolution comprend non seulement une extension de la linguistique, mais elle suscite une reconfiguration et une révolution de l'ensemble du savoir (2005). Dans ce cas de figure, le langage et le contexte sont mis en évidence, ainsi que le locuteur qui est considéré comme un acteur et une pièce maîtresse qui procède et agit par le langage.

La tentative qui consiste à revoir et revisiter le cheminement historique de l'analyse du discours et délimiter sa définition est une affaire complexe et ardue car cette nouvelle discipline est le fruit de rencontres et de développements ayant conduit à son émergence dans un contexte épistémologique et idéologique particuliers comme l'indique Dominique Maingueneau qui considère qu'il n'est pas aisé de retracer l'histoire de l'Analyse du discours parce qu'il n'existe pas un acte fondateur. Pour lui, elle est le résultat de rencontres et de mixage de différents courants récents et de régénération des anciennes pratiques d'étude des textes comme la rhétorique, la philologie ou l'herméneutique (Maingueneau, 2012).

Il est évident que la naissance de l'analyse du discours comme discipline avait pour objectif d'interpréter le discours. Cette jeune discipline avait pour but d'interpréter une suite non aléatoire de phrases et a donné naissance à trois courants à son commencement et qui ont vu le jour dans toute l'Europe. Parmi ces trois courants, on cite le courant français, le courant allemand et le courant anglo-saxon. Le premier courant est apparu en 1969 en se basant sur le structuralisme en faisant une jonction entre Saussure, Lacan et Althusser. Ce courant fait référence aux études et travaux de l'Ecole de Prague qui privilégie l'écrit, les textes et la recherche des règles de construction. À partir de la fin des années 80, le structuralisme sera supplanté par le pragmatisme et les actes de langage vont devenir des éléments du discours, ce qui va susciter dans l'école française des problématiques des approches énonciatives. Le deuxième courant est celui de l'école allemande qui prend en charge des règles de discours dans la communication unissant mutuellement l'énonciateur et l'énonciataire. Cette école s'intéresse aux acteurs de la communication et à leurs interactions comme l'expliquent Bonnafous et Temmar (2007 :10),

«En Allemagne, l'accent a longtemps été mis sur une théorie du discours plutôt que sur une méthode. Ainsi, la théorie de l'agir communicationnel de Jürgen Habermas, influencée par des courants pragmatiques anglo-saxons, vise-t-elle à un modèle des conditions pour la critique de l'autorité et de l'inégalité »

Le troisième courant est de tendance anglo-saxonne dont Austin est l'un de ses représentants. Cette école s'inspire du pragmatisme américain et de la philosophie analytique américaine. L'idée phare de cette école est les actes de langage qui mettent en avant l'action dans les interactions. Le point focal sur lequel se base cette école est que chaque échange verbal ou écrit est essentiellement interactif. On constate ainsi, l'émergence d'une panoplie de théories méthodologiques d'analyse du discours relevant de différentes écoles opposées mais qui partent toutes du même principe comme le stipule Grawitz (1990)

La conception d'un domaine d'analyse du discours est le fruit d'un apport de différentes disciplines, chacune avec son postulat théorique et méthodologique ont collaboré à l'étude du même objet à savoir le discours. Ainsi, nous observons l'émergence d'une discipline issue de l'interdisciplinarité. Par conséquent, plusieurs disciplines abordent le discours sous différents angles, ce qui donne lieu à une multitude d'approches telles que l'approche communicationnelle, conversationnelle, la théorie polyphonique et dialogique, la sociolinguistique, la linguistique énonciative, la pragmatique et la sémiotique.

Notre travail est axé sur l'approche de l'école française qui voit dans l'analyse du discours l'étude des productions verbales dans leurs contextes sociaux de production. En analyse du discours, ces conditions sociales sont parties intégrantes de la signification et de la formation des discours. À ce stade-là, il est clair que l'analyse du discours ne se confondra pas avec la linguistique textuelle, qui elle, s'occupe du fonctionnement interne du texte et l'analyse littéraire qui ne se base pas sur le postulat langagier / social, même si elle fait recours à la notion de contexte.

2. Classification des genres : une difficulté

Notre travail de recherche a la particularité de vouloir expliquer et expliciter la complexité de la question de classification des genres textuels auxquels les chercheurs n'ont pas encore trouvé de consensus définitionnel ni de critères de classification. À cet effet, au cours de ce travail nous évoquerons les multiples genres rédactionnels de la presse écrite, essentiellement les articles relevant du domaine du commentaire et ceux du domaine de l'information. Pour ce faire, nous nous baserons sur les travaux de Jean Michel Adam qui a distingué entre ces deux domaines en ajoutant un critère de distinction, celui de distance/ implication. Nous tenterons, ainsi, d'éclaircir la question de critère qui oppose différents textes relevant du domaine implication/ commentaire, car c'est ce type de textes qui nous intéresse. Ils sont pleinement argumentatifs et tentent d'influencer le lecteur pour le séduire et adhérer aux thèses du journal ou du journaliste.

2.1. La notion du genre de discours chez quelques chercheurs

La notion du « genre » pose un véritable problème à cause de ses différentes définitions ce qui complique sa conceptualisation surtout dans le domaine littéraire caractérisé par un flou et une complexité résultant de la richesse de la production langagière.

P. Charaudeau relève trois aspects essentiels pour déterminer une classe textuelle : le lieu de construction de sens, le degré de généralité des particularités qui déterminent la classe et enfin le mode de disposition discursive des textes. Par lieu de construction de sens, il évoque le lieu de production, de réception et le lieu ultime de production. Par le degré de généralité des particularités textuelles, il renvoie aux traits définitoires qui permettent de classer un texte dans un genre. À travers le mode d'organisation discursive des textes, il fait allusion à différents points tels que la cohésion, la cohérence, de coordination, ...etc

Cette notion de « genre » qui a vu le jour depuis la rhétorique antique a le mérite d'avoir associé conjointement un lieu, un acte de langage et un discours. Aristote la définit et la limite en trois genres oratoire que nous développerons largement plus tard, à savoir le genre délibératif, le genre épideictique et le genre judiciaire. Il associe de cette façon des situations de parole à des discours spécifiques permettant ainsi au citoyen athénien d'intervenir dans *l'agora* pour parler des problèmes de la cité. Dans la perspective se rapportant à notre travail, nous constatons que tout discours argumentatif est lié à une situation de communication déterminée par des complexités et des contraintes spécifiques. Il est de même dans notre cas de rapporter chaque argumentation à son contexte et à sa condition de production.

Pendant longtemps, le concept de « genre » a été confiné au domaine littéraire. Ainsi, une œuvre doit posséder un certain nombre d'attributs pour qu'elle puisse faire l'objet d'étude et de jugement et être classifiée dans le genre auquel elle appartient. Dans cette suite d'idées, George Sarfati-Elia définit le genre comme étant « une catégorie de classification qui est assujettie à un ensemble de contraintes formelles et permettent de classer des textes. (2007) ». Aristote avait bien apporté des éclaircissements en faisant des distinctions entre la poétique (art de bien imiter) et la rhétorique (art de bien parler et convaincre) et en apportant également des distinctions rigoureuses entre le genre mimétique consistant à présenter l'action directement tel que la tragédie et la comédie et le genre diégétique dans lequel l'action est présentée de manière indirecte à l'instar de la parodie et l'épopée. Avec l'abondance des créations littéraires et des productions écrites, celles-ci finissent par ne plus accepter d'être classées pour manque de rigueur des critères de classification, puis il faut souligner que le changement et l'instabilité sont essentiels à toute chose, ils sont l'essence même de l'être.

(Crépin & al, 1995) ce qui fait qu'elles refusent toute catégorisation. La complexité des classifications des genres se révèlent lorsque le :

«Même type de texte peut cumuler plusieurs de ces critères de façon homogène (la tragédie, au XVII^e siècle, sous forme théâtrale, à structure particulière) ou hétérogène (le fantastique que l'on peut trouver à différentes époques, sous différentes formes, dans différentes structures» (Charaudeau & Maingueneau, 2001 : 278)

Bakhtine s'est aussi intéressé à cette notion de «genre» depuis 1928 notamment dans son étude de la forme de l'œuvre littéraire, de son contenu et de son matériau. La conception Bakhtinienne du «genre» considère que ce concept, utilisé dans les disciplines de texte, subit des bouleversements sémantiques du fait que chaque société dans chaque époque développe différentes formes de son propre discours dans la communication socio-idéologique. (Bakhtine et Volochinov, 1977). Les recherches de Bakhtine vont déboucher quelques années plus tard sur des distinctions majeures concernant deux formes de production langagière «les formes de la langue» et «les formes types d'énonciation». Cela dit, évoquer les genres nous renvoie à la deuxième catégorie. Il est inconcevable, depuis ce moment, pour Bakhtine de percevoir un énoncé sans genre, et il soutient qu'il n'y a pas de limites pour les genres de discours qui sont en corrélation avec l'activité humaine en perpétuelle développement. Donc, la notion de genre devient un dispositif essentiel pour désigner des énoncés et des productions discursives, chacune selon ses règles linguistiques résultant de certaines contraintes de production comme l'explique Bakhtine (1984).

Il résulte ainsi, l'idée que la richesse et la diversité des genres est liée étroitement à l'activité humaine qui possède une variété de genres de discours différents. Ces genres s'enrichissent et s'amplifient avec le développement de l'activité humaine, ainsi les genres refusent tout classement et classification définitivement stable et rationnelle (Bronckart Jean-Paul 1997). La réflexion de Beacco Jean- Claude rejoint celle de Bakhtine et avance à son tour qu'il y a une somme de diversité des catégories de textes. Il considère ainsi que

«Des types de textes sont inscrits et circulent dans le métalangage naturel sous forme de nom de genres : éditorial, reportage, mode d'emploi, procès-verbal, dissertation, fait- divers, manuel, lettre, circulaire, rapport [mais qu'] il est trop facile de démontrer l'extrême hétérogénéité des critères qui président à la désignation de ces textes» (Beacco Jean-Claude, 1991 :23)

Maingueneau, quant à lui, pense que le genre est «un dispositif de communication», «une activité sociale» qui réalise un certain nombre de conditions d'ordre énonciatives, linguistiques et pragmatiques. Pour lui, les notions de *discours* et *genres* sont liées. En effet, le discours fait toujours référence à une forme, ainsi, il se présente toujours sous la forme

d'un genre de discours donné : un bulletin météo, un procès-verbal de réunion, un toast, etc (Maingueneau, 2004)

De toutes les théories et conceptualisation du genre, il nous semble que la vision conceptuelle de J.M. Adam est la plus intéressante, dans la mesure où son orientation permet comme le confirment P. Charaudeau et D. Maingueneau de «définir la régularité compositionnelle de ceux-ci en proposant, comme le fait par exemple J.-M. Adam, un niveau intermédiaire entre la phrase et le texte appelé séquentiel ayant, une valeur prototypique de récit, description, argumentation, etc». Adam propose la conception séquentielle qui permet de classer un texte selon les intentions du locuteur en usant de marqueurs textuels bien marquants. Pour lui, le renforcement des liens entre ces divers éléments constitutionnels de chaque texte construit ses effets de sens, même ses intentions (Adam, 1999). Autrement dit, pour J.M. Adam il est impossible d'étudier une forme générique quelconque sans prendre en considération la présence de différentes formes prototypiques contenues dans le texte, comme dans le texte narratif qui contient en son sein une dominante narrative mais également des relations d'actions d'évènements et de dialogues ; il serait ainsi réducteur selon Adam de parler exclusivement de texte de type narratif.

L'importance de la théorie de Adam est qu'elle a su répondre à la problématique concernant la question de la grande hétérogénéité de «l'unité texte» en se basant sur les séquences qui sont des unités compositionnelles du texte, au lieu de chercher et se conformer à des critères préétablies. Adam a accordé également une importance aux textes journalistiques après avoir élargi sa vision, et cela pour pouvoir rendre compte des obstacles des pratiques journalistiques. Il est essentiel de dire que la maîtrise du concept de «genres» de la presse écrite est importante pour l'analyse de notre corpus et que l'apport théorique de J.M. Adam sera bénéfique dans la mesure où il a pu assembler les critères formels (linguistiques) et discursifs dans le même classement.

2.2. Différences et fins des genres oratoires

Dans son analyse des distinctions entre les divers genres oratoires, Aristote indique que dans le genre délibératif, l'orateur oscille entre conseil et le déconseil. Cette alternance s'explique par la nécessité qui vise à défendre l'intérêt général et commun qui doit tenir compte de ces deux options dans sa stratégie communicative. Afin d'étayer cette idée, Aristote renforce son propos par l'exemple d'une action judiciaire dans laquelle s'affrontent à la fois l'accusation et la défense : les deux parties en litige occupent soit le rôle d'accusé ou soit celui de victime.

Quant aux objectifs de chaque genre oratoire, Aristote les associe aux genres de discours. Il affirme que puisqu'il existe trois genres oratoires, il y a trois fins. Celui qui conseille cherche à montrer le bénéfique et le sain tout comme le nuisible et le préjudiciable. Celui qui déconseille présente ce dont il parle comme mauvais. Pour celui qui plaide, il envisage des valeurs de justice et d'injustice, de beauté et de laideur. Enfin, dans le genre épideictique, celui qui loue ou blâme se donne pour but de montrer le beau et le laid.

Perelmann et Olbrechts-Tyteca(2008) soulignent les caractéristiques des genres oratoires en disant que, dans les différents genres, l'orateur a pour fin de faire reconnaître des valeurs qui, à leur tour, doivent être reconnues et acceptées par l'auditoire. Ils expliquent ainsi que, dans le genre délibératif, l'on conseille l'utile et le meilleur ; dans le genre épideictique, on fait l'éloge ou le blâme dans le but de faire reconnaître les valeurs de beauté ou de laideur. De la sorte, chaque orateur expose ses propres codes et valeurs qu'il chérit, cherchant à les faire triompher au détriment des autres valeurs.

Ce survol des genres de discours de la rhétorique aristotélicienne nous permet de constater que dans les chroniques de SAS et de Hakim Laâlam, le locuteur journaliste s'assigne comme but, tour à tour, de guider et d'amener les lecteurs à évaluer les actions des hommes ainsi que les valeurs qu'ils véhiculent, en utilisant l'ironie comme figure de rhétorique.

3. Les genres oratoires

La démocratie grecque nous a légué un instrument efficace pour débattre et résoudre pacifiquement les crises sans recourir aux armes et à la violence, et cet instrument est l'argumentation. En effet, l'argumentation est un champ d'étude vaste à explorer, situé au carrefour de plusieurs disciplines telles que la linguistique, la communication, la littérature, la psychologie et la philosophie. Ce concept a connu plusieurs définitions qui diffèrent en fonction du domaine de recherche.

3.1. Le genre délibératif

Le genre délibératif, selon Danblon (2005) est un genre dans lequel l'action de l'orateur consiste à conseiller ou à déconseiller. Souvent qualifié de genre «politique». Ce genre oratoire rassemble l'ensemble des discours à travers lesquels une assemblée est appelée à délibérer et à prendre des décisions qui soient utiles et favorables à la cité. Ainsi, l'orateur se donne le rôle de conseiller et l'auditoire celui de décider.

Dans la perspective d'Aristote l'auteur identifie cinq sujets majeurs du genre délibératif : les revenus, la guerre et la paix, la protection du territoire, l'importation et l'exportation, ainsi

que la législation. Ces sujets sont considérés comme les plus importants et donc méritent d'être délibérés.

Rejoignant les idées d'Aristote, Danblon affirme que le savant grec relie chaque genre oratoire à un temps spécifique. Le temps associé au genre délibératif est le futur, il implique la prise de décisions qui seront bénéfiques pour l'avenir. L'argument de «l'exemple» est particulièrement pertinent dans ce contexte, car c'est en examinant et en analysant les événements de l'actualité, encore vifs dans la mémoire des gens, que l'on pourrait tirer des enseignements à débattre. Danblon considère les émissions politiques comme le terrain idéal et favori pour l'utilisation de «l'exemple» en tant qu'argument par les politiciens qui s'appuient sur les événements passés et présents pour prendre des décisions en vue de l'avenir. Aristote justifie le choix du futur comme temps associé au genre délibératif, car la décision du public (l'auditoire) est de déterminer l'utilité ou de la nuisibilité de l'action proposée avec des conséquences dans le futur. Pour sa part, D. Bertrand (1999) renforce cette idée en mettant un lien entre le genre délibératif et l'avenir, abordant ce qui n'est pas encore produit, mais souhaité. Il confirme également l'aspect politique de ce genre en soulignant que les politiciens s'affrontent et projettent leurs idées sur le futur à travers leurs programmes politiques, qui formulent des promesses aux citoyens, des plans de secours et de résolution des problèmes. Les électeurs seront appelés à choisir un programme. L'auteur souligne que même dans nos discussions banales et quotidiennes, chaque individu est appelé à faire des choix et à prendre des décisions qui ont une incidence sur son avenir. De manière générale, le genre délibératif nous permet de réfléchir sur l'avenir et de tracer une voie à suivre.

3.2. Le genre judiciaire

Dans ce genre, l'orateur a pour rôle d'accuser ou de défendre tandis que le public (l'auditoire) est chargé de juger si l'acte ou la personne est juste ou injuste, en prenant en considération légalité ou l'illégalité de l'action vis-à-vis de la loi. Contrairement à une intuition possible, Aristote estime que le temps associé à ce genre est le passé. D. Bertrand (1999) va dans le même sens et souligne que le genre judiciaire vise à chercher la vérité effective et d'établir les faits passés, il donne comme exemple le discours permettant de prouver l'innocence ou la culpabilité d'un accusé lors d'un procès. Pour lui, la législation représentant les textes de loi, peut être mise en relation dans la pratique judiciaire. En effet, le texte de loi est le résultat de la délibération permettant de maintenir l'équilibre et de régler les divers problèmes du présent et de l'avenir, comme le code civil par exemple. Cependant, selon cet auteur, la jurisprudence intervient pour réguler et apaiser les tensions qui peuvent

survenir en l'absence de loi, comblant ainsi le vide qu'elle laisse. Elle devient un repère du passé, faisant appel à la mémoire pour établir des décisions justes et équitables.

De son côté, Danblon (2011) considère que le genre judiciaire a pour objectif d'établir les faits et de rechercher la vérité. Dans ce genre, l'orateur prend la parole et la manie pour défendre ou accuser un prévenu, et c'est à l'auditoire qu'incombe le jugement. L'auteur affirme que défendre ou accuser sont des actes à mesurer pour évaluer leur conformité à la loi d'où le recours à l'enthymème. Il s'agit d'un raisonnement à double propositions dont la première est l'antécédent et la seconde la conséquence pour mieux voir si le cas abordé est légal ou illégal. Enfin, Danblon, tout comme Aristote, affirme que l'être humain est loin d'être capable de distinguer le juste de l'injuste et de prendre les décisions utiles pour la cité.

3.3. Le genre épideictique

Dans ce genre, l'action de l'orateur se résume à blâmer ou à louer. L'orateur développe ainsi, un discours de blâme ou d'éloge tandis que l'action de l'auditoire consiste, selon Aristote, à évaluer la noblesse, la beauté ou la laideur et la vilénie des actions et des valeurs. Aristote estime que le temps associé au genre épideictique est le présent.

Par ailleurs, Aristote considère que ce genre est très particulier dans la mesure où il permet au locuteur ou l'orateur d'utiliser un arsenal langagier très riche et des figures de rhétorique telles que l'ironie. Cet usage spécifique de la langue distingue ce genre des autres déjà cités. Pour Danblon, dans le genre épideictique l'auditoire est appelé à juger la beauté ou la laideur des vertus ou des vices que l'orateur lui expose et à évaluer le poids de son discours. Il considère que ce genre est plus important que les deux autres car la dimension esthétique y est prépondérante et supérieure. Ainsi, l'argument fort du discours épideictique est l'amplification, un ensemble d'outils qui permettent à l'orateur de montrer l'influence des vices ou des vertus. Ce genre oratoire mérite selon l'auteur le statut de spectacle car l'orateur utilise de nombreuses figures de rhétorique provenant de son propre talent linguistique et de la logique pour faire valoir le point de vue qu'il défend.

D'un autre côté, Bertrand(1999) estime que le genre épideictique s'intéresse à l'actualité et au présent en cherchant à sensibiliser l'auditoire afin de l'émouvoir. Ce genre met en valeur une action, un homme ou une idée en utilisant l'éloge, l'hommage ou le panégyrique, qui ont été utilisés pour célébrer une solennité chez les anciens. Cependant, ce genre peut dévaloriser les mêmes choses, actions, hommes et l'idée en se servant de la critique, du blâme ou de la satire. Selon l'auteur, ce genre a donné naissance à des genres qui sont plus ou moins importants comme l'oraison funèbre, l'ode, l'apologie, le dithyrambe, le panégyrique, l'hagiographie, la glorification, le compliment, le blason et le toast. Il inclut également l'éloge, l'acclamation, la

flatterie, l'applaudissement, les bravos, les félicitations et les hourras. Il convient de noter que, pour le blâme, l'auteur souligne qu'il peut varier de la réserve à la critique et selon la force du ton, il peut passer de la simple «désapprobation à la réprobation», de la «Remontrance à la réprimande», de «l'avertissement à la punition» voire même de «L'engueulade aux huées». Le blâme a ainsi donné naissance à des genres tels que le libelle, le pamphlet, la diatribe et la satire. Dans le même ordre d'idée, l'auteur affirme que le genre épideictique possède un vocabulaire riche et varié en fonction de la gradation, comprenant des termes tels que râler, pester, tonner, fulminer, vitupérer, déblatérer, conspuer, vomir et bien d'autres encore.

Nous constatons que dans le genre épideictique, l'ironie est souvent utilisée pour faire l'éloge de manière sarcastique plutôt que pour blâmer. Par conséquent, le lecteur (ou l'énonciataire) est appelé à comprendre le blâme qui se dissimule derrière l'éloge apparent. Ainsi, le discours épideictique défend des valeurs que l'ironiste aime faire triompher. Pour cela, ce discours doit gagner l'adhésion de l'auditoire. On peut dire à l'instar de C. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca(2000) que l'ironiste est un éducateur de l'auditoire. Selon ces deux auteurs, pour faire usage de la parole, il faut avoir des titres et savoir s'en servir avec habileté. Quand on se sert de la parole, stipulent les deux auteurs, il ne s'agit pas seulement de notre propre point de vue que nous défendons, mais également de celui de tout l'auditoire. De ce point de vue, on comprend que l'orateur est un éducateur de l'auditoire auquel il inculque des valeurs qui méritent, à ses yeux, d'être défendues, propagées, partagées et admises par ce même auditoire. Il est primordial que les valeurs que l'on veut défendre soient justes et dignes de susciter notre action. Chaque discours de valeurs doit donc avoir pour but de persuader un auditoire.

Perelman et Olbrechts-Tyteca soulignent que le rôle du genre épideictique réside dans le renforcement de l'adhésion de l'auditoire aux valeurs communes défendues par l'orateur. Ce rôle est très important puisque les discours délibératif et judiciaire s'appuient également sur ces mêmes valeurs communes pour persuader l'auditoire. Les discours épideictiques sont un élément central de l'art de la persuasion.

Pour que l'argumentation soit efficace dans les trois genres cités ci-dessus, la présence de moyens ou de preuves est essentielle, afin que l'orateur puisse recevoir l'approbation et l'adhésion de son public visé. Le pathos a pour fonction de susciter et d'éveiller différentes passions chez le public. Par contre, l'ethos concerne l'image que donne le locuteur de soi-même, une image idéale, pour qu'il puisse convaincre son public et enfin le logos est la structuration rationnelle dans le discours des différents arguments.

De cette classification des trois preuves établies par Aristote, nous considérons qu'à notre époque seule le logos demeure l'élément essentiel de toute argumentation. Soulignant qu'à l'époque d'Aristote et de sa conception de la rhétorique, l'orateur ne disposait que d'un seul moyen pour s'exprimer. Celui-ci consiste en la prise de parole en public. Actuellement et avec les développements technologiques, l'orateur dispose d'une panoplie de moyens de communication très efficaces. Quoi qu'il en soit, l'ethos reste un moyen efficace aussi de nos jours pour influencer les auditeurs dans le cas des débats télévisés. Cette dimension est également importante dans nos articles de presse.

D'autant plus que ceci est visible dans le corpus d'étude que nous avons sélectionné. Notre corpus composé de chroniques relève d'un discours écrit qui ne peut ignorer le pathos pour compenser dans certaines situations le manque d'arguments et susciter chez le lecteur des sentiments et des valeurs comme le nationalisme et l'amour de la patrie. Néanmoins, l'importance de ces articles demeure dans le logos et l'écriture journalistique. De ce fait, nous limitons notre étude à l'analyse de la structure textuelle des chroniques et la manière avec laquelle elles défendent une ou des «opinion(s)».

Le rôle d'Aristote est prépondérant dans l'édification de la théorie de l'argumentation en tant que l'un des premiers philosophes à théoriser l'art de convaincre et des différentes situations d'argumentation ce qui nous éclaire dans le choix de nos hypothèses. Ainsi, l'orateur emploie un certain nombre de choix relatifs aux stratégies argumentatives pour poser une certaine crédibilité et une efficacité à ses propos. Cela se fait en fonction du public qu'il a en face de lui et du genre oratoire employé. Dans le genre judiciaire par exemple, l'avocat devant une assemblée composée essentiellement de juges, doit avoir recours exclusivement à l'enthymème et la démonstration logique (logos). Evidemment, on ne peut pas mettre à l'écart et ignorer le pathos, mais dans ce cas de figure, l'importance est donnée aux preuves logiques présentées.

De ce fait, le contexte d'argumentation impose à l'argumentateur ses choix. Cette réalité se manifeste dans les écrits journalistiques et notamment dans les chroniques, où le journaliste choisit ses stratégies argumentatives en fonction des lecteurs et aussi d'une manière moins apparente mais importante, en fonction de la situation socio-économique et politique du pays. Ainsi, dans notre étude, nous cherchons à mettre en exergue l'ensemble de ces stratégies prédominantes dans notre corpus et de voir si c'est spécifique au genre de chronique.

La rhétorique aristotélicienne se voit remplacée peu à peu par une rhétorique qui se résume à l'une de ses composantes, à savoir, *l'elocutio*, qui a marqué des changements dans sa perception et ses principes. Elle devient après avoir été un art de persuasion, un simple traité de figures, particulièrement la métaphore et la métonymie, comme l'a illustré Genette dans *La rhétorique restreinte*.

L'émergence de la nouvelle rhétorique de Chaïm Perelman (1985), propose de mettre en vigueur une «nouvelle rhétorique», centrée essentiellement sur les techniques argumentatives. En effet, Perelman établit une sorte de typologie, une classification des figures essentielles qui ont une influence sur l'interlocuteur. Dans un premier temps, il cherche à définir l'objet de l'argumentation et la nature des preuves employées. Selon cette idée, il rejoint Aristote et s'entend avec lui sur le fait que toute argumentation ne peut pas défendre ce qui est évident, car celui-ci est lui-même indéfendable, ce qui est défendu c'est le vraisemblable. De ce fait, nous constatons que Perelman partage avec Aristote les principes de la théorie de l'argumentation et cherche à se démarquer de la philosophie cartésienne qui ne reconnaissait pas la nécessité des preuves et de l'argumentation en général. Ainsi, la rhétorique n'est plus considérée comme art de persuasion.

Dans son *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Perelman et Olbrechts-Tyteca donnent le sens qu'il trouve adéquat à l'argumentation ; ainsi celle-ci s'apparente aux «techniques discursives permettant de provoquer, ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment» (2008 :5). L'originalité de la conception argumentative chez Perelman est qu'elle place l'argumentation dans un cadre communicationnel. En ce sens, toute argumentation nécessite la présence d'un orateur et d'un «auditoire». L'orateur essaie par le truchement d'un discours oral ou écrit d'influencer son interlocuteur. Celui-ci est chargé d'un ensemble d'opinions, de mœurs, de croyances, imposant à l'orateur, avant de vouloir persuader son auditoire, la connaissance des opinions dominantes et de poser ses arguments sur des lieux communs (les *topos* d'Aristote). Le fait nouveau dans cette «néo rhétorique» est l'interrelation entre l'orateur et l'auditoire dans un discours à visée persuasive. Dans son œuvre, on y trouve une présentation des différentes techniques argumentatives existantes et qui servent à rendre un raisonnement donné admissible. Il distingue également entre les techniques d'association et de dissociation, autrement dit, entre des arguments persuasifs en mettant en lien différents éléments qui les constituent et les arguments dissuasifs qui tendent à distinguer ce qui est confondu. En effet, à l'intérieur même de ces grandes catégories, on aperçoit la présence de plusieurs sous catégories d'arguments,

Les travaux de Perelman et d'Olbrecht Tyteca, essentiellement le *Traité de l'argumentation* (2000(1958)) sont très importants pour notre étude dans la mesure où ils permettent de mettre en opposition les figures servant l'argumentation à d'autres figures servant seulement d'ornement, et de présence purement esthétique. Cet éclaircissement est important dans la mesure où il tend à montrer que toute figure n'est pas intrinsèquement argumentative, mais le devient en fonction de son usage.

C'est ainsi que nous avons constaté la présence de l'ironie et sa récurrence dans les différentes chroniques de notre corpus, figure tranchante et subversive qui n'est pas utilisée uniquement dans sa dimension ornementale mais également comme arme subversive servant à influencer l'auditoire.

4. La presse écrite : les catégories rédactionnelles

Du fait que notre corpus d'étude est composé d'articles de presse, il est indispensable de chercher une définition des différentes catégories rédactionnelles de la presse écrite qui devrait être homogène afin d'inclure tous nos articles à notre disposition dans une catégorisation. La définition va prendre en considération le caractère de la presse algérienne, ayant ses propres spécificités et qui diffèrent de d'autres presses. Alors, il s'agit ici de passer en revue la définition de deux genres faisant partie de deux familles journalistiques en l'occurrence le genre de l'information et le genre du commentaire. Ainsi, la définition de ces genres paraît difficile et confrontée à différents obstacles comme le confirme Maingueneau qui confirme que la notion du genre a d'abord été traitée dans le cadre poétique, donc limitée à une réflexion sur la littérature. Plus tard, elle s'est vue étendue à l'ensemble des productions verbales. Il stipule de ce fait que ce transfert est brouillé de risques.

Cette divergence des définitions est due à la prolifération des études et des publications concernant la presse écrite, comme l'indique Adam qui pense que depuis une vingtaine d'années les publications sur la presse écrite. Depuis une vingtaine d'années, les publications sur la presse écrite ont augmenté. Ainsi, L'école et l'université se sont accaparé des publications de la presse écrite.

Cette situation montre l'absence d'un consensus parmi les chercheurs de l'information et de la communication quant à une définition homogène des genres journalistiques qui devraient être conformes à une certaine forme et fonction d'écriture. Le journaliste doit être en mesure de connaître les règles correspondantes à tel ou tel. Il est difficile de cerner la différence entre les différents articles d'une même catégorie et de faire des traits de séparation. José de Broucker distingue deux grandes familles des genres journalistiques à savoir l'information et le commentaire. L'information contenant un certain nombre de sous-genre comme (information brute, information-service, brève, filet, mouture compte- rendu, reportage, portrait, interview, enquête, vulgarisation, document et témoignage.) et le commentaire contenant ces sous genres (éditorial, tribune, critique, billet, chronique, caricature).

Patrick Charaudeau (1997) propose une catégorisation basée sur deux axes. L'axe horizontal renferme les trois modes discursifs qui sont « l'événement rapporté » ; l'événement commenté" et l' « évènement provoqué ». L'axe vertical quant à lui, renvoie à l'instance

discursive responsable de l'article. Ainsi, l'axe vertical nous renseigne sur le degré d'engagement du locuteur, instance énonciative.

De son côté, De Broucker explique que la distinction entre les deux genres rédactionnels qui sont l'information et le commentaire réside dans le fait que le premier vise à faire savoir alors que le deuxième est une information ou une idée qui vise à faire valoir (De Broucker, 2010)

Le classement des genres a souvent été critiqué, car il repose principalement sur des critères formels et fonctionnels, ce qui est considéré comme insuffisant. Dans notre corpus, la reconnaissance des genres s'opère à travers les caractéristiques externes qui influencent leur mise en structure. Dans notre étude, nous nous focalisons sur les éléments constants qui permettent de distinguer un genre d'un autre. Ainsi, la définition d'un genre nécessite de prendre en considération son contexte social, communicationnel, sa forme et sa composition. Dans notre étude, le critère formel joue un rôle prépondérant.

En effet, la distinction entre genre et type est ambiguë du fait que les chercheurs ne se sont pas mis d'accord sur une définition unique. J.P. Bronckart (1997) a tenté de définir genre et type en s'inspirant des travaux de M. Bakhtine. Il utilise la notion de «types de discours» qu'il met en relation avec le contexte, c'est-à-dire le contexte extralinguistique. J.P. Bronckart associe la notion de «texte» à celle de «genre» et la notion de «type» à la notion de «discours» et la notion de «typologie situationnelle» pour désigner l'ensemble des discours.

En revenant sur les points abordés précédemment, il est évident que les chroniques de SAS et de Hakim Laalam prennent diverses formes, démontrant ainsi leur capacité à varier leur style d'écriture et leur présentation. Parallèlement, d'autres genres journalistiques sont également présents dans notre étude, et nous les présenterons tout en exposant leurs contraintes spécifiques.

4.1. La presse écrite un type du discours journalistique

Pour le lecteur, la reconnaissance des genres est tributaire des caractéristiques de ceux-ci, tant au niveau de leur forme que de certaines règles d'apparition d'ordre formel et textuel, comme c'est le cas avec la presse écrite. Celle-ci se caractérise par être le vecteur de plusieurs discours. La tentative de la classifier en fonction de sa visée est vouée à l'échec, car le discours médiatique entremêle plusieurs fonctions.

Le problème qui nous intéresse est de savoir comment ce genre, et la chronique en particulier, se laissent-ils appréhender ? Tout genre médiatique est le produit d'une situation de communication singulière avec son dispositif communicationnel, et se présente ainsi différemment en raison de son mode, de sa circulation, de sa fonction sociale et son support.

En tenant en compte ces spécificités, Charaudeau et Maingueneau ont élaboré une classification intégrant un contrat de communication qui renvoie à :

«L'ensemble des conditions dans lesquelles se réalise tout acte de communication. Il est ce qui permet aux partenaires d'un échange langagier de se reconnaître l'un l'autre avec les traits identitaires qui les définissent en tant que sujets de cet acte, de reconnaître la visée de l'acte qui les surdétermine, s'entendre sur ce qui constitue l'objet thématique de l'échange et de considérer la pertinence des contraintes matérielles qui déterminent cet acte» (2002 :141)

Charaudeau et Maingueneau mettent en relief l'importance des conditions dans lesquelles se produit un acte de communication. Grâce à ces conditions, les partenaires de l'échange langagier réussissent à reconnaître mutuellement à s'accorder sur l'objet de l'échange et à tenir compte des contraintes matérielles qui y sont liées.

Dans la presse, le contrat qui lie le journaliste au lecteur est un contrat de connivence. Selon Herman (2008), le texte écrit instaure une communication différée entre le journaliste et le lecteur, et malgré le statut non marqué de l'allocutaire, il semblerait qu'il existe une relation bien solide et qui lie le journal et le lecteur. Le dispositif énonciatif mis en place par le journaliste permet d'établir une complicité avec le lecteur en créant ainsi un contrat communicatif.

Dans la presse écrite, différents genres de discours coexistent. Chaque article est sélectionné en fonction de sa finalité et de sa fonction. Il peut avoir pour but de relater des faits, raconter une histoire, donner la parole à quelqu'un, commenter un évènement, etc. Entre autres, il existe des genres qui donnent la parole à des genres externes à la rédaction comme le communiqué, l'annonce, l'appel, l'entretien, l'interview, etc. Pour l'analyse de notre corpus, nous nous concentrons sur les genres les mieux établis et ayant une base définitionnelle immuable. À cet effet, J.M. Adam, après avoir abordé le flou qui entache toute tentative de définir exhaustivement les genres de presse, propose une classification des genres basée sur cinq critères dans un article paru dans *Pratiques* n° 94 en 1997 « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite » :

a-Critère pragmatique : Concerne les intentions communicatives du texte, ses buts et ses finalités.

b-Critère énonciatif : La personnalité de l'énonciateur et la moyenne de prise en charge du discours.

c-Critère sémantique : Les sujets traités

d- Critère compositionnel : Plan de texte et ses séquences.

e-Critère stylistique : Texture micro-linguistique.

Ces critères peuvent être transcendés lorsque le journaliste laisse libre cours à sa créativité. Ainsi, les journalistes utilisent des genres discursifs à des fins variées. En effet, écrire sous la

forme de la chronique, pensons-nous, permet au journaliste d'exprimer sa liberté de penser et d'aborder divers sujets.

Notre démarche d'étude nous permettra de cerner l'idée d'un genre diversifié. Cette diversité sera analysée sur trois niveaux :

- Sur le plan pragmatique : Rendre compte du but et de la visée du genre ainsi que la finalité de la chronique.

- Sur un plan énonciatif : Comprendre comment le chroniqueur construit l'énonciation par rapport au genre.

- Sur un plan dialogique : Analyser la dimension dialogique dans les chroniques et sa relation avec le discours.

4.2. Le genre journalistique

Il existe plusieurs genres de discours comme le discours politique, publicitaire, didactique et médiatique. Dans notre étude, nous nous intéresserons particulièrement au discours journalistique. Celui-ci a pour objectif de rapporter des informations, de les analyser et de les expliquer aux lecteurs, comme l'explique P. Charaudeau. Celui-ci pense que le discours journalistique ne peut se limiter à rapporter des faits et des dits. Ainsi, sa fonction consiste à répondre au pourquoi et au comment, afin d'illuminer le citoyen (Charaudeau, 2007). Ainsi, le discours journalistique consiste en un échange entre un émetteur (le journaliste) et un récepteur (le lecteur), dans un contexte de communication bien précis.

Pour atteindre cet objectif de captation de l'attention du lecteur, il utilise des stratégies discursives de crédibilité et de captation propres à lui, cherchant à se construire une image de leader incontesté et à séduire son public pour obtenir son adhésion. En revanche, le discours journalistique, en raison de ses contraintes médiatiques, poursuit une visée d'information, c'est-à-dire de «faire savoir» plutôt que de «faire faire» journalistiques. En effet, les journalistes catégorisent leurs textes et leur donnent la forme appropriée.

Les genres journalistiques varient en fonction du type d'information choisi par les journalistes. Tout Comme tout autre discours, le discours journalistique est scindé en différents genres à l'instar des genres informatifs et des genres de commentaire, tel que le soulignent Ringoot, R et Rochard, Y (2005) qui stipulent que la notion du genre journalistique est instable et que le guide du journalisme catégorise et distingue entre les genres de l'information et les genres du commentaire.

Ainsi, nous constatons que la notion de genre a posé des difficultés définitionnelles pour les spécialistes même si dans le domaine journalistique on scinde les genres journalistiques comme dit auparavant en genres d'information et en genres de commentaire.

Il apparaît que le genre journalistique se caractérise par une certaine forme, une mise en page permettant de catégoriser l'article dans un genre et le différencier des autres articles.

5. Les typologies du discours journalistique

Au cours de notre étude, nous nous intéresserons uniquement au genre du commentaire, bien qu'il existe le genre de l'information. Notre attention est portée sur la chronique journalistique. Le traitement de l'information implique la mise en forme de l'actualité en sélectionnant un point de vue et en utilisant les genres d'écriture appropriés, tout en respectant la ligne éditoriale du journal. Ceci nécessite de donner une structure spécifique aux informations afin de répondre aux attentes du média et de présenter les faits de manière cohérente. Par conséquent, Ringoot et Rochard (2009) expliquent que rapporter une information et la traiter, tout en donnant une forme à l'actualité impose un choix, celui de se conformer aux règles d'écriture du genre, tout en respectant la forme et s'aligner à la ligne éditorial du journal.

L'analyse du discours journalistique fait face à une problématique essentielle, à savoir répondre à certaines questions : Qui écrit ? Sur quoi ou sur quel sujet? Quel sera le contenu ? À qui est destiné le texte ? Quel genre journalistique est choisi ? Pourquoi écrit-on ? Ces questions nous permettront de mettre en évidence et d'illustrer la corrélation entre les divers genres d'expression et le commentaire.

5.1. La chronique journalistique

Notre intérêt s'est porté sur ces courts textes connus sous le nom de chronique et à leur nature, car ils sont le résultat d'un brassage entre l'information journalistique, la littérature, la propagande, le pamphlet, la satire, etc. Pour le *Dictionnaire Universel des Littératures*, le mot *chronique* désigne, dans le journalisme contemporain, des articles qui visent à rapporter des faits et certains bruits du jours sous forme de causerie, puis la nature des sujets traités évolue pour traiter différents sujets d'ordre politique, historique ou littéraire.(Vapereau, 1876). C'est un genre journalistique de la presse écrite, depuis le XIX siècle, aux côtés d'autres genres tels que la critique et le fait-divers.

Selon le *Grand Dictionnaire Universel du XIX^e siècle*, il s'agit de

«(...) certains articles ou feuilletons, écrits au jour le jour, publiés par les journaux et qui sont pour ainsi dire le reflet heure par heure de la vie courante» ; ce sont des «productions hâtives, oubliées aussitôt que nées». Et il ajoute que «dans ces derniers temps, la chronique s'est glissée dans la plupart des journaux ; elle est devenue un besoin pour le lecteur (...)»

L'actualité semble être le contenu privilégié de ce genre journalistique, fixé par le chroniqueur au sens large mais également par celles fixées par la ligne éditoriale du journal.

La chronique est un genre journalistique dont il est difficile et ardu de prétendre définir la nature et les contours, du fait que cet espace demeure personnel et répond seulement à l'inspiration, aux humeurs et aux points de vue de son auteur. Ainsi, il est impossible de se limiter à une seule définition objective. La chronique constitue un produit hybride» du fait de sa position entre le journalisme et la littérature. En effet, le journalisme et la littérature ont constamment et perpétuellement entretenu des relations d'interdépendance et de va-et-vient, souvent marquées par des ambiguïtés, comme l'explique certains spécialistes qui ont défini cette ambivalence comme un lien de complicité équivoque et antagonique entre (la presse) et la littérature. (Dominique Khalifa &al, 2012)

La chronique est donc un genre journalistique dont il serait périlleux et difficile de définir et de cerner son genre, du fait de son statut d'espace personnel où seules l'inspiration, l'humour et les points de vue proviennent du journaliste. C'est pourquoi il est difficile de fournir une définition objective.

Dans son ouvrage intitulé «Le métier de journaliste», Pierre Sormany propose la définition suivante :

«C'est un texte-amalgame où peuvent se retrouver des informations nouvelles, de l'analyse du commentaire ou même du reportage, au fil d'une lecture personnelle qu'en fait le ou la journaliste. La chronique repose non pas sur la transmission de l'essentiel (la nouvelle) ni sur sa remise en contexte (l'analyse) mais sur la personnalité de celui à qui on la confie. C'est sa lecture de l'actualité et sa façon de la raconter» (1990 :120)

À partir de cette définition, il est évident que les produits journalistiques diffèrent bien de par leurs structures caractérisables et respectent des normes d'écriture et également de lecture. Selon François Rastier il convient de lier par une sémantique des normes, la multiplicité et la richesse des textes à la diversité des genres et des pratiques sociales. Les critères qui commandent la typologie des textes sont à la fois intralinguistique (structures et unités» et extralinguistiques (objectifs et situation des textes) (Rastier &al, 1994). En effet, le genre à travers le texte permet d'apporter des informations riches, et définir le contrat de lecture à travers le contexte externe de la communication, chose que la linguistique qui se limite à la phrase ne présente pas.

Un autre élément à relever dans cette citation est le lien très étroit qui unit la chronique à la littérature. Il est indéniable que la chronique journalistique est le produit d'une démarche

informative et communicationnelle et aussi d'un exercice de style entrepris par le journaliste. En effet, d'une chronique à une autre et d'un chroniqueur à un autre, des distinctions se dessinent mais il existe également des points communs que l'on peut résumer en quelques points.

Au XIX siècle, la presse était composée de littérature comme l'affirment la plupart des spécialistes. La chronique française, en France, a souvent été rédigée par des écrivains et vice versa. Ces chroniqueurs se sont convertis en écrivains comme Guy De Maupassant, Émile Zola et autres.

En Algérie, de nombreux écrivains étaient chroniqueurs et des chroniqueurs sont devenus écrivains. Par exemple, Tahar Djaout était un grand écrivain qui menait simultanément une brillante carrière journalistique. Il était l'auteur de Les "vigiles" et de «L'invention du désert» et de nombreux poèmes. D'autres écrivains chroniqueurs ont brillé dans les deux genres comme l'écrivain journaliste Amine Zaoui et Kamel Daoud, sans oublier Hakim Laalam. Ce dernier est journaliste pour *Le soir d'Algérie* dans lequel il publie quotidiennement des chroniques dans la rubrique «Pousse avec eux». Il a aussi rédigé un roman «Rue sombre au 144 bis» en 2013. Il a travaillé auparavant au quotidien Liberté, et a occupé la rubrique intitulée «le nez et la perte». Plusieurs journalistes ont vécu cette ambivalence et ce va-et-vient entre le journalisme et la littérature à l'image de Sidi Ahmed Semiane, plus connu sous le pseudonyme de SAS qui a collaboré avec plusieurs quotidiens dans lesquels il a rédigé des chroniques, notamment «La Tribune» en 1994. Ensuite, il a collaboré avec «Le Matin» où il a occupé une rubrique intitulée «Tag ala men Tag». Il quitte «Le Matin» en 2002. SAS a écrit plusieurs romans comme «Octobre, ils parlent» paru en 1998, «Au refuge des balles perdues» en 2005 et «Des nuits dans mon rétroviseur» en 2010.

Ainsi, on constate que la chronique est un genre obéissant à des normes d'écritures et aussi de lectures et qui se trouve à mi-chemin entre la littérature et le journalisme. Avec cette particularité, nous prenons en compte l'idée de Marlieu qui s'oppose à l'idée de l'existence d'un discours à part entière qui appartient à un domaine bien précis. En conséquence, les chroniques diffèrent d'un point de vue stylistique d'un quotidien à l'autre et d'un journaliste à l'autre, ce qui fait la particularité de chaque texte.

5.2. La chronique et l'actualité

La chronique est un article écrit qui apparaît au jour le jour et qui exprime le point de vue du journaliste sur un fait de l'actualité. Un sujet qui peut porter sur différents domaines,

comme le sport, la politique, l'économie, les catastrophes naturelles. Le chroniqueur prend pour point de départ un événement d'actualité et en fait un sujet d'analyse.

5.3. La chronique est un espace de point de vue

Contrairement aux autres journalistes de la presse écrite, le chroniqueur jouit d'une chronique libre où il n'est pas tenu aux impératifs de l'objectivité et de la neutralité. Le chroniqueur aborde un sujet, le commente, l'analyse, le critique, en employant des modalisateurs, d'ironie, de caricature pour influencer son lecteur. Son rôle ne se limite pas à la simple description des faits, mais dans certains cas de mobiliser le peuple. La chronique jouit également d'une fonction sociale, elle permet de railler et de dénoncer des aspects de la société.

Suivant la même ligne de pensée, le chroniqueur est supposé posséder une culture générale et des connaissances, autres que les compétences lexicales et syntaxiques pour pouvoir toucher son public de manière émotionnelle (utilisation du pathos) et partager ces mêmes connaissances avec son lectorat. Pour réussir cet exercice de rhétorique, le locuteur (c'est-à-dire le chroniqueur) doit puiser et exploiter l'imaginaire collectif et les représentations ainsi que l'éthos et le pathos de son public.

En effet, selon *Le Grand Dictionnaire Universel* du XIX^s, la chronique était marquée par l'usage de l'argot et de la langue courante. Cela se reflète dans les chroniques de notre corpus, qui font appel à des emprunts, des allusions, des expressions figées provenant de la langue arabe dans ses différentes variantes, et des fois même de Tamazight.

5.4. La chronique est un jeu de style

La popularité de la chronique ne repose pas sur la véracité des faits traités mais sur la manière dont elle est produite. En effet, le succès d'une chronique découle de son style et de la force du verbe employé et de la maîtrise de la langue. Dans un article intitulé « Messieurs de la chronique » (Gil Blas, novembre 1884) Guy de Maupassant stipule que la chronique a pour caractéristiques d'être courte, fantaisiste, passant d'un sujet à l'autre, et d'une idée à l'autre sans prendre le soin de transition. Il déclare que la bonne humeur, la légèreté et la vivacité de l'esprit sont les qualités qui particularisent le chroniqueur.

La particularité de la chronique réside dans son style d'écriture qui doit être brillant, spirituel et unique en son genre. Ainsi, Guilbert Louis souligne qu'il est essentiel de rédiger et d'écrire de manière exceptionnelle, être capable d'accrocher les lecteurs, les prendre par la main, les

faire vibrer et vivre l'évènement intensément et sentir l'humain existant dans les histoires pour voir ses sentiments d'angoisse, de peine et de joies. Pour Guilbert, cela représente la qualité la plus importante et remarquable. (Guilbert,1975)

La chronique représente un exercice qui semble complexe car elle est censée être imaginative et créative, tout en étant précise et claire dans le choix des éléments rhétoriques utilisés par le chroniqueur. Elle doit jouir d'une liberté de « ton », un ton qui peut être accusateur, ironique, cynique, voire libre et libertaire. En effet, pour être chroniqueur il n'est pas suffisant de maîtriser les règles de grammaire et de détenir l'information. En raison de sa nature « hybride » et de son lien étroit avec la littérature, l'information et l'évènementiel, la chronique devient un terrain propice pour le chroniqueur afin d'exprimer des sentiments en mêlant objectivité, subjectivité, description, exhortation et information, le tout avec un souci esthétique qui vise à influencer sur la société en dénonçant ses travers et ses tares et les injustices. On peut alors observer que la subjectivité constitue une composante essentielle de la chronique, à travers laquelle le chroniqueur se pose comme sujet, E. Benveniste (1966) l'a bien souligné en postulant que l'unité psychique transcende et dépasse la totalité des expressions qu'elle réunit, et qui assure la permanence de la conscience. Pour lui le langage représente « la possibilité de la subjectivité » en formant « une propriété fondamentale ». Ainsi, cette subjectivité trouve son essence dans la langue. Elle est basée sur l'ego qui s'exprime à travers le langage.

Une autre forme de subjectivité, mentionnée par Kerbrat-Orecchioni (1980) est ce qu'elle appelle « subjectivème ». Cette forme de subjectivité est à la fois évaluative et affective et elle joue un rôle significatif dans la relation « journaliste/ lecteur ». À travers cette relation, le journaliste partage son point de vue, ses évaluations et ses jugements de valeur, par le choix de modalisateurs, de calques, d'ironie et autres procédés.

Cette approche, nous renseigne sur la nature distinctive de la chronique par rapport aux autres articles, par l'intrusion des éléments de la rhétorique telle que l'ethos, le pathos et le logos. Ainsi, ces trois éléments de la *Pistis*¹ grecque seront utilisés sous une forme triangulaire dans le but de convaincre et de persuader mais également à séduire.

¹-Dans la *Rhétorique* d'Aristote, *Pistis* est distingué comme le moyen de persuasion qui consiste dans le discours lui-même.

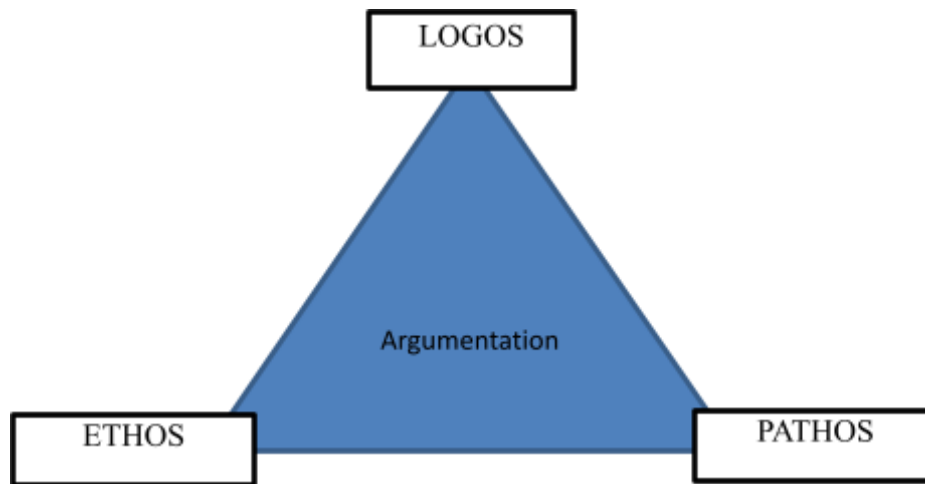


Figure 1 : Les trois éléments de la relation triangulaire établis par Aristote

Ce schéma met en avant les différents moyens mis à la disposition de la rhétorique pour faire fonctionner la persuasion. Ces moyens sont de trois espèces : L'ethos qui caractérise le caractère de l'orateur, le pathos concerne les différentes disposition et états dans lesquels on met l'auditeur, enfin le logos, concerne le langage lui-même.

De ce fait, nous pouvons dire, que chaque chroniqueur peut utiliser l'une ou l'autre composante en fonction de ses choix qui pourraient dépendre de :

- Sa personnalité en général avec tout ce que cela comprend comme son vécu, sa culture, son engagement politique, ses principes...etc
- L'objectif visé à travers son message
- Le public visé
- La ligne éditoriale suivie par le journal

La force et le pouvoir des chroniques s'exercent sur les lecteurs par le foisonnement et l'usage varié de figures de styles qui peuvent être à base morphologique, sémantique, syntaxique ou référentielles, elles forment l'essence même de nos chroniques appelées également «billets d'humeur» . En se basant sur les fondements de la rhétorique, la chronique adopte un style d'écriture basé sur l'argumentation. Ainsi, chaque chronique fait de la persuasion un but pour influencer le lecteur, mettant en œuvre les moyens nécessaires afin d'y parvenir en utilisant des figures du discours, des alternances codiques, des allusions, des calques, etc.

5.5. La place de l'implicite dans les chroniques

L'implicite désigne tout énoncé dont le sens ne peut être compris et saisi par la simple coordination de mots qui le composent. L'implicite représente le sens caché de l'énoncé, un sens connoté qui va au-delà du sens littéral ou dénotatif. Les différents types d'implicite, étudiés par la pragmatique et la sémantique, se manifestent de diverses manières, parmi lesquelles on peut citer :

- Le présupposé et le sous-entendu qui sont déduits à partir d'un énoncé posé explicitement, écrit noir sur blanc
- L'inférence est le processus d'interprétation qui met en rapport ce qui est explicitement dit avec autre chose que ce dit. (Charaudeau & Maingueneau, 2002)
- Il s'agit d'une compréhension qui va au-delà de la signification littérale ou dénotative de l'énoncé, et impliquant la recherche d'un sens implicite ou caché.

Pour comprendre et établir des liens entre ce qui est dit avec ce qui n'est pas dit, l'interprétation nécessite :

- Des données contextuelles immédiates liées à l'énoncé.
- Des données situationnelles regroupant l'ensemble des éléments se rapportant à la situation dans laquelle l'énoncé est émis.
- Des données inter-discursives qui font référence aux connaissances et à la mémoire collective partagées dans la société.

En effet, L'implicite peut donner lieu à des malentendus ou engendrer des situations problématiques lorsque son existence n'est pas prise en compte. Par conséquent, il est crucial de le déceler afin de prévenir d'éventuelles erreurs ou conséquences indésirables qui pourraient en découler. Ainsi, se contenter d'énoncés explicites ne suffit pas, car les énoncés implicites constituent une source de stratégies discursives. Notre corpus est imprégné de cette stratégie, et ignorer le contexte des thèmes abordés peut entraîner une mauvaise interprétation de l'énoncé lorsque celui-ci est suivi d'un non-dit. Le fonctionnement de l'implicite n'est pas compréhensible en dehors de son contexte de production et de réception. Le discours médiatique est le produit du contexte et de l'actualité. L'implicite a la particularité de dire à demi-mot et de dialoguer avec les récepteurs en différé. Malgré cet aspect indirect, l'impact de l'implicite reste intact.

5.6. Caractéristiques dominantes de la chronique

Dans ce qui a été dit plus haut, nous résumons les caractéristiques suivantes qui visent à clarifier davantage les différents genres de chroniques existants :

-Une chronique de qualité supérieure est le fruit de la personnalité, du talent du journaliste et de son style, marquant ainsi sa forte présence.

-Elle se distingue par une grande liberté dans le traitement des sujets ainsi que dans la prise de position et l'engagement.

-Le contenu de la chronique reflète l'opinion personnelle de l'auteur. C'est sa manière de partager ses humeurs, d'interprétation et de présenter sa propre lecture d'un sujet donné.

-La chronique est un texte hybride qui mélange critique, analyse, information, reportage, témoignage, dialogue, lettre, poésie...etc,

-Dans sa chronique le journaliste commente, rapporte, raconte, explique et peut même intégrer des anecdotes fictives, des conversations, des histoires...etc

-Les thèmes varient d'une chronique à l'autre et il est possible d'aborder plusieurs sujets au sein d'une même chronique.

-Le texte est rédigé à la première personne et utilise parfois avec le pronom personnel «nous» pour inclure le public.

-La chronique se distingue par une diversité de registres et de tons, tels que la polémique, l'humour, la satire, l'ironie, et bien d'autres.

-Elle suit une périodicité fixe avec un même emplacement et une page déterminée, tout en étant soumise à des contraintes d'espace limité et à une heure de tombée.

Nos lectures, nous ont permis de relever quelques caractéristiques du genre de la chronique :

-La chronique est caractérisée par un ton militant et engagé de l'instance énonciative.

-La chronique implique seulement l'instance énonciative.

- Elle se présente comme une réflexion sur les événements du quotidien.

- Les chroniques abordent les grands événements et les petits faits de la vie quotidienne.

-Les sujets traités sont souvent teintés des émotions ressenties par les journalistes, reflétant ainsi la colère, l'indignation, ou encore traités avec un style humoristique.

-La chronique peut se présenter en trois types selon les sujets qu'elle traite :

-Spécialisée : centrée sur l'actualité relevant d'un domaine spécifique.

- En bloc-notes : Abordant plusieurs sujets de l'actualité sur une période donnée.
 - Généralisée : se penchant sur un seul sujet lié à l'actualité par article. Notre corpus appartient à cette catégorie.
 - Le chroniqueur formule plusieurs commentaires et critiques en utilisant des procédés littéraires, accompagnés parfois de données historiques. Il utilise également des descriptions de lieux à la manière d'un reporter.
- Pour illustrer les points évoqués précédemment, prenons l'exemple de la chronique de Hakim Laalam intitulée : «**Dawla en jachère**»

« ...Où t'étais, Ô ministre de l'intérieur ! Lorsque dans un lieu public, en plein mois de mai de l'an 2002, je me suis cru replonger dans les manifestations de 91 place du 1^{er} Mai ou place des martyrs ? Pourtant, je sais que tu es là. J'ai vu ta troupe donner la charge à l'université de Bouzareah. C'est que tu bosses. Tu travailles. Tu vas à ton bureau. Tes collaborateurs te font des rapports quotidiens sur l'Algérie qui bascule. Reprends tes synthèses, ne les survole pas, lis-les attentivement.. »

Le titre de cette chronique utilise un mot en arabe pour désigner l'État absent qui ne remplit pas ses obligations. Le chapeau qui suit sert d'introduction au sujet, à savoir le danger islamiste. Le journaliste aborde ce thème en mettant en lumière la menace islamiste qui pèse sur le pays, à l'aide d'anecdotes, de descriptions imagées, de mises en scènes, d'observations et de réflexions personnelles. Le registre adopté est familier, parfois vulgaire, avec un ton de conversation et des interpellations directes au Président et au ministre de l'intérieur. Le journaliste oscille entre divers sentiments tels que le sarcasme et l'ironie.

- Le ministre de l'Intérieur est interpellé personnellement par le biais du pronom «tu»

Il est observable que Hakim Laalam fait usage de différents genres tels que la critique, l'ironie, le reportage, ainsi que la domination du «je». En outre, on relève la présence de l'oralité ainsi que des dialogues et des discours rapportés omni présents. Son style d'écriture se caractérise par une singularité remarquable.

L'analyse des chroniques révèle que le chroniqueur adopte des positions et des registres différents. De plus, ses textes abondent en images stylistiques variées permettant d'exprimer des formes libres et changeantes, voire méditatives dans certains cas. Les chroniques ne caractérisent pas une hybridité liée à l'existence de plusieurs types de discours relevant du domaine journalistique (lettre, dialogue, citation). La récurrence du pronom «je» permet aux chroniqueurs de faire référence à leurs expériences personnelles en les mêlant à la fiction.

Cette écriture personnelle et subjective permet d'exprimer des états d'âme alliés à travers à des scènes fictionnelles pour pouvoir les illustrer.

6. La rhétorique au service de la chronique

La rhétorique est définie comme l'art de persuader par le discours et englobe un ensemble de procédés et de techniques visant à maîtriser l'art de bien parler. Le terme de rhétorique trouve ses origines dans la Grèce antique du VI^e siècle avant J.C à notamment à Athènes en particulier où la démocratie est vécue quotidiennement dans l'agora.

Il est connu qu'à ses débuts, la rhétorique s'est principalement focalisée sur l'oralité. Selon Ruth Amossy la rhétorique telle qu'elle a été initiée par la culture grecque antique, peut être vue comme une théorie de la parole en lien à une pratique oratoire. Au-delà de cette définition, la rhétorique a connu une évolution au cours de son histoire. Elle a d'abord connu une tension entre deux conceptions la présentant tantôt comme art de persuasion et tantôt comme art d'éloquence. Ainsi, à l'époque grecque, sous l'influence des sophistes et d'Aristote qui l'a codifiée, elle se préoccupait de la rhétorique comme art de persuasion. Dans l'antiquité romaine, elle se voit donner une nouvelle conception, celle de l'art de bien dire, selon l'orateur romain Quintilien. Ensuite, à l'époque classique, la rhétorique tend à étudier les textes écrits, notamment littéraires et dramatiques. La rhétorique se voit ainsi, restreinte à la stylistique. Son champ d'étude s'est élargi pour englober les textes littéraires et dramatiques, discipline connue aujourd'hui sous le nom de «stylistique», c'est-à-dire l'étude d'un ensemble de figures qui ornent le discours. Ainsi, on observe que les journalistes en général et les chroniqueurs en particulier, emploient la rhétorique dans sa définition moderne en usant de la stylistique et de figures de styles afin d'argumenter et de persuader le lecteur. Cette idée rejoint la théorie de C. Perelman qui présente la rhétorique comme une théorie de l'argumentation.

Afin de répondre à certains questionnements, Aristote, disciple de Platon, s'est démarquée de l'enseignement de son maître pour fonder sa propre théorie appelée «rhétorique». La rhétorique est une réponse à la dérive et aux excès des sophistes, et ainsi qu'une régulation de la pensée platonicienne. Pour Aristote, c'est l'art de persuader, s'intéressant uniquement aux affaires et aux intérêts humains. Cet art n'a pas pour but de chercher la vérité absolue comme l'entendent les sophistes. Aristote affirme que la fonction de la rhétorique consiste à étudier les questions importantes sur lesquelles on doit délibérer. Ces questions peuvent être difficiles, et donc l'auditoire ne peut pas posséder les facultés nécessaires pour suivre des thèses qui lui paraîtront éloignées. De ce fait, et étant donné certains sujets difficiles à discerner, on ne délibère que sur des questions qui peuvent avoir des solutions antinomiques,

puisqu'il y a une accusation et une défense. Enfin, Aristote souligne que les juges ne délibèrent pas sur certains événements relevant du passé, de l'avenir ou du présent, car à leurs yeux, ils ne sont d'aucune utilité pour la cité.

L'argumentation, selon la rhétorique aristotélicienne, consiste en ce que l'orateur cherche à faire adhérer son auditeur à ses thèses. Pour Aristote, l'orateur doit faire preuve de lucidité et mobiliser des techniques de rhétorique afin de persuader son énonciataire. L'orateur doit donner une certaine image de lui-même pour persuader ses énonciataires. Il doit être digne de confiance afin de gagner l'acquiescement et l'adhésion de son public. De ce fait, le locuteur journaliste doit être capable d'inspirer cette confiance à travers sa production énonciative et à travers son discours. De ce fait, c'est l'éthos du locuteur journaliste qui est mis en scène.

Aristote considère également que l'on ne peut pas persuader un public si on ne touche pas ses émotions. Pour cela, le public doit être dans une situation passionnelle et émotionnelle de telle sorte qu'il puisse adhérer au discours et aux dires du locuteur. Dans les billets d'humour, le locuteur journaliste cherche à persuader ses lecteurs en les émouvant, en les touchant, en les influençant avec ses commentaires sur la situation politique, sociale et économique du pays et d'autres sujets variés. Comme on l'a vu auparavant, la chronique est un espace où le journaliste aborde des sujets d'actualité qu'ils soient nationaux ou internationaux. De ce fait, le but recherché est d'amener le public à partager son point de vue, à juger quelqu'un ou quelque chose, à prendre une décision ou à évaluer un fait.

Comme on l'a déjà vu auparavant, Aristote distingue trois genres : le genre délibératif, le genre judiciaire et le genre épideictique. Ces trois genres ambitionnent d'atteindre l'auditeur, agir sur lui, et se trouvent déterminés par les trois types d'auditeurs : l'orateur, l'objet dont on parle et la personne ciblée. Ces trois genres peuvent être entremêlés et employés dans les chroniques séparément ou à la fois. La liberté dont jouit le chroniqueur lui permet ainsi d'utiliser le ton qu'il veut et le genre adéquat pour arriver à ses objectifs. Par exemple, le chroniqueur emploie le genre épideictique et se sert des événements contemporains pour louer ou blâmer quelqu'un et fait également usage du passé dans le dessein d'apporter des arguments pour mieux évoquer la cible et la mettre en valeur ou, à l'inverse, la dévaloriser.

7. La chronique et les autres genres de commentaire

Yves Agnes définit le commentaire comme étant un article de commentaire qui exprime une opinion. De ce fait, il s'agit d'un article qui exprime une prise de position, une interprétation des événements. (Agnes, 2002) Ainsi, dans les commentaires, une place prépondérante est accordée à l'aspect dialogique et à la subjectivité. Les commentaires sont

des métalangages, résultant de discours qui flottent dans la société. En consultant divers manuels de journalisme, dont celui d'Yves Agnès, il en ressort que la frontière entre les différents genres de commentaire est si ténue qu'il peut être difficile pour un novice de distinguer entre la chronique et le billet d'humeur. En revanche, l'éditorial est un genre plus aisé à repérer, d'autant plus qu'il implique la contribution de l'ensemble du journal.

En effet, le billet et la chronique ne bénéficient pas d'une auto-désignation claire et font usage de traits stylistiques et énonciatifs communs, ce qui rend leur distinction complexe. Yves Agnes (2002) souligne que la manière d'aborder les petits et les grands événements quotidiens sont souvent teintés dans les billets et les chroniques d'amusement piquant, d'allusion, de digressions, de détournement de formules, d'expressions et de jeux lexicographiques.

De son côté, Sophie Durer souligne la similarité entre ces deux genres qui partagent la même fonction et les mêmes caractéristiques discursives. Elle utilise l'exemple du billet d'humeur pour expliquer son point de vue. On peut dire que le billet vise d'abord à commenter et à instruire, de ce fait, il se rapproche de la chronique ou de l'éditorial. Par contre, quand le billet s'attache de divertir, là il mériterait son titre de billet. (Durer, 2001).

Sophie Durer propose un tableau récapitulatif des genres de commentaire, que nous reproduisons ainsi

	Billet	Chronique	Commentaire	Editoria L	Tribune libre
Taille	+	?	+	+	+
Brièveté					
Topographie	+	+	-	+	+
Place stable					
Typographie	+	+	+	+	+
Encadré et/ou italique/gras					
Pragmatique	-	?	+	+	+
Instruire					

Statut du scripteur	-	?	-	-	+
Invité					
Enonciation	+	+	+	+	+
Enonciation marquée					
Style Formel	-	+	+	+	+
Ton Humour	+	?	-	-	-
Thématique Event fort	-	?	+	+	+
Expérience personnelle	+	?	-	-	-

Tableau 1 : «Quelques affinités génériques du billet» de Sylvie Durer

À la suite de ce tableau, on peut observer des affinités remarquables entre les genres de commentaire. La chronique demeure toutefois instable et difficile à définir, comme en témoigne le nombre d'interrogations dans le tableau. Il est également important de noter la diversité de style qui caractérise les chroniques de SAS et Hakim Laalam correspondant à la variété des genres. Ainsi, ces chroniqueurs utilisent une gamme de styles allant du plus littéraire au plus décontracté, car chaque genre possède sa propre tonalité stylistique.

Dans ce qui suit, nous mettons en exergue les différents genres voisins de la chronique :

-L'éditorial, à la différence du commentaire, n'est marqué par aucune signature individuelle. Il est caractérisé par un style bien soigné et un ton vigoureux. Son sujet est toujours un événement de l'actualité, le tout parsemé d'une visée argumentative. C'est un article traitant d'un sujet d'actualité, et se distingue par une prise de position claire. Il incarne la responsabilité morale du journal. L'éditorial serait facile à repérer grâce à sa position en première page et à son encadrement.

En observant ces caractéristiques, nous pouvons constater une nette distinction entre l'éditorial, le billet et la chronique, comme le met en évidence Antoine et *al.*

«L'éditorial implique une responsabilité, au sens presque juridique du terme. L'auteur doit argumenter, développer logiquement sa pensée. L'éditorial tient de la démonstration, du syllogisme. L'humeur quant à elle, peut risquer l'ellipse, fréquenter la gratuité pour autant qu'elle le fasse avec brio. Elle prend plaisir à excéder, à déborder la demande virtuelle du lecteur. Elle est un luxe de l'information» (Antoine & All, 1995 :103)

Un des points d'opposition soulignés par Antoine & All entre l'éditorial, la chronique et le billet réside dans l'importance du sujet traité ainsi que dans le degré argumentatif du texte.

Plus loin, Antoine souligne également la question de la différence et de la spécificité de l'éditorial par rapport à la chronique et au billet. En effet, contrairement à ces deux genres mentionnés précédemment, l'éditorial ne se présente pas comme un espace de polémique. C'est un genre dans lequel le journaliste exprime une prise de position qui reflète la ligne éditoriale du journal. Les sujets qui y sont abordés dans les éditoriaux sont souvent des questions profondes telles que des problèmes sociaux, des événements majeurs, des décisions politiques, et plus encore.

-La tribune libre se distingue par un engagement énonciatif relativement modéré et un registre soutenu. Elle peut être définie comme «une prise de position ou réflexion qui n'engage pas la rédaction par un intervenant ponctuel extérieur au journal» (Lagardette, 1994 :87)

-Le billet présente de nombreuses similitudes avec la chronique, comme l'indique De Broucker,

«L'article dans lequel une signature rapporte ses observations, impressions et réflexions au fil du temps passé... c'est en quelque sorte un journal d'auteur à l'intérieur d'un journal de journaliste. L'auteur en question, qui d'ailleurs peut être ou ne pas être un journaliste a ses propres critères de sélection et d'appréciation du ou des sujets dont il désire s'entretenir selon son humeur» (1995 :207)

Parfois, le chroniqueur n'est pas un journaliste, il peut être extérieur à la rédaction. Il pourrait être alors un écrivain célèbre, un auteur connu, un expert médiatique, etc. La chronique se distingue du billet par le ton, qui n'est pas nécessairement humoristique, et par un style qui est plus souvent soutenu, formel, voire littéraire. Les billets emploient volontiers un style familier, voire le style oralisé, tant sur le plan lexical que syntaxique. Ils se caractérisent par une grande liberté dans le choix du style, pouvant mélanger le familier, le soutenu et même le littéraire. Ainsi, l'effet humoristique résulte de ce passage fréquent d'un style à l'autre, ce qui crée un décalage.

Selon l'usage, les billets peuvent en réalité être beaucoup plus longs que ce que prétendent certains spécialistes, qui recommandent également une titrairie brève et simple. Ainsi, un seul titre simple serait suffisant. Les billets occupent généralement une place stable, souvent située vers la fin du journal. Ils se distinguent des autres articles et se présentent avec des caractères particuliers (gras, italique) et un style d'écriture mêlant l'humour au sérieux, où le journaliste se détache du forme, fait valoir ses états d'âme et son humeur.

Le billet se caractérise par une distance réflexive vis-à-vis du sujet traité et du discours. C'est un «genre difficile, proche de la littérature, le billet offre un point de vue surprenant, démystificateur, en recul par rapport à l'évènement» (Lagardette 1994 : 88). Les spécialistes classent le billet dans la catégorie des genres du commentaire et l'oppose au genre informatif. Une autre répartition et classification a été proposée par Martin Lagardette (1994) entre les genres de commentaires et les genres informatifs, de la manière suivante :

-Genre d'**Information** brève, filet, résumé de rapport, compte –rendu, l'article, la monture et le reportage.

-**Commentaire** : relate des faits, les interprète, les commente, ou rn donne son point de vue ou un jugement afin d'éclairer les lecteurs «commenter ne consiste pas forcément à distribuer bons et mauvais points. L'opinion personnelle, le jugement peuvent faire place à un éclairage sur les faits, un exposé de leurs causes et de leurs conséquences possibles» (Husson, D& RobertO, 1991 :74) Les genres inclus dans la catégorie des commentaires sont : article de commentaire, la critique, l' éditorial, la chronique, la tribune libre, le portrait (profil) et on rajoute la dichotomie suivante :

-De «**fantaisie**» : écho, billet, courrier des lecteurs.

- **Nobles** : enquête, reportage, interview.

Il est important de souligner l'importance de la dimension humoristique et ironique des billets, qui se retrouve également dans nos chroniques. Malheureusement, cette dimension est souvent négligée, alors qu'elle occupe une place primordiale. En effet, le but du billet est d'amuser et de divertir le lecteur. Les billets sont teintés de bonne humeur. L'humeur exprimée prend toujours la forme et le ton adéquat. S'il est mauvais par exemple, il prend le ton et la forme polémique, de coups de gueule et d'indignation (De Broucker 1995).

Il est pertinent de souligner que Montant classe le billet dans le registre de l'humeur et le qualifie « *d'article volontairement agressive*» (1994 : 19). Montant est allé jusqu'à distinguer

l'humeur du pamphlet, qui se caractérise par une grande virulence et une tonalité imprégnée d'une «fiOLE de venin» (Montant 1994 : 29). Toutes ces distinctions nous amènent à nous interroger sur la nature de ces formes : s'agit-il de variantes d'une même forme ou de formes totalement distinctes

Contrairement à d'autres genres, la distinction entre le billet et la chronique ne pose pas de problèmes particuliers. En effet, des indices implicites permettent de les distinguer. Sur le plan énonciatif, on peut noter une prise de position qui n'est pas présente dans le genre informatif. Un autre indice est la dimension ludique et insolente du billet ainsi que ses titres. Le billet et la chronique peuvent également être identifiés sur le plan graphique, notamment par l'utilisation de caractères en gras ou en italique ainsi que par la présence d'un encadré. La combinaison de tous ces indices permet de repérer et catégoriser sans difficulté un billet et une chronique. Cela facilite leur distinction par rapport à d'autres genres proches comme la tribune et l'éditorial

Les termes "chronique" et "billet" sont souvent confondus et leurs frontières sont vagues. Selon H. Montant «le billet» fait partie des genres du commentaire. Pour lui, le billet correspond à «la tribune». Il range également «l'humour» (qu'il soit bon ou mauvais) dans les genres du commentaire incluant parmi eux la chronique.

En effet, la chronique présente de nombreuses similitudes avec le billet. Celui-ci est en fait un genre de cette dernière. Il se caractérise par sa structure concessionnaire et une chute humoristique souvent inattendue ou paradoxale. C'est un genre complexe, démystificateur, qui prend recul et de la distance par rapport à l'événement rapporté. Le billet se distingue également par sa brièveté et sa concision, bien que la notion de brièveté puisse varier en fonction du contexte, c'est un article court, très court même d'une quinzaine de lignes. Il permet de s'exprimer sur l'actualité d'un regard non-conformiste

Montant de sa part, attribue au billet une vingtaine de lignes , il est bref, court, ne dépassant pas souvent les vingtaines de pages dont l'objectif est de faire à la fois sourire et faire réfléchir le lecteur sur un sujet d'actualité. (Montant 1994)

Les journalistes SAS et Hakim Laâlam occupent un espace médiatique qu'on nomme communément «la chronique». C'est un genre journalistique qui leur permet de se prononcer sur tous les sujets. Cette chronique est publiée quotidiennement et les sujets que ce journaliste traite sont souvent liés à l'actualité politique, économique, social, sportive...etc. Il y a lieu de noter que la chronique est un espace où la vision personnelle du journaliste porte sur les

différents thèmes de l'actualité. Le journaliste endosse le rôle de témoin, ce qui explique son envie de prendre position vis-à-vis des événements. D'après M. Fernandez, la chronique jouit d'une certaine liberté thématique et est caractérisée par le fait que c'est une parole subjective. P. Charaudeau estime qu'elle relève de l'événement commenté au même titre que l'éditorial.

Pour lui, commenter un événement consiste à répondre à deux questions majeures : le pourquoi et le comment. L'homme a toujours cherché à apporter des réponses à certains événements en utilisant divers modes discursifs dont le commentaire. En effet, le commentaire argumenté vise à fournir une explication des faits et des événements. Pour cela, le journaliste, à travers son commentaire, s'efforce de révéler les aspects profonds, latents et implicites, tout en tentant de les éclaircir. Il soulève ainsi des problématiques, émet des hypothèses, présente des thèses, suggère des solutions et aboutit à des conclusions. De plus, il est important d'ajouter que la chronique génère un acte de communication dans lequel on s'attend à une expression subjective et à une prise de position, c'est-à-dire à un engagement de la part du journaliste. Charaudeau (2005) définit cet engagement comme le fait que le journaliste met en avant sa propre opinion et point de vue ou ses propres jugements et appréciations des événements qu'il analyse ou dans la manière qu'il mette l'événement en scène.

Dans ce contexte, le lecteur se trouve directement interpellé par la puissance des circonstances, ce qui l'amène à remettre en question sa propre perspective. Ainsi, le commentaire le pousse à s'engager dans un effort intellectuel de réflexion, à prendre position, ou tout simplement à définir sa position par rapport à un événement. En réalité, la langue n'est jamais neutre ; elle est jalonnée d'une vision idéologique que le journaliste partage avec le quotidien (journal) dans lequel il exerce et contribue ainsi à la construction d'un acte de communication avec les lecteurs. Dans le cas de SAS, cet acte communicatif prend souvent une tournure humoristique, ce qui incite le lecteur attentif à entreprendre un processus de «décodage» pour accéder au vrai sens. Conformément à C. Kerbrat-Orrechionni ce travail de décodage implique la mobilisation d'un certain nombre de compétences qu'elles soient linguistiques, culturelles ou encyclopédiques.

8. Stratégies linguistiques : intrusion, modalisateur et ethos

Dans le discours journalistique, il est clair que le locuteur utilise une variété de stratégies linguistiques pour intervenir dans l'attribution des points de vue en effectuant une

sorte d'«intrusion» ou «infiltration» dans le pdv d'autrui afin de le réfuter et de le dévaloriser. Cette intrusion du locuteur se manifeste principalement à travers l'usage de modalisateurs qui sont représentés par des expressions montrant la présence de l'auteur dans le texte. De ce fait, ces modalisateurs sont à considérer comme les marqueurs du sujet parlant (Lundquist, 1990).

Nous étudierons les diverses techniques linguistiques qui engendrent des changements de pdv tels que les expressions épistémiques, les verbes factifs valorisants (ou axiologiques) et les termes à connotation affective. Le locuteur exprime des jugements de valeur et de vérité en ayant recours à des entités épistémiques telles que "peut-être" et "sans doute" ainsi que des verbes factifs qui impliquent une évaluation de la véracité dans une perspective de vrai/faux. Nous mentionnons également les termes axiologiques tels que "merveilleux", "ne saurait mieux" et "désastreux" qui servent à exprimer un jugement de valeur dans une perspective bon/mauvais. (Kerbrat-Orecchioni, 1980 :78)

En conséquence, l'intrusion nous permettra de décrire et de montrer comment le locuteur s'inscrit dans son propre discours et dans les discours des autres êtres discursifs (participants), ainsi que de la façon dont il exprime son engagement et sa présence, son ethos, à travers l'usage des modalisateurs. De ce fait, les termes axiologiques peuvent témoigner de l'engagement subjectif et émotionnel du locuteur, tandis que les modalisateurs épistémiques révèlent l'éthos d'un scripteur omniscient. De la sorte, tous ces procédés visent à influencer le lecteur par le truchement de l'argumentation qui soutient la persuasion ainsi qu'à susciter des émotions. Ces émotions contribuent au développement d'un discours persuasif.

Conclusion

Ce volet d'analyse nous a permis de voir qu'il y a une hétérogénéité typologique dans la presse algérienne et une diversité des genres journalistiques qui se divisent en genres d'information et en genres de commentaire. Notre intérêt s'est porté sur le genre de commentaire et de là nous nous sommes intéressés au papier d'humeur qui comprend le billet journalistique dont fait partie la chronique. En effet, Jean-Luc Martin-Lagardette (1994) reprend les genres de De Broucker et classe la chronique comme article de commentaire et il ajoute toutefois le billet qu'il considère comme genre de «fantaisie». Le choix de la chronique nous a été dicté par le critère qui a retenu notre attention, à savoir l'argumentation. La chronique est un espace qui permet au journaliste d'exprimer librement son point de vue et se voit responsable de son écrit qui n'engage que lui. Ce genre permet aux quotidiens (Liberté et Le soir d'Algérie) d'exprimer leurs opinions en faisant appel aux genres du commentaire, la chronique dans notre cas, et cela à cause de la grande liberté dont jouit ce genre et sa force argumentative.

D'après ce chapitre, nous considérons la chronique comme l'un des genres de commentaire qui peut nous donner des éclaircissements sur les stratégies argumentatives dominantes dans la presse algérienne.

CHAPITRE 2

**L'ironie: de la rhétorique d'une figure de style à une
stratégie argumentative**

Introduction

Dans le chapitre précédent, nous avons pu repérer la notion du genre et dégager sa relation avec les différents types rédactionnels de la presse écrite et plus particulièrement avec la chronique. A présent, il nous reste une tâche aussi importante que la précédente et qui consiste à identifier quelles sont les différentes stratégies employées par le journaliste dans sa production argumentative étalées dans ses articles. Nos observations du corpus nous ont permis d'affirmer que l'une des stratégies employées par les chroniqueurs dans leurs articles pour bien argumenter est l'usage fréquent de l'ironie. Bien évidemment, l'ironie n'est pas la seule stratégie existante mais il existe une panoplie de moyens langagiers aux mains des journalistes. Cependant, l'ironie paraît comme la stratégie la plus efficace et la plus utilisée, chose que nous allons démontrer après l'analyse des articles sélectionnés pour cette partie

Ce chapitre sera consacré à l'étude de l'ironie et de son fonctionnement dans une perspective et une visée argumentative et qui domine l'ensemble des chroniques choisies pour notre analyse. Notre observation du corpus, a dévoilé qu'un grand nombre de « chroniques » se basent essentiellement dans leur entreprise argumentative sur cette figure de style combien efficace par sa capacité à faire transmettre le message et persuader le lecteur tout en contournant la censure et être indiscrete à la différence de d'autres figures de styles réduites à l'usage d'un schéma argumentatif classique qui manque de pouvoir et de force persuasif sur les lecteurs. En effet, la dimension argumentative de l'ironie n'est pas nouvelle, puisque cette figure entretenait déjà des relations avec l'ancienne rhétorique. Ainsi, dans ce chapitre, il sera question de définir la notion d'ironie et tenter de saisir son sens, une tâche relativement difficile à effectuer, à cause de la complicité de cette figure et du fait qu'elle a été l'objet d'étude et d'intérêt de différentes disciplines qui l'ont adoptée. Comme nous essayerons de voir sa relation avec d'autres figures, identifier ses marques de manifestation et tous les procédés dont elle use pour s'exprimer. Plus loin, nous verrons ses liens avec l'argumentation. Et dans un ultime point, nous ferons appel à la notion de séquentialité de J.M. Adam qui nous semble la plus adéquate pour l'analyse argumentative des articles.

Écrire une chronique journalistique ironique est une activité complexe qui ne peut pas se limiter à une simple théorisation sur l'écriture journalistique. Elle exige une cohérence entre l'actualité, l'événement et la ligne éditoriale du journal, ainsi qu'une maîtrise de la langue et du style. Parfois, certains journalistes qui s'adonnent au jeu du style, oublient que les lecteurs peuvent être exigeants, souhaitant être confortés dans leurs convictions.

Contrairement aux comptes rendus qui se consacrent à la production d'articles informatifs et factuels en répondant aux questions de la situation de communication (qui ? Quoi ? Quand ? Où ? Pourquoi ?), la chronique, quant à elle, est une forme d'expression où l'accent est mis sur le style pour toucher le lecteur. Pour parvenir à ce but, le journaliste déploie plusieurs stratégies comme la rhétorique et le recours à l'emprunt. De nombreux spécialistes considèrent que le discours médiatique est construit sur le contact des langues, reflétant ainsi les pratiques linguistiques en usage dans la communauté et une fusion d'éléments langagiers et culturels.

Ainsi, l'emprunt apparaît comme un phénomène qui semble très proche du bilinguisme dans les pratiques langagières des algériens. Nous observons cette pratique dans les écrits journalistiques, essentiellement dans les écrits ironiques. Les chroniques journalistiques proposées à l'étude dans notre corpus sont empreintes d'ironie.

De ce fait, dans ce chapitre, il sera question de l'ironie et des différents procédés ironiques utilisés dans les chroniques journalistiques, ainsi que de la notion d'argumentation et de l'ironie comme procédé argumentatif.

1. La notion d'ironie au fil de l'histoire

La notion d'ironie a engendré maintes interrogations et réflexions, de l'époque d'Aristote et Cicéron à celle de Jankélévitch à Ducrot. Ces réflexions ont donné lieu à diverses approches et acceptions de l'ironie. Nous présenterons les multiples acceptions et approches de l'ironie, en relation avec la théorie de la polyphonie. Nous constatons que les énoncés ironiques se présentent sous différentes formes dans notre corpus.

L'ironie trouve son origine dans le mot grec «eiron». On peut considérer Socrate comme celui qui incarnait cette qualité de eiron, c'est-à-dire celui qui dissimulait sa pensée lors de ses débats avec les sophistes. D'autres historiens renvoient le terme ironie à une origine latine, «ironia» qui provient du terme grec «eironeia» qui signifie «l'action d'interroger en feignant l'ignorance».

Dans le théâtre comique d'Aristophane, le terme d'ironie avait une connotation négative. Il désignait alors des personnages menteurs, indignes de confiance, car ils dissimulaient leurs véritables pensées. Toutefois, le mot a évolué pour acquérir une connotation positive avec Platon, qui considérait dans *Le Banquet* qu'un philosophe habile en argumentation et en intelligence est celui qui emploie l'ironie pour dissimuler ses propres pensées et pousser les

Sophistes à se contredire, c'est ainsi que naît l'ironie socratique ou philosophique. De ce fait, il rejoint Socrate dans sa vision de l'ironie.

L'ironie philosophique ou socratique est un procédé rhétorique utilisé par le locuteur qui feint d'être ignorant dans le but de mettre en évidence l'ignorance de son interlocuteur. À cet égard, Jankélévitch souligne le caractère négatif de l'ironie, comme le faisait remarquer Aristote. Ainsi, il est observé que l'ironie socratique est caractérisée par la formulation de questions en apparence naïves ayant pour objectif d'atteindre la vérité. Cependant, Aristote considère cette ironie comme une fausse humilité, un défaut qui dénote de vantardise, elle «peut être comprise comme une manière de voir la vie du point de vue philosophique, une attitude roublarde, caractérisée par la feinte et la dissimulation. C'est un discours souvent critiqué par Aristote, il peut être considéré soit comme un discours, ayant dans la perspective linguistique la visée la critique et l'enseignement. (Da Costa, 2010)

L'ironie socratique assume ainsi une double fonction: elle assure un enseignement à travers la critique tout en dissimulant la véritable pensée et en adoptant le rôle de l'ignorant. En effet, l'évolution du terme «ironie» a conduit à son utilisation pour désigner un orateur qui, dans une situation critique, fait l'éloge. Par conséquent, l'éloge est employé comme moyen de blâme. Cette forme d'ironie est classée par les anciens rhétoriciens parmi les figures de trope, d'où son appellation l'ironie antiphrastique.

L'ironie est une notion vague et complexe qui possède plusieurs définitions qu'il serait difficile de toutes les citer. Le souci se pose avec le contenu de ces définitions qui contiennent des différences (Reboul, 2008; Suchamy, 2004).

Pour analyser la dimension argumentative de l'ironie, il serait indispensable de citer certaines de ses caractéristiques attestées par les chercheurs. Cependant, cette tâche est complexe car le débat sur la nature de l'ironie persiste depuis la naissance de la rhétorique, soit depuis le IV^e siècle avant J-C. De plus, les énoncés ironiques sont diversifiés et présentent une variété énorme de formes syntaxiques correspondant à divers actes de langage (assertion) question, ordre, exclamation, etc font en sorte de limiter toute tentative de réduire et de restreindre l'ironie à un nombre réduits d'exemples assertifs. (Reboul, 2008)

Les stylistiques ont classifié les figures de style en différentes catégories et l'ironie a été regroupée parmi les figures de pensée. Celles-ci reposent sur l'idée que «la pensée se modèle sur des figures et schémas préétablis» (Suchamy, 2004:108). Selon Henri Suchamy, la figure de pensée «s'exprime par la voie des exclamations, des interrogations, ou n'importe quelle

autre forme de discours sans être en rapport à un vocabulaire ou des constructions particulières. Ce qui fait qu'on la trouve présente aussi bien dans les textes littéraires que dans les articles journalistiques, les discours politiques, etc. Cette présence ne découle pas de sa simplicité, car l'ironie implique «une énonciation soigneusement codée» de façon à ce que le lecteur puisse comprendre le sens réel du message du journaliste. En effet, l'ironie la plus simple et rudimentaire et qui donne un élan aux autres formes, s'autorise à louer ce qu'on veut faire blâmer, à énoncer le contraire de ce qu'on veut laisser entendre et s'exprime ainsi par antiphrase.

L'ironie se distingue de l'humour par son «sérieux» et permet à l'auteur d'éviter une confrontation directe avec ses détracteurs ou adversaires et les lecteurs de manière générale. On pourrait la comparer à de «l'hypocrisie», à la différence que l'ironie détrempe son allocataire, tandis que l'hypocrisie le trempe.

Par conséquent, toutes les distinctions que l'on ne peut pas citer, s'accordent sur le caractère subversif de l'ironie: elles s'entendent toutes à dire que qu'il n'existe pas de subversion sans une remise en cause et une contestation d'un genre ou d'un texte. Cette contestation est ce qu'on nomme l'ironie. (Maingueneau, 2002)

Ainsi, toutes les définitions considèrent l'ironie comme un procédé rhétorique basé sur le dédoublement énonciatif: le locuteur énonce un message qu'il n'assume pas, qu'il réfute en usant de différents procédés. Examinons l'exemple suivant,

«Supposons qu'un locuteur dise«Quel homme délicieux !» à propos de quelqu'un qui vient de se montrer grossier. Pour peu que l'énonciation, à l'oral, soit faite sur un ton particulier ou que divers indices, à l'écrit, marquent une prise de distance (points de suspension, mots emphatiques,) le co-énonciateur va présumer qu'il s'agit d'une énonciation ironique. Celle-ci présente la particularité de se disqualifier elle-même, de se subvertir dans le mouvement même où elle se profère» (Maingueneau, 2002:152)

De cet exemple, découle une autre caractéristique de l'ironie: l'ambiguïté. Celle-ci réside dans la limite entre ce qui est assumé et ce qui ne l'est pas. Cette ambiguïté peut induire de la confusion dans l'esprit du co-énonciateur s'il ne parvient pas à déceler l'intention ironique du message de l'énonciateur. Pour cela, il existe des repères que l'on trouve dans le texte et qui facilitent la tâche du coénonciateur afin de comprendre qu'il s'agit de l'ironie.

Pour repérer l'ironie, des indices sont nécessaires, car il n'est pas facile de la détecter en l'absence d'indices clairs. Les guillemets, qui indiquent une prise de distance, et l'ironie fonctionnent d'une manière similaire, car ils ont tous deux une sorte de division interne de

l'instance d'énonciation. En fin de compte, l'ironie repose sur un dédoublement énonciatif et opère par le biais d'un énoncé que le locuteur invalide en même temps qu'il le profère.

Ce tour d'horizon révèle la complexité de définir l'ironie sans indices clairs. Au cours de cette étude, nous examinerons les termes qui semblent être synonymes de l'ironie, afin de mieux cerner et approfondir sa définition. En établissant des liens entre l'ironie et d'autres termes sémantiquement proches, comme l'humour et d'autres figures de style, nous pourrions mieux comprendre la portée sémantique de l'ironie. Les points de vue des théoriciens sur l'ironie nous aideront également à mieux saisir sa nature et ses relations avec d'autres figures, ainsi qu'à analyser les articles sélectionnés pour notre étude.

Le Petit Robert définit l'ironie comme une «Manière de se moquer de quelqu'un qui ou de quelque chose en disant le contraire de ce qu'on veut faire entendre». À partir de cette définition, Kerbrat-Orrechioni formule quelques remarques supplémentaires:

- L'usage de l'ironie met en évidence la présence de deux composantes, à savoir l'illocutionnaire et la linguistique.

- Ironiser c'est le fait de se moquer, l'ironie «*attaque, agresse, dénonce, vise une cible*» (Orecchioni 1978:11)

- L'ironie se sert de l'antiphrase

- L'ironie est un cas de moquerie et d'antiphrase. C'est un phénomène qui se distingue par deux caractéristiques. D'abord, il possède une propriété de nature pragmatique (ironiser c'est se moquer d'une cible) et l'autre propriété est de nature sémantique (ironiser c'est dire le contraire de ce qu'on veut laisser entendre) (Kerbrat-Orecchioni: 1980)

En effet, une antiphrase ne se présente pas toujours comme une moquerie, et vice versa. Selon Quintilien (1978:44), l'ironie consiste à «entendre le contraire de ce qui est dit». Ce double sens se manifeste davantage au niveau du discours qu'au niveau des mots eux-mêmes. G. Molinié qualifie ce phénomène de caractère macrostructural de l'ironie «Un discours ironique se développe parfois sur un ensemble de phrases parmi lesquelles, il est difficile d'isoler formellement des termes spécifiquement porteurs de l'ironie(mais en cas d'antiphrase cela est possible)» (1992:180)

De cette définition, on peut relever les traits suivants: l'ironie n'est pas manifeste ni isolable, ce qui fait qu'elle peut ne pas être perçue par l'interlocuteur. En outre, l'interprétation des énoncés ironiques nécessite la mobilisation des contextes linguistiques et métalinguistiques. L'ironie se caractérise par son état contradictoire, elle tend à dire une chose par une

moquerie, raillante, plaisante, ou sérieuse, l'opposé de ce qu'on pense, ou de ce qu'on veut faire penser (Fontanier,1977)

Ainsi, les sentiments qu'il dissimule révèlent le contraire de l'illusion de gaieté que donne le locuteur. L'ironie semble faire partie de la joie et de la gaieté,et se fait implorer de temps à autre par la colère et le mépris qu'elle utilise souvent,ce qui lui procure le pouvoir de traiter des sujets grave avec un style noble (Fontanier, 1977)

Généralement, l'ironie est associée à l'antiphrase puisque le locuteur dit le contraire de ce qu'il veut faire entendre en dissimulant des sentiments et des dire. Cette contradiction se manifeste entre ce qui est énoncé verbalement et le sens implicite, c'est-à-dire entre le sens littéral et le sens figuré.

De ce fait, l'énoncé ironique est porteur de deux sens contradictoires. D'un côté, il présente un sens explicite positif sous forme d'éloge, et de l'autre côté, il porte un sens implicite avec une connotation négative de blâme ou de critique.

Saisir l'ironie est une tâche ardue, ce qui nous amène à poser un certain nombre de questions: est-ce que l'ironie exprime une contradiction au niveau de l'énoncé entre le sens explicite et le sens implicite, ou entre l'énoncé et le contexte linguistique (la situation de la communication) ou s'agit-il d'une contradiction entre l'intention du locuteur et ce qu'il entend faire entendre à son allocataire

2. L'ironie, figure de style ou figure de rhétorique ?

Afin d'étudier de manière approfondie les dimensions argumentative et polyphonique dans notre travail, il est nécessaire de bien délimiter le terme «ironie» pour l'identifier et déterminer son rapport avec la polyphonie et l'argumentation. En effet, notre tentative de définir l'ironie ne peut être qu'approximative, compte tenu du caractère ambiguë de l'ironie qui tend à être une fonction du langage en elle-même, et pas seulement une figure de rhétorique. Ainsi, l'ironie se manifeste dans ses différents usages liés à d'innombrables acceptations et emplois amplifiant, ce qui contribue à créer un flou définitionnel. Pour cela, il nous est indispensable de présenter le terme d'ironie dans ses divers emplois dans les différentes disciplines et qui lui requiert différentes définitions.

Il convient d'examiner les figures qui sont considérées comme des «variantes de l'ironie» et /ou qui ont une «intention ironique». Par conséquent, il faudrait faire une distinction

primordiale entre variété et intention: les figures de l'ironie sont des figures d'opposition qui jouent le même rôle que l'ironie, c'est-à-dire dire une chose tout en supposant son contraire.

En revanche, l'intention ironique quant à elle concerne tous les signaux qui peuvent traduire une intention ironique. Ces intentions peuvent être des intonations, des gestes (lors d'une conversation), etc. L'ironie exige ainsi un travail interprétatif fin de la part du lecteur/interlocuteur car elle joue sur la théâtralisation de la parole et sur les multiples postures énonciatives.

L'expression «figure de style», du latin *figura*, est le fait de la réunion de deux tropes:

«L'expression «figure de style» est un ensemble de deux figures de style accolées, une métaphore et une métonymie: le «style» était jadis un poinçon pour graver des caractères dans la cire, donc dire «style» au lieu d'écriture est une métonymie (l'outil à la place de l'usage) ; figure vient de *figura*, «dessin», donc il y a dérivation de sens, métaphore, car on passe d'une idée à sa représentation» (Suhamy, 2004:127)

En effet, à la suite de cette définition, nous constatons que l'on fait souvent une confusion entre les expressions «figures de style» et de «figures de rhétorique». Cependant, des distinctions sont établies par certains auteurs qui ont essayé de les dissocier à l'instar de Jean Jacques Robrieux dans son ouvrage *Eléments de rhétorique* qui distingue entre les figures de rhétoriques qui jouissent d'un «rôle persuasif» et les figures non- rhétoriques pouvant être «poétiques, humoristiques et lexicales» .

Pourtant, il convient de signaler qu'au début la figure de style est l'une des composantes de *l'élocutio*, faisant partie de l'art rhétorique qui s'intéresse aux ornements textuels. Elle paraît comme la partie la plus littéraire de la rhétorique comme le mentionne Cicéron, elle est l'apanage de l'orateur et «adapté à ce que l'invention fournit des mots et des phrases appropriées». La figure de style permet une bonne expression et un bon ornement (*ornatus*) du texte. En effet, l'élocution dans la rhétorique classique consiste dans le bon choix des mots et la composition des phrases, et l'emploi des métaphores et des figures adaptées au discours et au sujet abordé.

Les figures de rhétorique (ou «schèmata» en grec Étymologie) découlent donc de l'aptitude et de la qualité de l'orateur et fournissent avant tout un plaisir (ou «delectatio») car «leur mérite manifeste [est] de s'éloigner de l'usage courant», d'après Quintilien, tout en tentant de servir la persuasion et l'argumentation. Par conséquent, la notion de «figure de rhétorique» doit être examinée et circonscrite au sein de la catégorie plus large des figures de style.

De ce fait, les figures comme l'antiphrase, l'astéisme ...etc se rapprochent étroitement de l'ironie, étant classées par les chercheurs dans la catégorie des figures par opposition: dire une chose tout en sous-entendant son contraire. Par ailleurs, d'autres figures peuvent être mobilisées par un locuteur pour exprimer une intention ironique. Il n'est pas envisagé, dans ce travail, de faire une liste exhaustive de toutes les figures, nous nous limiterons plutôt à quelques figures.

La notion de figure de mot et de figure de pensée a suscité l'intérêt des linguistes, qui ont proposé des définitions, des catégorisations et des classifications détaillées. Selon Perrin (1966), la figure de mot permet au locuteur d'exprimer sa pensée de manière littéraire en détournant le mot de son sens habituel, tandis que dans la figure de pensée, il peut exprimer explicitement sa pensée, qui devrait être détectée par l'allocutaire grâce à son sens figuré.

3. L'ironie et ses affinités avec l'humour et le comique

Le rapprochement entre ces trois termes est légitime, puisqu'ils sont très proches et peuvent prêter souvent à confusion, en raison de leur lien avec le vocabulaire du rire. P. Charaudeau a souligné la proximité sémantique qui unit ces trois termes et met l'accent sur la confusion qui peut être constatée, même dans des dictionnaires censés fournir des définitions précises. Cette confusion est due à la diversité des termes qui relèvent du même champ lexical «comique, drôle, plaisant, amusant, ridicule, plaisanterie, moquerie, ironie, dérision, raillerie, grotesque, autant de termes qui s'enfilent dans une joyeuse sarabande dont on ne voit ni le début, ni la fin, ni une quelconque hiérarchie.» (Charaudeau, 2006:19-41). Ainsi, P. Charaudeau met l'accent sur le fait qu'il est difficile de catégoriser et de classer ces termes en raison de leur proximité linguistique. Il précise que les définitions données pour ces termes sont le plus souvent floues et vagues. Contrairement aux dictionnaires généraux, les ouvrages de la rhétorique font une distinction beaucoup plus nette entre l'ironie et l'humour. L'ironie attaque une cible et la vise en la stigmatisant et en utilisant l'antiphrase, tandis que l'humour suscite le sourire en créant un effet comique au travers des propositions.

Selon Bergson(1938), l'humour et l'ironie sont deux termes opposés, naissant d'un décalage entre le réel et l'idéal. Les deux ont pour fonction de critiquer et de satiriser la société. Selon Bergson, l'ironie relève de l'art oratoire, tandis que l'humour relève de nature scientifique.

Contrairement à Bergson, qui oppose l'humour à l'ironie, O. Ducrot considère l'humour comme une variante de l'ironie. Selon lui, l'humour est une forme d'ironie qui ne cible

personne en particulier. Dans l'humour «la position visiblement insoutenable que l'énoncé est censé manifester apparaît pour ainsi dire «en l'air» sans support» (Ducrot, 1984:213). Ainsi, selon Oswald Ducrot, l'humour serait une variante de l'ironie. Dans cette perspective, le point de vue ironique est attribué à une instance différente de celle du locuteur, tandis que dans l'humour, le locuteur se trouve en dehors de la situation d'énonciation.

Patrick Charaudeau considère l'humour comme un terme générique englobant l'ironie. Robert Escaprit (1987) considère l'ironie et l'humour comme enchâssés l'un dans l'autre. Malgré cela, la plupart des études s'accordent à considérer l'humour et l'ironie comme deux figures opposées, comme Henri Morier qui présente l'ironie et l'humour comme des catégories distinctes: L'ironie pour lui, se basait sur l'antiphrase, alors que l'humour sur des oppositions non pas anti phrastiques.

Pour comprendre la nature des relations que ces deux termes entretiennent, il est judicieux de faire un parallèle entre eux. En effet, l'ironie entretient une attitude critique, polémique comme déjà dit auparavant, alors que l'humour entretient un rapport plaisant avec sa cible. De toutes les définitions vues concernant l'humour, on s'accorde à dire que c'est une «plaisanterie» qui a pour but de faire rire et à amuser s'opposant ainsi à l'ironie, qui ne vise pas à faire rire. Reboul (2001) dit à ce propos «dans l'humour, c'est le sujet lui-même qui abandonne son propre sérieux, qui dépose toute importance. Reste que si l'ironie est une arme, l'humour est désarmant» (139). L'ironie est de ce fait, porteuse d'une dimension pragmatique.

L'autre trait qui distingue l'humour de l'ironie est la «gratuité». L'humour se veut non offensif, gratuit, présent juste pour le seul plaisir du public. Alors que l'ironie se veut offensive, provocatrice envers sa cible. Ainsi, de ces deux comparaisons, on constate que les deux termes, humour et ironie sont loin d'être des synonymes, différents par les effets qu'ils provoquent chez la cible. Ce parallélisme nous a permis de nous rendre compte de l'importance de l'ironie qui paraît dépasser son cadre de simple figure rhétorique. Ces comparaisons nous ont montré des spécificités de l'ironie, qui sont celles de son caractère négatif et critique.

Le dictionnaire *Le Robert* définit l'humour comme «une forme d'esprit qui consiste à dégager les aspects plaisants et insolites de la réalité avec un certain détachement». Cette définition montre que ces deux formes entretiennent des liens très étroits à tel point que certains chercheurs les prennent pour des synonymes qui cherchent à séduire.

Pour d'autres chercheurs, le terme «humour» est plus vaste et englobe d'autres termes comme « l'ironie». Contrairement à ce qui a été dit auparavant, d'autres études classent ces deux formes comme opposées. Alors, quelle est la véritable relation entre l'humour et l'ironie ?

Tandis que l'ironie établit un rapport polémique avec les hommes et les différentes situations, l'humour par contre manifeste une compassion envers les événements et les personnes impliquées, avec une certaine dose de plaisanterie. Reboul (2001) considère l'ironie comme une arme et l'oppose totalement à l'humour.

L'ironie est considérée comme étant une arme puisqu'elle est utilisée pour ridiculiser ou attaquer quelqu'un. Cependant, l'humour est décrit comme désarmant dans la mesure où il peut être utilisé pour apaiser les tensions dans une situation de communication, ou faire passer un message difficile à admettre de manière plus accessible et plus douce. Il résulte que l'ironie a une portée péjorative qui tient à s'attaquer à sa cible de manière intelligente de dissimulation du vrai sens

Pour D. Bertrand l'ironie relève de l'ordre paradigmatique car «renversement ironique opère par substitution de valeurs au sein d'un paradigme», alors que l'humour est d'ordre syntagmatique car«le renversement humoristique opère par un dérèglement de valeurs dont la manifestation suppose un certain ordre syntagmatique» (1993:28)

Autre point de démarcation entre l'humour et l'ironie est la «gratuité». Ainsi, l'humour se distingue par sa «gratuité», du fait qu'il cherche le plaisir, la plaisanterie. Tandis que l'ironie cherche à juger et provoquer ses victimes. De ce fait, nous pouvons dire que l'ironie a toujours une cible et que ces deux termes sont loin d'être des synonymes. Les parallèles établis entre l'humour et l'ironie, nous ont permis de comprendre l'importance de l'ironie, qui dépasse le cadre d'une simple figure de rhétorique. L'ironie possède quelques spécificités telles que son caractère critique et négatif. Contrairement à l'humour, l'ironie vise à critiquer un individu, un comportement, une idée ou toute chose qui n'est pas conforme aux idéaux de l'ironiste.

La contradiction est l'une des formes de l'ironie et qui peut apparaître sous forme directe (antiphrase), ou indirecte comme dans le cas du changement de ton «Le premier trait essentiel de l'ironie est la présence du contrarium qui peut se manifester de façon directe et visible ou de façon indirecte et ineffable sur la base du type de réfutation utilisé ou enfin par une intonation ironique» (Ekkehard Eggs,2009)

Pour Eggs (2008), l'ironie a un trait indispensable pour son bon fonctionnement: « la dissimulation transparente». Ainsi, le locuteur ironiste joue sur une certaine ambivalence en montrant une apparence de sincérité ou d'insincérité en feignant une certaine solidarité, par

exemple avec le point de vue de la cible qu'il critique. Cependant, cette solidarité n'est souvent qu'une simulation.

Ces caractéristiques nous renseignent sur la dimension argumentative de l'ironie où elle tend à persuader avec des arguments dissimulés et affichant cette «fausseté» par certains marqueurs. Ainsi, l'ironie présente une dimension argumentative qui la différencie de l'humour. En effet, l'humour étant gratuit ne peut pas comporter une telle dimension. De la sorte, il convient de souligner que cette dimension argumentative de l'ironie n'est pas facile à démontrer en raison de son fonctionnement très complexe, qui comporte plusieurs formes, et de la difficulté même à repérer l'ironie dans un texte donné.

4. Les marques de l'ironie

Reconnaître l'ironie n'est pas une mince affaire, car il est toujours difficile de la trouver et de la saisir. Elle se dissimule, se cache, elle peut prêter à confusion et mettre la confusion dans la discussion et la compréhension du message. L'ironie est souvent implicite, mais elle laisse et donne des indices qui nous permettent de la découvrir. Par exemple, lorsque la louange est utilisée de manière ironique, elle dissimule souvent une critique et un blâme, comme l'explique à juste titre Dumarsais «Les idées accessoires sont d'un grand usage dans l'ironie: le ton de la voix et plus encore la connaissance du mérite et du démérite personnel de quelqu'un, de la façon de penser de celui qui parle servent plus à faire connaître l'ironie que les paroles dont on se sert.» (1988:150). Ainsi, on constate que l'ironie est dissimulatrice et implicite.

4.1. Les Mimiques et les gestes

Dans son ouvrage paru en 2001., Schoentjes considère que l'ironie discrète est la forme la plus réussie. Selon lui, une ironie qui passe inaperçue et qui utilise peu de moyens est la plus efficace. Cependant, il arrive parfois que l'ironiste soit contraint de rendre son ironie plus apparente en utilisant tous les moyens à sa disposition dans le but de défendre une idée ou une opinion. Dans de tels cas, les indices de l'ironie restent explicites. Dans le discours oral, les expressions faciales (la mimique) jouent un rôle important pour rendre l'ironie plus reconnaissable. Un sourire, un clin d'œil, ou un regard utilisé par l'ironiste peuvent rendre sa vision beaucoup plus visible et explicite. Dans l'écrit, ces aspects sont signalés par des expressions telles que «il lançait un regard ironique», «il soulignait ses propos d'un clin d'œil ironique» et «il parlait d'un sourire ironique».

Il serait difficile de cerner l'ironie sans ces marques. Schoentjes (2010:160) présente quelques marqueurs qui peuvent souligner l'ironie:

- Lever le doigt en l'air pour solliciter l'attention.
- Tracer les guillemets imaginaires à l'aide de deux doigts des deux mains.
- Hochement de tête
- Positions particulières des mains

L'emploi de ces gestes dépend en particulier de la situation de communication, de la victime de l'ironie et du récepteur réel de message.

4.2-L'intonation

L'intonation est effectivement une marque qui caractérise l'ironie verbale; mais elle n'est pas suffisamment étudiée et est souvent négligée par les linguistes, en particulier dans un discours écrit, car elle est difficile à cerner. Pour Kerbrat-Orecchioni «... le codage des faits suprasegmentaux est toujours floue la valeur sémantique des intonations toujours évasive» (1978:26)

A l'oral, l'intonation est suivie et accompagnée de gestes et de mimiques. Elle permet à l'allocutaire de distinguer, dans l'énoncé du locuteur, entre un énoncé de type déclaratif, exclamatif, interrogatif ou un ordre. Dans les énoncés ironiques, il est difficile de percevoir le sens caché des mots, mais l'intonation permet à l'interlocuteur de saisir le sens cadré de l'ironie. En revanche, à l'écrit, il est quasiment impossible de cerner le ton. Les marques linguistiques peuvent alors se substituer à l'intonation, tels que la ponctuation, les interjections ou encore la mise en forme l'écriture (l'italique, la mise en gras) jouent un rôle déterminant dans la transmission du caractère ironique du message.

4.3. La ponctuation

À l'écrit, le seul moyen permettant d'identifier l'ironie est la ponctuation, qui agit en tant que substitut de l'intonation que l'on trouve à l'oral. L'ironie ne possède pas de marques de ponctuation propres, elle utilise donc des marques telles que les guillemets, le point d'interrogation, les points d'exclamation, etc. En ce qui concerne le point d'exclamation et les points de suspension, Schoentjes (2001:164), précise que «la première forme de ponctuation rendle propos inacceptable en l'exagérant tandis que la seconde introduit le doute dans l'esprit du lecteur à travers le blanc qu'il ménage»

Pour sa part, Kerbrat-Orecchioni Préfère désigner le point d'exclamation par «le point de stupeur», elle dit que le point d'exclamation» reproduit très grossièrement l'ensemble hétérogène de toutes les intonations exclamatives» (1976:10-46)

Les points de suspension, également connus sous le nom de trois points ou points suspensifs, expriment le non-dit, l'inaction, l'inaccompli ou une idée incomplète. L'énoncé est suspendu, laissant place à une pause. Cette pause peut exprimer, par exemple, une hésitation, une réflexion, un silence, un sentiment de perplexité ou des rêveries. Dans le cas de l'ironie, les points de suspension peuvent servir de marque d'ironie en mettant en évidence la contradiction entre la situation d'énonciation et l'objet en question. D'autres marques typographiques, telles que l'italique et les guillemets, permettent également d'isoler et de mettre en évidence l'ironie dans un texte, chose que nous allons montrer et mettre en évidence au fil de cette étude.

4.4. Les Mots d'alerte

Il existe certains mots et expressions qui, lorsqu'ils sont utilisés de manière répétée, exprimant l'exagération, tout comme les points d'exclamation, et peuvent égarer le locuteur, surtout lorsqu'ils sont produits avec une intention et une intonation ironiques. Explicitement, ces expressions peuvent véhiculer un éloge, mais implicitement, c'est un sens contraire qui est véhiculé. Parmi ces mots et expressions, Schoentjes (2001) en a cité quelques-uns:

-Des substantifs: monsieur, patron, héros, ami, hôte..etc. La combinaison et la répétition de ces mots dans le texte, leur donne un sens et une valeur ironique.

- Des adverbes: apparemment, assurément, certainement, bien, justement, hautement, etc.

-Des locutions adverbiales: Tout à fait, en vérité, pour ainsi dire, sans aucun doute, etc.

-Des qualificatifs élogieux: habile, génial, charmant, excellent, vaillant, délicieux, etc.

Dans cette partie, nous allons procéder à l'analyse des procédés typographiques employés dans les textes de SAS et de Hakim Laâlam. Parmi ces procédés typographiques, nous avons choisi d'en analyser certains, comme les points de suspension, les guillemets, les tirets, les points d'exclamation, les points d'ironie et l'italique. Ces procédés sont largement utilisés dans les écrits de ces deux chroniqueurs. L'usage de ces procédés leur permet d'exprimer leurs états d'âme et impressions

5. Les procédés typographiques de l'ironie chez SAS et Hakim Laalam

Au cours de ce chapitre, nous allons procéder à relever l'ensemble des procédés typographiques qui permettent d'exprimer des énoncés ironiques dans les chroniques de SAS et de Hakim Laalam.

5.1. Les points de suspension

Dans cet extrait de **la chronique 1** de SAS: « (...) *Au lieu de pleurer, de se tirer, non pas une balle dans la tête, mais tout juste les cheveux, au lieu de balancer son tablier, présenter ses excuses et assumer en toute civilité son échec, celui de son gouvernement et de son système éducatif, le ministre Sakhri ne trouve rien de mieux que d'estimer 18,44% de taux de réussite comme bon et satisfaisant. Franchement !ça nous avancerait à quoi de commenter l'appréciation de M.Sakhri ?...Le ministre de l'éducation nationale...*»

Dans cet exemple, l'énonciateur indique, à travers l'emploi des points de suspension, que l'énoncé est ironique. Pour SAS, M.Sakhri est présenté comme un pseudo ministre de l'éducation nationale, un ministre qui aurait échoué dans son travail et qui refuse de reconnaître son échec. Par conséquent, on comprend que l'auteur ne le considère pas comme étant crédible et estime qu'il ne mérite pas d'occuper le poste de ministre.

Dans la **chronique 2** de Hakim Laalam, :

«une première en Algérie.Un scrutin propre, honnête et sans fraude...à l'ambassade de France.»

Les points de suspension permettent dans cet exemple de marquer l'énoncé ironiquement, en se moquant de discours des officiels algériens qui promettent des élections sans fraude.En effet, les points de suspension sont utilisés par le journaliste pour remplir de multiples fonctions dans différents genres de discours. Ainsi, le scripteur peut utiliser les points de suspension dans le but d'interpréter à l'écrit certains faits de l'oral comme par exemple le silence, l'embarras, un oubli, une peur, une indécision....etc

Les trois points de suspension s'attachent selon Le Bozec (2004:3) à deux figures principales: l'interruption et la réticence. Selon lui, l'interruption apparaît quand le locuteur se voit contraint volontairement ou non d'interrompre son énoncé ou une partie de l'énoncé et le laisser inachevé. Le Bozec distingue deux grands types d'interruption: une interruption externe et une interruption interne. La première est due à un phénomène extérieur à l'énonciateur et la deuxième (auto-interruption) déclenchée par l'énonciateur lui-même. Dans

le cas de passages cités précédemment, on a des interruptions internes, c'est-à-dire provoquées par l'énonciateur.

5.2. Les guillemets

Dans l'énoncé de **la chronique 1** de SAS *«Zahia Benarouss nous a annoncé au J.T. de 20 heures sa conférence de presse et c'est à «one man show» qu'on a eu droit. Et Bencherif lui-même ne s'en cache pas puisqu'il se qualifie «d'artiste». Rien que ça !(...)»*

Les mots mis entre guillemets «one man show» et « d'artiste » contribuent à marquer l'aspect ironique de cet énoncé qui tourne en dérision le personnage de Bencherif. Par la mise en valeur des expressions entre guillemets, le journaliste remet en question les compétences de ce candidat aux présidentielles, qui se présente comme un artiste, prêt à apporter le changement escompté.

Les guillemets sont considérés comme un signe de ponctuation par les grammairiens classiques et comme des signes métalinguistiques (Rey-Debove1997). Ce dernier précise que les guillemets «indiquent un changement de registre dans la voix et sont utilisés surtout pour présenter des paroles que l'auteur ne veut pas prendre à son compte» (1997:48).

De sa part, Authier-Revuz considère les guillemets comme « un signe de langue écrite à part entière», qui indique un commentaire sur l'emploi du dire requérant ainsi le statut d'un 'signe sur les signes" (1998:373). Les guillemets peuvent être un indice d'ironie selon les cas. Pour interpréter correctement l'ironie à travers ce signe, le lecteur est censé avoir accès au contexte de production de l'énoncé et mobiliser ses compétences linguistiques et extralinguistiques. Ainsi, le lecteur familiarisé avec l'idéologie de SAS, de ses positions et jugements, peut se rendre compte que les énoncés ont une portée ironique. Ainsi, les mots placés entre guillemets «one man show» et «artiste» sont disqualifiant et dévalorisants à l'égard M. Bencherif, ils servent donc à exprimer le contraire.

Dans **la chronique 1** de Hakim Laâlam, *«...Ce n'est plus un délit. Lorsqu'il sera emmené au poste pour y être ligoté comme un saucisson et y subir la question, on ne pourra plus retenir contre lui la charge «d'outrage à agent dans une langue étrangère» ...»*

Dans cet exemple, les guillemets permettent de prendre de la distance par rapport à une situation critique. Il s'agit dans ce cas, de l'arrestation d'émeutiers en kabylie. Selon Hakim Laâlam, ces émeutiers peuvent s'exprimer en kabyle une fois arrêtés et lynchés par les gendarmes sans avoir à subir une autre charge d'insulte envers un agent de l'Etat avec une

langue étrangère. En effet, ces émeutes coïncidaient avec la reconnaissance de tamazight comme langue nationale décidée par le président de la république Abdelaziz Bouteflika en 2002 et cela en réponse à la vague de protestation en kabylie qui revendique des droits socio-économiques et également des revendications culturelles et linguistiques. Dans cette optique, Maingueneau insiste sur l'importance du contexte pour interpréter un énoncé comme étant ironique:

«L'énonciateur qui use de guillemets, consciemment ou non, doit se construire une certaine représentation de ses lecteurs pour anticiper leurs capacités de déchiffrement: il placera des guillemets là où il présume qu'on en attend de lui (ou qu'on n'en attend pas s'il veut créer un choc, surprendre). Réciproquement, le lecteur doit construire une certaine représentation de l'univers idéologique de l'énonciateur pour réussir le déchiffrement» (Maingueneau, 1998:183-193)

De ce fait, l'usage des guillemets par l'énonciateur répond à un certain nombre de conditions, parmi lesquelles, la prise en compte de la capacité des lecteurs à pouvoir déchiffrer le sens des mots mis en guillemets.

5.3. Le tiret

Ce signe est employé pour mentionner le changement des interlocuteurs dans un dialogue ou pour énumérer des objets ou des éléments. Dans **la chronique 1** de SAS:

«(...) Voici quelques perles rares de M.Kafi, piqué amoureuxment de son entretien:

-“Ceux qui iront à Tizi-Ouzou seront les agents de la discorde au sein de la famille révolutionnaire ;”

-Cette tentative n'est qu'une tentative d'émiettement des forces patriotiques.”

L1 reprend le discours de L2 découpé et aligné en commençant par des tirets sous forme de points, d'énumération ce qui renforce l'aspect ironique de l'énoncé. Comme l'a bien signalé Ducrot, le locuteur est celui à qui on doit l'énoncé, il en est le responsable. Dans cet extrait, SAS se présente comme le locuteur (L1), il rapporte en style direct les propos de M. Kafi², qui est le locuteur (L2). En effet, L1 commente les propos de L2, qu'il considère comme absurdes et insignifiants, et critique également la vision monopoliste de l'histoire de l'Algérie qu'a L2. Pour L1, l'histoire de l'Algérie n'est pas une propriété privée.

² Ali Kafi (1928-2013) est un homme politique algérien. Il succède à Mohamed Boudiaf en devenant, du 2 juillet 1992 au 30 janvier 1994, le second président du Haut Comité de l'Etat, organe transitoire de la gestion de l'Etat.

Pour déceler l'ironie dans cet extrait, des indices typographiques nous sont offerts par le journaliste: les guillemets et l'italique, alors que les tirets servent à énumérer les propos de Ali Kafi.

Dans la **chronique 1** de Hakim Laâlam, il est question également des tirets qu'il utilise pour énumérer certains faits. Examinons cet exemple:

«...Passer les fêtes de la nouvelle année dans un site unique en compagnie d'une équipe de professionnels qui ont concocté pour vous un programme d'animation exceptionnels. Pour un forfait modique, vous aurez droit à:

-Un hold-up en plein jour contre la BNA de Tizi mené par 8 hommes armés de klashes.

-Une attaque de barbus contre un campus de la capitale.

-Des bastonnades en Kabylie (paiement d'un supplément pour voir des avocats se faire déchirer la robe par des CRS., cette option n'étant pas comprise dans le forfait)

-Une ambiance d'enfer avec DJ. Abdeka.»

L'emploi des tirets permet dans ce passage d'attirer l'attention du lecteur, par la présentation du programme d'animation, totalement détaché du texte, ce qui le met principalement en valeur. Ces passages mis en valeur apportent des informations par rapport au forfait des fêtes de la nouvelle année. Le journaliste présente ainsi, le programme qui attend les Algériens durant la nouvelle année, pleine de mauvaises nouvelles, une année d'après lui, qui sera caractérisée par la violence.

5.4. Le point d'exclamation

La phrase exclamative peut servir à exprimer l'ironie mais son sens dépend du contexte. Elle est un signe selon les situations, Toutes les phrases exclamatives ne sont pas toutes systématiquement ironiques, et le lecteur a besoin de connaître le contexte pour déterminer si l'effet ironique est présent. Dans ce cas, la mobilisation des compétences linguistiques et extralinguistiques est indispensable. Toutes les phrases exclamatives se terminent effectivement par un point d'exclamation qu'on a étudié auparavant.

Il se place après une interjection ou une locution interjective. Le point d'exclamation est un marqueur et un indice qui permet de découvrir et de renforcer l'aspect ironique d'un énoncé, en exprimant des émotions et des sentiments vifs. En effet, le corpus journalistique, et plus particulièrement la chronique, est riche en émotions. Nous focalisons notre étude ici

seulement sur les procédés typographiques qui aident à exprimer l'émotion et non pas sur l'émotion en elle-même. Celle-ci est abordée par plusieurs chercheurs chacun selon un angle et une théorie bien précis. Elle est considérée par le Larousse en ligne comme:

-Un trouble subit, agitation passagère causée par un sentiment vif de peur, de surprise, de joie etc.

-Réaction affective transitoire d'assez grande intensité, habituellement provoquée par une stimulation venue de l'environnement.

Dans ces définitions, nous constatons que l'accent est mis sur le caractère temporel et passager de l'émotion ; «agitation passagère»,» transitoire»

Le sentiment de stupéfaction dans l'extrait de **la chronique 1** de SAS«(...) *Abassi Madani prêt à respecter la constitution et prêt aussi à respecter un système politique démocratique et républicain ! Rien que ça. (...)*» est renforcé par l'emploi du point d'exclamation. Le journaliste semble stupéfait par cette attitude prétendument respectueuse de Abassi Madani envers un système politique et démocratique. Effectivement, le point d'exclamation peut agir comme un indice d'ironie. Dans ce cas, le lecteur doit faire appel à ses compétences extralinguistiques pour déceler cette ironie.

Une phrase exclamative permet au journaliste de laisser libre cours à ses sentiments les plus vifs. Dans notre extrait de **la chronique 2**:

«Remarquez l'humour de Djamel Zitouni, dit Abou Abderrahmane Amine, chef sanguinaire du GIA, par exemple, il est extraordinaire !»

SAS exprime dans cette phrase ironique tous ses sentiments de colères, de haine et d'indignation envers ce «sanguinaire du GIA»³ qui est Djamel Zitouni.

Dans l'extrait de **la chronique 1** de Hakim Laâlam, «...*Mieux encore ! Si le surveillant-chef s'ennuie lors de sa permanence, qu'il trouve un détenu fort à son goût et qu'il prenne l'habitude de venir taper à sa porte et au reste tous les soirs...*»

Le point d'exclamation d'exprimer la stupéfaction et l'exagération qui traduit un sentiment de satisfaction suite à l'officialisation de la langue amazigh comme langue nationale, chose qui permettrait au détenu, cité dans notre exemple, d'écrire une lettre de protestation au directeur de la prison en langue amazigh s'il est dérangé par le surveillant de prison.

Dans **la chronique 2** de Hakim Laâlam:

³ Le GIA ou Groupe islamique armé est un groupe terroriste algérien des années 90 pendant la période de la décennie noire.

«..Ni une, ni deux, Le chef de l'Etat fait envoyer un avion spécial en Arabie-Saoudite afin de rapatrier son pote Nahnah et de le faire arriver pile à l'heure au thé offert par El –Mouradia. Si ce n'est pas de l'amour ça !»

Le journaliste exprime son étonnement et son sentiment d'indignation face à cet acte de chef de l'Etat qui a envoyé un avion spécial pour rapatrier Nahnah un homme politique d'obédience islamiste qui se présente comme un opposant à la politique de l'époque. Il est clair que le journaliste remet en question cette position déclarée par Nahnah.

5.5. Le point d'ironie

Le point d'ironie est un marqueur d'ironie comme l'indique bien son nom. Il a été créé par Alcanter de Brahm. Ce signe a du mal à rivaliser avec le point d'exclamation. Linda Hutcheon a raison d'écrire que «c'est l'absence d'indices trop insistants qui caractérise l'ironie la plus subtile. L'ironie atteint sa plus grande efficacité lorsqu'elle est la moins présente» (citée par Pierre Schoentjes, 1996, p35)

De même, Henri Morier, d'écrire: «Aussi absurde [...] est la suggestion faite en 1899 par un certain Alcanter de Brahm en faveur d'un signe de ponctuation [,] [...] “le petit flagellateur”. Le seul commentaire s'appliquant à son point d'ironie c'est *point d'ironie: plus d'ironie.*» (Ibid: 37)

Dans cet extrait de **la chronique 1** de SAS, «Entre autres, Michelin lui-même et le plus sérieusement du monde a été reçu à la présidence de l'Etat. Ah ! Ces poètes, qu'est ce qu'on ne fait pas pour eux !?»

Le point d'ironie permet d'interpréter ironiquement cet énoncé, on constate l'effusion d'émotions et de stupéfaction. Il est impensable et ironique que le chef de l'Etat reçoive un chef de parti islamiste qui prône l'instauration d'une Etat théocratique appliquant la chariaa, au moment où des centaines d'algériens se font tué chaque jour sous les balles des terroristes islamistes.

5.6. L'italique

L'italique est un indice de l'ironie, et il est souvent utilisé comme un marqueur privilégié par l'ironiste, il sert à indiquer que l'énoncé et l'énonciation sont contradictoires. L'italique permet au journaliste de reprendre les propos de sa cible, de le ridiculiser et de se moquer de lui à travers son discours.

Dans la chronique 1 de SAS:«(...) *L'éradication du terrorisme est maintenue, mais avec option "Rahma", "le dialogue sans exclusive" est toujours d'actualité (peut être plus que jamais) et le compromis avec l'intégrisme pas encore écarté. C'est ce qu'on appelle le "système national nouveau"(...)*»

L'emploi de l'italique permet au journaliste de remettre en cause et se moquer de la loi de l'option "Rahma", mot que le locuteur L1 emprunte à un L2 non cité dans l'extrait ; en l'occurrence l'Etat. De même, l'expression "dialogues sans exclusive" est également traitée de la même manière. Le locuteur L1 marque sa distance vis-à-vis de cette option choisie par l'Etat pour éradiquer le terrorisme, tandis que le journaliste se moque des partisans de cette option en mettant en italique leurs propres propos.

Dans l'énoncé de la chronique 2 de SAS:«(...) *Et Bencherif lui-même ne s'en cache pas puisqu'il se qualifie d'artiste. Rien que ça !(...)*»

Le locuteur se moque de la personne de Bencherif, à travers la mise en italique du mot «artiste» et qui tourne en dérision la personne de M. Bencherif. En effet, l'aspect ironique est également renforcé par le fait que ce qualificatif est attribué par M. Bencherif lui-même à sa personne, ce qui explique sa mise en italique pour se mettre en évidence, attirer l'attention et se distinguer des autres.

Dans l'énoncé de la chronique 1 de Hakim Laâlam, «...*Hadi, même dans les rêves les plus fous des dictateurs les plus barjots makach menha*»

L'usage de l'italique permet au journaliste dans cet exemple de mettre en exergue un aspect ironique de ses propos en usant de mots empruntés à l'arabe dialectal. Cet usage de l'arabe dialectal sert à confirmer des dires de manière ironique.

6. Les liens entre l'ironie et l'argumentation

Il est vrai que des liens sont établis entre l'ironie et l'argumentation, bien que cela reste difficile à démontrer en raison de la rareté des travaux consacrés à cet aspect. Il est notable que la dimension argumentative n'a pas attiré l'attention des chercheurs qui se sont penchés sur d'autres aspects tels que sa place dans la littérature, comme en témoignent les travaux d'Alain Berrendonner (1981). Ces travaux, bien que riches, ont été limités à la littérature et n'ont pas pu explorer toutes les dimensions de l'ironie.

Ainsi, nous chercherons à démontrer le caractère sérieux et élaboré de l'ironie, soulignant son potentiel argumentatif. Nous tenterons de montrer que l'ironie peut être considérée comme

une stratégie argumentative dans la presse algérienne «À la différence du mensonge, qui prône le faux afin de le faire passer pour vrai, ce procédé (l'ironie) requiert de la part du récepteur une capacité à inverser les arguments avancés, à réinterpréter le dit en lui restituant une valeur contraire» (Jean Dillou, 2007:79) De ce fait, l'ironie est à considérer à la fois comme une «structure antiphrastrique et stratégie évaluative impliquant une attitude de l'auteur-encodeur à l'encontre du texte lui-même. Attitude qui permet et demande au locuteur-décodeur d'interpréter et d'évaluer le texte qu'il est en train de lire» (Hutcheon, 1981:142-143)

Dans ce chapitre, nous cherchons à délimiter et déterminer l'objet de l'ironie dans une argumentation et montrer comment elle peut être utilisée comme une stratégie afin d'influencer autrui.

Nous aborderons ces questions en nous appuyant sur des outils adéquats pour rendre compte de notre étude, même si l'on sait que la tâche n'est pas aisée mais cherchant à apporter des réponses malgré la complexité des notions d'ironie et d'humour.

En effet, considérer l'ironie comme une figure de rhétorique suppose qu'elle possède une dimension rhétorique et argumentative qui est souvent implicite, ce qui la différencie d'une simple argumentation munie d'un raisonnement logique et d'un ensemble d'arguments rigoureux bien enchainés.

Dans cette perspective, l'ironie est définie comme l'art de dire des choses de manière implicite et détournée (Jankélévitch, 1964, 109). De ce fait, l'ironie est vue chez Jankélévitch comme un art de persuasion qui procède de manière indirecte afin de toucher la cible. Perelman et Olbrechts-Tyteca (1970) renforcent cette idée en plaçant l'ironie comme «indice d'une argumentation indirecte»

Ainsi, ils confirment l'idée selon laquelle, par l'ironie, on entend exprimer «le contraire de ce qu'on dit». Ceci-dit l'ironie suppose l'implication de l'interlocuteur ou du lecteur, car elle peut être ambiguë si un minimum de connaissance du contexte n'est pas connu.

Il suffit de chercher des ouvrages sur le rapport ironie / argumentation pour se rendre compte du manque et une carence dans les travaux abordant la relation entre l'ironie et l'argumentation. Néanmoins, il convient de signaler les contributions d'Alain Berrendonner car il a consacré tout un chapitre à l'ironie dans ses *Éléments de pragmatique linguistique* (1981) où il propose une nouvelle approche que nous essayons d'adopter à notre corpus.

Pour A. Berrendonner, la démarche ne consiste pas à redéfinir l'ironie, mais à essayer de la comprendre. Au fil des siècles d'études, l'ironie est définie comme un concept de contradiction mais les travaux de Berrendonner permettent de distinguer l'ironie des autres figures rhétoriques par sa dimension argumentative. Pour lui, l'ironie est une figure par laquelle « on veut faire entendre le contraire de ce qu'on dit » (Berrendonner, 1981:175)

Ainsi, l'ironie fonctionne avec deux propositions contradictoires P et Q, toutes deux considérées comme valides. Vu l'importance de la notion de contradiction, Berrendonner la classe en trois cas principaux:

-La contradiction explicite où les deux propositions A et B sont clairement énoncés.

-La contre-vérité où la proposition P est contredite dans l'énoncé par le biais d'informations contextuelles non exprimées directement.

La contradiction implicite marque la présence de deux implicites contradictoires produits dans un même énoncé par le biais de processus inférentiels différents. Pour Berrendonner, la multiplicité des cas de contradiction est un signe de son incapacité à rendre compte du concept d'ironie. Ainsi, la seule contradiction ne permet pas de distinguer l'ironie des autres figures rhétoriques basées sur la contradiction. Pour ce faire, A. Berrendonner prend l'exemple de la métaphore. Celle-ci peut être envisagée comme une figure basée sur la contradiction, car dans un énoncé métaphorique, le sens littéral semble en contradiction avec le sens figuré. Berrendonner illustre cette idée avec l'exemple: « Cette actrice rugit » où une contradiction explicite entre deux traits sémantiques de *actrice* et *rugir* renvoie respectivement au caractère humain et inhumain.

Par conséquent, A. Berrendonner stipule qu'il n'est pas suffisant de définir les phénomènes ironiques sur la base d'une contradiction sémantique ou d'ambiguïté interprétative, mais par « la possession d'une valeur argumentative » (A. Berrendonner, 1981:183)

L'ironie comprise « comme une contradiction de valeurs argumentative » permet de la distinguer des autres formes de contradiction.

La « contrainte morale » semble ne pas être respectée dans le cas de l'ironie remettant ainsi en cause cette « loi de cohérence discursive fondamentale ». Contrairement à l'idée reçue selon laquelle supposant en même temps son contraire, A. Berrendonner affirme que l'ironie fait appel à une double argumentation, où l'argument avancé est opposé à un autre, comme cela peut être observé dans l'exemple suivant:

« Déclarer sur un certain ton que ' Pierre est un petit malin ' c'est littéralement produire un argument en faveur d'une conclusion « positive » du genre: Pierre mérite qu'on écoute ses suggestions. Mais, par l'ironie on utilise le même énoncé « pour laisser entendre le contraire », c'est-à-dire qu'on en fait,

par figure, un argument en faveur de *non-r*. L'ironie est en premier cela: une contradiction argumentative» (Ibid:185)

Nous constatons que ce phénomène est présent aussi bien dans les conversations ordinaires que dans notre corpus d'étude. De plus, nous avons remarqué qu'ils sont marqués par une dimension argumentative. Ce constat est un trait essentiel qui permet de distinguer entre les éditoriaux et les chroniques des autres genres de la presse écrite, à savoir faire admettre une opinion, ou au contraire, prouver sa-non validité. D'une autre manière, les journalistes auteurs de ces articles cherchent soit à persuader ou à dissuader le lecteur.

Ce qui particularise la presse algérienne et la différencie des autres presses relevant de situations différentes, voire dans d'autres pays, c'est son usage récurrent de l'ironie comme outil et arme argumentative. De ce fait, «toute discussion à propos de la structure(...) de l'ironie semblerait donc devoir incorporer une réflexion sur ce que nous avons appelé «stratégies», terme qui demande que l'on prenne en considération, à la fois l'intentionnalité de l'auteur et les modes d'engagement du lecteur» (Hutcheon, 1978 ; 469)

Bien élaborée, l'ironie joue un rôle important dans la presse écrite et constitue une «stratégie argumentative» largement utilisée chose que nous allons essayer de voir, ainsi que son rôle dans les énoncés argumentatifs d'un article de presse. Une tâche qui ne semble pas facile à réaliser et suppose que l'on apporte des réponses à certaines questions ayant rapport avec le fonctionnement de l'ironie.

Il est clair qu'il existe également d'autres formes et stratégies argumentatives dans la presse écrite. Pour ainsi dire, on peut qualifier un texte d'ironique, si la dominante ironique est présente. Cette idée rejoint l'hypothèse de Jean Michel Adam selon laquelle un même texte peut contenir plusieurs séquences prototypiques (descriptives, narratives...etc) et dont seulement une domine les autres.

En effet, on peut considérer l'humour comme une séquence à part entière selon le schéma d'Adam, mais comme une forme d'ironie souvent dans la définition Ducrot et elle semble importante dans la mesure où elle montre sa valeur argumentative (Ducrot, 1984:211-213)

Pour démontrer et vérifier si l'ironie permet de construire une contradiction et aussi pour tester les hypothèses d'Alain Berrendonner, nous analyserons un passage d'un article de SAS. Cependant, la prédominance de l'ironie complique l'extraction et la mise en exergue de la structure argumentative.

La structure argumentative est indirecte dans le texte, autrement dit, l'actualisation de la séquence argumentative du texte laisse entrevoir deux schémas. Le premier schéma relève du

sens littéral et le deuxième du sens implicite. En observant le texte, nous pouvons déceler la présence d'une argumentation grâce à certains éléments langagiers, tels qu'une thèse antérieure et des données (prémisses) qui ont pour rôle de remettre en cause cette même thèse antérieure pour ouvrir la voie à une nouvelle thèse (ou conclusion) qui est celle de l'argumentation.

Dans certains cas, ces éléments peuvent être présents à des emplacements différents ou ne pas être présents du tout.

Dans l'article de SAS, nous constatons la présence de tous les éléments précités: à savoir une thèse antérieure qui est contestée par le journaliste:

Chronique 1:« ... ils pensent qu'ils sont intelligents ces gens-là et pour nous convaincre du contraire, C'est-à-dire qu'il y a réellement recrudescence de la violence et que ces explosions existent bel et bien, ils nous demandent de nous référer à El watan et à Liberté(...)Ne savent-ils donc pas aussi que Liberté et El Watan ne font que dans l'agitation ? Et croyez-moi, je parle en connaissance de cause. La situation sécuritaire est sur le point...non que dis-je ? (j'ai failli dire une bêtise), elle est totalement maîtrisée(...)»

Dans cet extrait, on a observé une instance discursive qui s'exprime par le pronom«je» et désigne l'énonciateur E. Le locuteur journaliste ne semble pas s'identifier à cet énonciateur E, qui ironiquement, parle de la situation sécuritaire en Algérie et assume le fait qu'elle est non seulement sur le point d'être maîtrisée mais qu'elle l'est totalement.

Ainsi, le locuteur présente cette thèse qu'il conteste en se moquant des propos tenus par d'autres personnes, désignés dans l'article par le pronom personnel «ils». Ces «ils» sont alarmistes à propos de la situation sécuritaire. Le pronom personnel «nous» peut faire référence à toute personne (citoyen lambda) qui, contrairement aux gouvernants, veut faire croire au peuple que la sécurité règne et qu'elle est rétablie.

Enfin, pour marquer la nouvelle thèse, l'énonciateur conteste ironiquement la première thèse en présentant un argument qui va à l'encontre de celle-ci. Il utilise pour cela un certain nombre d'éléments comme: - *croyez-moi, non, que dis-je ?*, ou encore *j'ai failli dire une bêtise !* Il emploie également le terme *totalement*.

On constate que l'ironie joue un rôle important dans la structure argumentative de l'article, dans la mesure où le lecteur y est impliqué. L'ironie se veut pour le lecteur un moyen lui permettant de dénoncer des faits et des opinions, de pouvoir dissuader et persuader. Ainsi, le journaliste n'est plus dans une posture où il est obligé d'user d'arguments rigoureux et directs, mais utilise des tournures phrastiques indirectes et implicites, ce qui nécessite du

lecteur une connaissance de la présence de l'ironie pour une bonne compréhension du message.

L'ironie contient ainsi, une dimension argumentativo-critique, ce qui la distingue des autres figures de style et de l'humour. De ce fait, l'ironie comporte bel et bien une dimension argumentative que l'on essaiera de mettre en exergue dans les articles à analyser.

Pour cela, il nous faut déterminer comment peut-on repérer l'ironie dans un texte et quels sont les marqueurs qui permettent d'identifier l'ironie.

En conséquence, il est impossible d'analyser les propositions ironiques dans un article si nous ne possédons pas les compétences nécessaires pour les identifier, d'où l'importance de cette démarche. L'intérêt pour l'ironie remonte à très longtemps et a engendré d'innombrables études qui ont tenté de cerner et définir la notion de l'ironie et ses différents modes de manifestations.

Concernant l'ironie, Charaudeau & Maingueneau (2002) indiquent que l'on peut en donner de nombreuses définitions. Ce qui semble commun à toutes les approches, notamment celles des courants pragmatiques, c'est qu'elles voient l'ironie comme «une non prise en charge de l'énonciation par le locuteur et discordance par rapport à la parole attendue dans tel type de situation.». L'ironie est donc «un phénomène foncièrement contextuel dont les composantes interactionnelles et paraverbales sont fortes.» (Idem)

A propos des différentes perspectives admises pour l'analyse de l'ironie, on peut citer quatre principales écoles. Chacune d'elle a essayé de s'intéresser à une dimension spécifique liée à l'ironie: «l'ironie comme trope», «l'ironie comme mention», «l'ironie comme polyphonie», et enfin «l'ironie comme paradoxe»

Dans la première école, l'ironie est «de ces tropes qui indiquent une attitude énonciative plus qu'ils ne catégorisent le référent» (idem). De ce point de vue, cette perspective classique considère l'ironie comme une antiphrase, autrement dit, un décalage entre le sens premier(ou littéral) et le sens figuré, rendu concevable grâce à des indices énonciatifs et des indices de l'ironie, tels que l'italique par exemple. De son côté, Kerbrat-Orecchioni a, par ailleurs, essayé d'approfondir cette approche dans ses articles. Le deuxième courant est proposé par D. Sperber et D. Wilson, qui suggèrent d'analyser l'ironie comme un«phénomène d'antonymie» (Ibid., 331). L'antonymie est une des caractéristiques de l'ironie qui se manifeste par une citation à travers laquelle le locuteur fait mention du propos d'un personnage disqualifié disant quelque chose qui pourrait être qualifié de déplacé par rapport au contexte (Sperber, 1978). Concernant la métonymie, celle-ci désigne un mot, une unité linguistique, qui ne renvoie pas à l'objet ou à la personne, mais plutôt à lui-même. A partir de là, une conception

polyphonique de l'ironie voit le jour grâce aux travaux de O. Ducrot qui se base dans ses travaux sur la distinction locuteur/ énonciateur. Le locuteur est la source de la parole, il exprime les positions d'un énonciateur sans qu'il ne les prenne en charge, en les présentant parfois comme «absurdes».

On abordera au cours de notre travail, la notion de polyphonie puisqu'elle en constitue l'essentiel.

Le dernier courant est celui représenté par A. Berrendonner qui voit dans l'ironie une «énonciation paradoxale» en ce sens que l'énonciation est invalidée par son propre locuteur.

Dans notre corpus d'étude, nous remarquons la présence d'un cas de figure où l'ironie apparaît exprimée au travers d'un jeu polyphonique, dans lequel le journaliste rapporte des propos dans le but de ridiculiser ses énonciateurs, tout en utilisant également des personnages pour commenter l'actualité mais de manière ironique.

7. La pragmatique dans les études argumentatives

La pragmatique est définie comme «l'usage du langage». En tant que courant, elle ne s'intéresse pas uniquement aux manifestations langagières et leurs rapports avec leurs utilisateurs et leurs effets, mais aussi au langage dans sa fonction d'agir, de mise en action, et non pas en se limitant à une simple description. Ainsi, la réussite de la communication dépend en partie de la prédisposition du destinataire à comprendre l'intention du message et à l'exécuter.

Dans une perspective pragmatique, le discours est conçu dans une dimension interactive, actionnelle, mettant en scène au moins deux allocutaires. Le principe est que le locuteur tente d'influencer et de modifier le comportement et les croyances de son interlocuteur par le biais de son énoncé. Le message a une «visée pragmatique» qui implique des intentions et des stratégies pour accomplir la fonction d'inciter à l'action. C'est grâce aux travaux d'Austin «How to do think with words ?» que ce courant s'est développé et s'est illustré comme la démarche qui a le plus significativement lutté contre le caractère purement descriptif du langage. Celui-ci est envisagé comme un ensemble d'actes avec une visée pragmatique qui met en jeu des intentions et des stratégies.

À l'origine de ce courant Austin (philosophe et initiateur de la théorie anglo-saxonne du langage) a donné à la signification une dimension pragmatique. Selon lui, l'usage de la langue par le locuteur a un rôle supplémentaire d'accomplir des actes de discours. Pour Austin, même les mots les plus courants de la vie quotidienne portent cette intention d'agir.

Néanmoins, la compréhension de l'intention est tributaire du contexte pour pouvoir l'identifier. Ainsi, l'acte est accompli en le disant, c'est-à-dire que l'énonciation elle-même est suffisante pour réaliser l'acte en question. Suivant cette idée, Austin a observé que même les énoncés constatifs accomplissent des actes illocutoires. Les énonciations performatives dépendent des conditions de réussite, qui incluent la vérification de sa véracité, car il existe des énoncés trompeurs qui n'expriment pas véritablement ce qu'ils attendent comme réaction. En effet, ces énoncés sont porteurs d'un «maquillage grammatical», ce qui signifie que l'allocataire doit être capable de trouver l'intention du message. Par «maquillage grammatical» nous désignons les différentes formes sous lesquelles se montrent les énonciations constatatives. Selon Austin (1970) Il y a une convention et une procédure admise par convention et comprendre un certain nombre de mots par certaines personnes dans certaines conditions.

Austin a initialement distingué les énoncés performatifs des énoncés constatifs: le locuteur a la capacité de transformer le monde grâce aux performatifs. Il finit par reconnaître à tous les énoncés une force illocutoire. Il précise dans le même ordre d'idées que chaque acte énoncé réalise trois actes: des actes illocutoires, des actes illocutoires et des actes perlocutoires. Ainsi, l'acte locutoire est le fait de dire quelque chose, un acte illocutoire est ce qui se fait en même temps que l'acte locutoire et enfin l'acte perlocutoire est le résultat attendu par le fait de dire. Prenons un exemple de notre corpus pour illustrer cette idée:

Dans ce passage de la **chronique 1** de SAS «*Cessons d'embêter et de chagriner nos décideurs. Il ne faut pas leur faire de la peine. Il ne faut surtout pas les contrarier. Arrêtons bon Dieu. Alors laissons-les travailler, tranquillement*»

Dans cette chronique, le journaliste a accompli trois actes: un acte locutoire, par le simple fait d'avoir écrit ce passage ; un acte illocutoire sous sa forme injonctive, il renferme soit un ordre, soit un conseil ; et enfin un acte perlocutoire, si cet ordre ou conseil est accompli par ceux à qui est adressé le message.

La théorie de l'argumentation de Perelman a joué un rôle important dans la réintroduction de la rhétorique aristotélicienne au milieu du XX siècle et cette tentative n'a pas eu l'engouement des linguistes de cette époque en raison de l'objet même de la linguiste qui se focalise sur la «langue». La linguistique structuraliste présentait la langue comme moyen de communication indépendant de son contexte de production. De ce fait, le rôle de la langue se limitait à la transmission d'informations d'un locuteur à son récepteur. La pragmatique, à partir des travaux d'Austin, vient rompre avec cet enseignement structuraliste

en présentant la langue comme un élément doté d'actes illocutoires et de «forces» perlocutoires. De ce fait, le langage n'est plus considéré comme un système mais comme un acte, une force qui a le pouvoir d'influencer les décisions, comportements et jugements des interlocuteurs. Face à ce changement de perspective, il nous semble intéressant de citer quelques études ayant intéressés à l'analyse argumentative. Il semble que la pragmatique pourrait être une orientation inéluctable et importante dans l'analyse d'un cas d'étude comme le nôtre, où la matérialité linguistique de nos articles crée des situations de communications et des effets sur la société en général et sur l'individu en particulier. On peut considérer notre étude comme une analyse d'un ensemble d'articles comme un « acte, une force» que le journaliste utilise pour «agir» sur les lecteurs. La pragmatique se trouve un peu proche de la rhétorique et de l'analyse argumentative et cela est visible dans la définition formulée par Maingueneau qui la considère comme un ensemble de recherches qui étudient le langage en en prenant en considération au premier plan l'activité des sujets parlants, la dynamique énonciative, et son lien avec le contexte social. (1991)

Généralement, dans les études ayant été consacrées à la pragmatique, les rhétoriciens sont considérés comme les initiateurs de la pragmatique en raison de la place qu'ils ont accordé à la parole. De ce fait, on constate que la pragmatique et l'analyse du discours sont intimement liées à la rhétorique. Celle-ci est définie comme l'étude de la force persuasive dans le discours ce qui permet à l'analyse argumentative d'être prise en compte dans le domaine des sciences du langage.

Concernant le lien entre l'ironie et la pragmatique, on peut dire à la suite de L. Hutcheon (1981) que l'ironie a une fonction pragmatique qui est souvent péjorative et qu'elle trompe l'interlocuteur en présentant par exemple sur le plan sémantique, un discours élogieux qui doit être interprété de manière inverse.

7.1. Essai de définition de la notion d'argumentation

Au fil des nombreuses définitions que l'on a vu défiler auparavant, il est convenable d'en choisir une qui regroupe et reprend l'essentiel des éléments cités dans les différentes écoles. Cette tâche semble importante dans la mesure où elle concerne notre travail d'étude, car il paraît inconcevable d'analyser la dimension argumentative dans les chroniques journalistiques sans disposer au préalable d'une définition claire de l'argumentation.

Cette démarche a pour utilité d'avoir fait défiler un certain nombre de théories qui peuvent nous aider dans l'analyse de notre corpus, dans la mesure que toute école citée

propose des définitions, des démarches et des notions différentes et se démarque l'une des autres. Prenons la définition de Breton, puisqu'elle reprend l'ensemble des idées des éléments qui nous intéressent. Pour lui argumenter c'est d'abord avoir de l'influence sur l'auditoire et avoir de l'emprise sur son opinion afin d'imposer l'opinion qu'il veut lui faire transmettre. (2016)

En effet, Breton est l'un des théoriciens qui a défendu le caractère communicationnel de l'argumentation. Malgré la simplicité de sa définition, elle nous semble intéressante dans l'analyse de notre corpus, du fait qu'il considère que l'objet de toute argumentation est «l'opinion». Celle-ci constitue l'épine dorsale de toute argumentation. Et toute opinion est argumentable. L'argumentation est avant tout une confrontation des opinions. Celles-ci est «ce à quoi nous croyons, ce qui guide en amont nos actions et qui nourrit en amont nos pensées» (Idem: 24)

L'opinion est subjective et diversifiée «c'est un point de vue qui en suppose toujours un autre possible (d'où l'existence de l'argumentation), ou qui, dans un débat, par exemple, une information car celle-ci désigne un regard objectif sur la réalité.» (Idem: 24). La distinction entre opinion/ information paraît importante, dans la mesure où elle met les frontières entre les genres rédactionnels en journalisme et aussi «les impératifs déontologiques du journalisme, qui ne fait pas le même travail lorsqu'il informe le public que quand il lui donne, comme commentateur ou comme chroniqueur, son «opinion» sur les faits»

Le contexte de rédaction des chroniques des deux journalistes de notre corpus est marqué par une élection présidentielle de 1995 et les élections législatives de 2002. Leurs écrits ne sont pas seulement des rapports d'informations mais des arguments employés pour défendre une cause. Cette situation nous pousse à être très prudents dans la manière d'analyser notre corpus. En effet, la question de départ de notre projet est de voir comment les chroniqueurs défendent leur opinion, quelles techniques emploient-ils pour influencer les lecteurs, etc. Autant de questions qui attendent des réponses concernant non seulement le contenu mais aussi le contenant de l'argumentation. Par contenant et contenu P. Breton distingue deux types de définitions, souvent confondus:

-« Celui du contenu de l'argumentation: évoque les opinions elles-mêmes

-Celui du contenant, «le moule argumentatif» qui va donner sa forme à la thèse proposée» (Ibid: 40)

De ce fait, le contenu et le contenant de l'argumentation sont inséparables, on ne peut étudier la structure d'un texte argumentatif sans faire référence au sujet qu'il défend. Ils sont comme un signe linguistique, où le signifié et le signifiant sont indissociables comme l'a expliqué De Saussure dans son *cours de linguistique générale* (1916). En effet, dans les chroniques étudiées on est censé dans certains cas rapporter et même d'interpréter, les thèses présentées. Cette situation dépend de la nature des thèses et des opinions mises à la disposition des lecteurs, les unes peuvent être claires, sans équivoque, et explicites et d'autres simplicités. Néanmoins, être implicite ne diminue en aucun cas la force argumentative des textes. Cette opération n'est pas aisée, et exige beaucoup de prudence dans l'interprétation des textes et d'essayer d'éviter d'attribuer au journaliste des propos qu'il n'a pas exprimés.

En outre, nous observons que chez Breton et la plupart des écoles argumentatives, l'argumentation comporte un élément important qui est celui de la présence de la communication. Autrement dit, la présence d'un orateur qui tente d'influencer son interlocuteur. Le texte journalistique et la chronique en particulier ne déroge pas à cette règle, même si moins visible qu'une conversation normale. Ainsi, le journaliste est un argumentateur qui tente d'influencer plus ou moins son lecteur, et développe ses stratégies persuasives en tenant compte des hypothèses sur la réception et les réactions de son lecteur. Ce dernier, omniprésent dans les articles de presse, participe à une communication «virtuelle» avec le journaliste. Cette relation doit être prise en considération lors de l'étude de la structure des chroniques.

L'argument dans une argumentation peut être interprété comme l'équivalent du terme «preuve». Cet énoncé permet au locuteur de donner une crédibilité à son énoncé. En rhétorique argumentative, on distingue trois types d'arguments: les arguments éthiques, sont ceux liés au locuteur et à l'image qu'il donne de lui-même ; les arguments pathétiques concernent les émotions et les passions, et enfin les arguments logiques ou appelés aussi propositionnels sont des énoncés vraisemblables ayant pour but d'accréditer des énoncés ou propositions controversées.

Toute argumentation se base sur un triplé: *l'éthos* concerne l'image et le caractère que fait paraître l'orateur afin d'obtenir le consentement de son public ; le *pathos* concerne les sentiments passions suscités chez le public afin de l'émouvoir et enfin le *logos* quant à lui il s'agit de l'agencement des preuves logiques.

Notons que les arguments basés sur le *logos* sont les seuls à être objectifs, à l'opposé de *l'éthos* et du *pathos* qui sont principalement subjectifs, puisque *l'éthos* concerne l'image de

l'orateur, attendue chez le public et le *pathos* présume une connaissance psychologique du public.

De ce fait, notre étude sera concentrée sur l'analyse des arguments en lien avec l'éthique c'est-à-dire à l'image que donne le journaliste de lui-même et arguments pathétiques en lien avec les émotions. Le journaliste a un rapport indirect à son public, à travers les articles de presse, donc les arguments basés sur l'ethos et le pathos ne sont pas dominants et ne nécessitent pas notre attention, même s'ils sont importants aussi, mais le journaliste n'a pas de données exactes sur le profil de son public, ni ses attentes. De ce fait, seulement les arguments contenus à l'intérieur des chroniques sont analysables. Ceci-dit, l'analyse de cet argument n'est nullement facile également. En effet, des difficultés peuvent entraver la recherche, surtout quand il s'agit de repérer cet argument. L'une des questions importante est comment peut-on le repérer, le déceler dans nos chroniques ou plutôt, pour reprendre les propos de Gauthier «comment localiser les unités d'arguments et de raisonnements dans un discours ?» (2005:93)

Trouver les réponses, c'est aussi répondre à une autre question: comment reconnaître un texte argumentatif. A la suite de ce qui a été dit, nous présentons la définition proposée par Gauthier de l'argumentation et de ses rapports au raisonnement. L'argument comporte un ensemble de propositions et d'une ou plusieurs justifications. Développer un argument, consiste à agencer et à ordonner un point de vue, une thèse, un verdict, une position avec une ou des raison(s), motif(s), motivation(s), ou toute autre forme de soutien.

Ainsi, pour repérer les arguments et pour marquer formellement la distinction entre argument et opinion il est essentiel de localiser les segments d'un discours où sont formulées une proposition et un ou des justificatif(s).

Comme mentionnée précédemment, l'opinion est une proposition démunie de justificatif. L'opinion est ainsi un point de vue, une thèse, un jugement, une position ou tout autre chose identique mise en avant sans être soutenue par quelque motif, motivation ou autre genre de raison . Ainsi, grâce à ces distinctions, on pourra délimiter la part argumentative du discours, et pour cela il faut y repérer les occurrences d'articulations de proposition et de justifications et de propositions solitaires.

Concernant le raisonnement, Gauthier propose une division catégorielle de trois catégories: la déduction, l'induction et l'analogie. Pour Gauthier, les deux premières catégories sont les plus difficiles à définir et à distinguer.

De ce fait, ces définitions permettent de repérer méthodiquement les raisonnements, ainsi que la part argumentative contenue dans les articles de presse. Ainsi, pour démarrer une déduction, il faut trouver une partie de discours dans lequel est exprimé un contenu de généralisation ayant le rôle de justification d'une proposition. Et pour délimiter une introduction, il faut reconnaître une partie de discours exprimant un élément de généralisation exprimant aussi une proposition. (Ibid 97-98)

Enfin, pour l'auteur le raisonnement analogique ne pose pas de problèmes comme les deux premières cités. Pour Gauthier, une analogie est un raisonnement qui se fait par comparaison. Elle peut être définie comme un argument dont la proposition est l'élément comparé et la ou les justificatif(s) comme éléments de comparaison.

De toutes ces études et propositions, nous considérons que la théorie de Gauthier est intéressante pour l'analyse de nos articles et ils sont d'un apport considérable pour l'analyse des figures de rhétorique qui emploient l'analogie ou l'opposition.

7.2. L'ironie comme procédé argumentatif

Comme vu auparavant l'ironie chez Socrate est une technique oratoire basée sur la crédulité feinte. C'était à la fois une ironie pédagogique qui cherche la vérité et persuasive car elle tendait à reconstruire la vérité (Perrin 1996). Ainsi, dans l'ironie socratique, la tâche de l'orateur était d'argumenter pour défendre la vérité et démasquer l'erreur tout en se raillant d'elle et de ceux qui croyaient en elle. De nos jours, l'ironie a gardé les mêmes caractéristiques que celles de l'antiquité grecque ou romaine. A travers son discours argumentatif, l'orateur vise à se moquer de quelqu'un ou de quelque chose. Cette moquerie se réalise en disant le contraire de ce qu'il veut réellement exprimer. Nous constatons donc, que le contraire est la conséquence de cet acte de railler. L'idée du contraire peut être présente dans le discours ironique mais également au niveau de la pensée. Pour paraphraser Eggs (2009:3) le contraire ne se trouve pas seulement au niveau de la langue mais également au niveau de la logique, ce qui implique le recours au contexte pour une bonne interprétation. L'ironie ne peut pas exister sans un contexte bien déterminé linguistique ou situationnel. Elle est toujours interprétable au niveau du discours, même si elle se produit au niveau de la phrase (Egges: 2009:3). De ce fait, dans notre travail, l'ironie sera examinée comme une figure argumentative.

Dans les chapitres suivants, on va examiner les différentes figures et chercher à comprendre comment et pourquoi elles sont produites et comment elles sont interprétées. On expliquera,

ainsi, la production, la reconnaissance et l'interprétation de ces figures en général et également de l'ironie en particulier, ainsi que le caractère argumentatif de ces figures.

Dans *la nouvelle rhétorique*, Perelman (1983:227) fait l'analyse de certaines figures et explique comment elles s'expliquent et répondent aux besoins argumentatifs. Les figures sont l'un des éléments importants dans le discours à travers lesquelles on traite l'argumentativité de manière particulière. Perelman classe les figures en trois catégories: choix, présence et communion. Cette dernière crée l'effet d'appartenance à la communauté et à ses valeurs. Dans l'argumentation, l'adhésion aux valeurs et la persuasion qui est visée par le locuteur (Perelman, 1983) Ainsi, la fonction essentielle des figures dans l'argumentation réside dans les valeurs communes et les sentiments de communion entre le locuteur et le public. La fonction argumentative tend à susciter chez le destinataire un changement de perspective, de comportement, tant au niveau de pensée qu'au niveau de l'action. (Bonhomme, 2005). L'une des caractéristiques de l'ironie est qu'elle vise à critiquer et à argumenter à travers la moquerie en cherchant à influencer le destinataire de façon à ce qu'il modifie sa pensée et repense ses valeurs. Pour Plantin (2009) les figures ont des caractéristiques inhérentes à elles, elles sont vues comme un amusement, ou comme un jeu. Elles sont de nature saillante, comme il le souligne. Toujours selon Plantin (2009:226), il suffit que la figure un usage hors de commun et bizarre dans un certain contexte pour pouvoir l'identifier dans le discours. Donc, cette saillance fait partie des figures argumentatives. Examinons cet exemple suivant tiré d'un article de SAS:

«Le gouvernement doit être remercié pour toute cette assistance qu'il déploie à toute personne en danger de mort. (...).»

Dans cet extrait, l'ironie est formulée par le truchement d'une figure: l'antiphrase. Le dit est ironique, en faisant l'éloge du gouvernement, le locuteur ne fait que renforcer le sens contraire c'est-à-dire que ce gouvernement ne fait aucun effort pour assister les gens en danger de mort. Le blâme est à extraire du sens dérivé et intentionnel.

Reboul a consacré une partie de son ouvrage *Introduction à la rhétorique* à la notion d'argumentation. Pour lui, persuader est bien l'essence et l'objectif de la rhétorique. Il ajoute que son rôle ne s'arrête pas à la persuasion mais qu'il faut que cette même persuasion soit juste pour obtenir l'adhésion d'un grand nombre de personnes, donc d'un auditoire universel.

Dans cet ordre d'idées, Reboul considère que toute argumentation est destinée à un auditoire. L'argumentation se déroule toujours devant un individu, une foule ou un groupe, que l'auteur

qualifie d'«auditoire». C'est par ce mot également qu'on désigne le lecteur. Cependant, tous les auditoires ne sont pas similaires: ils varient en termes de compétences, de croyances, de sentiments et d'émotions.

O. Reboul insiste sur le fait que l'argumentation comporte deux types d'éléments, l'un d'ordre rationnel et l'autre d'ordre émotif (Reboul, 2001:10). Pour O. Reboul, l'argumentation comporte à la fois une dimension rationnelle et une dimension affective. Cependant, il estime que l'argumentation ne peut être à la fois totalement rationnelle et totalement affective. De ce fait, elle ne peut répondre qu'à un ordre, qui peut être soit rationnel soit affectif. Reboul précise également que l'argumentation ne doit pas choisir entre le rationnel et l'affectif, elle doit plutôt rejeter l'alternative binaire: elle est soit rationnelle soit affective. L'auteur explique cela en affirmant que les «prémisses» sont des croyances d'ordre affectif alors que la «conclusion» ne peut être qu'affective. L'auteur explique que le processus allant des «prémisses» à la «conclusion» peut changer l'affectivité chez l'auditoire, mais ne le délivre pas de tous les sentiments. Il ne le délivre seulement que de certains sentiments négatifs, comme la crainte par exemple, en lui inspirant la confiance, et la tristesse en le rendant joyeux.

Enfin, même si O. Reboul refuse à l'argumentation l'option du choix entre le rationnel et l'affectif, il ne peut nier le fait qu'elle porte en elle les deux ordres. Selon l'auteur, cet état de fait a poussé les anciens, selon l'auteur, à les réunir dans la rhétorique. Il affirme que l'argumentation est un outil important de preuve, mais qu'elle se distingue de la démonstration. Il ajoute qu'elle comprend, une part d'oratoire et c'est la raison pour laquelle les anciens ont décidé de réunir les côtés rationnel et affectif de l'argumentation dans la rhétorique.

De ce fait, l'argumentation constitue un domaine d'étude pour la rhétorique qui l'utilise à ses fins persuasives. Parmi les figures de rhétorique, l'ironie est une figure qui possède en elle-même deux aspects: l'une rhétorique et l'autre argumentatif. Cependant, son argumentation se divise en deux sous-aspects: un sous-aspect persuasif et un sous-aspect dissuasif. Cela nous amène à penser que l'argumentation ironique est une arme à double tranchant, puisqu'elle peut avoir deux effets: l'un persuasif et l'autre dissuasif. Dans la partie analyse, nous étudierons ces deux aspects du discours ironique de SAS et de Hakim Laâlam.

7.2.1. L'argumentation persuasive

Dans son Dictionnaire de rhétorique Molinié définit ainsi le mot "persuasion":

«(...) L'art de persuader, c'est donc un ensemble logico-discursif, ou stratégique-langagier, qui mêle le verbal, le psychique et le logique, le moral ou le sentimental et le social (...), la persuasion consiste donc, du point de vue de celui qui parle, à agir sur les destinataires de son discours pour leur faire avoir une opinion, pour leur faire éprouver un sentiment, pour leur faire ressentir une volonté (...)» (1992:6-7)

Il ressort de cette citation que la persuasion est une stratégie langagière qui se sert de la logique discursive. Elle mobilise la dimension verbale, psychique, logique, morale et sociale pour agir sur l'auditoire, qui à son tour et sous l'effet de la persuasion va adhérer à une opinion, éprouver un sentiment ou ressentir une volonté.

Sur la question de savoir à qui s'adresse la persuasion, Molinié précise que celle-ci est toujours dirigée vers les autres. Néanmoins, il note que la persuasion peut s'adresser à notre propre moi: en se dédoublant on parle alors à soi-même. L'auteur considère cet état de fait comme une mise en scène par celui qui se persuade qu'elle implique un niveau culturel assez fort. Les autres personnes à qui est destinée la persuasion peuvent se présenter, selon l'auteur, sous la forme de récepteurs, d'auditeurs ou de lecteurs, de spectateurs ou de juges. Pour Molinié, le locuteur qui produit un discours persuasif se donne comme objectif d'agir sur les interlocuteurs et les récepteurs de son discours pour qu'ils acceptent une opinion, éprouvent un sentiment ou ressentent une volonté. Il est donc amené, sous la pulsion de la persuasion, à prendre une décision, à choisir son camp, à trancher sur une question d'actualité ou une déclaration en utilisant l'affirmation ou la négation. Ainsi, la persuasion peut nous aider et nous pousser à choisir et à réfléchir sur différentes valeurs comme la morale, le bien ou le mal, un acte ou un comportement.

D'après Molinié, la persuasion est un art qui profite à celui qui parle et la maîtrise en lui conférant une sorte de pouvoir. Ainsi, grâce à la force de cet art oratoire, l'orateur essaie de rallier les récepteurs à ses thèses, de les amener à penser différemment, de susciter en eux des émotions et des passions sur des sujets qui ne les intéressent et les passionnent pas forcément, et finalement leur faire désirer des choses qu'ils ne désirent pas, des choses qu'ils n'auraient peut-être pas souhaité.

La persuasion consiste à amener l'énonciataire à adopter le point de vue de l'énonciateur. Pour y parvenir, celui-ci, par le truchement du langage, s'attelle à faire croire et faire penser à son énonciataire la même chose que lui. Il cherche donc à le charmer et à le séduire en créant chez lui des émotions, des sentiments et des passions, également appelés le pathos. On comprend alors que les émotions et les passions peuvent toucher profondément l'auditeur. Aristote corrobore cette idée en stipulant que les passions sont les raisons qui

créent et varient les émotions chez les hommes et provoquent chez eux , de la peine et le plaisir comme la haine, la colère et toute autre émotion, ainsi que leurs contraires. (1378 [1960]:p. 60).

Ainsi, pour Aristote, les passions sont en rapport étroit avec les arguments, puisqu'elles peuvent provoquer un changement de jugement. Pour lui, le discours produit une persuasion qui peut inférer un changement de jugement. Selon le savant grec, le discours est employé pour faire face et contrecarrer un discours opposé et réduire ses arguments qui sont comme un adversaire acharné dans une arène. Quand on s'adresse à une personne pour la conseiller, la réparer d'une erreur ou l'engager à choisir un camp, il est ordinaire de mobiliser un discours persuasif, dans lequel l'auditoire est appelé à juger. On peut résumer cela en affirmant que les passions appelées également le pathos, influent sur les jugements des gens, bien que certaines gens restent réfractaires à la persuasion. De tout ce qui a été dit jusque-là, il apparaît que la persuasion est quasi présente dans la fonction de l'ironie.

Observons à présent le passage suivant de la **chronique 1** de Hakim Laâlam:

«En décodé, ça veut tout simplement dire que la population pourra toujours dénoncer en masse le scrutin du 10, s'y oppose, le boycotter, crier son ras-le-bol, eux, la présidence et le FFS n'en ont cure. Ils iront jusqu'au bout. Demain, un meeting chahuté va dégénérer et il y aura des morts, qu'importe ! L'important Djedai le dit, c'est d'aller jusqu'au bout. Demain un klash fou fauchera des dizaines d'écoliers, qu'importe ! L'important, Djedai le dit, c'est d'aller jusqu'au bout. Demain un cocktail molotov dans une cité de gendarmes décimera la famille d'un darki qu'importe ! L'important, Djedai le dit, c'est d'aller jusqu'au bout !»

Dans ce passage, nous observons l'emploi d'un ensemble de moyen langagier permettant au journaliste de s'attaquer à la politique du FFS (parti politique d'opposition algérien) et de l'État qui veulent organiser les élections législative coûte que coûte malgré une situation sécuritaire dégradante. Alors le discours argumentatif teinté d'ironie a pour objectif de persuader les électeurs de boycotter ces élections et de ne pas risquer leur vies. L'emploi du mot «qu'importe» à la fin de chaque phrase qui marque un crime, donne aux phrases un sens ironique.

Dans le discours ironique de SAS, l'ironiste semble, dans certains cas, louer un état de fait négatif, que ce soit un geste, un comportement, une attitude ou une décision d'hommes politiques, au détriment d'un état de fait positif. Le recours du journaliste à la louange d'un

acte négatif a pour effet de renforcer et d'attirer l'attention des énonciataires (lecteurs) sur le contraire de ce qu'il dit. L'ironiste feint en effet de sublimer le négatif, et use ainsi de procédés d'inversion. L'énonciataire doit donc faire une inversion sémantique pour pouvoir saisir le vrai sens du discours.

Le discours ironique a ainsi pour objectif de faire adhérer les énonciataires à ses thèses. L'ironie possède donc une valeur argumentative qui apparaît dans les exemples ci-dessous:

Chronique 2 de SAS:«(...) Mais Dieu merci, un certain candidat "indépendant" nous fait revivre ces moments intenses en reproduisant le même vieux schéma FLN en faisant sortir les gosses des écoles, les fonctionnaires des administrations et les travailleurs des usines avec option sandwich (...)»

Le journaliste fait semblant de louer les avantages qu'offre ce candidat, qui fait revivre aux Algériens des moments «intenses» avec des pratiques dignes du FLN, parti politique ayant occupé la scène politique avant l'ouverture démocratique. En effet, cette époque-là était caractérisée par l'usage de stratégies d'exploitation des élèves des écoles, des fonctionnaires publics afin de faire réussir ses projets politiques.

Chronique 3 de SAS: «Le gouvernement doit être remercié pour toute l'assistance qu'il déploie à toute personne en danger de mort (...)»

Le journaliste feint de louer le gouvernement pour son «assistance à toute personne en danger de mort», l'énonciataire doit faire une inversion sémantique pour qu'il puisse comprendre que cet énoncé est ironique et que l'Etat ne fournit pas beaucoup d'efforts pour protéger ses citoyens de la sauvagerie terroriste.

Comme nous l'avons vu précédemment, selon Berrendonner, l'ironie se distingue des autres formes de contradiction car « c'est une contradiction à valeur argumentative». Son utilisation d'arguments en faveur de *r* et d'arguments en faveur de *non-r* nous montre le fait que le linguiste a compris que l'ironie use d'arguments qui ne sont pas explicités.

7.2.2. L'argumentation dissuasive

Le sous-aspect persuasif déjà abordé dans cette partie a pour caractéristique de persuader l'auditoire. Il a pour but de secouer et de toucher l'affect de l'auditeur en créant chez lui des sentiments et des passions. Autrement dit, l'énonciateur, à travers son dire négatif (donc ironique), attire l'attention de l'énonciataire sur les qualités et les valeurs positives qu'il chérit et qu'il renforce telles que le bien, le beau, etc. Quant au sous-aspect dissuasif, sa

démarche est tout à fait inverse. En effet, ce sous-aspect a pour caractéristique de prévenir l'énonciataire contre des qualités et des valeurs négatives que peuvent receler certaines choses ou personnes. L'énonciateur cherchera ainsi à mettre en garde l'énonciataire contre certaines valeurs négatives telles que le vice et le mal dans le but de le convaincre de ne pas les suivre.

L'action de tourner quelqu'un en ridicule, est l'un des marqueurs ou composants de l'ironie. En effet, elle sert comme arme de dissuasion. L'énonciateur l'utilise comme argument pour dissuader l'énonciataire du vice et du mal. Perelman et Olbrechts-Tyteca (2008(1958)) soulignent que le ridicule a une portée argumentative en disant qu'il constitue une arme décisive et tranchante aux mains de l'orateur, qui l'utilise pour contrecarrer et attaquer les réfractaires à son discours qui refusent pour une raison ou une autre d'adhérer à une «prémisse» de son discours, ébranlent son argumentation. Cette «prémisse» devrait, selon les auteurs, être également utilisée contre ceux qui s'aviseraient d'adhérer à deux thèses contradictoires et incompatibles. Ces personnes-là sont souvent indécises sur leur choix. On peut donc dire que, selon ces auteurs, le ridicule est une sorte de punition ou plutôt une sanction à l'encontre d'une personne dubitative et aveuglée par un raisonnement décalé.

Observons ce passage de Hakim Laâlam qui tente de dissuader les citoyens d'aller voter. Son discours teinté d'un ton ironique et argumentatif, vise à travers une comparaison entre les élections françaises et les élections algériennes, où les premières se font dans un climat de stabilité politique et sécuritaire, alors que celle de l'Algérie est marquée par une violence et le manque de sécurité. Alors, le journaliste fait imaginer au lecteur que les élections présidentielles françaises prévues pour le mois de mai 2000 se feront en Algérie où règnent la paix et la sécurité, chose qui ne répond pas à la réalité de l'Algérie. Cette ironie sert à délégitimer les élections et appeler les gens à ne pas voter faute de sécurité (chronique 1 de Hakim Laâlam)

«Je ne sais plus très bien pourquoi et pour qui nous allons voter au printemps. Est-ce que ce sera des législatives, des communales ou les deux en même temps ? La candidature de Chirac a-t-elle été validée par la chambre constitutionnelle ? Si oui, comment le candidat chichi s'est-il débrouillé à l'attestation communale alors que tout le monde sait que le ministère des moudjahidine de Chérif Abbas s'y oppose de tout le poids de la famille révolutionnaire ? Selon les dernières informations en notre possession, il semble bien que le petit Sarkozy, qui a travaillé en tant que vacancier l'été dernier dans un Burger-King à quelques mètres du ministère, a réussi à lui dégoter deux témoins qui jurent que le grand Jacques a bien participé à la guerre de libération

*nationale. Une version que conteste Jean-Pierre Chevènement. C'est d'ailleurs pour ça que le prédécesseur de Zerhouni à l'intérieur a entamé une visite à Alger. Jean-Pierre va tenter d'expliquer aux habitants de XXI arrondissement sous contrôle du centre gauche depuis le scandale des faux électeurs d'El Biar, que Chirac était **moussabel** et non fidai entre 1961 et 1962... Des colleurs d'affiches du RPR ont été attaqués et tués à Kadiria par des militants du PS qui se faisaient passer pour des commandos du GIA. Fort heureusement Antar Zouabri, un étranger placé à la tête de cette ONG activant en Algérie, a rendu public un démenti cinglant dans lequel il rejette toute implication dans ce faux barrage.»*

Dans cet exemple comme expliqué auparavant, le journaliste tente de dissuader les électeurs d'aller voter et cela en faisant appel à une comparaison qui paraît ironique. En effet, le journaliste imagine des élections françaises sur le sol algérien, qui se passeront dans une atmosphère de paix et de sérénité, chose qui n'est pas juste. Ainsi, de manière ironique le journaliste décrit l'assassinat des militants du RPR (parti politique français) qui collaient des affiches sur les murs à kadiria par des militant du PS(parti socialiste français) qui se faisait passer pour un commando de GIA, dont le chef «un étranger» dénommé zouabri a nié son implication. Le terroriste Zouabri est décrit comme un «étranger» tuant des militants français en Algérie. Ce mot marque la distance et le contenu ironique de ce mot. Les mots «*fort heureusement*» sont aussi ironiques, dans la mesure où ils décrivent une réalité qui n'est pas juste, car Zouabri n'est pas un étranger, mais il est bel et bien un Algérien. Ainsi, l'ensemble de l'article emploi et mobilise des moyens langagiers pour convaincre les lecteurs à ne pas voter, en employant de l'argumentation ironique.

D'une manière générale, l'ironiste cherche à dissuader les lecteurs des valeurs négatives et à les persuader du positif, de la vertu et du bien. Pour cela, le journaliste met en œuvre un langage incisif qui touche les lecteurs en créant chez eux des sentiments, des émotions et des passions.

Chronique 4 de SAS:«(...) Cessons d'embêter et de chagriner nos décideurs, il ne faut plus leur faire de peine. Il ne faut surtout plus les contrarier. Arrêtons, bon Dieu ! A ce rythme, nos attaques vont finir par les faire glisser dans le fond du caniveau en leur provoquant des infarctus du myocarde (...)»

Dans cet extrait, SAS feint de ne pas vouloir chagriner, critiquer et importuner les décideurs. Lors d'une première lecture littérale, le lecteur non avisé peut croire au dire apparent du journaliste qui semble défendre, une valeur négative à savoir ne pas critiquer les décideurs.

Mais en disant cela, l'énonciateur ne fait que renforcer l'idée contraire, c'est-à-dire critiquer et importuner les décideurs. Le journaliste dissuade ainsi ses énonciataires d'adhérer aux valeurs négatives et renforce en eux les valeurs démocratiques telles que le droit à la critique. De ce fait, l'inversion sémantique impose la mobilisation d'un certain nombre de compétences linguistiques et extralinguistiques. Toute l'intelligence de l'énonciateur consiste à donner l'impression de louer le blâmable et de pousser ses énonciataires à interpréter inversement son énoncé pour découvrir le vrai sens, qui est caché. Le discours ironique de SAS est d'ordre argumentatif et peut être, selon les cas, persuasif ou dissuasif.

8. L'argumentation par autorité: une stratégie discursive

L'argumentation par autorité est définie par la rhétorique traditionnelle comme une figure rhétorique «qui présente un argument comme appartenant à une personne qui fait autorité en la matière pour rendre l'effet persuasif du discours plus efficace.» (Norien, 2000:P.34).O. Ducrot a poussé la réflexion sur la notion d'argumentation d'autorité et suggère qu'elle est présente et joue un rôle à la fois au niveau rhétorique et sémantique. Selon Ducrot, «On utilise un argument d'autorité lorsque à la fois: 1) on indique que P a déjà été actuellement, ou pourrait être l'objet d'une assertion,2) on présente ce fait comme donnant de la valeur à la proposition P, comme la renforçant, comme lui ajoutant un poids particulier» (1984:150)

L'argumentation par autorité peut se manifester sous deux formes: l'autorité polyphonique et le raisonnement par autorité. L'autorité polyphonique se présente et apparaît dans l'utilisation de certains mots, tels que les adverbes épistémiques de la négation et les expressions telles que *il paraît que*. Par exemple, dans la phrase « *Il paraît que* le malade est décédé », le locuteur fait une assertion basée sur le discours d'un être discursif non identifié. En revanche, le raisonnement par autorité présente un être discursif autre que le locuteur dans le discours, comme dans l'exemple:« Le médecin a dit que le malade est décédé ». Ici, le locuteur attribue à une autorité spécifique la déclaration du décès du malade.

Dans notre étude, nous nous pencherons sur l'examen des énoncés négatifs et la représentation des connaissances et des opinions d'une autorité. L'argumentation est l'art d'argumenter. Le terme «art» revêt une importance particulière car il nécessite des connaissances, des compétences et des attitudes qui permettent à l'interlocuteur de partager des croyances et des opinions communes. En effet, l'argumentation est au cœur de toute communication, permettant l'expression de points de vue et parfois la persuasion. Ainsi, l'acte d'argumentation caractérise chaque situation de communication.

Une argumentation bien servie est une argumentation enveloppée par l'éthique qui la guide et l'empêche de franchir les lignes rouges. La différence entre influencer une perspective et manipuler quelqu'un est significative. L'éthique permet de raisonner l'argumentation en fournissant des principes et des valeurs qui définissent des limites.

8.1. L'argumentation dans la communication

L'argumentation trouve ses racines dans la rhétorique antique. Depuis l'Antiquité, la parole est reconnue en tant que force capable de mettre en rapport deux interlocuteurs, permettant ainsi à cette parole de prendre sens et d'avoir un impact comme l'explique R. Amossy qui dit que la force de la parole réside à pouvoir amener des hommes doués par la raison à partager avec eux les mêmes idées et points de vue en s'appuyant sur la logique et la parole et non pas sur des moyens coercitifs.(2021)

La rhétorique avait pour objectif de produire un discours efficace destiné à un auditoire bien précis. De ce fait, le discours n'a d'existence que dans une dynamique d'échange, où «parler(ou écrire) c'est communiquer». Dans la linguistique contemporaine et d'autres courants pragmatiques, il est communément admis que communiquer, c'est agir.

C'est au début du vingtième siècle que l'intérêt pour l'aspect pragmatique du langage a émergé. L'argumentation s'exprime à travers les procédés verbaux qu'un locuteur met en œuvre pour influencer ses allocutaires en tentant de les faire adhérer à une thèse, de changer ou d'affermir les représentations ou tout simplement de diriger et d'orienter leur réflexion sur un obstacle donné (Amossy, 2021)

Dans cette perspective, l'intention du locuteur est de convaincre l'auditeur en essayant d'influencer son point de vue, de modifier ses idées ou de le guider vers une nouvelle réflexion. Par conséquent, le discours et les actions sont deux aspects essentiels de l'interaction sociale. Au cours de notre analyse, nous nous concentrons sur l'action en tant que processus consistant à parler pour inciter à l'action, comme le souligne P. Charaudeau:

«On peut dire que tout acte de langage est un agir sur l'autre...Donc, le langage est noué à l'action, mais c'est en tant que le sujet locuteur cherche à influencer son partenaire, l'interlocuteur. Celui-ci le sait, plus ou moins consciemment, et peut accepter cette tentative d'influence, y résister, la rejeter, ou il peut tenter d'y répondre par la mise en œuvre d'une contre-influence» (Charaudeau, 2004)

Le locuteur tente, à travers son discours et au moyen de stratégies discursives, de persuader son interlocuteur. Une stratégie discursive est définie ainsi par la psychologie cognitive comme la succession des opérations qui représentent les choix faits pour accéder et

atteindre de la manière la plus efficace et la moins coûteuse, un but défini à l'avance(...). Ces stratégies peuvent se différer selon de multiples contraintes de situations, et selon les capacités cognitives du locuteur (Charaudeau et Maingueneau, 2004)

Cette citation révèle ce que nous avons avancé jusque-là, que le locuteur envisage tous les moyens et stratégies en sa possession pour attirer l'attention de l'interlocuteur afin de l'influencer. Ces moyens comme ça été bien dit, diffèrent d'un locuteur à un autre et dépendent de son niveau, de ses qualités cognitives et de certaines conditions environnantes.

8.2. L'analyse argumentative

Dans le cadre de notre travail, l'approche va nous aider à étudier la visée argumentative du discours présent dans notre corpus. R. Amossy (2000) propose les principes d'analyse argumentative ainsi que diverses approches envisageables pour analyser un discours argumentatif, lesquelles sont exposées dans son ouvrage «L'argumentation dans le discours»

L'étude de l'argumentation dans le cadre de l'analyse du discours est un domaine qui implique plusieurs approches, lesquelles s'entrecroisent, imposant ainsi une démarche scientifique interdisciplinaire. Ruth Amossy assure que l'analyse argumentative s'intéresse aussi bien aux discours qui pointent expressément à agir sur le public, qu'à ceux qui exercent une influence sans se donner pour autant comme une entreprise de persuasion. (2002)

Dans cet ordre d'idées, R. Amossy et *al* incluent tous les discours ayant pour intention de persuader, ainsi que ceux qui ne semblent pas avoir cette visée apparente. En effet, même les discours non explicitement argumentatifs contiennent en eux une dimension argumentative, l'analyse argumentative comporte et va d'un vaste corpus qui englobe la conversation quotidienne au texte littéraire en passant par le discours politique ou journalistique (1999)

Parmi les approches qui nous intéressent et qui ont été citées par R. Amossy, se trouve l'approche énonciative. C'est cette approche qui pourrait éclairer la stratégie argumentative de notre discours.

8.3. Ironie et argumentation dans les chroniques de SAS et de Hakim Laâlam

Nous allons nous intéresser à l'ironie et sa place dans les chroniques et comment servirait-elle les intentions argumentatives du journaliste. A première vue, il paraît que la dimension argumentative est ambiguë et peu explicite dans notre corpus et cela est dû principalement à son aspect humoristique et ironique. Néanmoins, en analysant de près ces

articles, nous finissons par percevoir la présence de cette dimension qui marque la structure de ces articles.

L'argumentation a pour finalité de séduire le lecteur, le raisonner et de lui faire admettre la validité d'une thèse et /ou de le dissuader d'une autre. Quelle est la thèse défendue dans ces articles ? Nous avons souligné dès le début de notre chapitre que nous présentons ces articles comme un tout qui forme un bloc indivisible.

Certes, les articles abordent des sujets différents portant sur la situation socio-économique et politique du pays, mais un sujet revient souvent, celui du rejet de la politique de la concorde civile portée par le président Bouteflika, ainsi que le refus des élections législatives (chroniques de Hakim Laâlam). De ce fait, l'indice le plus récurrent qui montre que l'on cherche à admettre la validité d'une thèse est le retour constant des mêmes thèmes, à savoir les élections législatives et la politique de la concorde civile. Cette récurrence est appuyée par les titres des articles. De plus, nous remarquons également que toutes les conversations, réflexions ou constats des acteurs de ces articles portent sur les élections et la concorde civile.

Dans notre étude, nous chercherons à définir la thèse relative aux élections législatives et à la politique de la concorde civile que défend chaque journaliste. Pour vérifier et définir cette thèse, il convient de tenir compte du rôle de la presse écrite particulièrement et de sa position vis-à-vis de ces élections législatives ainsi que de la politique d'amnistie générale.

Concernant le choix des sujets, la presse a joué un double rôle: le premier est objectif, consistant à rapporter les informations et les événements sociopolitiques qui se déroulent quotidiennement dans le pays. Le deuxième rôle est beaucoup plus subjectif et consiste à exprimer les points de vue du journaliste.

Par conséquent, le journaliste peut juger et évaluer des situations, des programmes et des personnes en employant un certain nombre d'évaluations comme beau/ laid, bon/mauvais, honnête/ malhonnête. Ces évaluatifs permettent au journaliste d'exprimer ses positions par rapport aux élections législatives et de l'amnistie générale, et surtout d'amener le lecteur à adhérer à ses positions.

Les chroniques de SAS et de Hakim Laalam font partie d'un cadre particulier qui respecte les paramètres du genre auquel ils appartiennent (la chronique) et semblent relever du deuxième rôle, qui est celui d'acteur.

Dans la **chronique 1** de Hakim Laâlam «Votez, sinon...» par exemple, il est question des élections législatives et de la menace brandie par le ministre de l'intérieur contre les opposants au scrutin. Face à ces menaces, l'énonciateur raconte sous forme d'anecdotes ses inquiétudes et sa peur d'évoquer les élections, de crainte d'être exposé aux représailles pour avoir exprimé son rejet du processus électoral. Ainsi, dans notre hypothèse de départ, l'enjeu global est que le journaliste cherche à persuader le lecteur de voter ou au contraire à le dissuader. Certainement, le journaliste ne peut pas valider les deux thèses à la fois. Donc, on fera en sorte de mettre en exergue l'ensemble des indices qui vont à l'encontre de visées implicites du journaliste.

Parmi ces indices, nous trouvons certaines propositions dans la chronique «votiez sinon...» qui sont relatives à la menace qui pèse sur les personnes opposées au vote. Ces propositions sont sarcastiquement et ironiquement marquées dans cet exemple de Hakim Laâlam:

«Si un père veut expliquer à ses enfants, qui avaient 4 ans en 1988 et qui ont 18 aujourd'hui, les dangers du vote du 30, le père la taule(...) Depuis, je n'ose plus regarder mes enfants dans les yeux. Dès qu'ils abordent la question des législative à table, je change de discours.»

Même chose pour SAS

SAS 1: « Bref! J'évoque tous les sujets palpitants de la vie quotidienne, mais j'évite les élections» restriction avec usage de « mais » concessif.

De ces propositions on peut déduire que l'objet de cet article est les élections législatives et des constats qui finissent toujours par une conclusion nuancée quant à sa position des élections et des menaces qui pèsent sur lui en tant qu'opposant à celles-ci. Cette structure qui est marquée par l'usage du pronom personnel «je», première personne du singulier ne nous rappelle le schéma de J.M. Adam. Ces chutes apparaissent comme une sorte de conclusion de séquences argumentatives. Ces prémisses, constituées de constats et de discussions brèves, ne laissent pas entrevoir la thèse défendue par le journaliste qui reste ambiguë en raison de l'emploi de l'ironie. Les chutes on les trouve dans une période. Celle-ci est une phrase complexe dont la composition forme un sens complet, dont chaque proposition forme un membre, la dernière formant une chute ou une clause. Pour Dumarsais (article «construction» de l'Encyclopédie) la période n'est plus «qu'un assemblage de propositions liées entre elles par des conjonctions»

Ainsi, ces chutes suivent la structure suivante:

Argument (s) → Conclusion(s)

«Le papa a beau être...un dangereux criminel qui tente de déstabiliser le scrutin»

«Depuis, je n'ai plus.... Je change de discours»

«L'un Des arguments....les islamistes vont l'emporter»

Donc → il faut voter

«Les intégristes tuent ? Le régime aussi...licencier»

D'après ces extraits, nous constatons que le journaliste prévient le lecteur que voter n'offre aucune alternative, car voter c'est donner sa voix soit au régime soit aux islamistes ; puisque ce sont les seuls candidats.

Suivons cet autre exemple de Hakim Laâlam **chronique 2**:

*«A la limite ce n'est pas du foot. Et quel football ! Pas beau à voir. Je n'ai personnellement retenu de ce championnat que des transferts faramineux, un climat de suspicion autour de matchs arrangés ou supposés comme tel, des bagarres et des démissions de coach en série. **Mais** ça ne fait rien, faisons comme si cette compétition avait été emballante et feignons d'avoir vécu un championnat du calibre du calcio ou de la liga...»*

Nos remarquons dans cet exemple, un liage de propositions par un connecteur qui forme une structure périodique ou un mouvement argumentatif d'ordre progressif:

Données (arguments) – inférences→ conclusion

Autrement dit: proposition P- Donc→proposition q

La conclusion introduite par «Mais» marque la concession et introduit ainsi une conclusion ironique et vient achever une série de propositions marquées par des données argumentatives.

L'usage de l'ironie complique la tâche du lecteur non averti quant aux enjeux politiques dans le pays. La première proposition peut être interprétée comme un appel au vote, puisque l'on peut comprendre que «le régime» affirme que le non vote expose le pays à la menace islamiste. En revanche, les propositions suivantes contiennent une critique implicite du «régime» qui cherche à se distinguer des islamistes tout en adoptant des pratiques similaires. La conclusion suggère alors de ne pas voter.

Ainsi, la présence de l'ironie à forte nuance dénonciatrice et critique, nous permet de dire que le journaliste rejette les élections. Ce rejet se manifeste dans les propos du narrateur acteur, qui ne peut être selon notre humble avis que l'alter ego du journaliste qui ne cessait de critiquer les élections et la politique adoptée en Algérie. Finalement, on peut affirmer que ces articles ont pour but de dissuader le lecteur (potentiel électeur) d'aller voter. Le journaliste utilise l'ironie pour avertir et mettre en garde contre la participation aux élections, tout en rendant hommage aux femmes (épouses). Ainsi, considérons cet autre passage de la **chronique 3 de Hakim Laâlam**:

«Que serions-nous sans nos compagnes ? Au pire, de la vulgaire chaire à extincteur. Au mieux des citoyens d'un pays présidé par Abdeka, gouverné par le FLN et surveillé par le MRN et Ennahda. Sans même la possibilité d'un second tour pour manifester avec nos enfants contre Le Pen en kamis et en sandales. Je fume du thé et je reste éveillé»

«Nounou promet de mettre dans une prison en fer toutes les personnes qui tentent de dissuader de Voter→Que serions-nous sans nos campagnes»

Données → Conclusion

Ce schéma montre que les arguments sont présents tout au long du texte et correspondent à une définition de l'argumentation minimale. Celle-ci se caractérise par le passage d'un argument à une conclusion.

Sur le plan sémantique, le journaliste exprime délibérément le contraire de ce qu'il veut dire. Ainsi, son argumentation repose sur l'utilisation d'un argument absurde, tel que prétendre parler à ses enfants de l'élection peut être dangereux. Il enchaîne ensuite avec une série d'arguments ironiques qui expriment en réalité le contraire. Cette démarche conduit à une conclusion qui revêt une valeur argumentative. Effectivement, il y a plusieurs séquences argumentatives dans l'article qui s'associent entre elles pour aboutir à la même conclusion, ne pas voter sinon le sort du peuple sera entre les mains du FLN, MRN et Ennahdha.

9. L'approche séquentielle appliquée pour l'analyse de l'argumentation

Nous allons dans une première étape, nous intéresser à la structure prototypique de la séquence argumentative de J.M. Adam pour tenter dans une seconde étape de l'appliquer sur un certain nombre d'articles de chroniques fondées sur le schéma «implication-commentaire». Le but de ce travail est d'interroger dans un premier temps le fonctionnement de la structure argumentative et cela à travers l'analyse de certains articles. Ensuite, nous essayons dans un

second temps de voir comment les deux journalistes emploient le langage et comme moyen pour convaincre les lecteurs. Par conséquent, nous considérons que la chronique est le lieu où les séquences argumentatives sont omniprésentes.

9.1. L'approche séquentielle de J.M. Adam et son apport à l'analyse argumentative

Nous avons essayé de définir l'argumentation et de la circonscrire, nous allons tenter dans ce présent chapitre d'étudier la structure de l'augmentation dans notre corpus. Notre étude va permettre de montrer que les genres du «commentaire» et parmi eux la chronique, sont des genres à dominante argumentative.

Cette théorie a visiblement été l'œuvre de J.M. Adam mais son origine ne date pas des années 80, mais elle est mise au point et réfléchi d'abord par le linguiste russe Mikhaïl Bakhtine qui a eu le mérite de parler des «genres» et de la nécessité de les classer. Pour lui, tout discours contient «des types relativement stables d'énoncés» qui facilitent la description de chaque forme sur la base de «schémas prototypiques». J.M. Adam a fait le transfert de ces unités de composition textuelle de la linguistique étudiée par Bakhtine vers le champ de la linguistique textuelle. Il définit ainsi, le texte comme une «structure composée de séquences» et c'est à travers ce texte-là, qu'il est possible de faire une typologie. Une séquence peut être envisagée comme étant descriptive ou narrative de par ses composantes et elle partage avec les autres séquences un certain nombre de caractéristiques linguistiques qui lui permettent d'être reconnue comme telles.

Il est admis que la séquence est une notion présentant des ambiguïtés et qui est considérée comme une structure. Dire qu'elle est une structure qui fait partie d'un système, suppose qu'elle est «décomposable» (chaque texte est vu comme contenant un nombre de séquence). Selon, J.M. Adam, le texte est composée de «paquets de séquences» (ou macro-propositions) (Adam, 1997:30)

Dans la même suite d'idées, Adam distingue cinq séquences prototypiques: narrative ; descriptive ; argumentative ; explicative et dialogale. En effet, chaque séquence prototypique est liée à des propositions. Ces dernières ne peuvent former une typologie quand elles sont isolées. De ce fait l'interprétant ou lecteur ne peut pas la reconnaître comme appartenant à tel ou tel prototype séquentiel. Ainsi, seul son enchaînement et insertion dans une suite de proposition peut lui conférer la caractéristique séquentielle.

Dans ce travail d'étude, nous allons nous intéresser comme on l'a bien dit précédemment à la structure séquentielle de nos chroniques. L'objectif tracé est celui de montrer scientifiquement que les textes de notre corpus sont particulièrement «argumentatifs». Certes, on peut

considérer chaque texte comme exclusivement argumentatif ou narratif, mais par contre hétérogène, on ne peut imaginer un récit sans minimum de description, ou sans un brin d'argumentation.

En effet, cette hétérogénéité est passible d'être théorisée en suivant J.M. Adam, en termes d'insertion ou de dominante séquentielle. J.M. Adam, explique le premier cas par le fait d'« une relation en séquence insérant et séquence insérée» (Adam, 1997:31). Le deuxième cas cité par Adam, est l'hétérogénéité séquentielle caractérisée par l'enchevêtrement et le mélange de différentes séquences, ce qui nous conduit à examiner tout texte comme plus ou moins argumentatif ou narratif. Nous allons, avant de commencer l'analyse, par donner une définition du prototype de la séquence argumentative comme présentée par J.M. Adam.

9.2. Prototype de la séquence argumentative de J.M. Adam

La typologie textuelle a évolué et a connu plusieurs variantes, elle est née de la nécessité de classement et de catégorisation des textes. Plusieurs typologies de textes ont vu le jour dans les années 70, comme celle d'Egon Werlich qui a présenté une typologie fondée sur « des phrases types ». Cette typologie a été remise en cause pour absence de justificatif quant aux formes linguistiques que peuvent avoir ces phrases types ». De son côté, Teun Van Dijk présente sa théorie de texte et présente la notion de superstructures textuelles, un modèle cognitif de textualisation. Il range la notion de « macrostructure » au thème. Cette théorie est remise en cause et considérée comme vague. La théorie de J.M. Adam s'est imposé dans les années 50 et 90. Conscient de la complexité de sa recherche et sa tentative de théoriser son approche, Adam présente les limites de l'objet qu'il tente de théoriser. Pour lui, l'unité constituante du texte est la séquence. Celle-ci est composée de propositions qu'Adam appelle « macro-propositions ». Il a délimité comme déjà évoqué auparavant cinq séquences importantes. Il faut signaler que ces séquences prototypiques sont formées de propositions qui sont reliées à l'aide d'opérations transphrastiques. Dans cette partie nous nous limitons à étudier l'argumentation qui fait objet de notre étude. Elle a été considérée globalement comme une fonction du langage, à cause de sa fonction rhétorique qui vise à influencer l'auditeur et modifier son attitude et son opinion.

Pour vérifier scientifiquement notre étude sur la présence de l'argumentation dans nos chroniques, nous avons besoin d'une théorie rigoureuse, car l'argumentation est omniprésente dans toutes les productions langagières.

De ce fait, l'argumentation chez J.M. Adam, est une forme compositionnelle élémentaire». Par conséquent, cette structure sera le fil de départ qui permet à J.M. Adam de définir le prototype

de la séquence argumentative, fondée sur la relation argument/ conclusion. A cet effet, J.M. Adam projette de faire un schéma expliquant le fonctionnement du prototype de la séquence argumentative en présentant l'exemple suivant:

«La marquise a les mains douces, mais je ne l'aime pas»

Suivant, J.M. Adam, cet exemple peut être vu comme une séquence argumentative élémentaire, où les deux propositions formant cet énoncé sont liées par un rapport particulier par le connecteur «mais». On peut schématiser cet énoncé de la manière suivante où la proposition p (La marquise a les mains douces) tient le rôle d'un argument pour la conclusion C (je l'aime) exprimé implicitement dans l'énoncé. Ainsi, ce passage de l'argument P à la conclusion C est basé sur l'inférence qui permet d'éluder une autre charge informationnelle. Cette inférence est fondée grâce à la proposition non formulée explicitement «Les hommes aiment les femmes qui ont les mains douces». Cette proposition nous permet d'édifier un raisonnement implicite basé sur le syllogisme:

«Les hommes aiment les femmes qui ont les mains douces

OR la marquise a les mains douces

DONC j'aime la marquise» (idem: 105)

Dans cet exemple, il est question de prémisses dépendantes des unes des autres, ainsi, la prémisses «la marquise a...» ne valide la conclusion «j'aime la marquise» que par le truchement de la prémisses majeure «les hommes...». Celle-ci autorise et garantit l'inférence. Outre ce schéma élémentaire, il est question pour Adam de la « restriction » et de son rôle important dans une séquence argumentative «qui modélise le passage de la donnée à la conclusion» (idem, 106). En effet, les inférences ne sont pas toujours applicables, «En d'autres termes, même si la donnée-argument entraîne PROBABLEMENT ou VRAISEMBLABLEMENT (adverbe modal de force) la conclusion, c'est dans le cadre d'une restriction contre – argumentation toujours possible (A MOINS QUE)» (Ibid)

A travers l'analyse de plusieurs exemples, Adam a pu déterminer essentiellement deux modes de construction de la séquence argumentative. Ces deux ordres sont l'ordre progressif et l'ordre régressif. Ainsi, l'ordre progressif est clair et simple, il emprunte un passage direct à travers les inférences, des données vers la conclusion. Tandis que le mode régressif emprunte un chemin inverse en partant de la conclusion vers les données. De ces deux modes, on conclut que le premier ordre ressemble au «mouvement du raisonnement», autrement dit, on accède à la conclusion via les données qui précèdent, donc sa visée est de conclure, à l'inverse du deuxième mode qui met en exergue la preuve, en effectuant un renversement textuel de l'ordre argumentatif.

Notons qu'il est difficile d'expliquer cet enchaînement argumentatif global de passage des données vers la conclusion. Dans cette suite d'idées, Perelman explique ce phénomène comme un transfert d'adhésion.

«L'argumentation ne transfère pas des prémisses vers la conclusion une propriété objective, telle que la vérité- ce qui est le cas de la démonstration- mais s'efforce de faire passer vers la conclusion l'adhésion accordée aux prémisses. Cette adhésion est toujours relative à un auditoire, elle peut être plus ou moins intense selon les interlocuteurs» (Perelman, 2008:173)

On peut se demander si tous les textes argumentatifs sont identiques. Il nous semble que sémantiquement ils le sont, même s'ils ne sont pas toujours identiques. Allant de l'idée de transfert d'adhésion et du passage des prémisses vers la conclusion, cette question reste toujours en suspens et en parlant de la relation entre argumentation et raisonnement.

De cette citation, nous constatons que l'auteur met en exergue toutes les spécificités de la séquence argumentative en distinguant deux types d'argumentation: la démonstration et la réfutation. Ceux-ci partent toujours de prémisses «censées incontestables» admises selon telle ou telle conclusion. Ainsi, le cheminement entre les deux est fait par des « démarches argumentatives» jouant rôle de succession de preuves. Partant de là, Adam propose ce schéma prototypique de la séquence argumentative.

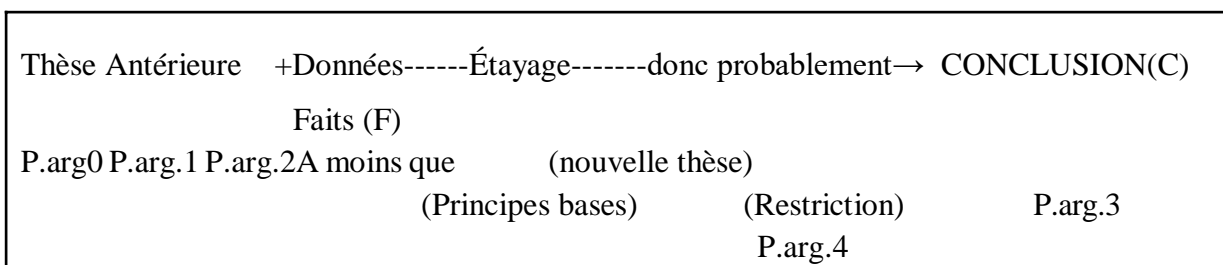


Tableau 2: Prototype de la séquence argumentative (Adam, 1992:118)

On aperçoit dans ce schéma la reprise des éléments d'une séquence argumentative qui rend l'analyse et l'étude de l'argumentation dans un texte donné beaucoup plus facile. Le schéma montre que la séquence argumentative est fondée essentiellement sur trois macro-propositions (P. arg. 1,2 et 3) et se voit attachée à une thèse antérieure qui peut être explicite ou implicite (ou macro-propositions 0). Cela est considéré comme une réponse à cette thèse, comme c'est dans le cas de la réfutation où toute argumentation a pour but de valider une thèse, soit ne pas valider une autre.

Néanmoins, ce schéma n'est pas applicable à toutes les productions écrites et à toutes les séquences argumentatives, qui peuvent avoir des schémas toutes différentes et propres à elles. Sur le schéma précédent, par exemple, la thèse (P.arg3) peut changer de placement et la mettre au début de la séquence et pas à la fin, et la thèse antérieure peut être elliptique ou sous-entendue.

Conclusion

Pour clore, nous pouvons dire que, ce chapitre, nous a permis de discuter de la notion de l'ironie dans la chronique et nous avons constaté la difficulté qu'il y a à la définir exhaustivement. Dans ce chapitre, nous avons tenté de définir la notion de l'ironie et de voir son évolution à travers l'histoire depuis l'antiquité Grecque chez les grands penseurs de cette époque. En effet, on a pu constater que l'ironie est employée comme une stratégie argumentative et qui sert les intentions du locuteur journaliste. L'objectif voulu atteindre par le journaliste locuteur est d'influencer les énonciateurs à travers un discours ironiques dans certains cas, de le persuader et de changer sa vision du monde. Outre cette stratégie, nous avons pu déceler un nombre de procédés typographiques qui sert la construction d'un discours ironique. Au cours de ce chapitre, nous avons pu constater l'usage d'une panoplie de stratégies énonciatives qui permettent au locuteur de s'afficher dans le texte en prenant en charge le discours ou on y prenant distance et cela grâce à l'emploi d'un ensemble de matériaux linguistiques qu'offre le langage aux locuteurs. En effet, cette hétérogénéité énonciative facilite la tâche au locuteur qui se permet ainsi de s'engager ou de s'effacer dans son discours. Ce cheminement d'idées nous mène ainsi à se mettre d'accord avec Ducrot sur le rejet de la notion de l'unicité du sujet parlant. La configuration discursive est basée ainsi sur une structure polyphonique de laquelle jaillit plusieurs points de vue qui, alignés sur une dimension argumentative, donnent au discours une puissance de séduction et de conviction.

Ce chapitre nous a permis de discuter de la notion du genre de la chronique et nous avons constaté la difficulté qu'il y a à le définir exhaustivement. C'est un genre de commentaire, qui offre une grande liberté d'expression au chroniqueur, lui permettant d'écrire avec un élan de liberté d'humeur. Dans le chapitre qui suit nous étudierons le critère énonciatif pour saisir la portée implicative et distanciative du chroniqueur.

CHAPITRE 3

**Ironie polyphonique: Exploration de la dimension
polyphonique et discursive des énoncés et sa relation à
l'argumentation**

Introduction

Dans le chapitre précédent, il a été question de l'ironie et de sa relation à l'argumentation et son emploi comme une stratégie argumentative par les journalistes. Dans ce chapitre, il nous semble important de nous intéresser au mode de fonctionnement de «l'ironie polyphonique» qui est récurrente dans la presse écrite algérienne et ses rapports avec l'argumentation qui est aussi dominante dans les articles sélectionnés pour notre analyse.

On remarque que bon nombre de nos chroniques présentent un dédoublement énonciatif qui se manifeste dans une instance principale représentée par celle du journaliste, et d'autres instances ou voix qui se distinguent légèrement de celle du journaliste par le biais de signes typographiques tels que les guillemets ou l'italique. Ces procédés sont généralement connus pour être des marqueurs de la presse écrite, à travers lesquels le journaliste fait preuve d'objectivité vis-à-vis des informations rapportées.

Cependant, ces techniques sont parfois employées à des fins subjectives pour ridiculiser certaines thèses et défendre d'autres. De plus, elles peuvent aussi être employées à des fins argumentatives, comme nous l'aborderons dans ce chapitre. Pour cela, nous allons nous arrêter sur la notion de polyphonie. En effet, cette notion a pris une place prépondérante dans de nombreux domaines, non seulement linguistiques et pragmatiques, mais également littéraire. Cela a donné lieu à plusieurs théories ayant tenté de cerner cette notion, d'appréhender ses fonctionnements, puis de voir ses rapports avec l'ironie et l'argumentation.

Ainsi, dans ce chapitre nous essayerons de cerner la notion de polyphonie et d'aborder le concept d'énonciation ainsi que le positionnement énonciatif dans les chroniques des deux journalistes et l'emploi des pronoms personnels en essayant de comprendre leur valeur et à qui ils renvoient

1. La polyphonie selon O. Ducrot

Le terme «polyphonie» désigne de manière générale le fait que dans un texte (énoncé), on perçoit le point de vue (pdv) de l'auteur ainsi que plusieurs pdv qui sont pris en charge par plusieurs sujets. Cette notion a connu un développement vers les années 70/80, notamment à travers les travaux d'O. Ducrot et surtout ceux de Bakhtine qui a étudié les rapports entre l'auteur et le héros dans son œuvre *la poétique de Dostoïevski*, fournissant ainsi les premiers éléments de définition de la polyphonie.

En effet, beaucoup de chercheurs se sont intéressés à la polyphonie et aux rapports qu'elle entretient avec d'autres phénomènes langagiers comme l'ironie. Beaucoup de théoriciens de l'ironie dont O. Ducrot soutient l'idée de l'existence de liens étroits entre l'ironie et les

phénomènes polyphoniques. Ducrot est considéré comme l'un des premiers théoriciens de cette théorie qui s'est développée plus tard en de nouvelles théories comme la scapoline scandinave qui a tenté d'appliquer cette théorie à des textes littéraires. L'apport de Ducrot est d'avoir considéré l'énoncé comme un lieu où les protagonistes de l'énonciation se manifestent en vertu de l'observation d'un certain nombre de traces comme les modalités, les adjectifs subjectifs. Ces travaux ont donné naissance à une véritable théorie linguistique de la polyphonie.

O. Ducrot a consacré beaucoup d'études à la description d'une théorie de la polyphonie de l'énonciation. Citons par exemple les références suivantes: *Les mots du discours* d'O. Ducrot et al 1980 ou *L'argumentation dans la langue* de O. Ducrot et Anscombe (1983), sans oublier *Le dire et le dit* (1984), œuvre qui a synthétisé ses réflexions. Dans ce livre, il élabore une théorie de la polyphonie et de l'énonciation. D'emblée, il conteste et remet en question l'idée de l'unicité du sujet parlant, autrement dit, chaque énoncé possède un seul locuteur qui fait «entendre une seule voix» (Ducrot 1984:171), car selon lui, les énoncés sont le produit de la rencontre de plusieurs voix qui se fusionnent et se superposent pour désigner ce qu'il appelle la polyphonie énonciative.

Cette idée est restreinte et ne répond pas au fonctionnement de la plupart des productions langagières telles que la littérature et la presse. Dans cette dernière, l'auteur fait parler la voix du narrateur, mais aussi celles de ses personnages en employant plusieurs stratégies. À travers ces voix, l'auteur peut marquer son adhésion ou son rejet de leurs discours en fonction des orientations politiques, idéologiques qu'il défend. Ainsi, la présence de plusieurs voix est un indice avéré de la polyphonie. La presse écrite est le lieu propice de la manifestation de la polyphonie. En effet, le journaliste a pour tâche de rapporter des informations, mais dans le cas la chronique, il s'agit plutôt de l'expression de la subjectivité et opinions personnelles du journaliste ainsi que celle de ses énonciateurs, d'où la nécessité d'instaurer une certaine distance entre sa voix et celle des énonciateurs.

Cette situation permet au journaliste d'engager sa voix et celle des autres. Ainsi, la théorie polyphonique se distingue par sa tendance à rejeter la théorie de l'unicité du sujet parlant.

En effet, cette notion a été empruntée par O. Ducrot à M. Bakhtine qui a montré la présence de plusieurs voix dans les romans. Certains pensent que la notion de polyphonie a été empruntée à C. Bally:

«Je voudrais grâce à cet exposé m'acquitter bien partiellement d'une dette de reconnaissance à l'égard de Charles Bally. C'est en lisant Bally, et spécialement le début de linguistique générale et linguistique française (1ère partie, 1ère section), que j'ai été amené à esquisser une théorie linguistique de

la polyphonie, sur laquelle je travaille depuis plusieurs années» (Ducrot, 1989:165)

La notion de polyphonie reste ambiguë car il est difficile de cerner ou d'identifier les différentes instances énonciatives et les multiples pdv qui se superposent dans un énoncé. La notion de voix est également ambiguë, puisqu'elle peut désigner des personnages ou des instances énonciatives, des êtres discursifs, des pdv ou les attitudes de ces êtres. Ainsi, l'un des principes sur lesquels est basée la notion polyphonique est que le sujet parlant contient plusieurs instances énonciatives telles que le locuteur et l'énonciateur. Le locuteur est décrit comme l'instance responsable de l'énoncé, il « est désigné par les marques de la première personne celui qui est le support des procès exprimés par un verbe dont le sujet est *Je*. Le propriétaire des objets qualifiés de miens, celui qui se trouve à l'endroit appelé ici» (Ducrot, 1984: 190)

En conséquence, Ducrot fait une distinction entre «locuteur en tant que tel» et «locuteur en tant qu'être du monde», ils sont «des êtres de discours, constitués dans le sens de l'énoncé» (idem: 199).

D'après Ducrot (2001), on distingue la différence existant entre le sujet parlant effectif, réel faisant référence au journaliste en chair et en os producteur de texte et l'énonciateur responsable de l'énonciation. Les énonciateurs sont des êtres «censés s'exprimer à travers l'énonciation sans que pour autant qu'on leur attribue des mots précis, s'ils parlent, c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles» (Ducrot, 1984:204). Ils jouent le rôle d'intermédiaire entre le pdv et le locuteur. Ainsi, pour chaque pdv on peut lui relier «un énonciateur» qui est la source de ce point de vue. Le locuteur peut présenter ses énonciateurs et leurs pdv comme ses «porte-parole». De ce fait, il peut soit prendre en charge leur dire soit les refuser en prenant distance avec eux.

La polyphonie permet l'enchevêtrement et la superposition de plusieurs voix. Ainsi, plusieurs personnages (représentés par des énonciateurs) qui sont des acteurs de l'espace textuel s'accaparent du texte et accompagnent la voix du locuteur. Ces personnages «acteurs» de l'énoncé sont abstraits, néanmoins ils possèdent des points de vue, des avis idéologiques et religieux et s'insèrent dans l'énoncé.

Par conséquent, l'analyse de la polyphonie nous permettra de comprendre ce phénomène de superposition de voix et leurs confrontations dans un espace textuel ironique. Comme nous l'avons vu précédemment, l'ironie est une figure très complexe qui suppose, pour fonctionner efficacement dans le texte, une mise en distanciation entre la voix du locuteur et celle des

énonciateurs. On constate qu'il est possible pour le locuteur de percevoir cette distanciation. De ce fait, l'ironie tend à s'effacer, ce qui donne l'impression que les voix ne s'opposent pas du fait de l'absence de tout indice direct. Par contre, on a l'impression qu'il y a une superposition de voix qui ne sont pas assimilables les unes aux autres, tout est fait par le locuteur pour que l'on pense et voit cette distanciation. Cela est réalisable grâce aux stratégies discursives du locuteur qui permettent d'assumer les paroles de l'énonciateur ou parler comme lui en reprenant ses paroles paraissant ainsi les accepter et les admettre. Néanmoins, le locuteur met ces paroles dans un contexte (linguistique et extralinguistique) qui lui permet de les ridiculiser. En conséquence, cette distanciation constitue un indice nous permettant de déduire qu'il est question d'un discours ironique dans lequel le discours de l'énonciateur est ridiculisé.

L'ironie construit un effet de décalage et d'absurdité en discréditant les paroles des énonciateurs grâce à ces voix qui se rencontrent dans un contexte propice à leur critique. Ce type d'ironie polyphonique est souvent employé dans les articles journalistiques, surtout dans les chroniques et la raison de son utilisation est d'instaurer une certaine distance entre les propos du journaliste et ceux de ses énonciateurs afin de les ridiculiser. Considérons les passages suivants:

Observons la **chronique 1** de Hakim Laâlam intitulée:

«Mourir, c'est comprendre un peu !»

«Khalifa porte plainte contre Mamère. L'affaire sera examinée à Noël» Et c'est qui la dinde dans cette histoire ?

Suivons les conseils avisés de Abdeka prodigués lors du séminaire d'Alger sur le terrorisme. Le raïs nous demande de mieux comprendre le phénomène. Nous allons nous y atteler en mettant en contexte, en plantant le décor pour une meilleure compréhension. Vous êtes dans votre voiture, sur une route communale cabossée. Il pleut un mauvais crachin. Soudain, sortant de nulle part, des hommes armés de fusils, de barbes et de mirettes soulignées au khôl vous entourent de toute leur affection. Vous vous dites:» Ya boureb, ma dernière heure est arrivée !!» Erreur. En fait, vous n'avez pas écouté les bonnes paroles de Abdeka et vous vous posez la mauvaise question. Au lieu de mouiller votre froc à savoir si vous allez clamer, demandez-vous plutôt depuis combien de temps les assaillants sont là sous la pluie et dans la boue à vous guetter. Ont-ils au moins cassé la croûte ? Ne risquent-ils pas un gros rhume ? Ont-ils pensé à

s'injecter le vaccin antigrippal entre septembre et fin novembre, la période prescrite par les médecins ? Ont-ils pu se débrouiller la bonne souche, la française, car l'italienne est, paraît-il m'derha ? Une fois ces questions importantes posées, vous pouvez à présent s'intéresser à la psychologie du groupe qui cogne maintenant à votre vitre avec la crosse d'une mahchoucha. Faut-il les saluer avec un «Bonjour messieurs ! Sale temps n'est-ce pas ?» ou un tonitruant «salamoualaykoum les frères ! Ne pensez surtout pas que les formules de politesses constituent un aspect superflu. Elles sont essentielles à la compréhension du terrorisme. De la nature du bonjour peut dépendre la suite de votre rencontre champêtre. Si la tonalité, le timbre de votre voix sont engageants, sympathiques, vous aurez gagné le droit de vous poser d'autres questions tout aussi capitales. Comme par exemple de savoir si, une fois que vous avez été invité à descendre de votre véhicule, vous devez éteindre le moteur afin de préserver l'environnement des gaz d'échappement, ou bien encore si vous devez enclencher le verrouillage pour décourager tout malfrat qui voudrait vous subtiliser le couffin à provision dans le coffre, ou bien enfin si vous devez placer la balise de signalisation de détresse à distance réglementaire prévue par le code de la route pour éviter tout accident fâcheux. Toutes ces précautions ne sont pas un luxe. Elles vous permettront demieux saisir la nature du terrorisme, de mieux le cerner, de mieux décoder ses mécanismes. Et maintenant que vous avez compris, mourez tranquilles et fumez du thé pour rester éveillé, le cauchemar continue.

21/10/2002

A travers cet article, nous constatons que le journaliste a déployé toute une panoplie de pronoms ce qui montre la présence de plusieurs instances énonciatives. Cet article est florissant en pronoms, ce qui témoigne d'une polyphonie riche. Examinons l'exemple ci-dessous:

«En fait, vous n'avez pas écouté les bonnes paroles de Abdeka et vous vous posez la mauvaise question»

Nous remarquons déjà la présence de plusieurs instances énonciatives dans cet article où le journaliste parle de la mise en action d'un conseil du président de la république M. Bouteflika qui, lors un séminaire à Algèr sur le terrorisme, a prodigué quelques conseils pour mieux comprendre ce phénomène. Pour ce faire, il incorpore dans son discours, la voix d'un

énonciateur présenté par le pronom personnel «vous». Ainsi, pour critiquer les propos du président, le journaliste imagine une scène où des personnes dans un bus se font arrêter dans un faux barrage dressé par des terroristes islamistes. Le journaliste se donne le privilège de donner des conseils à ces personnes sur la manière de sortir indemne dans une telle situation hypothétique. Par conséquent, le journaliste présente les propos des énonciateurs en guillemets «Ya boureb, *ma dernière heure est arrivée*». Le journaliste se moque de ces énonciateurs en leur reprochant de ne pas avoir écouté les bonnes paroles du président qu'il jugeait appropriées:

Le journaliste fait usage de décalage et d'incongruité avec le style ironique au travers de l'ensemble de questions qu'il propose à ses énonciateurs de poser. Ces questions sont ironiques et accompagnées de certains mots en arabe dialectal, par exemple:

*«...Ont-ils pu se débrouiller, la bonne souche, la française, car l'italienne est paraît-il **mderha** ?.....Une fois ces questions importantes posées, vous pouvez à présent vous intéresser à la psychologie du groupe qui cogne maintenant à votre vitre avec la crosse d'une **mahchoucha**. Faut-il les saluer avec un «bonjour messieurs ! Sale temps n'est-ce pas ? Ou un tonitruant **Salamalikoum** les frères !»*

Nous constatons dans les exemples ci-dessus que les notions de polyphonie, d'argumentation et d'ironie sont très imbriquées et liées les unes avec les autres. L'usage de l'ironie polyphonique dans la chronique accroîtrait la dimension argumentative des articles des chroniques à étudier. Cet aspect d'étude nous permet de considérer l'ironie comme une stratégie argumentative et l'envisager comme tel puisque le journaliste l'emploie intentionnellement pour influencer le lecteur.

Dans ce qui suit, nous allons vérifier ces hypothèses en analysant deux articles tirés des chroniques de Hakim Laâlam. En effet, les chroniques de Hakim Laâlam abordent des sujets importants et constituent un lieu de débat et d'échange où les orientations du journaliste et son point de vue sont partagés avec le lecteur. Les articles choisis sont extraits d'un livre dans lequel le journaliste a regroupé ses chroniques de l'année 2002.

L'ensemble des chroniques adopte un style critique dans l'analyse de l'actualité (politique, sociale, économique...etc) donnant à lire un discours qui se veut sévère contre la politique adoptée en Algérie, ses défaillances, exprimant également les difficultés et les problèmes auxquels est confronté le peuple.

Le rapprochement et l'association entre cette expression et le contenu de cette chronique sont d'ordre métaphorique. Il exprime le point de vue personnel que porte le journaliste sur l'actualité qui est communément admise et qu'il critique en utilisant l'ironie, la satire et le sarcasme dans de nombreuses situations et, dans d'autres cas, le journaliste utilise le style direct.

Dans les chroniques que nous comptons étudier, nous constatons la présence de l'ironie et de l'argumentation qui s'enchevêtrent, l'une sert à appuyer l'autre et vice versa. La deuxième chronique intitulée «cochez la bonne case» a retenu notre attention. En effet, il s'agit d'un article qui a été écrit sur un ton ironique dans lequel le journaliste analyse et décrit le discours du président de la République sur la paix et son effet sur l'assistance présente dans la salle.

Le journaliste a divisé cette chronique en deux parties. Ainsi, la première partie est intitulée «chronique de la paix retrouvée» et introduit le discours du président de la république sur la paix. Cet article est marqué par un ton ironique. En revanche, la deuxième partie de l'article porte le titre «chronique d'une guerre annoncée» introduisant un texte écrit avec un ton sérieux en réponse à la première partie. Cet écart entre les deux titres des deux parties est destiné à provoquer un effet ironique. En effet, la première partie annonce le texte ironique de la deuxième partie puisque l'ensemble de la chronique visait à critiquer l'attitude de l'assistance face au discours du président de la république sur la paix et l'amour à travers la phrase: «Il faut ouvrir nos cœurs, tendre nos mains aux autres, nous rapprocher les uns des autres, nous aimer». La première partie, en revanche, se veut une critique de ce discours qui appelle à pardonner aux terroristes islamistes.

On essaiera dans ce qui suit d'analyser comment se manifeste l'ironie polyphonique et comment elle est employée en tant que stratégie argumentative dans cet article. Il faut signaler que dans cet article, on trouve plusieurs instances énonciatives. Celles-ci ne sont pas forcément présentées par l'italique ou les guillemets et peuvent se manifester par d'autres éléments que nous tenterons de repérer. Considérons le passage suivant de la chronique 2 (juillet 2002) de Hakim Laâlam:

«Cochez la bonne case»

-Chronique de la paix retrouvée

L'ambiance est sereine. Les ministres, sourire Colgate et cartables en maroquin rutilant, sont sagement disposés autour de la table fleurie de chrysanthèmes. Les pavillons des oreilles aussi ouverts que le capital de Khalifa, ils écoutent béatement le

président. Une véritable mélodie enchanteresse pour l'ouïe:» il faut ouvrir nos cœurs, tendre nos mains aux autres, nous rapprocher les uns des autres, nous aimer». Pour un peu, et s'il n'était pas déjà mort, je m'attendrais à voir surgir dans cette salle George Harrison, une guitare à la main, des fleurs en collier autour du cou, et Krishna au bout des doigts. L'Algérie est amour mes frères. Levez-vous ! Dansez ! Le ministre des Habous avec celui des Moudjahidine. Celui de la participation avec celui de la sécurité sociale. Et celui de la culture avec le Président, bien sûr. Dans cette folle sarabande, les pattes d'éléphants et Woodstock ne sont pas loin. Nous pouvons être tranquilles, L'Etat veille sur nous, et nous conseille gentiment de ne pas fumer de thé, de faire dodo, car le cauchemar continue.

-Chronique d'une guerre annoncée

Boukadir compte et recompte les morts. L'employé du cimetière communal sur à grosses gouttes sous un soleil de plomb. Ce week-end encore, il creuse. Dix trous et des ampoules énormes aux mains. A Miliana, la poste reste ouverte même le soir. Pour des clients impatients de prendre la recette et de plomber trois membres du personnel. Comme à Boukadir, on compte et recompte. Le butin et les morts. Dans quel ordre d'importance ? Quelle importance, le temps s'est refroidi, le coffre est vide et le cimetière plein à craquer. Sur la route de la chiffa, on ne joue pas encore le remake de Chips, mais on fait les repérages à coups de rafales sur trois motards de la gendarmerie. Un casting d'enfer. Et à Boumerdes, un garde communal, déjà sacrifié sur l'autel de la concorde, déjà démobilisé symboliquement, sur le point d'être désarmé. Définitivement. Il aura tout le loisir de réfléchir ailleurs sur la loyauté, la trahison et l'avenir de sa famille.

Deux chroniques. Deux Algérie. Cochez la bonne case, envoyez vos bulletins au quotidien Echark El –Awsat et fumez du thé pour rester éveillé, ici, je vous le confirme, le cauchemar continue»

14/07/2002

A côté de la voix du locuteur, à savoir le journaliste locuteur-auteur de l'article, on peut identifier la présence d'un énonciateur qui s'apparente au président de la république par l'usage, par l'auteur journaliste, d'une phrase du président qu'il a tenue dans la salle devant une assistance composée de ministres et d'hommes d'affaires. Dans cette première partie de l'article, le journaliste présente aux lecteurs un choix à suivre ou à ne pas suivre, soit être

d'accord ou pas d'accord. De plus, il cite la phrase du président, puis nous conduit vers une lecture provocatrice d'un effet ironique. Comme nous l'avons vu précédemment, l'ironie vise à ridiculiser les propos d'une personne et cela dans le but de la discréditer, ce qui est clairement l'intention du journaliste dans cet article. Ainsi, le commentaire que fait l'auteur de la phrase du président est dénué d'indices d'ironie, comme le point d'exclamation par exemple. Cet effet ironique est le résultat d'une analyse objective en apparence, accentuée et renforcée pour plus d'efficacité.

Dans la première partie de la chronique, les propos assumés par l'énonciateur sont mis en exergue grâce à l'italique et aux guillemets. La stratégie consistant à rapporter objectivement les propos du président permet au locuteur de mettre l'accent sur l'absurdité de ces propos en mêlant le discours du locuteur et l'énonciateur. Le journaliste, en tant que locuteur, cherche à démontrer dans la première partie de la chronique que le discours du président sur la paix est absurde, en employant un style ironique qui peut prêter à confusion et tromper un lecteur mal informé. Ce passage s'inscrit dans un projet argumentatif qui vise à dissuader les lecteurs à choisir cette case, autrement dit, de rejeter ce discours qui ne correspond pas en fait à la réalité. Cette tâche, consistant à rapporter les propos d'un locuteur et à les ridiculiser par la suite, apparaît comme une stratégie argumentative très efficace.

Pour ce qui est de l'article dans son ensemble, on peut constater qu'il est scindé en deux parties distinctes de par le ton adopté. La première partie, que nous avons analysée, est empreinte d'un ton ironique où le locuteur fait semblant de rendre compte objectivement de l'intervention du président Bouteflika devant les ministres. En revanche, la deuxième partie se démarque de la première par un ton plus sérieux, qui pourrait être identique à celui que l'on trouve dans un éditorial classique, à travers lequel le journaliste critique et dénonce la dégradation de la situation sécuritaire dans le pays, marquée par la recrudescence des attentats terroristes et des assassinats. Cette dénonciation serait ainsi une réponse au discours «absurde» du président.

Ainsi, l'enjeu argumentatif dans la première partie est construit sur l'ironie, dans la mesure où le journaliste évoque George Harrison pour chanter et célébrer le discours plein «d'amour» du président qui veut concilier les algériens dans le cadre de sa politique de la concorde civile, chose refusée par le journaliste car elle disculpe les terroristes de leurs crimes:

«Pour un peu, et s'il n'était pas déjà mort, m'attendrais à voir surgir dans cette salle George Harrison, une guitare à la main, des fleurs en collier autour du cou et karishma au bout des doigts ... L'Algérie est amour mes frères. Levez-vous ! Dansez !»

D'autre part, ces arguments doivent être interprétés par le lecteur comme des propositions ironiques. Le lecteur doit découvrir le sens premier, pour que la dimension argumentative puisse fonctionner. Prenons ces propositions à titre d'exemple. Supposons que le lecteur comprenne le sens contraire de ce qui est dit, spécialement des expressions comme:

«Je m'attendais à voir surgir dans cette salle George Harrison»

Puisque le journaliste ne se fixe pas pour but de louer le discours du président mais à le critiquer. Ainsi, les propositions ironiques sont argumentatives, ce qui complique cette structure argumentative. De ce fait, le locuteur-journaliste met en question le discours du Président. La conclusion argumentative est difficilement repérable à la fin de la première partie, dans laquelle le journaliste implique l'énonciataire en employant le pronom personnel «nous»

«... Nous pouvons être tranquilles, l'Etat veille sur nous et nous conseille gentiment de ne pas fumer de thé, de faire dodo, car le cauchemar continue.»

Cette conclusion n'est pas facilement repérable par un lecteur non avisé, car il s'agit d'une conclusion ironique. Le schéma suivant montre le cheminement du discours ironique argumentatif du journaliste et sa chute ironique:

<p>L'ambiance est sereine... nous aimer → Nous pouvons être tranquilles Données ↓ Conclusion implicite «Pour un peu...ne sont pas loin» →Restriction ironique</p>

Tableau 3 : Le cheminement des propositions ironiques argumentatives

Ces données sont efficaces, car elles poussent le lecteur averti à déduire la conclusion en utilisant une restriction ironique. Cette dernière revêt un caractère ironique et la locution «pour un peu» permet d'introduire un ensemble de séquences argumentatives ironiques:

«S'il n'était pas mort... des doigts», «L'Algérie est amour, mes frères»

Bien entendu, le journaliste souhaite entendre le contraire de ce qu'il a dit littéralement. Et pour mieux influencer le lecteur et son jugement, il fait une comparaison entre le discours du président sur la paix qu'il présente comme «irresponsable et abject» et la réalité sécuritaire du pays. Ce schéma montre la contradiction entre le discours du président et la réalité. Le journaliste présente ainsi, une nouvelle conclusion négative, par rapport à la première dans

laquelle il dit ironiquement que l'Etat prend soin de nous, chose que nous pouvons voir dans ce schéma:

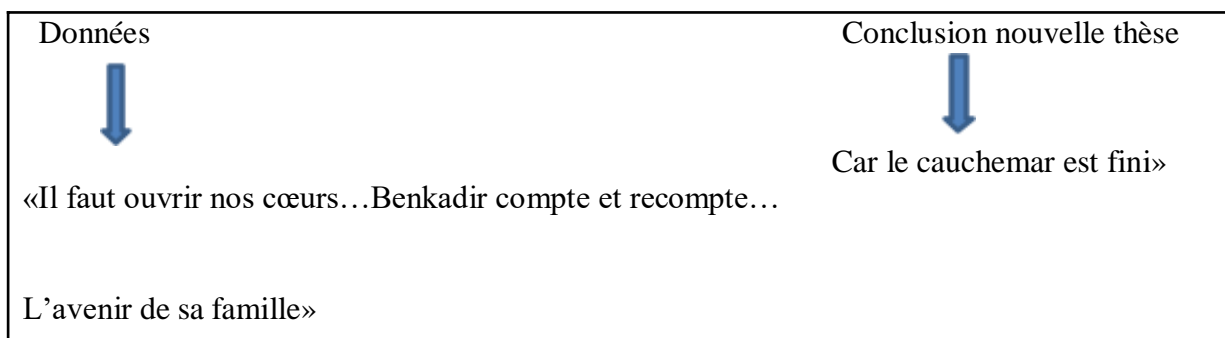


Tableau 4: Séquences argumentatives contradictoires

La deuxième partie de la chronique se veut un texte d'un ton sérieux dénué d'ironie, explicatif et rendant compte de la situation sécuritaire tragique que vit le peuple algérien chaque jour, marquée par des assassinats qui sont perpétrés quotidiennement. Cet article se veut une critique de la politique de la concorde civile qui amnistie des terroristes alors que des civils continuent de subir la violence terroriste:

«Et à Boumerdes, un garde communal, déjà sacrifié sur l'autel de la concorde, déjà démobilisé symboliquement, sur le point d'être désarmé par la concorde voit sa réflexion abrégée brutalement»

Considérons un autre passage ironique qui ridiculise les programmes et les propos d'hommes politiques dans la **chronique 3** de Hakim Laâlam, intitulée :

«Gloutonnerie»

«Voilà que l'on apprend maintenant que Abdeka ne se suffit plus du poste de Président. Il lui faut encore plus. Il lui faut la tête du FLN. Et si la tête ne lui suffit pas là encore, il demandera les jambes, les bras et plus si affinités. L'homme n'en est pas à sa première gloutonnerie politique. Souvenez-vous de sa phrase devenue depuis célèbre ; « Que ça plaise ou non, je suis le rédacteur en chef de l'APS et de l'ENTV. C'est moi le boss et je ne me satisfait jamais d'une fonction de trois quarts de président. Je suis total-président ! » Il faut bien reconnaître qu'il y travaille d'arrache-pied depuis trois ans. Nous avons pu ainsi le voir à la tête de preneurs de son»

Tout comme les articles cités précédemment, nous distinguons deux instances énonciatives essentielles, à savoir le locuteur, qui n'est pas réel mais textuel et qui s'adresse au lecteur avec le pronom personnel «vous», et un énonciateur qui s'est assimilé au président

de la république M. Bouteflika. Dans le passage ci-dessus, le journaliste critique la politique du Président et son ambition d'accaparer tous les pouvoirs, y compris celui de devenir président du FLN.

«Nous l'avons également vu à la tête du protocole présidentiel, tâche dans laquelle il a été aidé par son frère Saïd.»

Le journaliste donne cet exemple pour montrer l'absurdité de la phrase du Président et la manipule à sa guise dans le but de montrer sa portée aberrante. Le locuteur, dans sa perspective de critique, implique le lecteur (énonciataire) en employant le pronom personnel «Nous» (journaliste + lecteurs). L'énoncé est mis entre guillemets et nous constatons l'usage du point d'exclamation qui participe à la remise en question du discours du président. La critique de la phrase du Président se fait par une série de phrases principalement ironiques.

«Il faut bien reconnaître qu'il y travaille d'arrache-pied depuis trois ans. Nous avons pu ainsi le voir à la tête de preneurs de son.. Mais déjà ne l'a-t-il pas fait ?»

Dans ce passage, le locuteur journaliste critique le fait que le président ait des ambitions démesurées de pouvoir absolu et qu'il soit prêt à s'allier avec les groupes terroristes pour y parvenir. Cette idée est formulée sous forme d'une interrogation «mais ne l'a pas déjà fait ?», soulignant ainsi que sa politique de concorde civile a permis de disculper les groupes terroristes. Toujours dans la même dynamique du discours, le journaliste revient sur une autre déclaration du président qui coupe la parole à son ministre de l'économie pour dire aux investisseurs sur un ton autoritaire «Les réformes, c'est moi !»

Le journaliste souligne de ce fait, sur un ton ironique, l'absurdité de l'affirmation du président pour montrer à quel point à quel point elle est dépourvue de sens, en adoptant des affirmations ironiques:«s'il soupçonnait les gardes en fonction...leur aide.»

Pour une meilleure compréhension des textes et des procédés ironiques, il est nécessaire que le lecteur comprenne ces codes pour qu'il puisse saisir le véritable sens que le journaliste souhaite transmettre. L'importance de ces articles analysés précédemment réside dans l'utilisation d'une ironie polyphonique à des fins argumentatives.

Ainsi, les propositions polyphoniques insérées dans l'article ont pour rôle de remettre en question un certain nombre de thèses que le journaliste n'admet pas. La polyphonie permet au

locuteur principal, qu'il s'agisse de l'être réel ou le journaliste, de manier et de jouer avec les propos des énonciateurs.

La polyphonie en tant que phénomène langagier permet d'insérer plusieurs instances énonciatives dans un espace textuel et donne au locuteur la possibilité de se cacher derrière un semblant «d'objectivité». Par conséquent, cette stratégie lui permet de séduire le lecteur et de le rallier à sa thèse.

2. L'ironie dans les chroniques de Sid Ahmed Semiane et Hakim Laâlam

L'ensemble des articles que nous avons choisis pour l'analyse ont été publiés dans des conjonctures particulières de l'histoire de l'Algérie se référant à deux contextes essentiellement différents. Les chroniques de SAS sont publiées dans les années 90, plus particulièrement en 1995, dans un contexte sécuritaire douloureux marqué par des attentats terroristes quotidiens générant une insécurité croissante, appelé communément «la décennie noire». Cette année été également vu se dérouler des élections présidentielles. Concernant les articles de Hakim Laâlam, le contexte de production est un peu différent, puisqu'ils ont été publiés en 2002, à une époque où l'Algérie connaissait, par opposition à l'année 1995, un retour au calme, et à la paix, et où Abdelaziz Bouteflika était déjà à la tête du pays. C'est à cette époque que la politique de la concorde civile a été initiée, consistant en une amnistie générale envers les terroristes islamistes. Étant donné l'importance des événements et de leurs enjeux, les médias en général, et la presse écrite en particulier, ne pouvaient se contenter d'observer et / ou de rapporter seulement ces événements. La presse écrite a joué un rôle important en s'appropriant le rôle d'acteur dans le déroulement des événements commentés, en s'engageant au travers d'une prise de positions et l'usage de différents moyens.

Parmi les titres privés de la presse écrite qui ont retenu notre attention, nous avons choisi les chroniques parues dans les quotidiens *Le Matin* et *Le soir d'Algérie* de par leur grande audience sur le territoire national et des différentes rubriques consacrées aux évènements, constituant ainsi l'essentiel de notre corpus. C'est la raison pour laquelle nous avons retenu deux chroniques dans le cadre cette partie d'analyse des liens entre l'ironie et l'argumentation. Les deux chroniques s'intitulent respectivement «Tag ala men Tag» et «pousse avec eux», et sont regroupées dans deux livres «Quelques petites méchancetés sans grande importance» et «pousse avec eux». Elles se distinguent des autres rubriques par l'utilisation de stratégies argumentatives et discursives tout à fait originales

Pour se positionner face à des situations qui pourraient paraître dangereuses, telles que les menaces terroristes et les assassinats de journalistes, les auteurs des deux chroniques ont fait appel à des stratégies langagières très efficaces pour contourner la censure et les dangers, notamment l'usage du discours indirect, de l'ambiguïté et de l'implicite. L'ironie, qui constitue l'essentiel de notre travail, a également été employée. En effet, ces stratégies impliquent le lecteur qui est considéré comme un partenaire de l'acte de communication. Parmi les stratégies utilisées, on peut citer l'ironie qui joue un rôle prépondérant dans la dimension argumentative envisagée par l'auteur. L'ironie est employée comme une «stratégie argumentative» par l'auteur, qui joue ainsi avec les renvois indirects, et c'est au lecteur de décoder les messages implicites

3. Définition épistémologique du concept d'énonciation

Avant de s'intéresser de près à la dimension énonciative de ces billets, nous allons faire un petit rappel épistémologique de la notion d'énonciation. «L'énonciation sera pour nous l'activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle» (Anscombe et Ducrot, 1976:18).

Benveniste est l'un des premiers à avoir abordé le problème de l'énonciation, il est considéré comme une référence en la matière, ses travaux ont été révolutionnaires en distinguant deux temps d'énonciation. Il a de ce fait montré la différence entre une énonciation de type histoire et une énonciation de type discours, Benveniste ajoute une notion qui est celle d'instance de discours, selon lui, le «'je'» n'a d'existence que dans l'acte de parole qui la profère.» Ainsi, le locuteur s'approprie la langue et se pose en face d'un interlocuteur. De leurs côtés, Greimas et Courtés (1979) définissent l'énonciation comme étant une instance qui permet de produire l'énoncé et ils l'appellent «l'instance de médiation» qui facilite ce passage, en permettant ainsi l'accession au monde actuel du discours.

Benveniste a abordé le sujet de la subjectivité et le rôle important que joue le sujet parlant dans le langage. Dans son livre *Problème de linguistique générale*, il accorde à ce problème un chapitre «De la subjectivité dans le langage». Il est apparu intéressant à Benveniste de redonner à la subjectivité et au sujet parlant la place qu'ils méritent dans le langage, en expliquant en ces termes: «C'est dans le langage que l'homme se constitue comme sujet, parce que le langage seul fonde, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d'ego» (Op.Cit.1976:259-260)

Ce statut subjectif se traduit par un positionnement énonciatif (pronoms personnels) et aussi par rapport aux autres, c'est-à-dire à des énonciateurs potentiels, Benveniste (1966) explique que la conscience du sujet se met en relation mutuelle avec autrui et ne peut prendre d'essor que dans une relation avec un «tu», Benveniste ajoute qu'à travers la subjectivité le locuteur s'approprie la langue.

Ducrot de sa part a étudié dans *Le dire et le dit* (1984) le «je» et a pu faire une distinction entre un «je» du locuteur et un «je» d'énonciateur. Le locuteur apparaît assumer pleinement l'énonciation. De son côté Alain Rabatel va plus loin en distinguant entre locuteur et énonciateur «Tout locuteur est énonciateur, en revanche tout énonciateur, en tant que source d'un point de vue, dans une proposition, n'est pas nécessairement locuteur» (Rabatel, 2006:3-17)

Le locuteur est responsable de son énoncé et des différents points de vue qu'il produit, peut créer de la parole et la mettre dans la bouche d'autres locuteurs qui en endossent les responsabilités. Ces locuteurs Ducrot les appellent énonciateurs. Ducrot entend par énonciateur :

«Ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis, s'ils "parlent" c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas au sens matériel du terme leurs paroles» (1984:204)

Ainsi, suivant Ducrot on peut affirmer que le locuteur exploite et utilise les énonciateurs à sa guise pour montrer différents points de vue dans ses énoncés pour pouvoir se positionner et défendre son propre point de vue.

Par contre l'énonciation chez Bakhtine est mise en relation avec son concept de «dialogisme». Ce concept requiert une place importante dans la vision sociale du langage chez Bakhtine, le langage est ainsi, interactif. La notion de dialogisme est expliquée par Bakhtine comme la présence de multiples voix et d'opinions dans le discours, celui-ci nous apparaît alors comme une sorte de transformation et une reformulation des dires précédents et antérieurs. Dans la lignée de cette idée, le sujet parlant ne peut être considéré comme étant le concepteur et le créateur du sens, il est un locuteur acteur qui joue un rôle avec les autres locuteurs dans la création de la signification. Le locuteur est à l'origine d'opinions et de points de vue qu'il met en scène et dont il semble ignorer la provenance et l'origine, il les actualise ainsi de cette manière.

Le locuteur pense qu'il exprime des idées personnelles alors qu'en vérité il ne fait que répéter et reformuler les paroles d'autrui, il en fait une récapitulation. De ce fait, plusieurs linguistes

préfèrent désigner ce phénomène par *dialogisme constitutif*, selon lesquelles toutes les formes de paroles sont le résultat de plusieurs discours, opinions et dialogues tout imbriqués. Bakhtine va plus loin encore et souligne que parler c'est se fondre dans la langue commune et s'y positionner par rapport à autrui.

La polyphonie est une forme de dialogisme, elle est le résultat de présence de multiples voix dans la parole. La polyphonie peut se manifester à travers les énoncés rapportés par le locuteur en style direct, ou celui de plusieurs énonciateurs. Ainsi, par ce truchement on entend deux ou plusieurs voix, celle du locuteur principal et de l'autre ou autres énonciateurs ce qui permet de cette façon au locuteur principal de se situer et prendre position. Le locuteur exprime ses points de vue en mettant en scène plusieurs voix, à travers le dédoublement énonciatif.

3.1. L'énonciation journalistique ironique

On considère Kerbrat-Orecchioni comme l'une des chercheurs les plus importants qui se sont distingués dans l'étude de l'ironie et de ses différents aspects. En effet, elle conçoit l'ironie comme un «trope». Néanmoins, la rhétorique classique a relégué ce trope à un plan secondaire, en donnant beaucoup plus d'importance à la métaphore ou à la métonymie. Pour Kerbrat-Orecchioni, l'ironie est aussi importante que la métaphore, en raison de sa complexité et de son caractère complexe et ambigu. En effet, dans ses travaux, elle désigne l'ironie verbale sous le nom d'ironie «lexicalisée» (1980), c'est-à-dire des expressions souvent employées de manière antiphrastique.

Au-delà de cette idée, la théorie de Kerbrat-Orecchioni nous permet de tirer un certain nombre de principes qui peuvent nous être utiles dans l'analyse de notre corpus. L'une des caractéristiques importantes de l'ironie est son ambiguïté. En effet, l'ironie se manifeste dans l'ambivalence du signifiant du mot ou de l'expression, pouvant renvoyer à deux signifiés opposés. Pour cela, le récepteur du discours ironique doit chercher le vrai message caché derrière l'apparence du discours et exclure l'autre, le sens littéral. Kerbrat-Orecchioni explique ce fait ainsi: « L'ironie ne se justifie que dans la mesure où elle reste moins partiellement ambiguë: quel intérêt y aurait-il à parler ironiquement si c'est pour immédiatement rectifier le tir en spécifiant ce que l'on veut vraiment dire ?» (109)

Kerbrat-Orecchioni cite pour ainsi dire, quatre autres dimensions formelles qu'elle considère comme essentielles:

1-La dimension illocutoire: consiste à agir (acte illocutoire ou illocutionnaire) par le truchement du langage. Cette dimension du langage est également palpable dans le discours ironique. Ce dernier «attaque, agresse, dénonce» (kerbrat-orecchioni, 1978:11) et il est souvent polémique voire même un terrain idéal pour l'affrontement des idées. C'est ce qui explique le rapport que peut avoir l'ironie avec l'argumentation puisque celle-ci s'appuie sur le langage et les mots pour agir sur les interlocuteurs. De ce fait, on pourrait dire que l'ironie s'appuie sur l'argumentation et l'utilise comme moyen d'action.

2-La dimension linguistique: L'ironie comme tout langage est le résultat d'échanges entre des interlocuteurs. Son mode de fonctionnement pourrait être schématisé dans le schéma de communication, où un message est envoyé (signifiant et ambigu) par un encodeur (renvoyant à deux signifiés) à un destinataire (décodeur). Pour le succès et la bonne réception de son message, l'encodeur doit impérativement laisser quelques indices qui permettront au lecteur de décoder le message et en retenir le signifié adéquat. Ces indices sont importants pour le bon fonctionnement de l'ironie, et leur absence peut prêter à des confusions et à des ambiguïtés. Dans ce cas, le récepteur aura du mal à reconnaître l'ironie et se contentera ainsi du sens explicite S1, ignorant le sens implicite S2.

Dans le cas de nos deux chroniques, ces dimensions sont difficilement repérables et il n'est pas aisé de déterminer avec exactitude leurs locuteurs. La raison de cela, est que ces articles se caractérisent par un dédoublement énonciatif où la voix du locuteur (journaliste) s'entremêle et se chevauche avec celle d'un narrateur qui raconte et commente.

L'approche énonciative nous permet d'obtenir une meilleure compréhension du «degré de subjectivité» présent dans le discours ainsi que sa relation avec la notion de «distance énonciative» établie par le locuteur.

La réflexion sur l'énonciation a suscité un vif intérêt et a été au centre de l'attention de l'analyse du discours, cherchant à dépasser les limites imposées par la linguistique textuelle. Pour une compréhension approfondie des mécanismes langagiers, il est plus ou moins important de tenir en compte les facteurs extralinguistiques qui participent, de près ou de loin, à la construction du discours. Cette conception a été développée par Benveniste, qui en est l'auteur et qui a proposé l'idée que les sujets parlants s'approprient la langue. Selon E. Benveniste, cette appropriation peut être définie de la manière suivante:» L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation» (Benveniste, 1995:77).

Selon E. Benveniste, cette conception implique la «parole», qui représente la «forme sonore qui atteint un auditeur et qui suscite une autre énonciation en retour» (1995, p.77)

L'énonciation écrite se distingue de l'énonciation orale en mobilisant des indices et des traces linguistiques qui renseignent sur le niveau d'appropriation de la langue par l'énonciateur. Elle fournit des informations sur son rapport avec son discours ainsi qu'avec le discours des autres interlocuteurs, ce qu'E. Benveniste désigne comme «l'intersubjectivité». Ruth Amossy, quant à elle, entend par énonciation:«L'acte de produire un énoncé par un locuteur qui mobilise la langue, qui la fait fonctionner par un acte d'utilisation» (1995,77). Cet acte consiste à transformer la langue en discours et se renouvelle à chaque fois dans des contextes d'utilisation différents.

De son côté, Oswald Ducrot estime que l'énonciation est la manifestation de l'énoncé, soit

«L'événement, le fait que constitue l'apparition d'un énoncéJ'appelle 'énonciateurs' ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils 'parlent', c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles» (Ducrot, 1984:204)

On peut observer qu'O. Ducrot remet en question l'idée d'une unicité du sujet parlant, remettant ainsi en cause le lien de l'énonciation avec un unique sujet parlant. En d'autres termes, Ducrot nie que l'énonciation soit nécessairement liée à un seul sujet parlant. Il envisage trois sujets parlants (sujet parlant, locuteur, énonciateur). Par conséquent, O Ducrot conçoit l'énoncé comme étant dépourvu de sujet parlant réel, dans une perspective polyphonique.

Selon E. Benveniste l'énonciation «Est d'abord l'émergence des indices personnels (le rapport je-tu) qui ne se produit que dans et par l'énonciation» (1970:12-18) Les procédés linguistiques, tels que les modalisateurs, fournissent des informations sur l'attitude adoptée par le locuteur vis-à-vis de son discours. C'est grâce à ces indices que le locuteur souligne sa présence et son lien à son énoncé. Ainsi, nous nous interrogeons sur la réception de ces indices par le lecteur et sur les sens qu'ils prennent lors de la réception. Pour que cela soit possible, il convient de souligner l'importance du contexte qui permet «la mise en relation de l'énoncé au référent» (Adam, 2004:39).Autrement dit, le contexte lie ces indices à la réalité extralinguistique. Nous pouvons ici mentionner le sens référentiel et le lien qu'il établit entre le sens et la réalité. En effet, notre corpus offre un grand nombre d'indices qui facilitent une bonne compréhension et une interprétation plus ou moins fidèle de l'énoncé. Suivant cette idée, Kleiber George dit que « Le contexte n'est pas prédéterminé, mais se trouve construit

ou déterminé par la phrase elle-même» (1994:9-22). En d'autres termes, le contexte dans lequel une phrase est utilisée n'est pas fixe ou prévisible, mais en grande partie déterminé ou influencé par la phrase elle-même. La phrase elle-même peut donc participer à construire ou à modifier le contexte dans lequel elle est utilisée.

D'un point de vue Pragmatique, le contexte englobe «le cadre spatio-temporel et la situation sociale locale dans lesquels s'inscrit l'échange communicatif, les participants à cet échange (nombre, caractéristique, statuts et rôle, ainsi que la relation qu'ils entretiennent), le type d'activité dont il s'agit et les règles qui les régissent (contrat de communication),» script» de l'interaction» (Charaudeau, Maingueneau, 2002, p.335).

De ce fait, le contexte de point pragmatique concerne toute la situation de communication et aussi un contrat de communication qui régit l'échange entre les interlocuteurs et les conditions environnantes. Le contexte est influencé par plusieurs facteurs qui se mêlent, et il est construit à l'intérieur d'un cadre institutionnel bien précis. Ainsi, le contexte comprend une scène d'énonciation et une situation de communication qui définissent le genre du discours produit. Pour cette raison, l'analyse du discours de presse nécessite une approche appropriée pour déceler les contraintes de sa mise en forme. L'analyse du discours a évolué pour dépasser la simple influence de la linguistique de l'énonciation, élargissant la notion d'énonciation et de la relier à d'autres facteurs langagiers.

3.1.1 La dimension actantielle

Cette dimension est importante pour l'étude de notre corpus puisqu'elle va nous permettre de mettre en relation l'ironie et l'argumentation, ainsi que les différents probables acteurs. Concernant l'ironie Kerbrat-Orecchioni a établi un schéma actanciel composé d' « un actant 1 » (ou locuteur), d'un «actant 2» (ou auditeur) et d'un «actant cible»

Ce schéma serait bénéfique pour la description du processus argumentatif des articles car elle peut participer à la description effective/efficace des articles. Dans nos différents articles, on trouve des personnages qui échangent des opinions et des idées sur différents sujets. Ces personnages peuvent assumer le rôle d'acteur, puisqu'ils prennent en charge les propos tenus.

3.1.2. La distanciation

Elle concerne tous les indices permettant d'établir une distanciation ou un désengagement que l'on peut apercevoir dans le signifié premier (littéral), et permet d'accéder au sens visé. Kerbrat-Orecchioni a très bien décrit ainsi l'ironie ainsi que ses aspects, dont certains vont

nous aider à analyser nos articles. De plus, elle a établi une autre distinction des plus intéressantes entre l'ironie «situationnelle» et «non citationnelle». Ces deux formes d'ironies sont distinctes par la nature de leur cible.

Ainsi, dans l'ironie citationnelle l'énonciateur devient la cible de l'ironiste qui s'attaque à lui et tourne en dérision son comportement discursif. Ainsi, l'énonciateur cité devient la victime dans ce cas. (Orecchioni, 1980)

Quant à l'ironie non-citationnelle, K. Orecchioni donne l'exemple suivant «quel joli temps» en expliquant que « la cible, c'est la situation au sujet de laquelle prédiqué la séquence ironique et l'actant qui en est éventuellement responsable» (180:123)

Kerbrat-Orecchioni cite également un aspect important qui permet de distinguer entre ces deux genres de l'ironie appelé «l'inversion sémantique». Ainsi, dans l'ironie situationnelle, l'auteur utilise des termes évaluatifs positifs et négatifs tandis que dans l'ironie non citationnelle, il se trouve qu'une expression positive est directement substituée à une expression négative.

4. L'hétérogénéité énonciative

Le concept de non-unicité du sujet parlant a été exploré à la fois dans la littérature et la linguistique textuelle. L'idée de la pluralité des voix a été initiée par M. Bakhtine et ensuite développée par O. Ducrot dans sa théorie de polyphonie.

O. Ducrot s'est inspiré des travaux de G. Genette qui a distingué entre «celui qui voit» et «celui qui parle», afin de différencier le sujet parlant, le locuteur et l'énonciateur. Autrement dit, entre un narrateur qui s'efface et donne la parole à d'autres personnages, ce que Genette désigne par niveau métadiégétique et un niveau extradiégétique dans lequel le narrateur intervient en coupant la parole à son personnage et se permet de faire un jugement ou un commentaire.

Ainsi, le sujet parlant est le producteur réel et effectif de l'énoncé, le locuteur est l'entité responsable de l'énoncé, et l'énonciateur est l'être discursif qui établit les points de vue sur les différents événements. O. Ducrot soutient l'idée que la polyphonie est un phénomène naturel de la langue, tandis que la monophonie est considérée comme circonstancielle. Toutefois, le concept de polyphonie est souvent discuté, avec de nombreux chercheurs soulignant la complexité et le flou des notions de polyphonie et de dialogisme.

L'hétérogénéité énonciative met en lumière le dédoublement dialogique présent dans tout discours. O. Ducrot a développé une sémantique instructionnelle pour distinguer entre l'énoncé et la phrase ainsi qu'entre la signification et le sens (Ducrot, 1980:180-181)

La phrase, en revanche, est une entité complètement abstraite. D'autre part, la signification est décrite comme la caractérisation sémantique d'une phrase. Elle se compose d'indices linguistiques indiquant les divers sens qu'un énoncé peut avoir dans un texte donné. Le sens, à son tour, est présenté comme la caractérisation sémantique d'un énoncé et engendre diverses interprétations en contexte. Ainsi, selon Ducrot (1984) le sens fait partie du domaine de l'observable et des faits qui sont destinés à être expliqués. Ceci dit, tel énoncé est doué d'un sens susceptible d'être interprété en contexte. Toujours selon O. Ducrot, la signification d'une phrase, contrairement au sens (de l'énoncé), ne fait pas partie intégrante du domaine de l'observable. Ainsi, les significations sont des instructions qui aident à identifier les structures énonciatives d'une phrase «Quand il s'agit de caractériser sémantiquement une phrase, je parlerai de sa signification et je réserverai le mot 'sens pour la caractérisation sémantique de l'énoncé» (1984:179) Le sens, tel que conçu par O. Ducrot, est décrit comme «un dialogue cristallisé», signifiant que chaque énoncé véhicule et porte les traces de son énonciation, mettant ainsi en évidence la structure polyphonique de la langue où plusieurs instances énonciatives s'entremêlent. Les travaux d'Austin et Searle sur les actes de langage ont inspiré Ducrot dans le développement de sa théorie de la polyphonie. Il s'est notamment penché sur les actes de langages et les représentations des énonciateurs dans le discours, qui sont devenues des notions clés de sa théorie. Il les place dans un cadre pragmatique-sémantique, en associant l'aspect pragmatique (l'énonciation) au système langagier lui-même (1984, pp.180-182). Il intègre également dans le système de la langue les marqueurs de polyphonie et les opérateurs d'argumentation.

La théorie de la polyphonie avance qu'un énoncé et le sens qu'il véhicule peut apparaître plusieurs voix qui ne représentent pas le locuteur. Ainsi, dans cette représentation qu'il donne de l'énonciation, le sens laisse entendre plusieurs voix qui ne correspondent pas au locuteur. (Ducrot 1984:avant-propos). Ces voix sont considérées comme des instructions d'actes énonciatifs et non seulement comme des représentations de paroles. Grâce à la notion de polyphonie, O. Ducrot a pu expliquer plusieurs phénomènes langagiers tels que l'ironie, les connecteurs, la concession, la négation et la présupposition, entre autres. Ainsi, la construction du sens effectif requiert la prise en compte des instructions fournies par le contexte.

4.1. Analyse énonciative du point de vue

La notion du point de vue paraît chez O. Ducrot au moment même où il distingue entre le locuteur et l'énonciateur. Ducrot associe l'énonciateur au PDV car

«Le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence, au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes. Et sa position propre peut se manifester soit parce qu'il s'assimile à tel ou tel des énonciateurs, en le prenant pour représentant (l'énonciateur est alors actualisé), soit simplement parce qu'il a choisi de les faire apparaître et que leur apparition reste significative, même s'il ne s'assimile pas à eux» (Ducrot, 1984:205).

Nous constatons qu'il existe une implication et une réciprocité entre ces deux termes, ce qui signifie qu'il n'y a pas de pdv sans énonciateur et pas d'énonciateur sans pdv. Dans notre travail d'étude, et exactement dans la première étape de l'analyse polyphonique, nous tenterons d'examiner la structure polyphonique des énoncés. Pour ce faire, il est nécessaire de relever «les instructions d'une phrase- entité théorique et abstraite sous-jacente pour arriver à expliquer telle ou telle interprétation de l'énoncé» (Nolke, Flottum, et Norén, 2004: PP.20-30). Effectivement, la structure polyphonique est considérée comme faisant partie intégrante de la langue.

Pour comprendre et interpréter un énoncé négatif, il est nécessaire de rétablir la structure polyphonique en identifiant un point de vue sous-jacent par le truchement des instructions données. Cela permet de saisir les différentes voix et perspectives présentes dans le discours et d'en tirer une interprétation adéquate.

Exemple: Le programme n'est pas accepté par l'ensemble des participants.

PDV1: Le programme est accepté par l'ensemble des participants

PDV2: Le programme n'est pas accepté par l'ensemble des participants (le pdv 1 est injustifié)

En conséquence, pour saisir le sens d'un énoncé négatif, il faut noter la présence de deux points de vue opposés qui divisent l'énoncé. On constate que la phrase contient l'instruction une «réfutation qui donne sa signification, qui découle de sa subdivision en deux pdv, l'un positif, l'autre négatif» (Roitman, 2002:271-284)

4.2. Positionnement énonciatif: L'effacement et l'engagement

Dans un souci d'impartialité et de neutralité, le journaliste cherche à se mettre en retrait comme le souligne à juste titre Robert Vion (2001:334):

«Constitue une stratégie, pas nécessairement consciente, permettant au lecteur de donner l'impression qu'il se retire de l'énonciation, qu'il objective son discours en gommant non seulement les marques les plus manifestes de sa présence (les embrayeurs) mais également les marques de toute source énonciative identifiable»

Cette approche énonciative vise à mettre en retrait la voix du journaliste pour créer une certaine objectivité apparente. D'autre part, selon P. Charaudeau et Maingueneau l'effacement énonciatif peut être perçu comme des actes d'énonciation «qui se caractérisent par le fait que le locuteur laisse s'imposer le propos en tant que tel, comme si n'en être nullement indispensable» (2002:354).

Cela suggère que, dans certaines situations, le journaliste peut volontairement laisser le propos prendre le devant de la scène, minimisant ainsi sa propre présence et point de vue dans le discours. Ainsi, on a l'impression que le propos se raconte de lui-même en l'absence de toute présence de locuteur. En combinant ces deux perspectives, il est possible de voir comment les journalistes abordent la question de l'effacement énonciatif: d'un côté, en retirant les marques énonciatives pour créer une apparence d'objectivité, et de l'autre, en laissant le propos lui-même se mettre en avant, donnant l'impression que la présence du journaliste est secondaire voire non essentielle. Ces deux approches contribuent à façonner le style et la tonalité des discours journalistiques

Par ailleurs, l'engagement énonciatif du journaliste dans son discours, ce qui se manifeste par des marques énonciatives également désignées par Sophie Moirand (2006) comme «une responsabilité énonciative». Parmi ces indices d'énonciation, on trouve les marques de subjectivité qui établissent une relation avec le lecteur et définissent un cadre énonciatif.

4.3. L'aspect énonciatif de la polyphonie linguistique

La notion de polyphonie, d'après O. Ducrot a exercé une influence significative sur la sémantique française. Cette approche prend en compte la distinction entre «phrase» et «énoncé». La polyphonie est étroitement liée aux aspects de l'énonciation. Elle offre un moyen de décrire la pluralité des voix qui s'expriment dans le même énoncé. Celui-ci englobe et peut contenir plusieurs voix distinctes qui se manifestent par le biais de l'utilisation des pronoms personnels, d'adjectifs subjectifs, de modalités, etc. La polyphonie linguistique permet également d'étudier les énoncés à travers les multiples points de vue qui y sont exprimés afin de mieux saisir la question de la prise en charge énonciative.

Selon Anscombe et O. Ducrot, La polyphonie se manifeste

«Lorsqu'un locuteur L produit un énoncé E ... il met en scène un ou plusieurs énonciateurs accomplissant des actes illocutoires. Ce locuteur peut adopter vis-à-vis de ces énonciateurs (au moins) deux attitudes: ou bien s'identifier à eux, en prenant alors en charge leur(s) acte(s) illocutoire (s), ou bien s'en distancier en les assimilant à une personne distincte de lui (plus précisément de lui, en tant qu'il est le locuteur de l'énoncé) personne qui peut être ou non déterminée» (1988:171-233)

Dans cette citation, on remarque que Ducrot établit une distinction entre locuteur et énonciateur, et se penche principalement sur le sujet parlant qui est intrinsèque à l'énoncé lui-même. Selon O. Ducrot, le locuteur a la capacité d'introduire un ou plusieurs énonciateurs dans son discours, ce qui lui permet ainsi de présenter différents points de vue. C'est au locuteur qu'est conféré le pouvoir d'associer certains points de vue à des énonciateurs ou de les dissocier des autres. Ces énonciateurs sont des entités discursives abstraites.

5. Mise en postulat sur l'unicité du sujet parlant

En sciences du langage, la question de l'identité de l'énonciateur a longtemps été une préoccupation majeure pour les linguistes. Bien que cette question puisse sembler simple, il a été nécessaire de rendre compte et d'expliquer les fonctions du «locuteur», du «sujet parlant» et de l'«énonciateur». Pendant longtemps, la linguistique a considéré ces entités comme constituant une seule et même personne (D. Raemdonck, G.G.Siouffi, 2007:2008)

L'avènement de la pragmatique a joué un rôle crucial en dissociant ces entités et a mis en lumière la complexité sous-jacente à ces trois concepts. O. Ducrot adopte cette approche et dans son «esquisse de la théorie de la polyphonie», il rejette le postulat de l'unicité du sujet parlant, qui est considéré comme un être concret agissant dans la situation d'énonciation.

5.1. Sujet parlant et locuteur

Il est pertinent de distinguer entre ces deux instances énonciatives. Selon O. Ducrot, le «sujet parlant» est un être empirique, concret, qui est le producteur réel et effectif. Il englobe les aspects physiques et mentaux de l'énoncé, en tant qu'acteur cognitif et social. En revanche, le «locuteur» est l'instance psychophysiologique qui assume la responsabilité de l'énoncé. (Maingueneau, 2010). Il représente la position énonciative assumée par l'auteur lorsqu'il prend la parole.

5.2. Locuteur/ Énonciateur

Selon D. Maingueneau, le locuteur est le producteur effectif, physique et matériel du message. Il agit en tant qu'émetteur sur la scène de l'acte de parole de l'énoncé. En revanche, l'énonciateur exprime subjectivement des points de vue dans son message. Ainsi, le locuteur

est présent à la fois en tant que locuteur et en tant qu'énonciateur. Par conséquent, les propos de l'énonciateur ne reflètent pas nécessairement les pensées, les émotions et les caractères du sujet parlant. (D. Raemdonck, G. G Siouffi, 2007)

Il semble difficile de déterminer qui est le sujet parlant dans le cas d'un journaliste présentant des informations à la télévision. Peut-on considérer le journaliste lui-même comme le sujet parlant, ou plutôt la rédaction ou la personne qui a écrit les textes ?

6. L'énonciation dans les chroniques de SAS et de Hakim Laalam à travers la théorie polyphonique d'O Ducrot

Pour l'étude des phénomènes polyphoniques, les notions d'énonciateur et de locuteur s'avèrent d'une extrême utilité. O. Ducrot a abordé une autre notion aussi importante que les deux cités précédemment, à savoir la notion de point de vue. Cette notion existe selon O. Ducrot sous la forme «d'une entité sémantique abstraite» (Ibid: 218)

Considérons le passage suivant de la **chronique 1** de Hakim Laalam intitulé:

« Qu'avez- vous fait des Algériens ? »

Dans un message au forum de la pensée arabe sur la culture arabo-islamique, Abdeka, toujours président de la RADP et pas encore candidat à sa moins mauvaise succession, écrit: » il faut protéger notre identité contre les dangers de la mondialisation culturelle.» Drôle De coïncidence, avant de lire le message présidentiel, je venais d'écouter un succulent moment de radio sur la chaîne III. Dans un reportage à Batna, la consœur a laissé marivauder son micro dans «Zniket El –Fran», la rue du franc. À un jeune d'à peine 20 ans qui exerce dans le change parallèle, elle a demandé si tout baignait dans l'huile. Je vous restitue la réponse de notre cambiste:«Bien sûr khti ! J'ai une Golf 2002 et un portable» Visiblement interloquée, la journaliste radio relance notre bienheureux banquier» et lui demande s'il accepterait un emploi déclaré, officiel et mensuellement rémunéré. Ce à quoi le jeune répond:» jamais !» Toute la magie du son, de la radio live est là, dans la tonalité sans appel de cette réponse enregistrée prise sur le vif. Ce«jamai» doit absolument parvenir aux oreilles de ceux qui écrivent et transmettent des messages grandiloquents aux forums arabes pour attirer leur honorable attention sur les dangers que court l'identité arabo-musulmane face au péril de la mondialisation»

Dans cet extrait de la chronique, plusieurs instances énonciatives sont mises au point par l'utilisation de l'italique et des guillemets. En reprenant la terminologie Ducrotienne, qui distingue le locuteur «empirique ou réel».

On constate que le texte en question est le produit d'un locuteur réel, à savoir Hakim Laâlam. On trouve un «je» dans le texte, qui est une instance énonciative pouvant faire référence à l'auteur réel ainsi qu'au locuteur responsable de l'énonciation, c'est-à-dire l'énonciateur. En effet, ce locuteur «réel» s'efface dans le texte, pour laisser champ libre à un locuteur «textuel». Celui-ci a pour particularité de se confondre avec celle d'un énonciateur qui représente tout citoyen lambda suivant l'actualité politique algérienne et ayant écouté le discours du président de la République au forum de la pensée arabe et aussi à la radio les déclarations d'un jeune garçon de 20 ans.

Le terme «banquier», nettement distingué du reste de l'article par des guillemets, semble avoir une interprétation différente, et paraître ainsi, comme assumé ou pas par le locuteur. Ce mot est repris et assumé par la voix de l'énonciateur pour qualifier un jeune de 20 ans travaillant dans le change parallèle. Ironiquement, ce jeune est qualifié de «banquier» les virgules peuvent indiquer une emphase, afin de déclarer qu'il est le véritable banquier, étant donné que c'est lui et ses semblables qui influencent le prix de la devise. Un peu plus loin, l'énonciateur utilise un autre mot, également mis entre guillemets, « jamais». Ce mot est attribué au jeune garçon qui refuse d'accepter un emploi déclaré, officiel et mensuellement rémunéré en utilisant le mot «jamais». Cette distance entre les deux voix est interrompue par le biais d'une interpellation en direction des lecteurs, effectuée à l'aide du pronom personnel «vous»: «je vous restitue telle quelle la réponse de votre cambiste». Cette interpellation sert de mise à témoin. Ainsi, locuteur et énonciateur s'associent pour poser des questions sur la place des jeunes dans la société algérienne et l'absence de l'Etat, mis au banc des accusés pour avoir abandonné le peuple face à la crise socio-économique.

Ensuite, nous pouvons citer un autre énonciateur E1 identifiable dans l'article. Cette voix est attribuée au président de la République, «Abdeka, comme le nomme le journaliste. Ce nom de «Abdeka» est un diminutif de «Abdelkader el Mali» nom de guerre de Bouteflika durant la guerre de libération nationale. Son usage par le journaliste est sarcastique et ironique. Ainsi, l'énoncé de E1 est mis en exergue entre guillemets. Les propos du président sont rejetés par le locuteur, par l'usage de termes à connotations péjoratives comme «Abdeka toujours président de la RADP⁴ et pas encore candidat à sa moins mauvaise succession». Le

⁴ RADP: acronyme de République Algérienne Démocratique et Populaire

président et son régime font l'objet de critiques, perceptibles tout au long de l'article où le locuteur dénonce ouvertement l'attitude du président.

En résumé, cet article présente au moins trois instances énonciatives: Un locuteur, un énonciateur 1 et un énonciateur 2. Outre ces instances, O. Ducrot cite une autre instance qu'il nomme «le producteur empirique». Celui-ci représente l'être réel ayant produit l'article. Cet être fait partie du monde extérieur. Selon O. Ducrot, il n'est pas nécessaire d'analyser et d'étudier une telle instance car elle n'est pas identifiable en raison de l'absence de toute trace sémantique dans l'énoncé. Elle se manifeste à travers le locuteur qui rapporte les points de vue de E1 et de E2 et n'en assume aucun.

Dans cet article, différentes attitudes du locuteur vis-à-vis des points de vue des énonciateurs favorisent une atmosphère polyphonique. Cet exemple illustre l'importance de l'étude du phénomène polyphonique, qui permet d'appliquer une méthode à un nombre considérable de phénomènes langagiers. Il convient de préciser que beaucoup de phénomènes langagiers se prêtent à des traitements polyphoniques. Parmi ces phénomènes, on peut citer à titre d'exemple la négation «Dans un énoncé comme (1) «Ce mur n'est pas blanc» il est nettement perceptible que deux points de vue cohabitent: pdv1 « ce mur est blanc» ; pdv 2, « pdv1 est injustifié» (Charaudeau et Maingueneau, 2002:445). Cette notion de négation sera abordée ultérieurement de manière explicite.

Dans notre présent travail, notre attention se porte sur l'étude de l'argumentation et de l'ironie qui font l'objet d'une analyse polyphonique. O. Ducrot a orienté ses recherches vers l'analyse de l'ironie en examinant les diverses attitudes du locuteur vis-à-vis des différents points de vue des énonciateurs. Suivant cette idée, Serfati souligne que «selon cette piste de recherche, le mécanisme de l'ironie tient au fait que le point de vue absurde est directement exprimé. Cependant, loin d'être assumé par le locuteur (noté L1), ce même point de vue, mis en scène par le propos est imputé à un autre personnage (l'énonciateur E)» (2001:56)

Ceci clarifie la relation évidente entre la polyphonie et l'ironie, une relation qui nécessite une étude approfondie puisque ce phénomène est largement répandu dans notre corpus d'étude.

7. Les éléments de la configuration polyphonique chez Scapoline

L'objet d'étude de scapoline est la description sémantique de la langue et fournir un matériel linguistique pour l'analyse d'énoncés et fait l'inventaire de tous les procédés qui peuvent susciter des effets énonciatifs variés et expliquer par des moyens explicitement ancrés dans la langue comment et pourquoi ces procédés suscitent tel ou tel effet.

L-A (le locuteur)	Le locuteur axiomatique			
Loc	Le locuteur en tant que constructeur			
Les points de vue	PDV simple			
	PDV complexe	PDV hiérarchique		
		PDV relationnel		
Etres discursifs	Première personne	Le locuteur de l'énoncé L0		
		Locuteurs d'énoncé L1(t ≠0)		
		Locuteurs textuels L		
	Deuxième personne	Allocutaires d'énoncé a ₁ (t≠0)		
		Allocutaires textuels A		
	Troisième personne	Tiers individuels	Tiers d'énoncé T1(t≠0)	
			Tiers textuels T	
		Tiers collectif	Hétérogènes (on) /homogènes	
Liens énonciatifs	Liens de responsabilité			
	Liens de non responsabilité	Liens de non réfutation		
		Liens de réfutation		

Tableau 5: Les êtres discursifs selon scapoline

Nous constatons que le locuteur construit une configuration qui se compose de point de vue reliés aux êtres discursifs par les liens énonciatifs. Il est nécessaire de signaler que ces éléments qui forment la configuration, peuvent être inscrits dans la signification mais ils ne constituent que l'agencement polyphonique. «Tous ces éléments sont susceptibles d'être marqués dans la signification, et, partant de donner des instructions pour son interprétation, mais ils ne le sont pas forcément» (Norén, C., 2009. P: 31), et«Le locuteur joue deux rôles distincts: celui de construire et celui de présenter ses propres points de vue», affirme, Nolke (P: 31)

Le locuteur réalise le processus de configuration tout en émettant son point de vue et ceux des autres êtres discursifs.

7.1. Êtres discursifs et liens énonciatifs

La linguistique scandinave, représentée par les chercheurs de scapoline, a développé la notion «d'êtres discursifs». Cette notion possède un statut théorique et linguistique et a été

utilisée comme outil dans l'analyse polyphonique des textes. (NØlke et al 2004, PP.37-43). Alors que chez Bakhtine la polyphonie désigne la présence textuelle de voix discursives «égales» dans le texte, O. Ducrot Y voit une structure hiérarchique et argumentative entre les différents points de vue. Les chercheurs de scapoline composés à la fois de linguistes et de littéraires, ont continué à développer la notion de polyphonie. Ils ont utilisé la théorie Ducrotienne en la raffinant pour mieux l'adapter à l'analyse des textes.

Au cours de notre travail, nous tenterons d'établir les liens entre les êtres discursifs et les points de vue. La question que nous nous posons est de savoir à quels être discursifs sont associés aux différents points de vue et de quelle manière. Un des problèmes auxquels nous sommes confrontés est le flou dans la prise en charge des points de vue. En effet, certaines unités comme les pronoms *On* et *Nous* posent particulièrement ce problème. Ainsi, la signification du morphème *On* a fait l'objet d'étude chez les polyphonistes et les pragmaticiens, tels qu'Anscombe (2005), Berrendonner (1981), Ducrot (1984), Rabatel (2001), Schapira (2005), Flottum (2003), et Norén (2004). L'usage de *On* peut rendre compte de la difficulté à faire une distinction claire entre le pdv du locuteur et celui de la voix collective.

7.2. La structure polyphonique et construction de points de vue

Pour l'analyse polyphonique des énoncés, il est nécessaire d'établir les structures polyphoniques des énoncés qui les sous-tendent. Ainsi, pour une interprétation adéquate de l'énoncé, il est primordial d'identifier les instructions contenues dans une phrase, considérées comme des entités théoriques et abstraites (idem 2004: 26-30). La structure polyphonique est intrinsèque à la langue. Par conséquent, un énoncé négatif ne peut être interprété qu'en reconstituant la structure polyphonique d'un point de vue sous-jacent à travers les instructions présentes dans l'énoncé.

Prenons cet exemple d'O Ducrot « - Est-ce que je dois revenir?

- Non, tu ne le dois pas, mais ce serait gentil.

«La phrase tu ne le dois pas s'oppose directement à l'hypothèse je dois revenir.

«...» Il s'agit de réfuter un contenu positif» (Ducrot, 1973:124)

Il s'agit là d'une sorte de négation dite polémique, comme indiqué par O. Ducrot (1973) qu'il oppose à la négation descriptive en cela que la phrase négative est une affirmation ou

une dénégarion, en ce sens que la phrase négative signifie «j'affirme que *non-p*», «je réfute que *p*». Prenons l'exemple suivant que nous proposons:

-Le développement cinématographique n'est pas une prérogative du gouvernement.

PDV1: Le développement de la cinématographie est une prérogative du gouvernement.

PDV2: Le développement de la cinématographie n'est pas une prérogative du gouvernement. (Le PDV1 est injustifié)

La phrase contient l'instruction «réfutation», qui reflète la valeur sémantique ou la signification de base résultant de la division de la phrase en deux points de vue. Le premier est positif et le second est négatif. Un énoncé négatif implique la présence de deux points de vue qui sont déterminants pour la compréhension de l'énoncé. Ces points de vue sont opposés et contribuent à la construction du sens de l'énoncé en le subdivisant. En effet, la notion de point de vue est très proche de celui «d'énonciateur» chez O. Ducrot. Le point de vue est une entité sémantique qui comprend une source constituée d' « une source, d'un jugement et d'un contenu (...) La distinction entre jugement et contenu propositionnel du pdv correspond à celle entre modus et dictum» (NØlke&al, 2004:31-32)

Les points de vue d'une structure polyphonique s'organisent de différentes manières. D'une part, les points de vue hiérarchiques sont véhiculés par les adverbes et la négation «ne» qui se superposent les uns aux autres. D'autre part, des points de vue appelés relationnels sont véhiculés par des connecteurs pragmatiques tels que "Mais", "donc", " puisque", qui sont reliés sur l'axe pragmatique (Idem, 2004, PP.34-35). Cette relation d'opposition est souvent explicitée par un connecteur. Par d'exemple, considérons cet énoncé avec le connecteur "Mais":

Ex: Certes il fait beau mais j'ai mal aux pieds (Ducrot, 1984)

Le connecteur «mais» met en relation deux points de vue opposés: P et Q (Anscombe et Ducrot, 1987). Le locuteur met en scène deux énonciateurs E1 et E2. E1 argumente «il fait beau» vers une conclusion *r allons nous promener*, alors que E2 stipule *j'ai mal aux pieds* sous forme d'arguments pour atteindre la conclusion *je ne veux pas aller me promener*. On constate que le locuteur admet l'argumentation de E1, mais sans s'y identifier, ce qui convient à la formule $L \neq E1$. Dans ce cas, E1 est assimilé à l'allocutaire. Le locuteur s'identifie au discours d'E2, dont l'argumentation est présentée comme la plus valide et plus forte $L = E2$

Par l'énonciation de *q*, le locuteur expose un deuxième point de vue, auquel il s'associe, orienté vers la négation. Ducrot a décrit les énoncés de type «*p* mais *q*» en expliquant que «le premier segment *P* est présenté comme un argument pour une certaine conclusion *r*, et le second pour la conclusion inverse» (Ducrot, 1984:171-233) Ainsi, ils donnent l'exemple de *certes* pour illustrer ce rapport d'argumentation opposée. Dans cet exemple « Certes, il fait beau mais j'ai mal aux pieds» l'emploi de *certes* sert ici à attribuer une argumentation de type «il fait beau, il faut donc aller skier, une argumentation que vous n'avez peut-être pas explicitement formulée, mais dont je vous attribue le mérite tout en la réfutant avec le contre argument «j'ai mal aux pieds» (Ducrot, 1984: 229-230)

8. Les principaux acteurs dans les chroniques de SAS et Hakim Laalam: Le narrateur électeur

S'exprimant à la première personne du singulier, le narrateur de cet article de la **chronique 1** de Hakim Laalam portant le titre: «votez, sinon.....» aborde le sujet des élections législatives. Ainsi, tout au long de cet article, il livre un regard personnel sur ces élections et évoque les menaces proférées par le ministre de l'intérieur à l'encontre des opposants au scrutin. Néanmoins, sa critique est loin d'être claire et explicite, il emploie un langage indirect et ironique avec quelques touches d'humour à certains endroits pour se rapprocher le plus du lecteur.

Le début de l'article commence par des énoncés à l'allure sérieuse, en rapportant une information selon laquelle le ministre de l'intérieur est prêt à punir les opposants aux élections législatives.

Examinons l'extrait suivant de la **chronique 2** de Hakim Laalam « *le ministre de l'intérieur s'est fâché tout net l'autre jour. Nounou promet de mettre dans une prison en feu toutes les personnes et groupes de personnes qui tentent de dissuader d'autres personnes ou groupes de personnes d'aller voter le 30 mai. Le premier flic du pays veut utiliser toute la batterie de lois entreposée dans l'arsenal de son confrère de la justice, le nouveau maquisard Ouyahia...*»

La première impression tirée de cet extrait est que le narrateur rapporte un fait sérieux. Mais tout lecteur avisé pourrait discerner l'ironie sous-jacente dans le texte notamment dans le surnom «nounou», donné au ministre de l'intérieur Nouredine Yazid Zerhouni pouvant être interprété comme un diminutif de Nourredine».

Une critique est également à souligner par l'usage du qualificatif «le flic». Ce terme désigne le ministre de l'intérieur accusé de recourir à des pratiques policières et de se comporter de manière dictatoriale envers toute forme d'opposition.

Dans le passage suivant *«purée ! Je ne donne pas chère de notre peau. Si un père veut expliquer à ses enfants, qui avaient 4 ans en 1988 et qui en ont 18 aujourd'hui, les dangers du vote du 30, le père risque la taule. Eh oui ! Le papa a beau être papa, il reste aux de la loi Zerhouni un dangereux criminel qui tente de déstabiliser le pays et de lui porter atteinte par le dénigrement du scrutin»*

Le narrateur donne également un exemple de ces pratiques policières, montrant qu'un parent qui avertit ses enfants que les prochaines élections sont dangereuses pour le pays et que quiconque appelle au boycott des élections est un criminel, selon les dires du ministre de l'intérieur. Ce passage, présenté sous forme d'une anecdote, illustre la politique policière menée par le ministre de l'intérieur pour mater/étouffer toute voix discordante.

Dans un autre extrait, toujours tiré de la même chronique *«Depuis, je n'ose plus regarder mes enfants dans les yeux. Dès qu'ils abordent la question des législatives à table, je change de discours, je parle du baccalauréat qui n'aura peut-être pas lieu à cause des grèves. Je remercie Dieu et la mercuriale d'avoir fait atterrir des oranges à 80Da sur notre table. Je programme pour la 6578 fois notre week-end à chaque fois annulé chez les grands-parents à Tizirt. Bref ! J'évoque tous les sujets palpitants de la vie quotidienne, mais j'évite comme la peste l'élection. Ce qui n'est pas toujours chose aisée Des fois, je m'oublie. Alors, pour m'aider, mon épouse fait précipitamment le signe Z avec sa main. Elle sabre l'air dans le dos des enfants et là, je me reprends, je redeviens vigilant, je fais attention, je surveille mon langage. Zerhouni est partout dans la maison...»*

L'énonciateur semble avoir la possibilité d'exprimer son inquiétude à évoquer les élections vu les risques et les menaces qui pèsent sur les opposants. Ainsi, l'énonciateur affirme qu'il ne peut plus aborder le sujet des législatives devant ses enfants, ce qui le pousse à changer de sujet de discussion à chaque fois qu'il entend parler des élections. Et d'une façon ironique, il énumère les sujets qu'il aimerait aborder avec ses enfants au lieu d'évoquer le sujet des élections comme celui du baccalauréat et la maison, «je parle du baccalauréat...maison». La maison peut référencer à la femme (en arabe *edar* «maison» remplace celui de la femme), il mentionne d'ailleurs le rôle de sa femme qui l'aide à ne pas oublier les risques encourus il évoque les élections et qu'elle lui fait souvent le signe de lettre Z en référence au nom du ministre Zerhouni. Il nous semble que l'énonciateur fait référence à ces anecdotes,

comportements et situations absurdes pour exprimer un mal être et une critique de la situation politique du pays «prenez l'autre jour....continue»

Toujours avec un aspect anecdotique, l'énonciateur présente une situation où il est question de choisir une couleur pour peindre la cuisine. Ainsi, vu l'absence d'un consensus sur le choix de la couleur, l'énonciateur a ironiquement martelé une phrase qui rime avec les élections en disant qu'ils ne vont tout de même pas voter pour choisir la couleur !!! Le mot «voter» n'a pas été prononcé entièrement puisque la femme amis sa main sur sa bouche l'empêchant ainsi de prononcer le mot fétiche «voter» et il conclut alors en disant «Nous peindrons la cuisine l'année prochaine».

C'est donc à l'énonciateur de terminer cette anecdote par un soulagement «Elle venait de m'éviter la prison». Et pour mieux impliquer le lecteur, l'énonciateur utilise le pronom personnel «nous» dans cet énoncé «Que serions-nous sans nos compagnes ?»

Par cette phrase, l'énonciateur rend un hommage aux femmes grâce auxquelles le pays a survécu face à la dictature et la menace islamiste. Sans elles, le peuple aurait été présidé par «Abdeka», un autre surnom désignant le président de la république M. Bouteflika, gouverné par le FLN et surveillé par le MRN et Enahda (partis islamistes).

9. La dimension polyphonique et discursive des énoncés

Dans les chroniques étudiées, on constate l'emploi d'un ensemble divers de pronoms personnels et qui marquent la dimension polyphonique des énoncés.

9.1. Les pronoms et leurs rôles dans le discours ironique des chroniques de SAS et de Hakim Laâlam

Le locuteur ironique peut en effet, se positionner comme il l'entend bien vis-à-vis de ses énonciateurs: soit en s'identifiant à eux en assumant pleinement son acte d'élocution, soit en se distanciant en assimilant ces actes à une autre personne distincte.

Dans les billets de SAS, les pronoms personnels sont assez fréquents, en effet, ces pronoms font référence à de multiples personnes. Par l'emploi des pronoms, «on passe du stade de la langue à celui du discours», de ce fait «le locuteur s'approprie et assume son discours». Le chroniqueur manipule alors les pronoms à sa guise et en fait ainsi sa stratégie discursive. Avec les pronoms «il peut se montrer impliqué ou distancié, assumant son énoncé ou non». Le locuteur se plie alors à un choix entre différents pronoms. Pour cela nous allons

analyser tour à tour les formes de la première personne (je, nous), puis le pronom indéfini (on) et enfin les pronoms de la deuxième personne (tu, vous).

9.2. La forme du «je» de la première personne

Dans notre corpus d'étude, le fonctionnement du pronom personnel «je» est très important selon qu'il permet de jouer un rôle dans la construction des énoncés ironiques, et cela correspond à la stratégie discursive mise en œuvre par le chroniqueur.

A travers ces extraits, nous avançons l'idée que le fonctionnement du pronom singulier «je» dans un énoncé ironique est tributaire de la stratégie mise en place par le chroniqueur. Comme nous l'avons déjà dit, le journaliste signe en son nom à la fin de ses billets, de ce fait la responsabilité de l'énonciation lui est attribuée. Le journaliste SAS sera considéré comme le locuteur-énonciateur et se manifestera donc par les signes de la première personne du singulier. Ainsi, dans les énoncés **de la chronique 1 de SAS,**

*«(...) Ils pensent qu'ils sont intelligents, ces gens-là et pour nous convaincre du contraire, c'est à dire qu'il y a réellement recrudescence de la violence et que ces explosions existent bel et bien, ils nous demandent de nous référer à El Watan et à Liberté (...) Ne savent-ils donc pas que aussi que la Liberté et El Watan ne font que dans l'agitation ? Et croyez-moi **je** parle en connaissance de cause. La situation sécuritaire est sur le point, non que dise **-je** ? (j'ai failli dire une bêtise), elle est totalement maîtrisée. (...)*»

Dans cet extrait, l'énonciateur qui se manifeste à travers le pronom personnel *Je*, peut faire référence au journaliste auteur physique de l'article. Le lecteur avisé et connaisseur de la position du quotidien *Liberté* et celle du chroniqueur peut déduire que cet énonciateur pourrait être le journaliste qui s'interroge ironiquement en reprenant en son nom les positions des détracteurs et adversaires de la liberté d'expression qui veulent faire taire la presse et l'interdire de dire la vérité sur la situation sécuritaire en Algérie, une situation critique que des gens veulent faire taire et cacher aux algériens en présentant une situation totalement différente de la réalité.

Dans cet extrait de la chronique 2 de SAS, *«Je n'ai rien à vous dire. Je vous laisse tout simplement la moitié de mon espace (ou presque), à vous, petits assassins. **Je** ne sais plus. **je** ne sais rien. Par quoi commencer ? Que dire ? Et puis quoi à bon !? (...) Pour le temps et l'espace d'une chronique, **je** me ferai tout petit. **Je** balance mon crayon. (...)*»

Le locuteur-chroniqueur assume pleinement son énonciation satirique, le pronom personnel «je» en est le marqueur. Il se met ainsi à dénoncer les terroristes et leurs actes barbares, il se lance dans un discours de défi, leurs propose de leurs laisser son espace pour qu'ils le remplissent. L'ironie satirique, ici, est présente dans la phrase «(...) à vous, petits assassins».

Dans **la chronique 3 de SAS**,» (...) *Aujourd'hui, n'ayant surtout rien de particulier à dire, je lance à Zeroual et à son staff, à Nahnah à Kafi à Boukrouh, à Sadi, à Rédha Malek, à El Hachemi Chérif, à Clinton, à Eltsine et à Mobutu: un grand bravo. Je vous aime messieurs. Je vous adore. Je suis d'accord avec tout ce que vous faites, avec tout ce que vous dites. Franchement tout. (...)*»

Le pronom personnel «je» s'identifie au locuteur-chroniqueur, la phrase «Aujourd'hui, n'ayant surtout rien de particulier à dire» nous éclaire beaucoup plus sur la prise en charge des énoncés par le locuteur journaliste. Ironiquement, Le locuteur journaliste, lance un bravo à tous les politiciens avec qui il semble d'accord et de tout ce qu'ils font et tout ce qu'ils disent. Grâce à l'ironie, le locuteur journaliste s'est mis à ridiculiser ses adversaires.

Dans **la chronique 4 de SAS** «*A vous mes amis qui, à chaque fois que je me prononce contre Nahnah, prenez la mouche et le téléphone pour m'appeler à la rédaction et m'insulter ...Et de la manière la plus abjecte, la plus violente et la plus haineuse...(...)*»

Le «je» s'identifie au locuteur chroniqueur qui s'adresse ironiquement aux partisans de Nahnah, «À vous mes amis», l'ironie est accentuée par l'usage de l'adjectif possessif «**mes**» Le syntagme «mes amis» représente les militants du parti de Nahnah, ceux-ci appellent le journaliste pour l'insulter à cause de ses prises de positions contre leur parti politique. Ainsi, ce locuteur énonciateur se pose comme témoin de la situation sociopolitique de l'Algérie dans laquelle le champ médiatique est bâillonné et dans lequel il est difficile de critiquer un responsable politique. L'ironie, alors, est un instrument défensif efficace et un outil efficace contre la norme comme l'a bien dit Berrendonner (1981).

Dans **la chronique 1 de Hakim Laâlam**,» *Moi, par exemple, je veille au grain. Je trie mon entourage, sélectionne mes conseillers, dissèque la généalogie de mon gouvernement, scanne leur ascendance, traque le moindre indice louche, débusque l'infirme intonation dans l'accent qui pourrait trahir le Juda, fouine dans le passé de mes sujets et épiluche leur futur pour y déceler quelques trace compromettante. Je suis aux aguets...»*

Dans cet extrait l'énonciateur «je» est identifié au président de la République Abdelaziz Bouteflika. Cet énonciateur imaginaire, qui s'exprime au nom du Président paraît méfiant de tout son entourage et surtout des généraux.

9.3. Les pronoms de la première personne du pluriel:(nous /notre/nos)

Une autre forme du pronom personnel est utilisée dans les énoncés des billets d'humeur de SAS, il s'agit du pronom personnel «nous», une forme de la première personne du pluriel. En effet, le pluriel est un élément de non détermination, c'est-à-dire qui peut renvoyer à n'importe qui, il est susceptible de plusieurs interprétations selon les contextes comme le souligne bien Benveniste:«**nous** n'est pas un **je** quantifié ou multiplié, c'est un **je** dilaté au-delà de la personne stricte» (1966:235) De ce fait, «nous» peut être inclusif ou exclusif c'est-à-dire que le locuteur billettiste peut soit s'identifier au groupe donc afficher acte de solidarité soit le rejeter. Dans la même lignée d'idées, Françoise Atlani (1984) qui a beaucoup travaillé sur des textes journalistiques, considère que l'absence d'une référence directe au journaliste relève des stratégies mises en œuvre par celui-ci pour s'effacer complètement du discours et pour rester crédible. Ainsi, le pronom «nous» peut être interprété de plusieurs manières, autrement dit, c'est un pronom qui peut faire référence à de multiples personnes. Simone Bonnafous(1991) explique les multiples référence susceptibles du pronom «nous»: il peut faire référence à un seul locuteur, à un «locuteur locuteur», au «locuteur +allocutaire» ou au «locuteur une tierce personne» ou il peut faire référence en même temps au «locuteur allocutaire + une personne autre».

9.4. La forme du pronom personnel «nous»

Dans **les chroniques 1, 3 et 5** qui vont suivre, le pronom «nous» fait référence à un groupe, ce groupe représente dans ces énoncés la communauté des journalistes dont le journaliste chroniqueur (SAS) fait partie. Ainsi, le locuteur en recourant au pronom «nous» manifeste sa forte appartenance au groupe au groupe, et comme le dit bien, Yves Girin «nous est un indicateur de l'intensité du sentiment d'appartenance du témoin à différentes collectivités.» (5-34)

Dans **la chronique 1 de SAS** « (...) *Avant-hier, M.Sifi a failli nous arracher quelques larmes(...)*» une instance énonciative se manifeste à travers le pronom personnel «nous» qui fait référence aux journalistes dont fait partie le locuteur chroniqueur et qui ont accueilli le message de Mr SIFI,avec beaucoup d'émotions qui a pu leur arracher des larmes. Cet énoncé est ironique et s'effacer derrière un «nous» renforce cet aspect.

Dans **la chronique 3 de SAS**, «(...) *Nous continuerons à faire les imbéciles et à occuper ces espaces jusqu'à ce que vos armes d'assassins deviennent muettes (...)*»

Le «nous» fait encore référence à la communauté de journalistes dont fait partie le locuteur chroniqueur. Cet énoncé est satirique, le locuteur+tierce personne (le journaliste) défie les terroristes et démontrent leurs courages et leurs volontés à vouloir occuper leurs bureaux comme des «imbéciles» jusqu'à ce que leurs «armes d'assassins deviennent muettes.»

Dans **la chronique 5 de SAS**, « (...) *Omar OUARTILANE, que nous ne pleurons pas du tout, était inscrit parmi les journalistes prioritaires devant bénéficier, en toute urgence d'un logement sécuritaire. Il l'a eu, il ne l'a pas occupé. Tant pis pour lui. Tout a été fait pour préserver sa vie et lui permettre d'achever l'œuvre engagée avec le quotidien El Khaber. La flamme qui l'animait s'éteindra...et de sa faute. Tout juste de sa faute. Naturellement.*»

Le sujet se manifeste à travers le pronom personnel «nous» donc un groupe qui représente également ici la communauté de journalistes dont fait partie le locuteur chroniqueur. Il expose ainsi, le point de vue de ce groupe auquel il s'identifie et s'assimile ironiquement puisqu'il montre, ainsi l'indifférence des journalistes à l'encontre de la mort d'un brillant journaliste à savoir Omar Ouartilane, qui n'a pas occupé le logement sécuritaire qui lui a été procuré pour préserver sa vie, ironiquement le locuteur à travers «nous» impute à Ouartilane la responsabilité de son assassinat.

Contrairement aux énoncés précédents, dans lesquels «nous» fait référence au locuteur +tierce de personne c'est-à-dire aux journalistes, dans les chroniques **2, 4 et 6** «nous» fait référence, si on suit la répartition de Bonnifous, au «locuteur+allocutaire».

Dans **la chronique 2 de SAS** «*Ils pensent qu'ils sont intelligents, ces gens-là et pour nous convaincre du contraire, c'est à dire de nous référer à El Watan et à Liberté (...)*»

Deux instances énonciatives apparaissent, une qui représente l'énonciateur et les lecteurs et une autre instance énonciative qui peut faire référence aux décideurs du pays. Le locuteur chroniqueur utilise un premier pronom personnel du pluriel «nous» pour souligner sa forte appartenance à un groupe qui exclut et s'oppose à un autre groupe, «ils» dont il ne partage pas les visions sur la sécurité du pays. Bien évidemment, le groupe dont se réclame le locuteur chroniqueur avance un discours ironique en disant que la situation sécuritaire est rétablie alors que l'autre «groupe» dit qu'elle est dégradée, donc ce passage est à interpréter de manière ironique car elle ne révèle pas la vraie pensée du locuteur chroniqueur.

Dans **la chronique 4 de SAS** « (...) *Et bien sûr, il y aura d'autres tordus de contestataires, certainement les mêmes pour nous dire aussi qu'il a fait partie du système, qu'il n'est pas crédible etc. etc. (...)*»

Dans cet exemple, on a une instance énonciative qui est représentée par la première personne du pluriel « nous ». Cet énoncé est ironique et le locuteur chroniqueur fait semblant d'appartenir à un groupe qui défend la candidature de Mr Bencherif Mais avec qui en réalité il ne partage pas les mêmes convictions, les mêmes idées et les mêmes idéaux, puisque Bencherif selon lui est « un homme du système ».

Dans la **chronique 6** « (...) *Mais Dieu merci, un certain candidat 'indépendant', nous fait revivre ces moments intenses en reproduisant le même vieux schéma FLN en faisant sortir les gosses des écoles, les fonctionnaires des administrations et les travailleurs des usines avec option sandwich pour qu'ils l'applaudissent et le chantent aussi, c'est rassurant parfois de voir que les vieux réflexes ont la peau dure...* » On a une instance énonciative représentée par la première personne du pluriel « nous ». Cet énoncé est ironique puisque le locuteur-chroniqueur fait semblant d'appartenir à un certain groupe représentant le peuple et qui est content et heureux de voir un candidat aux élections présidentielles qui refait les mêmes schémas et la même politique que pratiquait jadis, le parti unique (le FLN) lors des occasions électorales en faisant sortir les élèves des écoles, les travailleurs des usines et des administrations pour venir applaudir le candidat sur les trottoirs.

Dans l'extrait de la **chronique 1** de Hakim Laâlam, « ... *On nous demande chaque année de nous recueillir, on nous demande d'avoir une pensée pour ce père de la révolution algérienne qui a su comprendre les jeunes, on nous demande de lire Ridouh et de tourner la page. On nous demande d'oublier le rajout en dernière minute de Boumaarafi sur la liste des barbouzes accompagnateurs, on nous demande d'oublier les émissaires discrètement envoyés chez le président pour le dissuader de se rendre à Annaba* »

Le pronom personnel « nous », fait référence au locuteur et lecteurs inclus. Le journaliste s'identifie à travers l'énonciateur de ce texte à d'autres personnes (le peuple) à qui on demande d'oublier et de tourner la page de l'assassinat du président Boudiaf. A travers ce positionnement énonciatif, le journaliste se pose en opposition de la politique de l'oubli et celle de l'impunité des responsables de l'assassinat du président.

Dans certains cas, la première personne du pluriel « nous » peut être le sujet d'un verbe de parole:

Dans ce passage de SAS, « (...) *Cessons d'embêter et de chagriner nos décideurs. Il ne faut pas leur faire de la peine. Il ne faut surtout pas les contrarier. Arrêtons bon Dieu (...) Alors laissons-les travailler tranquillement. Mettons en sourdine nos côtés rebelles de quatre-vingt-huitards attardés. (...)* »

La forme des verbes à l'impératif du premier pronom personnel du pluriel, implique l'énonciateur et les lecteurs. Cette énonciation semble être prise en charge par le journaliste car elle exprime sa position envers les décideurs qui sont enfermés dans leur boucle et ignorent les soucis de la société. Même chose pour l'extrait de Hakim Laâlam «*..Alors rêvons. Rêvons de kilomètres de feuilles Canson noircies par un quotidien sombre...*»

Les adjectifs possessifs «notre» et «nos» qui se réfèrent à l'énonciateur sont présents également dans les exemples suivants 1 et 2 de SAS:

1- « *C'était dans le but de rassurer les pouvoirs publics et leur faire savoir que la profession allait bien et qu'il n'y avait pas de quoi fouetter un chat...Vu que les promesses faites par nos décideurs pour assurer de la manière la plus efficace la sécurité du journaliste ont été tenues. (...)*»

2- «*(...) Mais si c'était le cas, je ne vois aucune raison valable qui pourrait, éventuellement, empêcher notre ami Bencherif d'être président. Franchement !(...)*»

Les pronoms possessifs impliquent, comme on le constate, l'énonciateur et le lecteur. Cette implication montre une entente avec le lecteur potentiellement fidèle à la chronique.

9.5. Le pronom indéfini «on»

Le pronom indéfini «on» est employé par le chroniqueur. Ce pronom peut en effet renvoyer à n'importe quelle personne, n'ayant ni de détermination de genre ni de nombre, il est manipulé ainsi par le chroniqueur pour ses stratégies discursives. En effet, le pronom indéfini «on» sert de moyen pour le chroniqueur pour s'effacer du discours, car ce pronom est complexe et sa référence supposée à un sujet quelconque est ambiguë. Jenny Simonin (1984) a présenté les différentes interprétations que peut avoir le pronom «on»: « Il peut être non spécifié ou non identifié, il peut référer à l'Homme de manière générale comme il peut également faire référence à l'énonciateur ou à l'énonciataire ». Cependant, Françoise Atlani, considère que ce pronom ne peut référer à quoi que ce soit, «*On n'a aucune valeur référentielle*» De leur part, Flottum et Al expliquent la complexité de ce pronom:

«Le pronom *on* renferme, en ses deux lettres juxtaposées, le paradoxe de la sémantique. D'une part, on établit la présence d'un ou de plusieurs êtres humains comme agissant, percevant, sentant ou subissant une action, bref comme le sujet concerné par une situation écrite. D'autre part, l'identification de ce ou ces être(s)humain(s) repose sur toute la complexité des indications contextuelles, des connaissances communes et des idées préconçues de l'ontologie du monde des locuteurs» (2007:)

Pour notre part, nous considérons à la suite de Flottum et Al que l'interprétation et la valeur référentielle du pronom «on» est liée et dépend de la prise en compte du contexte.

9.5.1. La forme du pronom indéfini «on»

Dans cet énoncé de **la chronique 1 de SAS**, «*Franchement ! On 'est' cruel. Cessons d'embêter et de chagriner nos décideurs. Il ne faut pas leur faire de la peine. Il ne faut surtout pas les contrarier. Arrêtons bon Dieu. (...)*'' Nous ne voulons pas le pouvoir, nous voulons travailler...Alors qu'on nous laisse travailler tranquillement''avait-il lancé à l'hôtel El-Aurassi. (...)Alors **laissons-les** travailler tranquillement. (...)»

On a une instance énonciative qui est représentée par le sujet indéfini «on». Comme on le sait, le pronom indéfini peut faire référence indéfiniment à une personne ou un groupe. Dans notre énoncé, le pronom indéfini «on» représente bien un groupe auquel le locuteur chroniqueur semble s'identifier. Ce groupe représente le locuteur chroniqueur et la communauté des journalistes dont il fait partie. L'emploi de «on» peut être interprété et le temps des verbes, présent de l'impératif comme une réflexion ironique à la dimension argumentative.

Dans cet énoncé de **la chronique 2 de SAS** «*Non !non !non ! On ne veut vraiment pas chercher à nos dirigeants des poux dans la tête. D'ailleurs on n'a pas à le faire. (...)*»

On trouve une instance énonciative qui est représentée par le pronom indéfini «on».Le locuteur chroniqueur disparaît et se fond dans la parole du groupe dont il fait partie. Le pronom «on» est accompagné d'un verbe modal *vouloir* qui constitue un marqueur de la dimension argumentative du discours ironique de SAS.

Dans L'énoncé de **la chronique 3 de SAS**, «*Au tout début on se disait, mais non, ils sont intelligents...et même trop. Mais ils tentent tout juste de nous dérouter et de nous faire croire qu'ils ne le sont pas. Ils font exprès. Toutes ces maladresses ! C'est vraiment pas possible. (...)*»

On trouve deux instances énonciatives. Le locuteur chroniqueur fait parler ses sujets à travers le pronom indéfini «on» avec qui il semble s'identifier. Ainsi le point de vue de ce groupe, qui peut être selon l'interprétation représenter locuteur lecteur, est opposé à celui de «ils» avec qui le locuteur semble se distancier, et les réfute par le truchement d'arguments ironiques. La réfutation est signalée par l'emploi d'un verbe modal *croire* qui permet de signaler le doute vis-à-vis du discours de «ils» qui font semblant d'être non intelligents et bien avant par l'usage de *mais* qui lance la phrase et avance un argument contraire au premier. Le locuteur a

l'impression de vouloir effacer toute identité, toute subjectivité à ses cibles «ils» qui deviennent non identifiables ce qui renforce la dimension ironique de l'énoncé. Le locuteur chroniqueur se situe ainsi, comme le suggère bien Christian Metz (1991), «dans un foyer d'énonciation anonyme qui permet une prise de distance et la mise en exergue de ses propres opinions et positions à travers et sous le déguisement d'un «on» »

Dans cet énoncé de **la chronique 4** de SAS «(...) **On** raconte que ces illuminés étaient même prêts à importer de chameaux en quantité industrielle d'Arabie, histoire de circuler comme, devinez qui ? (non pas le prophète. C'est raté cette fois-ci). Comme les bédouins ! (...))»

Le pronom indéfini «on» apparaît dans une situation où il est difficile de le référer à un sujet discursif concret. Comme on l'a déjà souligné, ce pronom peut faire référence à un individu ou à un groupe. Le locuteur chroniqueur cède ici aussi la parole à un groupe qui s'exprime en «on». À travers ce groupe le locuteur chroniqueur se positionne et se distancie et fait apparaître un point de vue moqueur à l'égard de ceux qu'il appelle les «illuminés» qui se rapprochent et ressemblent plus aux bédouins qu'au prophète pour dire qu'ils ne comprennent pas l'islam et imitent tout ce qui vient de l'Arabie Saoudite. En effet l'argument ironique est renforcé par l'usage du verbe *deviner* à la tournure interrogative

Dans cet énoncé de **la chronique 5 de SAS**, «(...) *Enfin !si. Il a bouffé une fois, et d'ailleurs, marqué du sceau de l'honnêteté, il l'a tout de suite rendu public. Ce fut un petit couscous avec Abassi Madani, vous savez ce succulent plat traditionnel. On ne va pas quand même pas empêcher les gens de manger du couscous non !?(...))*»

Le pronom indéfini «on» représente une instance discursive. Celle-ci représente un groupe, auquel le locuteur chroniqueur a offert la parole. A travers lui, il révèle des points de vue du groupe avec qui il semble s'identifier et d'une manière ironique. L'usage de la négation dans cet énoncé sert à réfuter de manière ironique les propos et le comportement du candidat Bencherif qui a partagé un diner du couscous avec Abassi Madani.

Dans cet énoncé de **la chronique 6**, de SAS « **On** pensait naïvement que les intégristes n'avaient pas d'humour. **On** avait tout faux, les intégristes ont de l'humour...et même à en revendre. (...))»

Le locuteur chroniqueur offre la parole à un groupe auquel il semble s'identifier et se solidariser. Cet énoncé est également ironique et railleur envers les intégristes. L'emploi du verbe *penser* révèle la présence d'une idée partagée qui consiste à dire que les intégristes

islamiques n'avaient pas d'humour. Le ton ironique est alimenté par l'usage également des points de suspension et de l'élément *mais* qui assure la gradation des idées «et même à en revendre» ce qui crée un effet de dérision.

Dans le dernier extrait, **la chronique 1** de Hakim Laâlam, «...*On sait à la minute près, à la virgule près quand il va prendre la parole et ce qu'il va dire....*» L'énonciateur s'exprimant en pronom indéfini peut inclure le locuteur journaliste et les lecteurs.

De cette manière, on peut dire que le locuteur manipule le pronom indéfini «on» à sa guise et exprime ainsi ses points de vue mais à partir de la vision et de la bouche de «on». Ainsi, le locuteur journaliste se manifeste grâce à cette double énonciation. Le pronom «on» est généralement associé à «nous», comme il permet également de faire référence et de mettre en scène des énonciateurs différents.

9.6. Le pronom de la deuxième personne du pluriel (vous)

Le chroniqueur utilise souvent le pronom «vous» dans le but d'attirer l'attention et d'interpeller son sujet interprétant et l'énonciateur ou son sujet destinataire, selon l'explication de Patrick Charaudeau. L'emploi de «vous» a pour conséquence de créer un espace d'interlocution imaginaire. On note également que dans notre corpus d'étude, le locuteur a préféré employer dans ses billets d'humeur, dans la plupart des cas, le pronom allocutif de la deuxième personne du pluriel «vous» que la deuxième personne du singulier «tu». Ce choix des pronoms n'est pas arbitraire comme l'explique Frédéric Deloffre et Jacquelin Hellegouarch:

«Le choix du *tu* ou *vous* se fait suivant un critère d'ordre sociologique: relations sociales avec l'interlocuteur, classe sociale, génération; ou suivant un critère affectif: le vouvoiement peut être un signe de déférence ou de froideur, le tutoiement un signe d'affection, ou, au contraire, de mépris» (1988:160)

De cette affirmation, nous pensons que l'usage du pronom personnel «vous» est motivé par des critères affectifs et qu'il permet au locuteur d'instaurer un certain rapport avec son allocutaire comme le confirme bien Dominique Maingueneau

«En s'adressant à quelqu'un sur le mode de *tu* (ou *vous*) l'énonciateur impose une certaine relation à son énonciataire que celui-ci ne peut pas refuser. Dire *tu* ou *vous*, exprime deux intentions: se donner à soi-même un certain statut social et donner un certain statut à autrui» (1981:19)

Ainsi, le pronom personnel du pluriel «vous» porte en lui des valeurs et des contenus sémantiques particuliers qu'on va analyser dans ces extraits:

Dans **la chronique 1 de SAS**, *«Député au conseil national de transition ! Voilà un métier d'avenir. Pourvu que la transition dure et perdure. Vous savez, député au CNT, c'est un métier merveilleux !(...) Pendant plus de trois décennies, il n'y a jamais eu de rupture et vous avez subi ça sans trop broncher, dans un calme olympien et maintenant que mon tour est presque arrivé pour m'engraisser un petit chouia, vous vous révoltez et vous me parlez de cette absurde rupture. Mais vous êtes dégelasses. (...)*»

On trouve dans cet exemple, deux instances énonciatives, la première est l'énonciateur (E) auquel le chroniqueur semble s'identifier à première vue (ironiquement) qui, s'adresse à ses destinataires «vous». Pour défendre ses intérêts au CNT l'énonciateur(E) interpelle avec force ses destinataires pour qu'ils cessent de revendiquer toute rupture avec le «système» pour pouvoir ainsi profiter des privilèges qu'offre la fonction de député. Le pronom «vous» peut faire référence, ainsi, aux lecteurs de manière générale.

Dans **la chronique 2 de SAS**, *«(...) Inutile de vous dire qu'il est quasiment impossible de faire rentrer au club un cutter ou même un tout juste minable couteau suisse pour couper le pain et ouvrir les boites de conserves pour préparer le goûter des petits qui, après avoir fait trempette réclament, le casse-croûte. C'est vous dire s'il est bien gardé le club.(...)*»

L'énonciateur interpelle ses destinataires sur les mesures de sécurité draconiennes au Club des Pins, au point qu'il est impossible de faire entrer même un petit cutter tandis que le citoyen lambda est victime tous les jours d'attentats, d'où la dimension ironique et satirique de cet énoncé. Le pronom personnel «vous» fait référence aux lecteurs.

Dans **la chronique 3 de SAS**, *«(...) Haddam était désolé et avait même présenté ses " plus sincères condoléances " aux familles des victimes de l'attentat. "Le peuple n'était pas visé avait-il dit, mais malheureusement un bus passait par là au moment de l'explosion". Que voulez-vous !?(...)*»

Le locuteur fait parler un énonciateur (E) en la personne de Haddam et dont il reprend les propos. Le locuteur s'interroge ainsi à la fin, et de manière ironique, tout en interpellant ses sujets interprétants sur l'absurdité des propos de Haddam. L'énoncé «Que voulez-vous ?!» s'adresse aux énonciataires, le pronom personnel «vous» en est le marqueur, il fait référence aux lecteurs dont l'énonciateur semble s'identifier car il paraît partager leurs points de vue concernant la culpabilité de Haddam et son entière responsabilité de l'attentat.

Dans **la chronique 4 de SAS**, *«A messieurs les décideurs: D'abord, veuillez excuser cette manière gonflée, débordante d'un sans-gêne incroyable de vous importuner, de vous*

*déranger, alors que vous faites peut être la sieste. Je m'en excuse encore une fois, mes questions peuvent être **vous** paraître naïves. Et c'est certainement le cas. Mais au risque de me ridiculiser, je **vous** les poserai quand même, parce que l'heure est grave. (...)*»

L'énonciateur (E) s'adresse à ses destinataires pour les interpeller de la gravité de la situation et d'une manière ironique et ridicule: «alors que **vous** faites peut-être la sieste». L'énonciateur alerte ses cibles avec le pronom personnel du pluriel «vous» qui est dans ce cas un signe affectif de distanciation, de mépris et de rejet même si à première vue il apparaît comme un vouvoiement portant la valeur de respect car il commence sous forme d'une lettre «A messieurs les décideurs». On déduit alors que c'est un énoncé ironique portant les signes affectifs que nous avons signalé auparavant.

Dans la **chronique 5** de SAS «A **vous** mes amis qui, à chaque fois que je me prononce contre Nahnah, **prenez** la mouche et le téléphone pour m'appeler à la rédaction et m'insulter ... Et de la manière la plus abjecte, la plus violente et la plus haineuse... (...)»

L'énonciateur (E) s'adresse à ses destinataires «vous». Ces cibles interpellés sont l'objet d'un rejet de la part de l'énonciateur et de mise à distance, le pronom personnel «vous» en est le marqueur. L'énonciateur les interpelle de manière ironique comme s'ils étaient amis (À **vous** mes **amis**) où le mot «ami» rime à la place de «ennemi» pour exprimer l'absurdité de toute la haine que lui vouent à cause de ses propos et prise de position contre le personnage de Nahnah. (le président de leur parti politique).

Dans la **chronique 1** de Hakim Laâlam, «*Méfiez-vous, ils sont partout. Ce sont de véritables fouteurs de merde. Vous pensez qu'ils ne sévissent que dans une région, et vous découvrez qu'ils ne respectent aucune frontière. Prenez Djanet et les troubles dans la ville. Bonne pomme, vous croyez dur comme fer que ce sont les populations locales qui se sont attaquées à la mairie...*»

Le journaliste utilise le pronom «vous» pour s'adresser aux lecteurs et dont il semble extérieur à eux et prend ses distances vis-à-vis d'eux pour les avertir de certaines menaces que peuvent être provoquées par des personnes sèmeraient le trouble dans le pays. Ces personnes ne sont pas nommées par le journaliste et restent anonymes. C'est au lecteur avisé de reconnaître ces personnes qui sont faussement accusées par l'Etat de créer des tensions et des problèmes dans le pays. Donc une lecture ironique du texte s'impose.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons essayé de décrire le contrat énonciatif et son positionnement dans les chroniques de SAS et de Hakim Laâlam. De ce fait, nous avons tenté d'apporter quelques éclaircissements sur certains aspects théoriques et définitions ainsi que le statut des sujets parlants, tels que la subjectivité et l'objectivité et l'effacement énonciatif dans les énoncés.

Nous avons étudié et analysé de manière précise et concise le positionnement énonciatif des deux journalistes dans leurs chroniques. Notre étude se place dans le domaine de l'analyse du discours médiatique et notre objet d'étude dans ce chapitre était d'analyser la fréquence des marqueurs polyphoniques dans les articles des chroniques de SAS et de Hakim Laalam. Pour se positionner face à des situations qui pourraient paraître dangereuses, telles que les menaces terroristes et les assassinats de journalistes, les auteurs des deux chroniques ont fait appel à des stratégies langagières très efficaces pour contourner la censure et les dangers, notamment l'usage du discours indirect, de l'ambiguïté et de l'implicite. L'ironie, qui constitue l'essentiel de notre travail, a également été employée. En effet, ces stratégies impliquent le lecteur qui est considéré comme un partenaire de l'acte de communication. Parmi les stratégies utilisées, on peut citer l'ironie qui joue un rôle prépondérant dans la dimension argumentative envisagée par l'auteur. L'ironie est employée comme une «stratégie argumentative» par les chroniqueurs, qui jouent ainsi avec les renvois indirects, et c'est au lecteur de décoder les messages implicites

Nous sommes partis du principe que le discours journalistique est le lieu de coexistence de nombreuses voix auxquelles fait appel le journaliste pour mettre en scène son discours. Ce mélange de voix crée une cohabitation, avec la voix du locuteur, qu'on nomme la *polyphonie*.

Nous avons ainsi, étudié l'emploi des pronoms personnels et leurs valeurs pour déterminer chaque instance énonciative et comprendre la particularité de chaque pronom personnel et à qui il renvoie.

CHAPITRE 4

Les figures de styles et autres procédés langagiers au service des énoncés ironiques de la chronique

Introduction

Dans notre corpus d'étude nous avons observé la présence de l'ironie. Les perspectives qui sont disponibles à notre disposition pour l'analyse de l'ironie sont présentes dans quatre «écoles». Celles-ci ont tenté chacune à sa manière d'étudier l'ironie et de se focaliser sur une dimension particulière de l'ironie: «l'ironie comme trope», « l'ironie comme mention», « l'ironie comme polyphonie», et enfin «l'ironie comme paradoxe».

Nous avons déjà mentionné l'ensemble de ces écoles et la manière avec laquelle elles approchent le fait ironique. Il existe dans notre corpus deux cas de figures où apparaît l'ironie, chose que l'on va traiter dans ce chapitre. Ainsi, nous avons observé au fil de nos lectures que l'ironie se présente dans notre corpus dans un premier temps essentiellement par la voie d'un jeu polyphonique, dans lequel le journaliste rapporte les paroles de sa cible, pour les ridiculiser et les remettre en question. L'ironie peut s'exprimer également dans un autre cas de figure comme étant une stratégie argumentative employée par le journaliste dans le but de se moquer et ridiculiser les cibles.

Dans le présent chapitre, nous essayerons d'étudier les figures de styles qui servent l'ironie dans les chroniques de Sid Ahmed Semiane et Hakim Laâlam. Cette analyse nous permettra de découvrir l'ensemble des figures de rhétorique qui sont à la disposition des journalistes pour créer des énoncés ironiques à visée polyphonique et argumentative à la fois. Dans ce chapitre, il sera question de démontrer à travers des exemples tirés des chroniques la part et le rôle de ces figures dans la construction du sens des énoncés ironiques. Dans un premier temps, nous analyserons les figures exprimant l'opposition comme l'antiphrase, les figures de signification comme la métaphore...etc. Dans ce chapitre nous ferons appel aux titres des chroniques, mais cette fois-ci dans une autre perspective et un autre but. La démarche méthodologique nous a imposé de diviser l'analyse des titres en deux points différents. Nous les analyserons en prenant en compte leur relation aux figures de style.

1. Les figures de style comme indice d'ironie

Les figures servent à embellir le style et la rhétorique classique les distingue en deux formes principales: les figures de mot et les figures de pensée

Ainsi, le discours peut être embelli par deux figures, une de mots et l'autre de pensée, les deux apportent de la beauté et du sens aux phrases. Cicéron a établi une classification de figures, dans laquelle il classe l'antiphrase et la métaphore parmi les figures de pensée. Selon

lui, la figure de mot peut disparaître simplement en changeant ou en supprimant le mot, ce qui n'est pas le cas de la figure de pensée à l'image de la figure de la dissimulation. En effet, plusieurs penseurs ont tenté de faire une classification des figures de style tel que Fontanier (1977) qui propose une classification similaire. Selon lui, les figures de mots sont des «tropes en un seul mot ou proprement dit» et les figures de pensée sont «des tropes en plusieurs mots, ou improprement dit.».

Le trope serait le résultat de l'enchevêtrement de la *metaphora* aristotélicienne et le *trope* stoïcien. Au premier, il aurait emprunté sa fonction expressive et d'ornement et à la deuxième sa fonction essentiellement linguistique. Les tropes et les figures sont des éléments importants de *l'élocutio*. Le trope comprend la métonymie, la métaphore, l'antonomase, la métempse et la synecdoque. Le terme "trope" vient du mot grec «Tropos» qui signifie «je tourne» (Dumarsais, 1988:69) Le trope consiste à faire tourner un mot de telle sorte qu'il perde son sens habituel et en prenne un autre. Dumarsais (1988) divise les figures en quatre catégories: les figures de construction, les figures d'action, les figures de mots et les tropes.

Cette présentation théorique, nous aidera à analyser les différentes figures de styles contenues dans notre corpus. Bien évidemment, cela ne va pas nous éloigner de notre choix théorique car nous concevons dans cette recherche l'ironie verbale comme une figure d'argumentation, en se référant aux travaux de Amossy (2003) et Eggs(2009) et l'aborder également comme polyphonie.

Une figure de style est un procédé d'expression qui permet de communiquer des idées de manière beaucoup plus expressive, imposante, convaincante et séduisante. Elle est également connue sous le nom de «figures de rhétoriques». Le petit Robert la définit comme une forme qui est spécialement offerte à l'expression et a pour but de produire un certain effet sur l'auditoire. (1995)

Les figures de style sont «un sous ensemble de la stylistique qui est créé par des écarts par apposition de l'utilisation commun de la langue, l'emploi marquant des mots et de leurs agencement» (Ricalens-Pourchot Nicole, 2003:7) Les figures de style ont pour effet d'attirer l'attention du destinataire.

Il existe des figures de style qui s'apparentent à l'ironie et qui produisent toutes des intentions ironiques dans la mesure où elles sont des indices d'ironie. Pour exprimer ses idées et persuader ses énonciataires, l'énonciateur ironiste utilise plusieurs figures de style que lui offre le langage. Ces figures de style peuvent être considérées comme figures de rhétorique à

valeurs argumentatives si elles permettent et suscitent l'adhésion de l'énonciataire. Pour Perelman et Olbrecht-Tyteca, les figures de styles peuvent être prises pour des figures rhétoriques si elles entraînent l'assentiment et l'adhésion de l'énonciataire. Ils considèrent une figure comme étant argumentative si elle arrive effectivement à changer la perspective et la vision de l'auditoire. Par contre, si la figure n'arrive pas à avoir l'adhésion de l'auditoire, cette figure sera perçue non pas comme une figure argumentative mais juste comme une figure qui sert d'ornement, donc une simple figure de style. Dans ce cas, elle peut susciter seulement de l'admiration de la part de l'auditoire de la force esthétique de l'orateur. (1976:229)

A la suite de cette définition, nous constatons que la figure de style jouit d'une valeur argumentative si elle arrive à faire changer l'opinion d'un interlocuteur. Dans le cas contraire, si elle échoue à modifier cette perspective, elle sera perçue seulement comme une figure esthétique.

2. Figures de rhétoriques exprimant l'opposition

Nous allons étudier à présent les figures de rhétoriques qui expriment l'opposition dans les chroniques de SAS et Hakim Laâlam

2.1. L'antiphrase

L'antiphrase consiste, selon Cicéron, à dire le contraire de ce qu'on veut exprimer, et la place dans le même registre que l'ironie, qui relève de la dissimulation. Ainsi, pour lui, il s'agit d'une forme d'expression spirituelle, tandis que l'antiphrase se base sur une inversion sémantique. L'ironie utilise la moquerie et la raillerie pour attaquer la cible sous un ton sérieux. Fontanier (1977), comme ses prédécesseurs, considère l'ironie comme une forme d'antiphrase, puisqu'elle consiste à dire le contraire de ce que l'on veut dire. De son côté, Hamon (1996) stipule la présence d'une association et une synonymie entre les termes ironie, antiphrase et trope. P. Hamon estime que ces termes sont liés par l'idée de contradiction entre le sens littéral et le sens figuré, entre le sens explicite et le sens implicite,

«... Toutes les définitions rhétoriques classiques de l'ironie, à la différence de celles de la tradition philosophique qui mettent plutôt l'accent sur l'ironie comme attitude morale, comme quête de vérité ou comme dissimulation (selon Vico, l'ironie est un mensonge réfléchi qui prend le masque de la vérité) mettent en avant l'idée de contraire, ou de contradiction, entre sens explicite et sens implicite, et font souvent de l'antiphrase la structure de base de l'ironie» (Hamon, 1996:159)

Dans une perspective discursive, Maingueneau et Charaudeau considèrent l'antiphrase comme «un type de trope dans lequel le locuteur donne à entendre qu'il dit le contraire de ce

qu'il pense» (2002:50). Ainsi, l'antiphrase peut être un mot ou une phrase présentant deux sens: un sens littéral et explicite, et un sens figuré et implicite. Selon Kerbrat- Orecchioni (1978:1980) l'ironie est un élément de la rhétorique qui s'appuie sur l'antiphrase et véhicule deux sens: un sens explicite positif et un sens négatif implicite. Ainsi, l'ironie possède deux aspects: un aspect illocutoire, qui relève de la raillerie, et un aspect de contraction entre le sens explicite et le sens implicite, lié à l'antiphrase.

L'antiphrase est définie par M. Pougeoise comme une «(...) figure de style qui consiste à employer (le plus souvent par ironie ou par euphémisme) un mot, une expression ou une phrase dans un sens contraire à sa véritable signification» (2001). Molinié pour sa part, considère l'ironie comme un trope. Ainsi, pour lui, l'ironie et l'antiphrase sont synonymes: «L'antiphrase est un trope, selon lequel l'expression de l'énoncé est à comprendre à l'inverse de son sens, pour désigner sa négation ou son contraire» (1992: 57)

Dans l'énoncé de la **chronique 1** de SAS:«*Djaballah a lointain et tient sa tête trop lourde de pensées, le regard une tête qui se veut bouillonnante d'idées, de deux doigts de sa main gauche. Je ne sais pas pourquoi ça m'a fait rappeler 'Le penseur de Rodin'.* (...)»

L'énonciateur fait un éloge de la personne de Djaballah, un islamiste invétéré, et le compare au «Penseur de RODIN», statue qui représente un homme nu en train de réfléchir. L'énonciateur pose ici les marques de l'ironie par antiphrase, où une complicité doit s'établir entre l'énonciateur et l'énonciataire pour saisir toute l'ironie. L'énonciateur fait l'éloge du blâmable pour mieux faire comprendre et renforcer ce dernier. Pougeoise précise cela en ces termes: «L'antiphrase suppose souvent une complicité, une entente tacite avec un tiers qui comprend que le locuteur exprime le faux pour faire comprendre le vrai» (Dictionnaire de rhétorique, 2001). Le journaliste utilise une antiphrase en employant l'expression "se veut bouillonnante d'idées" pour suggérer ironiquement que les idées de Djaballah ne sont pas réellement riches ou bouillonnantes.

Dans cet extrait aussi de **la chronique 2** de SAS: «*Le gouvernement doit être remercié pour toute cette assistance qu'il déploie à toute personne en danger de mort.* (...)»

L'ironie est exprimée par le truchement de l'antiphrase, le dit est ironique. En faisant l'éloge du gouvernement, le journaliste ne fait que renforcer le sens contraire c'est-à-dire que ce gouvernement ne fait aucun effort pour assister les gens en danger de mort. Le discours élogieux envers le gouvernement est à interpréter négativement: «**doit être remercié pour toute cette assistance qu'il déploie à toute personne en danger de mort.** (...)» Cet éloge

cache une colère et un blâme envers le gouvernement qui ne vient pas à l'aide de beaucoup de personnes qui sont victimes chaque jour d'attentats terroristes. Donc, ce discours est ironique plein de reproches et de critiques.

Dans la **chronique 1** de Hakim Laâlam:«*Alléluia mes frères ! Enfin une vérité balancée dans cette campagne. Enfin un instant de sincérité, de pur plaisir pour les oreilles. Jedi a déclaré, il y a quelques heures depuis Alger, que «le FFS ira jusqu'au bout». Et je crois sans difficulté aucune que le Front ira jusqu'au bout»*

Le journaliste utilise un certain nombre de moyens langagiers pour exprimer son désaccord avec le Front des forces socialistes (FFS) qui veut participer aux élections dans un contexte sécuritaire difficile renforcé par les émeutes en kabylie⁵. Le journaliste accuse le FFS de vouloir légitimer des élections contestées par le peuple. L'antiphrase, exprimée entre deux guillemets, les phrases exclamatives et les mots émotifs «Alléluia» sont donc utilisés pour exprimer l'ironie et le contraire de ce que veut dire le journaliste.

2.2. La prétérition

La prétérition, quant à elle, est une figure d'opposition. Elle est classée par Pierre Fontanier (1827) parmi les figures d'expression par opposition. Elle consiste en effet à signifier que l'on ne formule pas explicitement ce dont il est question. L'auteur recourant à cette figure donne l'impression de ne pas insister sur l'idée dont il traite, mais celle-ci prenant place dans l'esprit de l'auditeur ou du lecteur, grâce à une connivence implicite

La prétérition est une figure de style, elle est un indice important pour créer l'effet ironique. P. Fontanier la présente comme une figure qui«consiste à feindre de ne pas vouloir dire ce que néanmoins on dit très clairement, et souvent même avec force.» (1977:143)

Dans ce passage de **la chronique 1** de SAS:«*Pour le temps et l'espace d'une chronique, je me ferai tout petit. Je balance mon crayon. Je n'ai rien à vous dire. Je vous laisse tout simplement la moitié de mon espace(ou presque), à vous petits assassins. Pour le même temps, pour le même espace, balancez vos armes et dites-nous tout simplement pourquoi vous vous acharnez sur tous ces enfants, sur toutes ces femmes et sur tous ces hommes que vous assassinez de la manière a plus sauvage.(...)*»

⁵ En 2001 des émeutes éclatent en Kabylie en plein commémoration du printemps berbère, suite à l'assassinat d'un jeune lycéen dans une brigade de gendarmerie. Ces émeutes ont fait une centaine de morts et des milliers de blessés.

L'énonciateur, simule l'idée de n'avoir rien à dire aux terroristes responsables de la mort de nombreux de ses collègues et du peuple algérien, sans distinction d'âge et de sexe. À mesure que le lecteur progresse dans la lecture, il découvre que le journaliste utilise la prétérition pour intensifier une diatribe et une critique des terroristes islamistes. Ainsi, la prétérition est utilisée dans ce contexte pour véhiculer un discours critique et satirique. Donc, cette figure permet au locuteur de dire ce qu'il veut dire tout en feignant de ne pas le dire.

Dans **la chronique 2** de SAS «(...) *Inutile de vous dire qu'il est quasiment impossible de faire rentrer au Club un cutter ou même un tout juste minable couteau suisse pour couper le pain et ouvrir les boîtes de conserve pour préparer les goûter des petits, qui après avoir fait trompette réclament, le casse-croûte.*(...)»

L'énonciateur feint de ne pas vouloir dire des choses mais qu'il exprime néanmoins clairement et avec force. Ici, «inutile de vous dire» traduit cette figure de prétérition. L'emploi de cette figure permet à l'énonciateur au contraire de se lancer dans une énonciation et une description de ses émotions.

De même, dans cet extrait de **la chronique 3** de SAS, «*Il n'y a rien à dire. Zeroual n'est pas un candidat comme les autres...Et c'est le moins que l'on puisse dire de lui.* (...)»

L'énonciateur simule qu'il n'a rien à dire sur le candidat Zeroual, or il dit à son propos de manière explicite. La prétérition permet au journaliste de dire clairement que le candidat Zeroual est le seul favori pour remporter les élections car il est le candidat de l'armée. Dans ce contexte, Molinié définit la prétérition en ces termes: «Elle consiste en ce que, dans un discours, le locuteur dit qu'il ne dit pas ce que néanmoins il dit (c'est-à-dire *fait*, puisque nous sommes dans l'activité verbale). Seul l'ensemble du propos fait interpréter correctement qu'il y a figure» (1992:276).

2.3. L'épître ou permission

L'épître est une figure pleinement utilisée pour exprimer des effets ironiques. Molinié la définit ainsi:

«Consiste en ce que, dans un discours prononcé contre une partie, ou dans une discussion quelconque, le locuteur feint d'accorder à l'autre la reconnaissance du point global contesté, de telle sorte que cet abandon sur le litige entraîne, de l'autre partie, un semblable et symétrique retrait sur un autre point de la contestation, cet autre point formant en réalité l'aspect décisif pour le locuteur» (1992:88)

Dans **la chronique 1 de SAS**, «(...) *Pour le temps et l'espace d'une chronique, je me ferai tout petit. Je balance mon crayon. Je n'ai rien à vous dire. Je vous laisse tout simplement la moitié de mon espace (ou presque), à vous petits assassins. Voici mon espace. Remplissez-le. Faudrait-il encore que vous ayez quelque chose à dire...*»

Dans cet exemple, l'énonciateur invite ironiquement les groupes terroristes à occuper son espace ainsi que celui de tous ses collègues qui continuent de tomber sous les balles meurtrières des terroristes. Par conséquent, cette invitation doit être interprétée de manière ironique. Ainsi, on constate que le journaliste accorde comme mentionné dans la citation déjà citée, une certaine reconnaissance à ses adversaires et leur abandonne l'espace qui l'occupe, un lieu de litige, pour lequel beaucoup de journalistes sont assassinés.

Dans cet extrait de **la chronique 2 de SAS**, «**Mais Dieu merci**, un certain candidat "indépendant", nous fait revivre ces moments intenses en reproduisant le même vieux schéma FLN en faisant sortir les gosses des écoles, les fonctionnaires des administrations êtes travailleurs des usines avec option sandwich...pour qu'ils l'applaudissent et le chantent aussi(...)»

Le journaliste encourage ironiquement le candidat "indépendant" à persévérer dans un acte blâmable. L'énoncé a pour objectif de renforcer la connotation négative et à dissuader l'énonciataire d'aller voter et réprimander ces pratiques déplorables qui continuent à être pratiquées en temps d'élections, des pratiques de corruption de l'électorat.

Dans cet extrait de la **chronique 1 de Hakim Laâlam**, «..**Fort heureusement**, Antar Zouabri, un étranger placé à la tête de cette ONG activant en Algérie, a rendu public un démenti cinglant et sanglant dans lequel il rejette toute implication dans ce faux barrage...»

Les années quatre-vingt-dix et début deux mille étaient caractérisés par une violence terroriste des plus atroces orchestrés par l'une des figures les plus horribles du GIA à savoir le terroriste Antar Zouabri. Le journaliste critique ainsi, le rôle des ONG internationales qui doutent des auteurs des attentats et innocentent les terroristes islamistes. L'usage des mots «fort heureusement» a une portée ironique significative. Décrire Zouabri comme un étranger à la tête d'une ONG étrangère installée en Algérie est une façon de critiquer la position de celle-ci dans ses observations fallacieuses et erronées quant aux auteurs des massacres.

2.4. L'astéisme

L'astéisme, pour commencer avec cette figure, vient du mot grec *asteismos*, signifiant «urbanité». Ce terme a des parentés avec l'ironie plaisante et raffinée qui renferme en elle louange ou flatterie sous les apparences d'un blâme. L'astéisme est une figure qui produit également des effets ironiques. P. Fontanier la définit comme «un badinage délicat et

ingénieux par lequel on loue ou l'on flatte avec l'apparence du blâme ou de reproche» (1968:150) alors que J. Dubois la définit dans son *Dictionnaire de la linguistique* en ces termes : « On appelle astéisme un procédé rhétorique qui consiste à faire l'éloge de quelqu'un en jouant la comédie du blâme ou du reproche (ex.: Boileau dans le *Lutrin* fait l'éloge de Louis XIV quand la Noblesse personnifiée se plaint du Roi).»

Dans l'énoncé de **la chronique 1** de SAS: *«Ils pensent qu'ils sont intelligents, ces gens-là et pour nous convaincre du contraire, c'est-à-dire qu'il y a réellement une recrudescence de la violence et que ces explosions existent bel et bien, ils nous demandent de nous référer à El-Watan et Liberté, ces journaux réputés sérieux, qui quotidiennement rendent public ces histoires de violence et d'explosion. Ne savent-ils donc pas aussi que Liberté et El-Watan ne font que dans l'agitation ? et, croyez-moi, je parle en connaissance de cause. (...)»*

Le journaliste se sert de l'astéisme pour louer les quotidiens *Liberté* et *El-Watan*, sous forme de reproche. Le reproche réside dans le fait que ces deux quotidiens soient des agitateurs et propagandistes. Le journaliste reprend ainsi, à son compte les accusations qui sont formulées aux deux quotidiens par les organismes et hommes politiques de l'État.

Dans cet extrait de la **chronique 1** de Hakim Laâlam, *«...Ainsi, saviez-vous que la pénurie d'eau, c'est aussi la faute des journalistes ? Si vous ne le saviez pas, maintenant, vous faites partie du cercle de ceux qui savent, et chaque matin, lorsque vous ouvrez votre robinet et que ne s'en échappe qu'un râle, maudissez les journaux assoiffeurs...»*

L'utilisation de la figure d'astéisme sert à exprimer l'éloge de la presse mais sous forme de blâme et de critique. L'usage de l'impératif vise à inciter les gens à exécuter et détester la presse, leur attribuant ainsi toute la responsabilité du malheur que vit le pays. De cette manière, son blâme devient une louange et renforce cette dernière qualité. Pougeoise consolide cette idée en précisant: «Figure d'ironie qui consiste à déguiser la louange ou la flatterie sous l'apparence du blâme, du reproche». Ainsi, cette figure sert à dissimuler les véritables intentions et à masquer la réalité.

2.5. La contrefision

La contrefision est une figure pleinement exploitée par l'énonciateur pour créer des effets ironiques. C'est une figure très proche de l'antiphrase et souvent utilisée pour exprimer l'ironie, on peut la considérer comme une moquerie. P. Fontanier dit qu'elle existe: «(...) en feignant d'appeler le désir, l'espoir, la confiance, sur une chose, ne tend à rien

moins qu'à en détourner tout désir, tout espoir ou toute confiance ; et c'est pourquoi le nom de contrefision paraît mieux lui convenir que celui de confision» (1968:152)

Dans l'extrait de **la chronique 1** de SAS, «*A vous mes amis qui, à chaque fois que je me prononce contre Nahnah, prenez la mouche et le téléphone pour m'appeler à la rédaction et m'insulter...et de la manière la plus abjecte, la plus violente et la plus haineuse. (...)Autre chose mes amis, n'est pas mon ennemi, comme vous le pensez le savoir, ni celui du journal d'ailleurs...c'est seulement celui de la république. Salutations amicales.*»

Le journaliste utilise des expressions d'amitié et de valorisation telles que «à vous mes amis». Cependant, en réalité, c'est tout le contraire, c'est-à-dire l'impossibilité d'une amitié, d'un consensus et de convergence d'idées avec les militants du parti de M.Nahnah⁶ avec qui il ne partage ni les valeurs ni le projet politique.

Dans la **chronique 1** de Hakim Laalam, «*Le ministre de la santé a raison ! Dans sa mission de protection de la population, il est tout à fait dans son droit de rappeler aux éponges amnésiques que nous sommes que la publicité pour les alcools dans les journaux est strictement interdite....*»

Le journaliste use de contrefision qui est considérée comme une forme d'ironie. En effet, dans la chronique elle permet au journaliste de faire semblant d'être en accord avec le ministre qui propose d'interdire la publicité faite aux boissons alcooliques dans les journaux. Donc, cette figure est basée sur une antiphrase, comme on peut le constater, à la suite de Robrieux, la contrefision est une antiphrase ironique. Elle « est une exclamation ironique en forme de conseil qu'on invite implicitement à ne pas respecter ». De ce fait, c'est une figure à interpréter ironiquement.

2.6. Chleuasme

Le chleuasme est une figure souvent utilisée par l'énonciateur pour créer des effets ironiques. Il est «est un procédé de l'éthos, une marque de modestie propre à gagner le public» (Reboul, 1984:61).

Autrement dit, c'est un procédé rhétorique qui consiste à se dévaloriser, à se déprécier par un semblant de modestie afin de gagner la sympathie de son auditoire.

Dans l'extrait de **la chronique 1 de SAS**:«*Je ne sais plus. Je ne sais rien. Par quoi commencer ? Que dire ? Et puis à quoi bon !?Nous pataugeons en plein dans l'absurde. Et l'absurde c'est vous. C'est nous. L'absurde c'est moi...L'andouille qui tous les jours fait l'imbécile en occupant un espace et continue à le faire et à l'occuper comme beaucoup*

⁶ Mahfoud Nahnah est un homme politique algérien appartenant au courant islamiste. Fondateur du Mouvement de la société pour la paix.

d'autres andouilles, et tous les jours eux aussi, et qui ont pour nom collègues et confrères. (...)»

Le journaliste procède à une auto dépréciation de sa personne ainsi que celle des journalistes, confrères et collègues. Cette stratégie ironique a pour but de créer chez le lecteur des émotions et des réactions passionnées qui le poussent à rejeter ce que dit le journaliste. La complicité du lecteur est indispensable pour que cette stratégie fonctionne.

Dans l'extrait de **la chronique 2 de SAS** «*..que je me suis senti petit quand on m'a posé cette question. J'avais envie de pleurer, de supplier, de demander pardon et de crier fort:mais je n'en sais rien pardi ! Laissez moi tranquille. Je ne suis qu'un journaliste. Comment voulez-vous que je le sache ?(...)*»

Le journaliste s'auto-déprécie pour exprimer sa modestie, son ignorance et son incompetence s'agissant de la confirmation de la date des élections présidentielles. Le lecteur est implicitement encouragé à contredire ces propos tenus par le journaliste.

Dans la **chronique 1** de Hakim Laâlam, «*...Moi qui suis convaincu que les journalistes, en plus d'avoir chacun un général derrière eux, sont à leur tour derrière chaque complot, je suis sûr que les décès de carpes dans les étangs de Skikda est l'œuvre des femmes et des hommes de presse...*»

Le même procédé est employé dans cet extrait où l'énonciateur celui de dépréciation et d'attaque à l'envers des journalistes à qui il impute tous les malheurs dont souffre le pays. Ainsi, à travers l'usage de certains mots et expressions, le journaliste se montre modeste, il endosse et impute aux hommes et femmes de la presse la responsabilité de tous les problèmes que vit le pays. Le lecteur avisé reconnaîtra l'effet ironique de cette figure.

3. Figures de signification comme indice d'ironie

Dans ce qui suit, nous aborderons les figures de signification largement utilisées dans les textes et qui jouent le rôle d'indice d'ironie.

3.1. La métaphore

La métaphore est une figure de style basée sur l'analogie et /ou la substitution. C'est une image qu'on emploie sans utiliser d'outil de comparaison, ce qui permet d'associer un terme à un autre appartenant à un champ lexical différent. Elle permet de traduire de manière plus riche et complexe une pensée par rapport à un vocabulaire descriptif concret. C'est un type d'image qui associe deux termes appartenant à un champ lexical différent, sans recourir à un outil de comparaison explicite. Cette opération permet de traduire une pensée plus complexe et plus riche, contrairement à une description concrète.

Pour Jean Yves Agnes (2002:177):«C'est souvent ce que nous recherchons pour rendre plus proche du lecteur une information, un fait, une idée, une notion et pas uniquement pour rendre l'abstrait plus compréhensible: la description (d'un événement, d'un personnage.) se nourrit de métaphores»

Ainsi, par cette définition, il ressort que la métaphore permet de rendre l'abstrait compréhensible et de rendre l'information accessible au lecteur. La métaphore est ainsi le passage d'un sens à l'autre que l'on désigne par le mot figuré. Ainsi, selon Grévisse, le sème commun de deux réalités n'est pas explicité dans les dictionnaires.

Le dictionnaire des figures de style définit la métaphore ainsi: « Cette figure consiste en un rapprochement de deux réalités distinctes. Il s'agit du remplacement du mot «normal» par un autre mot appartenant à un champ sémantique (ensemble structuré de sens) différent mais tous deux présentant des similitudes» (Nicole Ricalens-Pourchot, p.61)

De ces deux définitions, il est question de la métaphore qui fait le rapprochement entre deux réalités, une figure qui relevant de la connotation, en remplaçant un mot réel normal par un autre mot qui relève d'un autre champ sémantique tout en présentant des similitudes.

La métaphore, en tant que figure de rhétorique, est un indice et un support de l'ironie, largement utilisée par l'énonciateur pour créer des effets ironiques, dénoncer et critiquer de manière implicite un état de fait en se moquant et en ridiculisant la cible à travers l'image qui lui est attribuée.

En effet, l'ironie se caractérise par une contradiction sémantique, c'est-à-dire, au niveau de sens. Alain Berrendonner soutient que l'aspect contradictoire n'est pas une propriété inhérente uniquement à l'ironie, mais peut également se retrouver dans d'autres figures de la rhétorique à l'instar de la métaphore, l'oxymore et la litote. En revanche, leur contradiction, tout comme celle de l'ironie, est une contradiction argumentative. Kerbrat-Orecchioni L'explique en ces termes:«La métaphore devient instrument d'ironie lorsque la contradiction qui la fonde aboutit à conjoindre deux valeurs d'arguments incompatibles.» (1976:10-46)

Dans l'extrait de **la chronique 1** de SAS:

«Le cafard se dit être un partisan de la paix et il dénonce la violence d'où qu'elle vienne ...(...) Le cafard vit en communauté. Comme les hippies. Comme les beatniks. À la seule différence lui n'a pas les cheveux longs. Il n'a d'ailleurs aucun cheveu. Il est même chauve. Mais en revanche, il a de longues moustaches et des idées courtes. (...) Le cafard est un cacique. C'est un apparatchik. Il a la carte du parti et c'est un fervent défenseur de l'article 120. Et du code de la famille.

Scientifiquement, sa capacité de résistance est reconnue. Des essais ont prouvé qu'après le grand boum nucléaire, le seul survivant, le seul détail ayant déjà existé et appartenant à notre civilisation humaine qu'on trouvera sera le cafard. (...)»

La figure métaphorique est le mot «cafard» qui représente les militants «opportunistes du FLN»⁷. Dans cet extrait, l'ironie consiste, comme le note Berrendonner, en une contradiction argumentative en faveur de *r*, autrement dit en faveur du journaliste. Dans notre exemple, le journaliste met en évidence la ressemblance des caractères et qualités entre le cafard et les «opportunistes FLN». Il utilise une métaphore satirique pour mieux critiquer, dénigrer et dévaloriser la cible par une image et un comparant (le cafard) méprisable. Ces hommes politiques sont mis dans un rapport d'analogie avec le monde des animaux, plus précisément, celui des insectes pour mieux les avilir en essayant de trouver des traits de similitude que ce soit au niveau du physique avec des descriptions telles que «il n'a aucun cheveu. Il est même chauve.», « Longues moustaches» au niveau du moral avec des traits tels que «vit en communauté», « il est un apparatchik». Le journaliste, en utilisant cette image métaphorique, adopte en quelque sorte le rôle d'un physionomiste se prêtant ainsi à étudier et à décortiquer les agissements de ces hommes politiques à partir de l'observation et l'étude de leur physionomie.

Dans l'exemple de la **chronique 1** de Hakim Laâlam:

«De toute façon, je dessine avec mon cœur, je dessine avec mes yeux, je dessine avec mes veines ...»

Le même procédé est utilisé, la métaphore permet au journaliste de défendre la liberté d'expression du caricaturiste Dilem qui a été interrogé par la police à cause de ses dessins. La métaphore ici consiste en usage d'organes du corps de l'être humain pour exprimer des idées abstraites celles du courage, de liberté et d'envie de dessiner.

3.2. L'oxymore

L'oxymore est en effet une figure de rhétorique utilisée par le journaliste comme un support important pour créer des effets ironiques. Selon *Le dictionnaire linguistique* de Jean Dubois, l'oxymore est défini comme suit: « On l'appelle l'oxymoron une figure de rhétorique qui, dans une alliance de mots, consiste à réunir deux mots apparemment contradictoires ou incompatibles par exemple, un silence éloquent» (2002:339)

En effet, l'oxymore met en scène deux mots contradictoires. Selon A. Berrendonner, dans l'oxymore deux orientations argumentatives contradictoires entrent en lice. Cette

⁷ FLN est un mouvement de libération algérien connu sous le nom de Front de libération nationale. Créé en 1945 en vue du déclenchement de la guerre de libération qui l'opposent à la France.

contradiction argumentative générée par l'emploi de l'oxymore est conçu comme un moyen efficace utilisé par le journaliste pour s'adresser ironiquement aux assassins dans **la chronique 1** de SAS:

*«Je vous cède(ne manque-t-il pas un mot ? Ou bien je veux ?) Tout simplement la moitié de mon espace (ou presque), à vous **petits assassins**. (...)*»

La contradiction y consiste en ces deux mots incompatibles «petits» et «assassins», le lecteur avisé découvrira cette supercherie du journaliste, car il est bien connu que l'assassinat est un acte grave et dangereux, considéré comme un crime par le commun des mortels.

4. Tours de phrases comme indice de l'ironie

Dans cette partie, nous aborderons les différents types de phrases contenues dans les articles étudiés. Les tours de phrases permettent au journaliste d'exprimer ses émotions et ses états d'âme. Dans son *dictionnaire linguistique*, Jean Dubois distingue parmi les figures de rhétorique, des figures de styles ou de pensée par «tours de phrases» (2002:21)

4.1. La phrase interrogative

Le journaliste formule des phrases de type interrogatif. En effet, l'énonciateur en posant ses questionnements, il ne cherche plus à obtenir ou à attendre des réponses. Des phrases à tournures interrogatives signalent que l'énonciateur est beaucoup plus déterminé et persuadé par ce qu'il affirme. Ainsi, il met ses énonciataires face à leurs responsabilités et les pousse à confirmer ou à infirmer le contenu de l'énoncé, c'est-à-dire les persuader d'une chose et les dissuader aussi d'une autre chose.

L'énoncé dans **la chronique 1** de SAS:

«(...) Par quoi donc ce candidat pouvait-il convaincre s'il ne promet pas de démocratie, ni ne propose de projet de société ?(...)»

Cet énoncé est une critique satirique envers le président Zeroual⁸ qui ne propose aucun projet de société, ce discours se veut un réquisitoire contre la cible. L'énonciateur pose des questions et ne semble pas s'attendre à des réponses dans **la chronique 2** de SAS:

«(...) En quoi donc, l'Islam pourrait-il être une solution ? et une solution à quoi ? Au nom de quelle logique et de quel raisonnement rationnel, encore une fois, la religion pourrait régler la crise du logement ou le chômage ?(...)»

À vrai dire, l'énonciateur est persuadé que l'Islam en tant que projet politique d'un candidat politique ne pourrait pas régler les différents problèmes, particulièrement économiques des citoyens. Le locuteur, à travers ces phrases interrogatives, défie ses adversaires (cibles), et

⁸ Liamine Zeroual est chef de l'Etat algérien de 1995 à 1999.

s'adresse à ses énonciataires par le truchement de phrases interrogatives dont les réponses sont évidentes et irréfutables pour le journaliste. En fin de compte, l'énonciateur semble inviter la cible à réfléchir à ces questionnements, et à trouver les bonnes réponses.

Dans la **chronique 1** de Hakim Laâlam, «*Mes mains, mon général ? Tenez ! Je vous les tends. Enserrez-les. Menottez-les. Ligotez-les. Démembrez-les...*»

Le journaliste à travers l'énonciateur s'adresse au général en l'interrogeant. Le journaliste critique l'acharnement des autorités sur les journalistes et l'absence des libertés et les conditions difficiles dans lesquelles exercent les journalistes algériens coincés entre une violence terroriste et une pression et une censure étatique.

4.2. L'apostrophe

L'apostrophe est une figure de style qui «consiste à s'adresser, dans un discours ou un récit, à toutes sortes d'interlocuteurs: auditoire, lecteurs ou tiers. Généralement, elle intervient lors d'une interruption ou, en tout cas, à l'intérieur d'un développement » (1993:44). Pour sa part, J. Dubois donne la définition suivante «En rhétorique, l'apostrophe est une figure par laquelle on s'adresse à des personnes absentes ou à des êtres abstraits (ex.: Ô Rage, ô Désespoir, ô Vieillesse ennemie).» (1994:44)

Dans l'énoncé de **la chronique 1** de SAS:

«(...) *Vous osez imaginer ce petit militant du FIS qui-après que ce dernier eut basculé dans le terrorisme-s'est rasé la barbe, a brûlé sa gandoura et mis en veilleuse pour presque éteindre sa sympathie pour cette idéologie fasciste qu'est l'islamisme, voir de nouveau ses ex-idoles de Abassi Madani et ses codétenus condamnés à disparaître dans les oubliettes de l'histoire, revenir par cette lucarne qu'est la télévision convaincre ses troupes à déposer les armes. (...)*»

Dans cet extrait, le journaliste s'adresse aux énonciataires (lecteurs), à travers le l'emploi du pronom personnel «vous». De manière ironique, il les incite à imaginer un scénario de repentance d'un sympathisant du FIS⁹Celui-ci prend ses distances avec son parti quand il découvre sa supercherie et la violence qu'il prône. Une imagination qui peut être aussi un souhait que les militants islamistes déposent les armes et s'affranchir de l'idéologie islamiste.

Dans l'extrait de **chronique 2** de SAS:

« *Aujourd'hui seule une réflexion et des propositions concrètes et surtout communes pourront secouer le citoyen que nous sommes. (...) Réda ! El Hachemi ! Saïd ! Si vous n'avez pas où vous rencontrer pour concrétiser ensemble tout ça venez chez moi. Je vous ferai*

⁹ Le FIS ou Le front islamiste du salut est un parti islamiste algérien. Ce parti a été à l'origine des troubles qu'a connus le pays suite à l'arrêt du processus électoral dont il est sorti vainqueur.

des spaghettis à la crème fraîche. La proposition vient du cœur. Mais de grâce faites vite. Ça urge ! Car pousser les échéances ne fera que repousser les barbes. Amicalement votre...(...)»

Dans cet extrait, le journaliste s'adresse à trois personnages connus sur la scène politique nationale, comme étant des opposants démocrates et dont SAS partage les idées. Le journaliste les interpelle d'une manière à la fois ironique et sympathique les incitant à se réunir et à se rassembler en tant que force démocratique et se préparer aux élections présidentielles pour s'imposer sur la scène nationale et faire barrage aux islamistes.

Dans la **chronique 1** de Hakim Laâlam:

«...vous savez, ces futés qui, l'année durant, n'arrêtent pas de crier haut et fort que la presse est sur politisée, que la presse fait dans le commentaire, que la presse ne remplit pas sa mission première d'investigation....»

Le journaliste à travers l'énonciateur s'adresse au lecteur qu'il interpelle en apostrophant et en employant le pronom personnel «vous» pour le prendre en témoin en critiquant les journalistes qui ne cessent de revendiquer incessamment leurs droits et qu'il accuse de ne pas faire bien leur travail.

4.3. L'interruption

L'interruption se produit lorsque l'énonciateur est submergé par une vive émotion, ce qui le pousse à interrompre sa phrase, puis la reprendre, soit à commencer une toute nouvelle phrase différente.

Dans l'énoncé de **la chronique 1** de SAS:

«N'ayant plus de force, je prends une chaise pour reprendre mon souffle et là, sur la table, j'aperçois un petit bout de papier sur lequel est inscrit: " femme prépare moi pour ce soir un couscous" et tout juste à côté, une page froissée d'un vieux journal trainait là et qui annonçait en grosse titrailles: "Le président Nahnah en visite officielle au Soudan." Tiens, c'est donc ça! La république...des allocations mensuelles pour femmes au foyer.»

Dans cet extrait, il est question d'un narrateur qui trouve un bout de papier froissé sur lequel il est écrit «Le Président Nahnah en visite officielle au Soudan», ce qui est une imagination de l'élection de Nahnah, président d'un parti politique à orientation islamique, comme président de la république, ce qui serait totalement grave et inconcevable pour le journaliste. Ainsi, la construction de ses énoncés subit des interruptions de telle sorte qu'il interrompt la phrase et puis la reprend afin de créer un effet d'ironie. Le lecteur peut déceler l'ironie tour à tour à travers cette interruption et la connaissance de l'idéologie du journaliste et de ses positions

vis-à-vis du projet politique de Nahnah. Donc, la connaissance du contexte extralinguistique est importante

Dans la **chronique 1** de Hakim Laâlam:

«Boutef est sur le point de publier ses Mémoires. Mais il hésite encore sur le titre de l'ouvrage...Orascom-Gate»

L'interruption est employée par le journaliste pour exprimer son indignation et sa colère en fustigeant les malversations et la corruption du Président Abdelaziz Bouteflika dans l'affaire Orascom. Cette affaire est un scandale financier dans lequel est impliqué le Président Bouteflika qui a offert à des «amis émiratis» des marchés importants sans respecter les procédures légales. Le journaliste propose au président «orascom Gate» comme titre pour ses mémoires. L'interruption dans le cas de cette phrase est synonyme de tergiversation. Ainsi, il lui propose un titre qui fait allusion à l'affaire Watergate¹⁰ aux USA dont le président Richard Nixon est le principal protagoniste. L'interruption peut être interprétée comme un moment d'hésitation et également de moquerie. Le journaliste accomplit ainsi un acte de langage disqualifiant dans un discours que l'on peut qualifier de satirique. De ce fait, les points de suspension poussent le lecteur à activer un système d'inférences implicites (Kerbrat-Orecchioni1986), participe à soutenir et légitimer la critique comme activité argumentative.

4.4. La subjection

Jean Dubois définit la subjection, dans son *Dictionnaire de linguistique* comme:«une figure par laquelle l'orateur, interrogeant l'adversaire, suppose une réponse qu'il réfute à l'avance.» (1994:542)

Dans l'extrait de **la chronique 1** de SAS:

«(...) En quoi l'Islam pourrait-il être une solution ?et une solution à quoi ? Au nom de quelle logique et de quel raisonnement rationnel, encore une fois, la religion pourrait régler la crise du logement ou le chômage ?(...)»

Dans cet extrait, l'énonciateur s'adresse aux énonciataires en prenant pour cible quelqu'un qui prône l'islam comme projet de société. Il l'accable de questions et d'interrogations, dont les réponses supposées sont réfutées d'avance par le journaliste.

Dans l'énoncé de **la chronique 2** de SAS:

«(...) Par quoi donc ce candidat pouvait-il convaincre s'il ne promet pas de démocratie ni ne propose de projet de société ?(...)»

¹⁰ Le scandale de Watergate est une affaire d'espionnage politique survenue aux USA qui a provoqué la démission du président Richard Nixon en 1974.

Dans ce passage, le journaliste pose une question ciblant le président Zeroual, et l'énonciateur réfute d'avance la réponse attendue. Il affirme ainsi que la réponse attendue est négative, suggérant que le président n'a aucun projet de société à proposer.

Dans le passage de la **chronique 1** de Hakim Laâlam:

«Vous ne savez pas non plus que le défaut de ramassage des ordures, c'est aussi la faute des journalistes ?...Ne dit-on pas «les gens de presse, ces fouilles-merde ?»

Le journaliste, par le biais de l'énonciateur, s'adresse aux lecteurs et les interroge sur la responsabilité des journalistes dans le non-ramassage des ordures. Ces questions, bien entendu, ne requièrent pas de réponse.

4.5. Le dialogisme

Le dialogisme est une figure de rhétorique qui permet au locuteur(L1) de citer et de rapporter directement les propos du locuteur (L0). En reprenant les propos de L0, L1 remet en cause la validité de *r*. En Effet, en rapportant L0, L1 exprime en réalité sa pensée opposée à *r*, c'est-à-dire non-*r*.

Dans le passage de **la chronique 1** de SAS:

«'D'ici l'été tout sera réglé'. Une telle assurance dans les propos ne peut émaner, à votre humble avis, naturellement, que d'un ministre de l'intérieur limogé pas plus tard qu'hier ? Seulement d'un haut haut-mais alors là, très très haut-responsable de l'institution militaire du genre très galonné mais pas très galant, et à juste titre d'ailleurs, si je puis dire, avec l'intégrisme ?(...)'»

L1 reprend directement les propos de L0, dont il ne partage pas l'avis donc, il pense *non-r*. Dans le souci d'attirer l'attention de l'énonciataire, le journaliste l'interpelle en utilisant une apostrophe «à votre humble avis». Effectivement, le pronom possessif «vous» dans le passage fait référence aux lecteurs de la chronique. En rapportant les propos de L0, L1 accentue l'effet ironique et démontre que ces propos sont inadéquats et insensés, grâce à l'utilisation des adverbes d'intensité «très», «très galonné mais pas très galant». La conjonction de coordination «mais» introduit une proposition (très galant) dont l'idée s'oppose à la proposition précédente qui exprime une affirmation (très galonné). Cette opposition met en évidence le contraste entre les deux idées et renforce l'ironie présente dans le discours.

4.6. Le diasyrme

Le diasyrme est une figure de rhétorique qui consiste à faire un éloge apparent (faux-éloge), mais agressif et proche de la satire, à l'inverse de l'astéisme. Celui-ci est une

figure d'ironie qui consiste à louer par un discours sous apparence d'un blâme, autrement dit, déguiser la louange sous apparence d'un blâme.

Dans l'énoncé de **la chronique 1 de SAS**:

«Impeccable le look de M.Sifi. Chemise bleue, veston sombre et sobre et une cravate avec le juste ce qu'il faut de couleur. Tiens, on a presque failli oublier son étonnant brushing. Impeccable aussi. Et pis ! Il est surtout calme, serein... D'une grande sérénité le Monsieur. M.Sifi, fait beaucoup plus bon père de famille que responsable politique(...)»

Le locuteur fait un faux éloge envers M.Sifi en utilisant la figure de diasyrme. À travers cette formulation, il ridiculise sa cible et la tourne en dérision. L'énoncé est ironique et doit être interprété dans le sens inverse, comme une critique agressive. Les points d'interruption et le mot «le Monsieur» contribuent à l'effet ironique et renforcent la tonalité sarcastique du discours.

Dans l'énoncé de **la chronique 1 Hakim Laâlam**:

«Fidèle à sa teigneuse et revêche ligne de conduite, l'émir d'Oujda Les deux Mosquées, voyageur permanent, président intermittent du spectacle et convoyeur vers l'Algérie d'homologues étrangers, s'est une nouvelle fois épanché sur l'épaule d'un journaliste étranger...»

Le locuteur semble faire un éloge du Président de la République en utilisant la figure de diasyrme. En effet, le journaliste s'attaque au Président qui multiplie les voyages et les rencontres avec des journalistes étrangers tout en méprisant la presse nationale qu'il refuse de rencontrer.

5. Les figures d'expressions comme indice d'ironie

Le dictionnaire linguistique de Jean Dubois définit les figures d'expression ainsi:

«Les figures d'expression, ou tropes, qui intéressent le changement de sens affectant des mots, des groupes de mots et des phrases ; celles-ci se font par «fiction» (ex.: allégorie), par «réflexion» («les idées énoncées se réfléchissent sur celles qui ne le sont pas» ; ex.: la litote, l'hyperbole) ; par «opposition» (ex.: l'ironie, le sarcasme) ;» (1994:203)

De ce fait, les figures d'expression influent sur les mots et les groupes de mots en changeant leur sens, et ce changement s'effectue avec quelques figures comme l'allégorie, la réflexion, l'ironie, le sarcasme...etc chose que l'on verra dans les exemples qui suivent.

5.1. Des figures d'expression par fiction

Dans cette partie, nous aborderons les différentes figures d'expression et qui sont fréquentes dans les textes étudiés. Ces figures facilitent l'expression de la pensée et des idées du journaliste.

5.1.1. L'allégorie

L'allégorie est «une description ou récit consistant en la personnification d'un être abstrait (la justice, la guerre, etc.) dans une suite de métaphores, en général à valeur didactique» (Dubois, 1994:21)

Dans l'exemple de la **chronique 1** de SAS:

«C'est fou ce que cet étranger m'émeut, me met mal à l'aise. Il fausse mes repères, mes réflexes...(...) C'est bizarre cet étranger(...) C'est pas normal cet étranger sans couvre-feu, sans explosion de bombes et sans attentats. (...)»

Dans cet extrait, le locuteur s'adresse à un objet abstrait, à savoir «l'étranger» qui désigne dans ce passage tout lieu hors du pays dans lequel on vit. Le journaliste personnifie ce lieu et parle de lui en lui donnant des qualificatifs comme s'il s'agissait d'une personne, «c'est fou que cet étranger m'émeut», «c'est bizarre cet étranger». L'emploi de verbes tels «m'émeut», «me met» fait penser à des actions réalisées par un sujet dont les actions sont positives et merveilleuses, choses effectuées par cet «étranger» qui vit en paix, qui ne connaît pas de couvre-feu, ni d'explosions de bombes no d'attentats.

Dans l'énoncé de la **chronique 1** de Hakim Laâlam:

«...Chez nous, le régime s'entête. Il joue les prolongations. Sur son lit d'agonie, enchevêtré dans les tubes et fils des perfusions, il manipule, il se tortille le croupion plein d'escarres à dénicher des interlocuteurs...»

Il s'agit de la personnification de l'idée du «régime» politique à qui le journaliste donne des capacités, des caractères et des traits humains. Ce régime est comme un homme malade, il agonise mais résiste, en essayant de survivre en cherchant des interlocuteurs introuvables qui lui tournent le dos. Le régime tente de négocier avec eux le retour au calme en Kabylie.

5.1.2. L'hyperbole

L'hyperbole est l'une des figures les plus utilisées également par les auteurs. Elle est: «une figure de rhétorique consistant à mettre en relief une idée par l'emploi d'une expression exagérée qui va au-delà de la pensée (ex.: un géant pour un homme grand, un pygmée pour un petit homme» (Dubois, 1994:235), autrement dit, l'hyperbole représente les

choses ou plus petites ou plus grandes qu'elles ne sont dans la réalité. Elle exagère car les mots ordinaires ne suffisent pas à dire les choses.

P. Fontanier en donne une définition plus précise: «L'Hyperbole augmente ou diminue les choses avec excès, et les présente bien au-dessus ou bien au-dessous de ce qu'elles sont, dans la vue, non de tromper, mais d'amener à la vérité même, et de fixer, par ce qu'elle dit d'incroyable, ce qu'il faut réellement croire» (Fontanier, 1977:13). L'exagération peut manifester soit par l'amplification, soit par la minimisation d'une situation. L'hyperbole permet alors d'exagérer par l'emploi d'expressions dépassant la pensée. Cette figure est utilisée aussi à des fins ironiques, comme le souligne Pougeoise:«L'hyperbole peut être employée à des fins comiques, voire ironiques» (2001:14).

Dans l'extrait de **la chronique 1** de SAS:

«Il paraît qu'une cassette vidéo, pour la moins pas très catholique qu'on dit déjà enregistrée, circule et qu'elle fait même le tour des sombres et enfumés bureaux de nos sympathiques généraux. Il paraît même que c'est pire que le journal du hard sur canal PLUS. Le journal du hard on connaît ! D'ailleurs, c'est très hard et il faut avoir le cœur solide et l'âme pas très sensible pour pouvoir le suivre jusqu'au bout. (...)»

L'hyperbole est marquée par le superlatif "très" et l'adjectif "hard" (mot anglais, dans le sens de difficile à supporter). Le locuteur exagère la comparaison entre une cassette d'un terroriste repent et le journal du hard sur canal plus. Cette comparaison hyperbolique va au-delà de la pensée du fait de l'exagération.

Dans l'énoncé **de la chronique 2** de SAS:

«(...) D'un coup de gomme magique, il efface tout et écrit, toujours dans la même thématique: Dans ces moments de tourmente(...) Là, il n'a rien à dire ! c'est plus beau que "ne me quitte pas" de Brel et plus beau que "Hizia" (...)»

Le locuteur L1 rapporte les propos de L0 au discours direct et les commente ensuite à l'aide de la figure de l'hyperbole, par laquelle il grossit le caractère de la cible, en la ridiculisant et se moquant d'elle. Dans cet énoncé, L'hyperbole est produite par l'utilisation du superlatif «plus» et de l'adjectif «beau», créant ainsi un effet ironique. L'exagération se manifeste par la comparaison entre le discours de Michelin (il entend par ce nom M. Nahnah) à des œuvres d'art comme le célèbre poème de Brel "Ne me quitte pas" ou "Hizia" de Benguitoun. Cette comparaison contribue à l'effet ironique du propos.

Dans l'extrait de la **chronique 1** de Hakim Laâlam:

«...Et dans la foulée, le petit gnome verdâtre, rappelle à tous les apprentis sorciers, les plus faykin, qu'on ne joue pas avec l'intégrisme, qu'on ne traite pas avec les barbus, qu'on a rien à gagner à essayer de filouter avec les Fissistes....»

L'hyperbole se manifeste dans l'emploi du mot «gnome verdâtre» pour désigner le chef islamiste Ali Belhadj¹¹ qui croupit en prison et que le président veut ressusciter politiquement. Le journaliste use d'hyperbole pour décrire le chef islamiste et le compare à un «gnome», chose qui nous fait penser au physique rachitique et de petite taille d'Ali Belhadj. Donc, on voit bien que le parallèle fait par le journaliste entre le «gnome» et Ali Belhadj est proche. Cette exagération vise à mettre en exergue le caractère sordide du chef politique et l'animosité que ressent le journaliste envers lui.

5.1.3. L'adynaton

L'adynaton est une figure hyperbolique qui a pour objet d'intensifier l'idée, jusqu'au point de sombrer dans l'irréalisme.

Dans cet extrait de **la chronique 1** de SAS:

*«(...) Ça fait quand même un paquet de monde pour une seule élection et ce n'est pas fini. La liste n'est pas encore close. D'ailleurs, depuis quelques jours, on sait, grâce aux **super confidences** de Nahnah, que **même** Dieu s'intéresse, lui **aussi** de très près, à la prochaine échéance électorale du 16 novembre. C'est **très sérieux**, ne rigolez pas, **parce que** d'après Nahnah, voter lors des prochaines élections présidentielles n'est, ni plus, ni moins qu'un devoir divin. (...)»*

Le locuteur L1 met en scène la pensée de L0, «grâce aux super confidences», «d'après». Par le truchement de l'adynaton, le locuteur joue à la simulation, à la naïveté, à la crédulité et à l'assentiment «c'est très sérieux», «ne rigolez pas». Pour disqualifier sa cible, la ridiculiser et se moquer d'elle, le locuteur utilise:

-L'adverbe dans le mot «**super confidences**» pour marquer l'exagération.

-L'adverbe «**même**» connecteur argumentatif pour présenter l'idée de L0 (Dieu s'intéresse) comme étant plus forte et intéressante que la première idée «ça fait quand même un paquet du monde pour une élection.»

-L'adverbe «**aussi**» pour marquer l'exagération.

-L'adverbe «**très**» pour marquer l'exagération et l'intensité.

- «**parce que**» locution conjonctive exprimant la cause.

Le même procédé est fait dans l'exemple de **la chronique 1** de Hakim Laâlam:

*«**Fort heureusement**, Antar Zouabri, un étranger placé à la tête de cette ONG, activant en Algérie, a rendu public un démenti **cinglant et sanglant** dans lequel il rejette toute*

¹¹ Ali Belhadj, chef du parti islamiste le Front islamique du Salut. Considéré comme numéro 2 de ce parti après Abassi Madani.

implication dans ce faux barrage. Il laisse même entendre que les auteurs de cette boucherie sont à rechercher plutôt du côté, d'Aramata Corsa...»

Dans ce passage, nous constatons l'usage de certains mots pour intensifier l'idée selon laquelle Zouabri n'est pas l'auteur de faux barrage, en utilisant les mots «fort heureusement» permet de réduire et de faire une sorte d'euphémisme.

5.1.4. L'allusion

L'allusion est définie dans *le Dictionnaire de linguistique* de Jean Dubois comme: «Une figure de rhétorique par laquelle on évoque une personne ou une chose sans la nommer» (1994:26). L'allusion est fondée sur l'implicite, elle est souvent au service de la satire et de la louange, elle peut se présenter comme un compliment ingénieux ou comme une invective perfide. Pour la comprendre et construire le sens de cette figure, il est nécessaire de partager les mêmes référents culturels et le même contexte. Cette figure peut être considérée comme une macro figure car elle peut mobiliser et se reposer sur une multitude de figures, des tropes comme: la métaphore, la métonymie, l'allégorie, synecdochique...etc.

Dans le passage de **la chronique 1** de SAS:

«Il prétend être capable de ramasser 100 000 voix, et pourtant. (...)Il communique à l'américaine. Il n'a rien, mais il joue tout. C'est comme un poker. Il faut bluffer. (...)Il est plus dangereux que Abassi Madani, Ali Benhadj et le madjliss echoura au grand complet. Son discours, son ambition, la finalité de son combat sont identiques à ces derniers. C'est la forme qui diffère.» OUI pour la république islamique...mais je saurai être patient. Je saurai mettre de l'eau dans mon vin, dis-je, nom de Dieu, dans mon Hamoud...»

Le locuteur mentionne et parle d'un personnage qu'il ne nomme pas du tout dans cette chronique. Le lecteur doit faire appel à ses compétences socioculturelles et politiques pour comprendre que c'est de M.Nahnah dont il est question dans cette chronique, un des chefs de la mouvance islamiste en Algérie. Selon le locuteur, M. Nahnah partage les mêmes prétentions et les mêmes objectifs que les dirigeants du FIS, comme Abassi Madani et Ali Benhadj car ils partagent le même projet de société à savoir l'instauration d'un Etat islamique appliquant la chariaa¹².

Dans ce passage de **la chronique 1** de Hakim Laalam, il est également question de l'emploi de l'allusion:

«Wallah qu'elle me manquait tout de même un peu. Je pensais dans un premier temps qu'elle s'était exilée. Qu'elle avait quitté notre douce contrée, dépitée de ne plus

¹² C'est la loi canonique islamique qui régit la vie religieuse, politique, sociale et individuelle appliquée dans certains pays musulmans.

faire l'actualité, de passer au second plan derrière, les bombes qui éclatent à El Harrach ou à Birkhadem, vexée de ne plus avoir la vedette. Et puis voilà qu'elle refait son apparition. Timidement d'abord..»

Dans cet extrait, le journaliste fait allusion à une femme politique algérienne qui a disparu de la scène politique, et est réapparue à l'approche des élections législatives. Le journaliste accuse cette personne qu'il accuse d'opportunisme et de vouloir participer à des élections que rejette le peuple, pour leur donner beaucoup plus de légitimité, chose souhaitée par les décideurs de l'époque. Le lecteur attentionné et connaisseur de la scène politique algérienne pourra déduire qu'il s'agit de Mme Louiza Hanoune¹³présidente du Parti des Travailleurs (PT).

5.1.5. La litote

La litote est une figure de rhétorique qui a pour fonction d'atténuer l'expression pour faire entendre intensément un signifié. Dans la rhétorique classique, le fameux exemple de Chimène s'adressant à Rodrigue: « Va, je ne te hais point !» pour lui faire dire qu'elle aime toujours et encore plus fort.

La litote est ainsi, considérée comme le contraire de l'hyperbole puisqu'elle implique l'idée de diminution «on dit moins qu'on ne pense»

Une autre spécificité de la litote est qu'elle se présente toujours sous la forme négative. Comme pour les autres figures précédemment abordées, la litote requiert du lecteur qu'il la prenne au second degré pour une bonne interprétation. A cet égard, elle s'appuie sur «certains indices tels que le ton, les circonstances du discours, mais aussi certains marqueurs conventionnels comme les modalisateurs» (Maingueneau & Charaudeau, 2002:347)

Dans cet extrait de **la chronique 1** de SAS:

«(...) Mais jeudi dernier, malheureusement pour Anouar, il n'y avait aucun bus-même pas un minibus à soumettre sous la dent-qui passait par là au moment de l'explosion. Mais il n'empêche que l'attentat a fait beaucoup de morts, beaucoup de blessés aussi. (...)»

Dans cet extrait, l'ironie se lit à travers la visée argumentative de l'énoncé. En effet, l'emploi de l'adverbe «même pas» marqué la litote qui exprime une fausse atténuation de la situation en disant « même pas un minibus». Le passage du mot bus d'« aucun bus» au mot «minibus» est une gradation «descendante» déterminée par l'emploi de l'adverbe «même». L'emploi de

¹³ Louiza Hanoun, femme politique algérienne. Secrétaire générale du Parti des travailleurs.

l'adverbe "malheureusement" renforce cette gradation en exprimant ironiquement l'indignation et la colère ressenties par le locuteur envers l'attitude de Anouar Haddam¹⁴

5.1.6. La réticence

«La réticence est, en rhétorique, une figure par laquelle l'orateur s'interrompt avant d'avoir achevé l'expression de sa pensée, tout en laissant clairement entendre ce qu'il ne dit pas» (Dubois, 1994:411). De par cette définition, nous pouvons déduire que la réticence est une figure et une stratégie discursive qui sert les intentions du locuteur. Celui-ci utilise la réticence pour atténuer le sens de son énoncé, permettant ainsi au lecteur (ou interlocuteur) de deviner la suite. Cette figure peut de ce fait, exploiter le trait polysémique de l'énoncé.

Dans La **chronique 1** de SAS:

*«(...) Pendant trois jours, on a allumé la radio et on a su que l'Algérie était décidée, plus que jamais à aller vers les élections, que la rentrée scolaire était un véritable succès et que le fichier électoral était enfin informatisé ...**même** à Bechar.(...)»*

L'énonciateur, à travers une ironie mordante, souligne l'aspect trompeur des médias étatiques en l'absence de la presse privée. Selon la presse étatique, tout va bien en Algérie. L'énonciateur joue alors sur la surprise pour montrer l'absurdité et le discours trompeur de ces médias en l'absence de la presse indépendante. La surprise est créée par l'interruption qu'il fait et l'emploi de l'opérateur «même» pour souligner sa stupéfaction face au progrès qui s'établit même dans une ville située au désert, d'où l'ironie.

Dans cet extrait de la **chronique 1** de Hakim Laâlam:

*«Benbouzid survivra même à l'accouplement entre Riadh El Feth et la bibliothèque du Hamma et nous ne serons même plus là pour assister au monde du fruit de ce rapport incestueux. Les enfants de la nomenklatura sont là aussi sagement dans l'attente de leur mariage avec les enfants du fric et des affaires. Y a pas à dire, ils sont tous là. Y a **même** les invités surprise de cette nouvelle année, les Algériens.»*

Il est question de la critique de la nouvelle Algérie promise par les dirigeants qui ne cessent de mentir aux Algériens. Dans cette nouvelle Algérie, comme le dit le journaliste, il y aura toujours les enfants de la nomenklatura et leurs affaires. A l'opposée, il y aura le reste des Algériens qui rêvent de jours heureux, de paix, de liberté, de justice sociale loin du népotisme et de la bureaucratie administrative qui rongent la société algérienne.

6. Figures de style par rapprochement comme indice d'ironie

Dans ce qui suit, nous allons étudier les figures de styles qui se manifestent dans les chroniques et qui procèdent par rapprochement

¹⁴ Anouar Hadam, l'un des principaux dirigeants du parti islamiste Le front Islamique du Salut.(FIS)

6.1. L'antithèse

Jean Dubois définit l'antithèse ainsi: «L'antithèse est un mode d'expression consistant à opposer dans le même énoncé deux mots, ou groupes de mots, de sens opposé» (1994:21) D'après cette définition, l'antithèse permet d'opposer deux mots ou groupes de mots et donne ainsi au locuteur la latitude et la liberté pour bien exprimer ses pensées.

Dans l'extrait de **la chronique 1** de Hakim Laâlam

«Je serai un mec de régime, biidechar (loin de la misère), et je serai obligé d'avouer à ma population que je n'ai plus que trois mois de réserve d'eau pour la capitale, j'aurai honte...»

Le journaliste joue sur cette figure et l'emploie pour créer un effet ironique. En effet, le premier groupe nominal de la phrase «Je serai un mec du régime» se contredit avec ce qui suit, c'est-à-dire «biidechar» traduit par le journaliste lui-même par «loin de la misère». L'antithèse ici est marquée par le second élément de la phrase, portant une connotation négative, s'opposant et éliminant le premier élément positif.

6.2. La comparaison

La comparaison est une figure de style qui a pour caractéristique de mettre en relation et rapprocher deux choses, qu'il s'agisse d'éléments similaires ou d'une même entité. Elle permet ainsi de mieux expliquer, éclaircir et comprendre le sens et le fonctionnement de ces deux choses par la mise en évidence leurs points de convergence et de divergence. Jean Dubois la définit ainsi: «La comparaison, ou la mise en parallèle de deux termes d'un énoncé, est toujours introduite par un troisième terme introducteur *comme, ainsi que, de même que* etc. ; on met en présence le terme qu'on compare et celui auquel on le compare.» (1994:98)

On peut trouver la polyphonie dans certaines comparaisons qui mettent en relation deux éléments argumentatifs. Jacques Bres distingue deux types de comparaisons: la comparaison de supériorité et la comparaison d'infériorité. Dans le cas de la comparaison de supériorité, on utilise des termes tels que: Plus/ d'avantages que y.

Citons cet exemple de Jacques Bres:«La croissance britannique relève (...) davantage de son appartenance au monde anglo-américain (...) que de la valeur de sa monnaie» (71-86)

Sur le thème de (la croissance britannique), l'énonciateur E1 établit une relation entre deux rhèmes, x et y, pour déclarer la supériorité de la pertinence argumentative du premier. Cette supériorité est attribuée au fait que le premier rhème, soit x, concerne l'appartenance du Royaume-Uni à une monnaie spécifique, tandis que le second rhème, soit y, concerne la valeur de sa monnaie, léguée à E1.

La comparaison d'infériorité, quant à elle, se manifeste au travers de l'utilisation de la structure de type: Moins x que Y.

Exemple: La spécificité de l'époque réside moins dans la critique de la police que dans la façon dont celle-ci est formulée.

Cet exemple de Jacques Bres, dont le thème se porte « la spécificité de l'époque actuelle réside dans » met en scène un E1 qui présente deux rhèmes x et y dans lesquels il mentionne l'infériorité de premier argument (la critique de la police) qu'il attribue) e1 sur le second (la façon dont celle-ci est formulée) qu'il s'attribue à lui-même.

Dans Cet exemple de **la chronique 1** de SAS:

*«On est devenus un peu **comme** le chien de Pavlov qui, conditionné, réagit au quart de tour à ce stimulus qu'est cette sonnerie de cloche. (...)*»

Le locuteur met en parallèle un «On» qui désigne à la fois le journaliste et le public lecteur de la chronique, avec le chien de Pavlov. Cette comparaison est introduite par l'élément de comparaison «comme», pour trouver des points communs entre le chien de Pavlov, qui est conditionné par la sonnerie de la cloche et y réagit instantanément, et les Algériens qui, à leur tour, sont conditionnés par les coups de feu et les bombes. En effet, à chaque fois qu'il y ait un attentat les algériens réagissent instantanément, instinctivement et se mettent à la recherche d'un refuge. Cette comparaison montre dans quel état d'esprit vivent les algériens, un état de peur et d'angoisse incessants.

Dans ce passage de **la chronique 2** de SAS:

*«(...) Le cafard vit en communauté. **Comme** les hippies. Les beatnikers. (...) Il est un peu **comme** les opportunistes du FLN qui, après des années de silence ont réapparu ces derniers temps, pour soutenir la candidature de Liamine Zeroual. (...)*»

L'énonciateur compare le cafard à d'autres communautés qui vivent ensemble, telles que les hippies et les beatnikers. Il le compare également aux « opportunistes du FLN ». Ainsi, la mise en parallèle est introduite dans ce passage par l'élément de comparaison «comme».

Dans cet extrait de la **chronique 1** de Hakim Laâlam:

*«..Vous croyez dur **comme** fer que ce sont les populations locales qui se sont attaqués à la mairie, l'ont saccagée parce qu'excédés par leur condition de vie. Erreur ! Les gens du sud sont génétiquement paisibles. Ils sont patients. Ils supportent tout. Déjà qu'ils supportent 35 degrés en plein mois de janvier, ce ne sont pas les problèmes de logement, de chômage, de malvie ou de prise en charge sociale qui vont leur faire monter les grosses chaleurs à la tête...»*

Dans un style ironique, le journaliste critique et fustige ces dirigeants qui ne croient pas à ce que des gens qui habitent le sud algérien, puisse se révolter et demander leurs droits et revendiquer l'amélioration du niveau de vie dans leurs régions. Longtemps pris pour des gens naïfs, les gens du sud se sont révoltés et la classe politique n'avait pas mieux à faire que d'accuser des gens du nord surtout en Kabylie d'avoir fomenté ces émeutes, surtout que ça coïncide avec des émeutes en Kabylie. Le journaliste critique ainsi, les dirigeants qui croient dur comme fer que c'est toujours l'autre le fautif et pas eux, au lieu de réfléchir à trouver des solutions. L'élément de comparaison «comme» permet de montrer que leur croyant est «dure comme du fer» et qu'il est dur de la changer.

6.3. La réversion

En tant que figure de rhétorique, elle est considérée comme une antiphrase, dans la mesure où tous les mots de la proposition se contredisent avec ce qu'ils énoncent. L'énoncé et l'énonciation sont donc contradictoires. Elle consiste à opposer des termes en les inversant, comme dans cet exemple: La lecture du plaisir/ Le plaisir de la lecture

Dans la **chronique 1** de SAS:

«(...) Et bien sûr, il y aura d'autres tordus de contestataires, certainement les mêmes, pour nous dire aussi qu'il a fait partie du système, qu'il n'est pas crédible etc., etc. C'est faux ! Bencherif ne fait pas partie du système et d'ailleurs il n'a jamais fait partie de ce système, je vous rassure. (...)»

L'énonciateur fait un discours dans lequel on peut déceler de l'ironie, étant donné que, du point de vue de SAS, Bencherif est un homme lié aux décideurs de l'époque. L'ironie est construite à l'aide de la figure de la réversion, présente dans les expressions «c'est faux !», «je vous assure». Ces mots créent l'effet ironique en raison de leur valeur argumentative. Le pronom personnel «vous» fait référence au public lecteur de la chronique, et le verbe «rassurer» possède une force performative. Si l'on suit Austin (Quand dire, c'est faire), tout énoncé est performatif y compris les assertions, en produisant un acte locutoire, et par là un acte illocutoire, et de là créer un autre acte, l'acte perlocutoire. Il nous semble que l'énoncé cité est performatif dans la mesure où il accomplit un acte sur le lecteur. «Dire quelque chose provoquera souvent-le plus souvent- certains effets (consequential effects) sur les sentiments, les pensées ou les actes de l'auditoire, ou de celui qui parle, ou d'autres personnes encore. Et l'on peut parler dans le dessein, l'intention ou le propos de susciter ces effets.» (Austin, 1970:114)

Par ailleurs, l'utilisation de l'adverbe «d'ailleurs» combiné à la négation «ne... jamais» intensifie cet effet ironique, renforçant ainsi sa puissance argumentative.

7. Figures de style par emphase comme indice d'ironie

Dans ce point, nous allons aborder les figures de style qui permettent au journaliste de manipuler la langue et de jouer sur les mots afin de créer des effets sur le lecteur.

7.1. L'énumération

Jean Dubois définit l'énumération, comme: «une figure par laquelle on recense toutes les circonstances d'un fait, d'une action, ou on récapitule tous les arguments, avant la péroraison» (1994:182). L'énumération est donc une figure importante dans la mesure où elle permet au locuteur de recenser et d'énumérer tous les faits et les actes qu'il veut mettre en exergue et offre ainsi au lecteur tous les détails nécessaires accompagnant un fait.

Dans l'extrait de **la chronique 1** de SAS:

*«(...) C'est qu'ils doivent faire. Oh !la !la !c'est ce qu'il fallait le plus craindre: un déjeuner. **Première question:** les invités de la présidence seront-ils reçus à la table du déjeuner individuellement ou en groupe ? **Deuxième question:** seront-ils ou ont-ils déjà été reçus-je vous disais qu'on n'en sait strictement rien-individuellement ?(...) **troisième question:** s'ils sont reçus en groupe, y aura-t-il suffisamment de bouffe pour l'ensemble des invités ?(...) **quatrième question:** qui aura droit au dessert ? à qui va-t-on réserver le meilleur qui, généralement est gardé pour la fin ?(...)*»

Le journaliste énumère de manière satirique toutes les péripéties de la rencontre des partis politiques et la présidence. Avec un humour ironique, le locuteur se met à imaginer de façon sarcastique les circonstances de cette rencontre. Afin d'illustrer le caractère banal de ces entretiens et de souligner l'absence de sérieux et de persévérance dans la résolution des problèmes, le locuteur imagine, une rencontre qui se déroule autour d'un déjeuner où chaque politicien recevra sa part de gâteau. En d'autres termes, selon le journaliste, ils seraient potentiellement soudoyés et stipendiés en vue d'assimiler les partis politiques dans le projet des décideurs déjà installés.

Dans l'extrait de **la chronique 2** de SAS, «*Scène1: Clap !ça tourne: il fait chaud en début d'après-midi. Scène 2: Mouvement de caméra. (...)Scene3: On est encore dans le même salon. (...)Scène 4: La caméra revient vers le garçon qui change d'extincteur. (...)Scène 5: Tout le monde finit par comprendre. (...)Scène 6: Retour au calme. On se tient la tête. On essuie des sueurs. (...)*»

L'énonciateur procède à une énumération de mouvement pour décrire une scène où une fausse explosion plonge les occupants du salon de thé dans l'angoisse, craignant une explosion de bombe. Cette énumération, au travers de l'accumulation des faits dramatiques, crée des effets humoristiques de suspense.

Dans La **chronique 3** de SAS:

«**Le premier** est contre l'abrogation du code de la famille, il est un peu islamiste, un peu démocrate, un peu jeune, un peu vieux, un peu moderne. (...) **Le second** est barbu. Il n'est pas contre l'abrogation du code de la famille. Il est carrément contre la femme, son épanouissement et sa liberté. (...) **Le troisième** est jeune. Il est moustachu. Il se bat pour l'Algérie moderne, républicaine et laïque. (...) **Le quatrième** est moustachu, lui aussi, mais sa moustache est de couleur poivre-sel. C'est le seul candidat indépendant du ...pouvoir. (...)»

Le locuteur répertorie les caractéristiques de chaque candidat aux élections présidentielles. Il dresse un tableau de chaque candidat, exposant son programme et sa vision politique. L'effet humoristique et ironique émerge grâce à la construction de phrases concises et courtes, qui permettent d'être à la fois récapitulatif et décisif.

7.2. La correction

La correction est une figure de rhétorique qui consiste à s'arrêter subitement au cours de l'énoncé pour se rétracter, donnant ainsi l'impression d'avoir commis une erreur et de vouloir corriger la bourde commise, par quelque chose de plus fort, intense et plus déterminant.

Dans cet extrait de **la chronique 1** de SAS:

«(...) Ils étaient moches. Ils étaient sales. Des centaines de barbous avancent comme un seul homme, **pardon comme un seul barbu**. Ils veulent la tête d'une femme. Une seule femme. Taslima Nasreen. (...)»

La correction effectuée à l'aide de l'expression « pardon ! », qui permet à l'énonciateur de se rétracter pour se raviser et de mieux formuler son propos en l'ajoutant à sa cible. L'utilisation de l'adjectif « barbu » associé aux intégristes islamistes est ainsi corrigée de manière à stigmatiser, ridiculiser, et se moquer de sa cible de manière plus efficace. Cette correction permet également d'exprimer son indignation tout en critiquant ces individus.

Dans l'extrait de **la chronique 2** de SAS:

«(...) A mon tour de vous émouvoir, à mon tour d'être solennel et vous annoncer au cas où vous ne le sauriez pas encore, que ça y est, c'est fait. Liamine Zeroual est officiellement déclaré président de la république. Que dis-je pardi ! Candidat à la présidence ...excusez-moi, c'est l'émotion, et puis, le lecteur aura corrigé de lui-même, de toutes les manières...»

L'énonciateur déclare initialement que Liamine Zeroual est déclaré président de la république, puis il se rétracte et se corrige en précisant qu'il est en réalité seulement candidat à la présidence. L'expression « excusez-moi » permet au journaliste de marquer cette correction, qui génère elle-même un effet d'ironie. Implicitement, le journaliste veut dire que Zeroual est

promu président de la république avant l'heure, remettant ainsi en question sa légitimité et le processus démocratique en Algérie. Le lecteur avisé, de toute façon, peut discerner l'ironie en faisant appel à ces compétences politiques et socioculturelles.

7.3. La paraphrase

Dans son Dictionnaire de Linguistique, Dubois dit que cette figure existe quand,

«Un énoncé A est dit *paraphrase* d'un énoncé B si A est la reformulation de B, tout en étant plus long et plus explicite que lui. On peut dire ainsi que la phrase passive est la paraphrase de la phrase active correspondante. Deux «énoncés sont dits paraphrastiques s'ils sont nécessairement vrais (ou faux) en même temps. En ce cas, la paraphrase est métalinguistique. (V. paraphrastique.) 2. La notion de paraphrase, issue de la rhétorique, est particulièrement exploitée en linguistique» (Dubois, 1994:343)

De cette définition on peut déduire que la paraphrase pourrait être considérée comme une explication plus longue et explicite d'un autre énoncé. Elle tend à reprendre dans ses propos mots, les idées d'un autre.

Dans ce passage de **la chronique 1** de SAS:

«C'est fou ! Ce qu'ils font comme boulot nos décideurs. Ils sont tout le temps quelque part en train de faire quelque chose. A se demander s'ils ont réellement le temps de faire autre chose que ce qu'ils font. Quand de nuit et de jour, on est entre deux avions, trois micros de la BBC, quatre caméras de l'ENTV et cinq dictaphones d'El Hayat, on ne doit même pas oser se curer le nez ; on ne doit même pas oser se gratter le derrière....même si seulement pour administrer un réajustement structurel sur caleçon qui coince de la raie des fesses. Des hommes pareils ne doivent même pas uriner tranquillement dans des sondes, placés convenablement, entre le tibia de sa jambe gauche et la chaussette, naturellement, de la même jambe. Ces hommes ne doivent même pas avoir le temps de souffrir comme nous tous des sporadiques crises hémorroïdaires qui de temps à autre nous paralysent. Des hommes pareils ne tombent jamais malades en fait. (...)»

Le locuteur reformule les deux premières propositions en utilisant la paraphrase pour mieux expliquer et être plus explicite. Ainsi, l'énoncé de l'extrait **«C'est fou ! Ce qu'ils font comme boulot nos décideurs. Ils sont tout le temps quelque part en train de faire quelque chose »** est paraphrasé et expliqué ironiquement par le locuteur qui se moque des dirigeants algériens. Selon lui, ils sont tellement occupés à faire leur devoir qu'ils n'ont même pas le temps de gratter leurs nez. Cet énoncé devrait être lu ironiquement pour comprendre le sens caché.

8. Figure de styles par imitation: Hypotypose

Nous allons aborder dans ce point les figures de styles utilisées par les journalistes. Dans ce cas, il s'agira de l'hypotypose.

Le Dictionnaire linguistique de Jean Dubois la définit de cette manière: «En rhétorique, l'hypotypose est une figure qui consiste en une description vivante et précise de la chose dont on veut donner l'idée, sorte de tableau vivant» (1994:237). Cette figure de style a pour objectif à donner une description réaliste, animée et vivante de la scène que l'on veut représenter de manière imagée comme vécue au moment de son expression.

Dans l'énoncé de la **chronique 1** de SAS:

«(...) C'est bizarre cet étranger où les amoureux s'enlacent, s'embrassent et s'aiment en plein jour. Personne ne les dérange, personne ne les regarde ni ne fait attention à eux, sauf moi qui, sans être particulièrement un voyeur pervers, me retrouve à les fixer avec une triste insistance. C'est pas normal cet étranger sans couvre-feu, sans explosions de bombes et sans attentats. C'est étrange cet étranger ou les gens, pour le plaisir seulement, circulent à des heures avancées de la nuit en vélo, tandis que d'autres flânent sur les grands boulevards en faisant des commentaires passionnés sur la dernière production cinématographique Germano-américaine. (...)»

L'énonciateur nous décrit d'une manière rapide, vivante et précise cet espace qui est «l'étranger» qui ne correspond nullement à l'état dans lequel se trouve son pays. Cette description est vivante et peut pousser à la réflexion et à la contemplation comme si c'était un tableau. Cet étrange étranger vit dans la paix et l'amour, pleine de vie et de bonheur. Un étranger qui ne connaît pas les couvre-feux ni les bombes et les attentats. C'est un étranger qui vit dans la quiétude et la sérénité loin des bruits des grenades et des mitrailleuses.

Examinons à présent ce passage de la **chronique 1** de Hakim Laâlam dans lequel il fait une description vive de scènes dures d'attentats terroristes, qui se répètent chaque jour en Algérie:

«...Dans cette Algérie où un père et une mère cherchent les ossements de leur progéniture, les charniers s'entrecroisent, se heurtent dans une macabre sarabande. Ici, on déterre les restes de martyrs de la guerre de libération. Là-bas c'est le squelette d'une collégienne victime du GIA que l'on enveloppe dans une couverture. Les cérémonies d'inhumation pourraient même se tenir au même moment. L'histoire enchevêtrée...Et à la lisière de cette histoire le grand prêtre de l'oubli et du pardon Bouteflika. Il n'était pas jeudi au cimetière Sidi-Rzin. Il ne pouvait pas y être...»

A travers cette description, le journaliste donne une description vivante, réaliste et frappante de la situation difficile que vivent les algériens victimes de la violence terroriste qui

hante leurs vies. Cette description donne une représentation imagée de la souffrance du peuple, à l'image de ce père et de mère qui cherchent les ossements de leur enfant kidnappé et tué probablement par les islamistes. Les os des victimes du terrorisme islamistes des années 90 se heurtent et se confondent avec les martyrs de libération des années 50. Cette description est frappante et sanglante à la fois, car elle démontre que le peuple est victime d'un ennemi qui ressemble ou dépasse le colonisateur français dans la sauvagerie.

9. Les procédés polyphoniques

Dans ce qui suit, nous procéderons à l'étude des procédés polyphoniques utilisés par le journaliste. Ce procédé permet au journaliste de manipuler les énoncés en les assumant ou non en les prêtant à d'autres personnes.

9.1. Le présupposé

Chaque énoncé peut être porteur d'un posé et d'un présupposé. Jean Dubois présente le présupposé comme ce qui est impliqué logiquement par le posé, un message assumé et affirmé par le locuteur. De sa part, Kerbrat-Orecchioni, citée par G.Sarfati, affirme que « toutes les informations qui, sans être ouvertement posées, sont cependant automatiquement entraînées par la formation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quel que soit la particularité du cadre énonciatif » (Sarfati, 2019:57). Ainsi, tout énoncé posé dégage un énoncé présupposé avec un sens et un environnement énonciatif précis. C'est grâce aux travaux d'O. Ducrot que la théorie du présupposé a pris un essor. Selon l'auteur, c'est en énonçant que « le locuteur accomplit en réalité deux actes de parole » (p.61)

Pour expliquer sa théorie, O. Ducrot donne ces deux exemples:

→ Un acte de presupposition qui véhicule le présupposé:

-Pierre fumait autrefois

→ Un acte d'assertion qui dégage le posé:

-Pierre ne fumait pas maintenant.

Par leur nature implicite, les présupposés servent de moyen d'informativité. Ainsi, chaque énoncé posé véhicule certainement des présupposés qui offrent à l'allocutaire de nouvelles informations.

Examinons ce passage de la **chronique 1** de Hakim Laâlam:

«... Quand Boutef se réveille et parle de l'Algérie, c'est toujours dans un forum international, lors d'un déplacement à l'étranger ou lorsqu'il reçoit un chef d'Etat à l'aéroport. Il est comme ça Abdelaziz. Il aime prendre à témoins les étrangers sur le côté ingrat de gérer des Algériens. Il adore poser la tête sur l'épaule d'un barrani pour pleurer tout son saoul et se lamenter de l'ingratitude des autochtones, de leur débilité profonde, du mauvais sort qui s'acharne contre lui, lui qui a été sorti à l'insu de son plein gré de sa randonnée dans le désert pour être livré en pâture à la meute hurlante des sauvages d'El –Djazair....»

Dans cet exemple, le journaliste emploie le présupposé pour dire implicitement, puisque le présupposé implique l'implicite, que le président Bouteflika n'aime pas s'adresser à la presse algérienne et qu'il la dénigre. Il lui reproche ainsi, le fait qu'il préfère s'adresser à la presse étrangère pour évoquer la situation en Algérie, ou à un chef d'Etat étranger. Cet étranger est désigné également par le mot «barrani» un mot de l'arabe dialectal pour le mettre en exergue et appuyer son idée.

9.2. Le sous-entendu

Le sous-entendu consiste à dire une proposition d'une façon imprécise et vague dans un énoncé. Pour O. Ducrot,

«Si le posé est ce que j'affirme en tant que locuteur, si le sous-entendu est ce que je laisse à mon auditeur, le présupposé est ce que je présente comme commun aux deux personnages du dialogue comme l'objet d'une complexité fondamentale qui lie entre eux les participants à l'acte de communication» (30-43,1984)

Cette définition suppose la présence d'un posé produit par le locuteur et d'un sous-entendu que l'auditeur doit décoder, et d'un présupposé qui lie les deux protagonistes de la parole.

Les sous-entendus sont considérés chez Dominique Maingueneau comme «les contenus implicites pragmatiques, c'est-à-dire inférences tirées du contexte par le Co-énonciateur à l'aide d'un raisonnement plus ou moins spontané qui s'appuie sur les principes (les lois du discours) qui régissent l'activité discursives» (1996:77). De ce fait, D. Maingueneau met l'accent sur l'importance des inférences dans l'interprétation des sous-entendus. À la différence des inférences dans les présupposés qui se manifestent dans l'énoncé, les inférences dans les sous-entendus relèvent du contexte. À cet effet, pour saisir l'intention d'un énoncé porteur de sous-entendus, l'interlocuteur doit se référer à des connaissances extralinguistiques. Ce n'est que par ce moyen que l'interlocuteur peut saisir le sens réel et la signification des discours contenus dans les énoncés sous-entendus.

Examinons l'exemple suivant tiré de la **chronique 1** de Hakim Laâlam:

«.. *Caricaturiste vos papiers ! Mes papiers mon général ? Mais le vent les a emportés un jour. Des témoins jurent les avoir vu voler un instant au-dessus d'un pont qui porte honteusement votre nom avant d'être écrasé sous les pneus monstrueux d'un semi-remorque....Mon appartenance politique mon général ? Le parti d'en rire. Ses membres sont plus nombreux que vous ne le pensez. Plus nombreux que le parti d'en pleurer...caricaturiste, votre rire !Ah !Ah !Ah !Hi !Hi !Hi !Tenez ! Prenez-le, saisissez-le si vous en êtes capables !...*»

Dans ce passage, nous relevons la présence du sous-entendu. Cette figure de style est décelable par un lecteur avisé qui met en relation le message et le contexte. Dans cet exemple, le sous-entendu se manifeste dans les énoncés attribués à l'énonciateur «Général». Ces énoncés interpellent les caricaturistes et sous-entendent que le message voulu être transmis est un message de menace. Le journaliste à travers ces sous-entendus critique l'absence de la liberté d'expression et les menaces qui pèsent sur les journalistes en général et les caricaturistes en particulier.

Examinons l'exemple tiré de la **chronique 1** de SAS:

«*C'est aujourd'hui samedi que vont débiter les discussions entre la présidence de l'Etat, les partis politiques et ce qu'on appelle " les personnalités", tout aussi politiques, qui ont accepté l'invitation qui leur est adressée pour causer, dit-on, de la commission nationale de surveillance des élections.*»

Dans ce passage, l'usage du sous-entendu permet de déduire que certains partis politiques et personnalités vont participer aux élections présidentielles, raison pour laquelle ils se sont déplacés à la présidence de l'Etat pour«causer» de la commission nationale de la surveillance des élections.

9.3. Le conditionnel

Le conditionnel est l'une des formes linguistiques où on peut reconnaître la polyphonie. La forme dialogique de cette forme verbale a fait l'objet de plusieurs études. Jacques Bres (1999) cite l'exemple suivant pour illustrer le conditionnel, ex: *Ce genre musical (le rap).... Ne serait rien d'autre qu'une vaste entreprise de déstabilisation des valeurs morales.* Dans cet exemple, l'emploi du conditionnel met en doute l'assertion qui dit que le rap est mauvais, immoral et qu'il est le produit d'une jeunesse dépourvue d'éducation et de valeurs morales.

Le conditionnel dédouble l'instance en E1 à qui est attribuée l'assertion de (ce genre musical n'est rien d'autre que.....morales) E1 cite cette assertion mais ne prend pas une position et ne se prononce pas sur la valeur de vérité de l'assertion, ce qui ouvre la voie à des interprétations différentes du sens selon le co(n)texte: sujet de validation, doute, rejet.

Examinons cet exemple tiré de la **chronique 1** de Hakim Laâlam:

*«...Le pouvoir tel que défini par le Littré, c'est «... avoir la faculté, être en faculté de gouverner...» Même en écarquillant les yeux ou pire en les fermant pour me montrer complaisant, je ne vois pas à qui **pourrait** s'appliquer cette définition à l'heure actuelle. Au mot «pouvoir» je **préfèrerais** donc celui du «régime» .. Et pour régime, le même Littré écrit en page 999» Manière de gouverner, d'administrer un Etat. Régime féodal. Régime despotique...Là, par contre, il y a foule de candidature.»*

Dans cet exemple, l'usage du conditionnel permet de mettre en doute la définition du mot «pouvoir». Le journaliste doute ainsi qu'il y ait quelqu'un qui pourrait assumer ce rôle d'homme d'Etat et ayant les facultés requises pour gérer le pays. Le deuxième verbe peut exprimer également l'incertitude et le doute du choix entre les mots «pouvoir» et «régime».

Voici un autre exemple de SAS:

*«...En quoi l'islam **pourrait** être une solution ? Et une solution à quoi ? Au nom de quelle logique, de quel raisonnement rationnel la religion **pourrait** être une solution à la crise économique ?»*

Le journaliste emploie le conditionnel pour mettre en doute et remettre en question le projet politique islamiste qui voit dans la religion la solution à tous les problèmes. Le conditionnel permet de douter de la capacité de la religion à apporter des solutions aux questions socio-économiques.

9.4. La négation

La négation est aussi un procédé polyphonique. Cette négation est dite polémique, car elle s'oppose à un autre point de vue soutenu par un autre être discursif, d'où la confrontation des points de vue. Ainsi, il a cessé de fumer. Cela présuppose que cette personne a fumé ou qu'elle fume encore. Donc deux points de vue plausibles coexistent. Pour cela, il ne faut pas la confondre avec la négation descriptive qui n'est pas polyphonique, car elle décrit seulement un état de choses et ne s'oppose à aucun point de vue. Observons cet exemple de Jacques Bres. Exemple: Pierre n'est pas intelligent. Cet énoncé dédouble deux positions énonciatives.

Ici le locuteur de «Pierre n'est pas intelligent» s'assimile à un énonciateur E2 qui exprime le refus et la négation. Il ne s'oppose pas à un locuteur (comme dans le cas de la négation métalinguistique), mais plutôt à un énonciateur E1 mis en scène dans son propre discours. Cet énonciateur E1 peut être assimilé à l'auteur d'aucun discours effectif.

Observons le passage suivant:

Dans La chronique 1 de Hakim Laâlam «*Pourtant, si des partis sont venus marchander des sièges, il doit bien y avoir des traces de ces visiteurs du soir. Ils sont bien entrés par un portail. Ils ont été contrôlés à un poste de garde. Ils ont dû laisser une pièce d'identité. Le policier de faction a dû enregistrer leurs noms et leur fonction. Que je sache, un président de parti ou ses lieutenants n'entrent pas dans une institution d'Etat par les toits, par un passage secret et négocient encore moins des quotas par téléphone ou par email.*»

Dans cet exemple, E1 met en scène 1 «pourtant.... Fonction» dans lequel il affirme le pdv 1 qui est nié par E2, qui à son tour, met en scène 2 «que je sache...n'entrent pas» dans lequel il annoncera son pdv 2 par le recours à la négation «ne... pas». Il a introduit le pdv nié par un articulateur d'opposition, à savoir «pourtant», pour s'opposer à ce qui a été dit auparavant.

Examinons cet autre extrait de la **chronique 2** de Hakim Laâlam «*Nounou rendrait ainsi un grand service, son premier, à la république. Il ne l'a pas fait*»

Deux pdv, le premier E1 met en scène e1 «Nounou ... république» cet énoncé affirmatif positif est nié par un deuxième pdv assumé par E2 qui est e2 «il ne l'a pas fait»

L'énonciateur assume le deuxième pdv et prend en charge l'énoncé E2, argumenté par le passage «il s'est contenté de ... de Tati»

Suivons cet exemple de la **chronique 3** de Hakim Laâlam «*désolé, mais à ce niveau de responsabilité, on ne peut se contenter d'entretenir la culture de l'approximatif, de la dénonciation sans preuves. On parle ou on se tait. A la limite, on peut fumer du thé pour rester éveillé, le cauchemar continue*»

Dans cet énoncé, nous avons repéré deux pdv attribués à deux énonciateurs différents. Ainsi, nous avons: E1 qui met en scène E1 «désolé...responsabilité» Cet énoncé positif est nié par E2 qui, à son tour, met en scène E2 «on ne peut... cauchemar» dans lequel il annonce son pdv par le recours à l'élément de négation «ne peut». De ce fait, il a introduit son pdv nié par un articulateur d'opposition, soit «mais», pour s'opposer à ce qui a été dit avant (restriction).

Dans cet énoncé, E assume le deuxième pdv et prend en charge E2 argumenté par le passage que nous avons cité auparavant.

9.5. L'hypothèse

La polyphonie peut se manifester dans certaines hypothèses qui prennent la forme subordonnée c'est-à-dire l'élément subordonné se présente en position initiale (si x, y). Jacques Bres donne l'exemple suivant: «Si d'ailleurs la valeur actuelle du couple Franc- Mark était si avantageuse pour l'Allemagne et si nuisible pour la France, nous devrions être très déficitaires dans nos échanges avec notre puissant voisin. Or nous sommes largement excédentaires» (71-86)

Nous remarquons qu'en énonçant (si x), E1 retarde l'affirmation de la proposition x qui lui est imputée. Cette suspension autorise l'énonciateur à passer de la thèse à l'hypothèse, orientant ainsi vers la moralisation de Y. Cette moralisation est le plus souvent utilisée pour réfuter la validité de la conséquence.

Examinons cet exemple tiré de la **chronique 1** de Hakim Laâlam:

«Et si nous public, ramené de force dans les gradins, refusions de jouer ce match ? Je sais, je rêve, je fantasme, mais c'est tellement bon les rêves et les fantasmes. Alors rêvons: si nous ne choisissons ni Abdekka, ni Benflis ?...»

Dans cet exemple, E1 pose une affirmation, celle de refuser de jouer le match, c'est-à-dire refuser d'aller assister aux meetings politiques. Cette suspension permet à l'énonciateur de passer de la thèse (refusions de jouer ce match ?) à l'hypothèse basée sur la moralisation de Y. Cette moralisation «Je sais, je rêve, mais c'est tellement bon les rêves et les fantasmes.» Cette hypothèse réfute ainsi la première affirmation. Tout de même, l'énonciateur valide cette moralisation en trouvant dans le rêve le moyen de briser les interdits et de choisir de ne voter ni pour le Président Bouteflika, (surnommé Abdeka par le journaliste) et Benflis.

9.6. L'opposition

La polyphonie peut également se manifester dans l'opposition, se caractérisant généralement par l'utilisation de la conjonction «mais», qui se présente sous deux formes distinctes: le «mais» restrictif et le «mais» concessif. Selon O. Ducrot (1984: 229) «Les énoncés de type P mais Qle premier segment «P» est présenté comme argument pour certaine conclusion «R» ; et le second pour la conclusion inverse»

Jacques Bres, de son côté, propose une définition de l'opposition polyphonique en remplaçant les deux tours Ducrotiens «P mais Q» par «x mais y». Il énonce que «dans certaines occurrences de «X mais Y» X n'est pas nécessairement dialogique dans l'autre, il l'est parfaitement» (1991:80). Il illustre cette idée par l'exemple suivant:«La morale sans le socialisme, c'est peu d'efficacité, mais le socialisme sans la morale, c'est rien» (80). L'assertion de l'élément x, tel que (la morale ... d'efficacité),est comparée à une situation où la concession est formellement exprimée et attribuée à E1. L'altérité énonciative dans cet exemple est expliquée par l'affirmation selon laquelle la morale sans le socialisme est généralement considérée comme peu efficace.

Examinons l'exemple suivant tiré de la **chronique 1** de Hakim Laâlam:

*«Le monde a avancé. Et **pendant que** le monde avançait, nous inventions en Algérie le concept de «régression féconde»*

L'emploi de «pendant que» permet d'exprimer un parallèle et une opposition entre le monde qui avance et l'Algérie qui recule. A l'occasion, c'est Bill Gates, le patron de Microsoft qui devait s'adresser aux algériens à travers un écran géant à la place de la Grande Poste à Alger. L'énonciateur fait une comparaison entre un monde développé représenté par Bill Gates et une Algérie qui peine à avancer avec ses problèmes socio-économiques et politiques.

Examinons à présent l'extrait tiré de la **chronique 1** de SAS:

*«Nannah un peu comme Nietzsche et Spinoza dans leurs délires philosophiques avec Dieu, **mais** avec peu de talent et suivant une démarche allant complètement en sens contraire-est parti plus loin. Nannah explique son entrée dans la course électorale tout juste pour “ satisfaire Dieu ”, dit-il»*

Dans ce passage, le journaliste met en opposition trois personnages, et leur façon d'approcher Dieu. D'un côté, deux philosophes qui questionnent le fait divin et religieux de manière intelligente, talentueuse et de l'autre côté, un homme politique de tendance islamiste qui approche Dieu de manière délirante, voire absurde.

9.7. La concession

La concession est un procédé linguistique qui peut avoir une dimension argumentative. Dans :

«le discours concessif, le locuteur reconnaît une certaine validité à un discours exprimant un point de vue différent du sien tout en maintenant ses

propres conclusions comme dans cet exemple: je suis bien mais quand même(...) D'un point de vue grammatical, les constructions concessives monologiques sont formées par la liaison au moyen d'un connecteur logique de deux énoncés D1 et D2 respectivement orientés vers la conclusion C par différents connecteurs (certes D1 mais D2)» (Charaudeau Maingueneau,2002:115)

On constate que le discours concessif est formé par différents connecteurs qui permettent de valider une thèse sur une autre différente, reconnue tout de même comme valide et juste par le locuteur qui garde néanmoins sa propre conclusion qui lui semble juste et valide.

Charaudeau & Maingueneau expliquent la construction concessive monologique comme une structure mettant en relation entre deux énoncés D1 et D2. Ils mettent également l'accent sur le rôle du locuteur dans la reconnaissance de la validité d'un discours exprimant un point de vue différent du sien, tout en maintenant son propre point de vue.

Jacques Bres (1991) souligne que la structure prototypique (bien sûr x mais y) de la concession de E1 permet de neutraliser la conclusion qui résulte de l'opposition entre x et y. Cette structure de la concession met l'accent sur la gestion des différents éléments argumentatifs par le locuteur pour contraindre toute contradiction. La concession est pour ainsi dire une contradiction argumentative qui permet de mettre en opposition ou plutôt en contradiction deux éléments au moyen de connecteurs et finit par donner une conclusion.

Examinons à présent l'exemple tiré de la **chronique 1** de Hakim Laâlam:

«Je n'ai rien contre le père de l'hymne national. Bien au contraire. Mais je trouve tout de même qu'il y a un temps pour tout. Les hommages et les homélies peuvent attendre. Quelques jours, voire quelques mois....»

Dans cet exemple, la concession est formée selon la structure prototypique (Bien sûr X mais Y). Bien sûr, l'énonciateur n'a rien contre Moufdi Zakaria, l'auteur de l'hymne national mais contre l'exploitation de cette icône par le président Bouteflika qui d'après le journaliste, passe son temps à Ghardaïa où il fait de la poésie, fait l'éloge de Moufdi Zakaria, au moment où le pays connaît une vague de grèves, de contestation dans presque tous les secteurs économiques. La concession ici permet de mettre en opposition entre x et y qui est neutralisée par une conclusion qui corrige le supposé.

10. Le Titre de la presse écrite

Le titre issu du latin *Titulus* sert à nommer l'écrit, une partie de cet écrit ou une œuvre tout entière. C'est un élément mis en valeur et qui résume le contenu d'un texte ou d'une

œuvre. La presse ou la presse écrite désigne l'ensemble des journaux. Plus généralement, elle englobe tous les moyens de diffusion de l'information écrite tels que les quotidiens, hebdomadaires, les autres publications périodiques, ainsi que les organismes professionnels contribuant à la diffusion de l'information écrite. La construction de ces titres nous impressionne et il nous est paru important d'en faire l'objet de notre étude. Ainsi, l'objectif de notre étude est l'analyse des stratégies discursives et la description de la grammaire du titre. En gros, ce sont les objectifs majeurs de cette étude. En effet, le titre sert à transmettre un message et à communiquer une information. Par conséquent, on peut affirmer qu'il peut revendiquer les mêmes fonctions du langage, proposées par Roman Jakobson dans son schéma de communication.

La presse écrite a toujours fait l'objet de nombreuses études de la part d'analystes du discours, qui se sont intéressés aux particularités du discours journalistique ainsi qu'aux titres dans la presse écrite. Patrick Charaudeau trouve d'ailleurs que «les titres de la presse qu'il s'agisse de la presse parlée ou écrite constitue une mine pour qui cherche à décrire des contrats et des stratégies de discours» (1983 :101). Il stipule également que le titre a pour fonction de véhiculer des nouvelles, autrement dit, des informations. Ainsi, il le classe parmi les genres discursifs de l'information qui «appartiennent à un type situationnel, ou genre discursif de l'information» (1983 :101). Il ajoute que l'importance des titres ne se limite pas seulement à leur fonction épiphonique ou guide mais, par le résumé de l'information qu'ils proposent, ils peuvent même se transformer en textes autonomes car le titre devient autonome et devient un texte à part entière, à lui tout seul. Un titre texte offert aux lecteurs et aux auditeurs et qui joue le rôle essentiel et principal sur la scène de l'information.

Le titre, de par le contact direct qu'il établit avec le récepteur, possède une puissance qui le met en interaction sociale dès lors qu'il peut désigner un référent. Ainsi, le titre pourrait être envisagé comme un acte de langage.

Le titre est ainsi, le premier contact du lecteur au journal, il tente d'être clair et avoir une bonne accroche pour attirer l'attention du lecteur. Un titre informatif qui n'est pas explicite et clair demande à être explicité par un avant titre ou un sous-titre.

Notre analyse des titres des chroniques a pour objectif de mettre en évidence un certain nombre de procédés langagiers spécifiques aux titres de presse, que ce soit sur le plan syntaxique, pragmatique et rhétorique. Au cours de notre travail, nous essayerons de mettre en confrontation les titres avec la théorie de polyphonie. Notons que la notion de polyphonie est apparue pour la première fois dans les travaux de Mikhaïl Bakhtine en 1919. Pour notre étude,

nous adopterons l'approche de Nolke (1999) qui traite de la polyphonie linguistique et qui a été «adoptée» par O. Ducrot. Notre étude se résumerait en une analyse polyphonique de l'énoncé-titre, quand celui-ci comporte un défigement. Pour cela, nous nous appuyerons sur «l'esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation» présentée par O. Ducrot (1984). De ce fait, notre objectif est de préciser les enjeux discursifs des titres comprenant un défigement et de voir comment plusieurs points de vue sont émis dans un seul et même énoncé grâce aux jeux de mots. Ce phénomène renseigne et montre qu'il s'agit d'une stratégie discursive plutôt que d'un simple jeu gratuit et ludique. Dans cette optique, nous procéderons à une comparaison entre le titre et le corps (contenu) de l'article en vue de vérifier si le titre apporte un point de vue distinct.

Mais dans notre cas, la chronique est considérée comme un espace individuel dans lequel le journaliste exprime son point de vue personnel. Par conséquent, nous postulons ainsi, que le journaliste est le producteur de son titre, car la chronique n'engage que sa personne et non l'ensemble de la rédaction.

Notre corpus contient des titres qui constituent un recueil de données à traiter et à analyser du point de vue polyphonique. Avant de passer à l'analyse sémiolinguistique, nous entamerons une analyse syntaxico-sémantique des thématiques des titres.

La première étape de notre étude sera descriptive. Nous tenterons ainsi, dans un premier temps, de dégager les caractéristiques des titres, notamment ceux de formes interrogatives et exclamatives. Cela nous permettra de regrouper les titres ayant une structure similaire, tels que les titres ayant la même composition, les titres interrogatifs et exclamatifs à base verbale et adverbale.

Ensuite, notre étude s'étendra à l'analyse syntaxique et à l'analyse sémantique, ce qui nous permettra de relever les relations existantes entre les différents signes et leur organisation pour la construction d'un titre, ainsi que le sens qui en découle, formant ainsi un rapport de «forme-sens» comme l'indique P. Charaudeau. Surtout que, la langue se distingue des autres systèmes par sa nature de système de signes, et sa capacité à combiner des unités syntagmatique-pragmatiques de plusieurs niveaux tels que les textes, phrases, etc.

Nous allons analyser et étudier les titres qui appartiennent au même contexte, c'est-à-dire ceux abordant presque la même thématique, tout en prenant en compte les multiples ordres d'organisation de la matière langagière : argumentatif et polyphonique, le tout étant empreint d'ironie. Ainsi, nous aborderons le titre comme un acte de langage qui s'inscrit dans un

contrat de communication où les partenaires de l'échange partagent le même univers de référence.

Le titre est le fruit d'une production soumise à un jeu d'explicite et d'implicite. Cet acte de langage est influencé par des conditions sociopolitiques particulières comme le confirme P. Charaudeau (Lochard, 2016 : 131-146) «Tout acte de langage dépend des conditions sociales de production». Cela nous amène à introduire la pragmatique pour étudier les conditions de production des titres, en cherchant à établir des liens entre les titres en tant qu'acte de langage et les conditions de leur production, tout en essayant de repérer leurs particularités.

11. L'intertextualité au service de la titraille

L'intertextualité est un concept qui, à première vue, nous renseigne sur les relations entre différents textes. Ce concept est introduit par Mikhail Bakhtine dans la théorie littéraire. De nombreux théoriciens ont tenté de définir l'intertextualité. Parmi eux, on peut citer Julia Kristeva qui a introduit le concept de sémiotique de l'intertextualité dans son travail «Recherche pour une sémanalyse». Selon cette approche, un texte ne peut être envisagé et étudié sans le mettre en corrélation avec d'autres textes. De son côté, Gérard Genette définit ce concept dans le dictionnaire des sciences du langage comme «la présence effective d'un texte dans un autre» (2015 :204)

L'intertextualité fonctionne en établissant des relations entre un texte donné avec d'autres textes. Dans le cadre de notre étude, notre corpus d'étude se compose de titres de la presse écrite, plus précisément de chroniques. Par conséquent, on y trouve une pluralité de discours et de passages faisant référence à d'autres énoncés et textes connus censés être reconnus par le lecteur.

Dans son livre «Le discours de la presse, observer, analyser et comprendre», Sophie Moirand évoque le caractère hétérogène et intertextuel du discours journalistique. Elle souligne que «Le texte journalistique devient alors une mosaïque de voix, constitué d'une pluralité de fils intertextuels, et le fil horizontal du discours apparaît dans sa matérialité même, fracturé par des marques de cette hétérogénéité» (2007 :85)

En accord avec cette idée, notre corpus, qui est constitué de textes de presse, présente une forte hétérogénéité, comme l'indique Sophie Moirand. Il est porteur de différents discours, autrement dit, les textes et leurs titres s'inscrivent dans une intertextualité

12. Les fonctions du titre

Selon Van Dijk (1988) la fonction principale du titre de presse est de transmettre le contenu essentiel, donc le résumé. L'idée de départ est que les titres sont construits à partir d'un jeu de mots et d'expressions figées. Ces dernières, proches des énoncés ironiques et humoristiques, expriment une certaine attitude de celui qui produit l'énoncé vis-à-vis de son énonciation.

La fonction du titre se résume à attirer l'attention du lecteur vers l'article, résumer son contenu et parfois créer un effet de dramatisation. Bosredon et Tamba parlent de la «double articulation du titre à l'article qu'il annonce d'un côté et à l'organigramme du journal de l'autre» (L'information grammaticale, 36-44)

De son côté, Furet cite une liste de cinq fonctions importantes du titre :

- Accrocher le regard des lecteurs.
- Permettre le choix de lecture
- Donner envie de lire l'article
- Contribuer à l'image du journal
- Structurer la page

Concernant le rapport entre le titre et lecteur, Furet stipule que : «Dans le titre, ce qu'il [le lecteur] veut, c'est du béton, du massif. À la limite, que chaque mot apporte une information» (1995 : 53). En ce sens, le titre est «l'élément le plus important» (1995: 10), ce qui fait que la titraille «doit être comprise sans qu'il soit nécessaire de lire le texte» (1995 : 104). Sophie Moirand, de son côté, avance que la fonction des titres consiste à «condenser en quelques mots le thème principal - "accrocheur" ou "illustrateur" - du message transmis par le texte» (1975 : 69). Quelques décennies plus tard, elle annonce les fonctions du titre, dans un ouvrage remarquable portant sur l'analyse du discours de la presse écrite «le titre, qui constitue pour le lecteur une entrée dans la page et donc dans le thème traité, est souvent construit à partir du texte de l'article, et pas forcément par son scripteur» (2007 : 97).

Comme mentionné précédemment, le titre a pour fonction de résumer l'article. De ce fait, le thème abordé dans l'article est normalement exprimé dans le titre. Par conséquent, la relation entre le titre et l'article est très (étroite) intime. L'étude du titre ne peut être envisagée sans le relier à l'article lui-même. Trouver et choisir un bon titre est un grand labeur pour un auteur, car c'est un art complexe depuis l'avènement de la presse et de la littérature. Le titre joue un rôle similaire à celui d'une marque ou un slogan d'un produit. Il doit être attractif et susciter

le réflexe «d'achat», dans ce cas, à l'achat du journal. Cette méthode vise à attirer l'attention du lecteur et à le pousser à lire l'article. Le rédacteur web adopte la même méthode pour attirer l'attention des internautes.

De son côté, Yves Agnès présente dans son manuel du journalisme six fonctions principales du titre (2008 : 140) :

-Accrocher le regard ou capter l'attention du lecteur.

-Le lecteur peut constituer une idée sur l'actualité et les sujets abordés dans le journal à travers les titres, c'est-à-dire le tout en un coup d'œil.

-Le titre éveille l'intérêt et la curiosité du lecteur. Yves Agnès nomme cette fonction : donner envie de lire.

-Le titre favorise le choix du lecteur à lire tel ou tel article. La qualité de l'article influence le choix du lecteur.

-Le titre structure la page et permet au lecteur de passer d'un titre à un autre sur la même page.

-Le titre hiérarchise les informations.

Globalement, ces fonctions présentées par Yves Agnès concernent tous les titres de la presse écrite et offrent au lecteur une possibilité de choix.

13. Les types des titres de presse

Les spécialistes du discours de la presse écrite distinguent entre deux types majeurs de titres :

13.1. Le titre informatif

Son rôle se résume à communiquer des nouvelles et des informations liées à la vie des lecteurs, ainsi que des informations d'ordre social, politique, économique, etc. Par sa nature, le titre informatif se tend à véhiculer une multitude d'informations sur des événements différents. Yves Agnès (2008 :143) explique ce rôle informatif en citant un ensemble de critères auxquels il doit répondre :

- Répondre aux questions de référence principalement de nature : qui ? quoi ? où ? quand ? et comment ? Ainsi, le titre doit être court et précis puisqu'il rapporte l'information avec une précision de quelques mots.

-Condenser les titres et éviter la redondance des mots inutiles, ainsi que tout complément d'information inutile.

-Situer l'article dans un domaine précis grâce au titre.

-Généralement, le titre est nominal comme il peut être formé de sujet+ verbe ou un complément sans verbe. Nous constatons que dans les billets d'humeur et les chroniques, les titres ne présentent pas une information mais plutôt comment présenter un événement à travers le titre pour attirer l'attention du lecteur. Ces types de discours font partie des genres du commentaire. Certains titres peuvent avoir l'apparence de titres informatifs mais le contenu de l'article peut dévoiler le sens ironique et moqueur du titre.

Examinons ce titre d'une chronique de SAS 1 :

-« **Conflit GIA-RSTA** »

A première vue, ce titre apporte une information sur un conflit entre le GIA, groupe terroriste, et la RSTA qui est une entreprise de transport urbain. On se demande quel lien y a-t-il entre un groupe terroriste et une entreprise de transport urbain. En effet, la lecture de l'article dévoile que le titre est ironique et moqueur. Dans cet article, il s'agit de commenter un attentat terroriste qui s'est produit à Alger, contre un commissariat de police dans le boulevard de Hassiba Ben Bouali. A ce moment-là un bus de l'entreprise RSTA passait par là, provoquant la mort de beaucoup de personnes parmi les passagers du bus également. Vu ce carnage, le représentant du FIS¹⁵ à l'étranger, M. Anouar Haddam a justifié cet attentat en jetant la faute sur le bus qui n'aurait pas dû passer à ce moment-là. Ainsi, le titre d'apparence informative est ironique.

13.2. Le titre incitatif

Le rôle de ce titre ne se résume pas à apporter l'information mais, à inciter à la lecture. Le journaliste créateur de ce genre de titres vise à éveiller l'intérêt du lecteur en utilisant différentes formules. Les procédés employés sont principalement :

-Le jeu de mots : comme par exemple les oppositions des mots

¹⁵ FIS, Front Islamique du Salut, un parti islamiste algérien.

-Le choc des mots : il consiste dans le choix de mots forts.

-Toucher le lecteur afin qu'il soit une partie intégrante de ce qui est écrit.

Exemple d'un titre de la chronique de Hakim Laâlam :

1-« **Caricaturistes, vos papiers !** »

Ce titre attire l'attention du lecteur par sa structure et sa construction syntaxique. Tout d'abord, c'est un titre nominal, dans lequel il y a une apostrophe, comme si quelqu'un interpelle les caricaturistes à qui il demande leurs plumes. La phrase est exclamative et se termine par un point d'exclamation. Ce titre incite le lecteur à lire l'article et à découvrir le contenu d'un tel titre accrocheur. L'article aborde le sujet des restrictions de libertés dont souffrent les journalistes en général et les caricaturistes en particulier.

14. Polyphonie et points de vue des titres ironiques des chroniques de SAS

et de Hakim Laâlam

Le chroniqueur utilise une stratégie discursive très importante qui se manifeste dans les titres de ses billets, et ceci à travers une construction syntaxique bien réfléchie qui informe sur la dimension pragmatique et rhétorique de ses titres ironiques. De ce fait, les titres deviennent un enjeu crucial dans lesquels la polyphonie peut se manifester. En effet, selon Ducrot (*al*, 1982), « Dans l'énonciation ironique, les points de vue ne sont pas assumés par personne, le locuteur ne prend pas en charge son discours il en est extérieur ». Effectivement, le titre joue un rôle essentiel en informant le public sur le contenu du texte, en le séduisant et en attirant son attention dans le dessein de le pousser à lire le texte. Plusieurs études se sont penchées sur le fonctionnement des titres, et certains considèrent qu'ils sont entièrement indépendants du titre (Ducrot, 1984), tandis que d'autres les considèrent comme des résumés du texte. Ainsi, les titres font l'objet de diverses études quant à leur fonctionnement et à leur construction, qui rendent compte de leur polyphonie. Dans notre cas, le locuteur journaliste utilise des titres qui font référence à des titres d'autres œuvres (artistiques ou autres) ou certaines expressions connues, faisant partie de la culture commune des interlocuteurs. Cet ensemble de désignation ou d'expressions subit un défigement.

Nous constatons que la technique langagière de défigement porte en elle des avantages énonciatifs. Selon Schapira le défigement «...consiste en la manipulation d'une expression perçue comme figée, par une manœuvre lexicale, sémantique ou stylistique qui crée un sens discursif à partir du sens en langue de la locution originelle» (1999 :145). L'auteur cite deux

types de défigement. Le premier procédé est appelé détournement lexical, qui se produit lorsqu'on introduit un ou quelques éléments nouveaux dans une formule figée. Ces éléments, le plus souvent étrangers à la formule, remplacent ceux qui la composent.

D'autres chercheurs, tels que Manet Thompson (1988) analysent la relation du titre-texte en ces termes de satellite-noyau. Selon cette perspective, le titre est considéré comme le satellite orbitant autour d'un noyau qui représente le texte. Les deux éléments sont ainsi unis par ce qu'il nomme *préparation*. Cette opération consiste en la séduction du lecteur par le titre qui le prépare à interpréter et à découvrir le texte (le noyau), puisque le titre précède toujours le texte et est placé au début de chaque texte. Ainsi, on peut déduire que la fonction du titre est de guider le lecteur et de le préparer à la lecture du texte.

Dans cette partie, nous examinerons si les titres comportant un défigement correspondent aux fondements théoriques de la polyphonie, plus spécifiquement à la théorie de la double énonciation. En effet, O. Ducrot (1984 :172) stipule qu'un énoncé isolé peut émettre plusieurs voix, ce que M. Bakhtine a appliqué aux textes littéraires. Cette idée pourrait également s'appliquer aux énoncés en tant qu'entités autonomes à l'intérieur de textes. Compte tenu de cette discussion, O. Ducrot s'oppose à la théorie de Banfield (1979) concernant l'unicité du sujet parlant dans le cas du sujet indirect libre. Partons ainsi de cette hypothèse qui stipule qu'à l'intérieur d'un seul et même énoncé-titre qui renvoie à un figement linguistique ou culturel, il existe plusieurs points de vue que l'on peut retrouver et des traces énonciatives que l'on peut retrouver dans l'article lui-même ou dans d'autres textes (chapeau, sous-titres ou surtitre).

Notre hypothèse repose sur l'idée que le titre est souvent créé après la rédaction de l'article. Ainsi, la vocation du titre paraît complexe selon (Hoek L, 1981 :21) «*Le titre est autonome par rapport au texte*». Son rôle consiste à signaler au lecteur la problématique abordée dans le texte. Dans le cas de la presse quotidienne, le titre nous informe d'événements qui sont détaillés dans l'article.

Selon Valéry Pisareck (1967) le rôle principal alloué au titre de l'article de presse est d'informer le lecteur sur le contenu de l'énoncé.. De son côté Henryk Markiewicz «Le titre possède la nature paradoxale, il constitue une partie intégrante du texte, et simultanément il fonctionne en tant que métatexte, c'est-à-dire il parle du texte» (1992 :14). Il est en effet injuste de limiter la fonction du titre de l'article de presse à celle d'informer seulement le lecteur de l'actualité. Bien que cette fonction informative soit importante, il ne faut surtout pas sous-estimer l'importance du titre de presse et sa visée à susciter l'intérêt du lecteur sur le

sujet traité dans l'article de presse car «Les titres (...) doivent capter l'attention du lecteur et l'inciter à lire l'article» (Bell, 1991 :189)

De ce fait, on peut distinguer deux fonctions du titre : une fonction thématique et une fonction marketing visant la vente du journal.

Structurellement, le titre de l'article fonctionne de la même manière qu'un slogan publicitaire. Ainsi, on note des similitudes importantes et visibles entre les deux types de textes au niveau formel de la langue. Par conséquent, dans les sociétés modernes de consommation, l'information est soumise aux règles du marché et est vendue comme tout autre produit.

De la sorte, la création d'un slogan publicitaire et d'un titre de presse suit un processus différent qui répond aux techniques de vente. Parmi les similitudes formelles relevées dans les deux types de textes, nous citons : l'usage de formes diversifiées de phrases allant du Syntagmes Nominal simple ou complexe jusqu'à des phrases complète ainsi que l'emploi massif de syntagmes nominaux SN. On observe également l'omission fréquente de la copule dans la phrase nominale, ainsi que de l'agent (complément d'agent) dans la phrase passive, ainsi que l'omission de marqueurs de temporalité, etc.

Selon Hallyday, les deux types de textes se caractérisent par *economy grammar* (1967). Le point principal de ressemblance entre le titre de presse et un slogan publicitaire est leur perspective grammaticale, caractérisée par l'usage minimal de formes et une syntaxe simple et précise. «Court, précis(...) voilà comment les définissent les spécialistes de la question qui préconisent des titres brefs et frappants» (Guéricolas, P). Ces deux types de textes utilisent des schèmes syntaxiques conventionnels qui reviennent régulièrement. Les deux types de textes s'accordent sur la dimension pragmatique. Ils visent tous deux à attirer l'attention du lecteur, à l'inciter à lire et à acheter.

Bien que la fonction principale du titre de presse, et du titre en général, soit d'informer le lecteur du message contenu dans l'article, il est primordial de mentionner sa force persuasive et d'autres éléments. Selon Pisareck (1967), le titre a pour premier objectif d'inciter le lecteur à lire l'article grâce à un style graphique attrayant. Ainsi, on peut résumer cette forme a double dimension : l'une est graphique et concerne la forme visuelle du titre, et l'autre stylistique et relève de l'emploi de la langue.

Examinons les titres suivants de SAS:

–**Titre 1:**» Au secours ! Tout va mieux.»

- Titre 2 :» PAVLOV, mon amour»
- Titre 3 :» ZEROUAL Nourredine et Liamine Morceli»
- Titre 4 :» Ainsi parla l'homme qui mangea le couscous»
- Titre 5 :» We are the world»
- Titre 6 :» L'heureux nouveau Algérien»

Dans ces exemples, on observe des énoncés titres qui sont isolés et figés. Selon Ducrot (1984) ces titres peuvent être porteurs de multiples voix, ce qui en fait des énoncés polyphoniques. Le travail de Ducrot consiste à démontrer cette dimension polyphonique et remettre en cause l'idée de l'unicité du sujet parlant. À travers les énoncés-titres que nous avons soulignés précédemment, le chroniqueur exprime de multiples voix et opinions. L'objectif des lignes qui suivent est de démontrer que les titres ironiques des billets de SAS sont empreints d'une dimension polyphonique.

Le premier titre de SAS est «**Au secours ! Tout va mieux !**». Ce titre est ironique dans la mesure où il présente deux syntagmes contradictoires et opposables formant une antithèse. Le premier est «Au secours !» qui est incompatible avec le deuxième syntagme «tout va mieux». Le premier syntagme, «au secours !» évoque une situation de danger, tandis que le deuxième syntagme «tout va mieux» exprime une idée positive. L'énonciateur joue ainsi avec cette opposition pour renforcer l'aspect ironique. De plus, ce titre présente deux points de vue différents que le lecteur est invité à décoder et à interpréter afin de saisir la signification de ces titres ironiques :

Pdv1 : La situation va très mal au point de vouloir tirer la sonnette d'alarme dont le syntagme «Au secours !» est révélateur.

Pdv2 : La situation est bonne et elle est tellement bonne qu'il y a urgence. Dans ce cas, une interprétation ironique du titre s'impose, le texte (le noyau) va ainsi mettre en lumière sur le titre et l'actualiser.

Le deuxième titre «**PAVLOV, mon amour**» est également ironique puisque l'énonciateur évoque le nom d'un grand savant russe, en l'occurrence Pavlov pour mieux exprimer un point de vue railleur sur la situation psychique des Algériens qui sont devenus, selon l'auteur, tout comme le chien de ce savant. Le journaliste estime que les Algériens sont conditionnés aux sons des obus, des rafales et autres explosions. Les années 90 ont vu une recrudescence des attentats terroristes, des bombes explosent chaque jour dans différents coins du pays. Cette atmosphère a eu des conséquences néfastes sur le psychiques des Algériens devenus angoissés, malades et soupçonneux. L'algérien est devenu à cet effet conditionné aux bruits de

bombes et à chaque fois qu'il les entend, l'instinct de survie surgit et il cherche un abri pour sauver sa vie. Le journaliste à travers cette comparaison veut dire que l'algérien est conditionné par l'instinct de survie.

Le troisième titre «**ZEROUAL Nouredine et Liamine Morceli**» est ironique et provocateur. En effet, le chroniqueur joue avec les noms de deux personnalités, l'une politique (Liamine Zeroual¹⁶) et l'autre sportive (Nouredine Morceli)¹⁷, dont les succès et les ambitions sont opposables. L'un a des ambitions politiques de devenir chef d'Etat et l'autre de devenir champion du monde d'athlétisme. Le chroniqueur substitue les noms de ces personnalités. Ainsi, le titre présente une dimension polyphonique exprimée par des points de vue qui sont :

Pdv1 : ZEROUAL Nouredine l'athlète prend ici le nom de ZEROUAL une manière de dire qu'il possède toutes les qualités que peut avoir le président, à savoir la mollesse, l'absence de quelconque but ou stratégie, le hasard et l'incompétence dans la gérance des affaires de l'Etat.

Pdv2 : par contre, Liamine MORCELI fait allusion au président qui prend ici le nom de MORCELI, et tout comme ce dernier, il peut avoir ses qualités, à savoir l'efficacité, la rapidité, l'ambition et avoir toujours un but ainsi qu'une stratégie bien définie.

En effet, ces points de vue sont tributaires de l'interprétation que l'on en fait et qui peut varier d'un lecteur à un autre. Nous pouvons présenter une interprétation plausible selon laquelle le président veut devenir chef d'Etat en gagnant les élections le plutôt possible, rapidement comme la rapidité de Morceli devant ses adversaires et remportant la course.

Le quatrième titre «**Ainsi parla l'homme qui mangea le couscous**» est un énoncé ironique, l'homme dont il s'agit dans ce titre est l'ancien ministre de l'hydraulique Mr Bencherif, candidat aux élections présidentielles de 1995. Le contenu de l'article actualise le titre et c'est à travers lui que le lecteur peut découvrir et confirmer ses hypothèses et exprimer son point de vue. Le titre nous véhicule des points de vue différents. Tout d'abord, ce titre nous rappelle l'œuvre du philosophe allemand Friedrich Nietzsche « Ainsi parla Zarathoustra » Ce titre célèbre, qui fait partie de la culture commune des lecteurs cultivés, subit un défigement dans le texte, permettant ainsi au chroniqueur d'explorer son contenu de manière ironique et satirique, créant ainsi de la dérision envers le personnage. Ainsi, le parallèle entre Zarathoustra et Bencherif crée un effet ironique. Zarathoustra ce personnage créé par Nietzsche s'est isolé dans la montagne pour méditer sur le monde et l'existence de Dieu. Une

¹⁶ Liamine Zeroual, homme politique algérien. Chef de l'Etat de 1995 à 1999

¹⁷ Nouredine Morceli, Athlète algérien.

fois sa méditation terminée après des années de solitude, il retourne à la société prêcher sa prophétie, tandis que Bencherif¹⁸, homme politique qui défend la tenue de l'élection présidentielle, alors que le peuple les rejette car la situation sécuritaire ne le permet pas. Bencherif a fait le tour des zaouias¹⁹ du pays et y a mangé du couscous pour avoir leur aval et leur bénédiction.

Le cinquième énoncé-titre «**We are the world**» résume efficacement le contenu du texte qui aborde la puissance et la domination des États Unis d'Amérique dans le monde. Le chroniqueur utilise ici le titre d'une chanson de Michael Jackson qui fait partie du patrimoine culturel mondial grâce à sa célébrité et à sa réussite, et est largement connu des interlocuteurs. Toutefois, dans le titre du billet, cette chanson a également subi un défigement puisque le journaliste exploite le titre de la chanson pour créer ainsi un stéréotype et un cliché sur le pays de l'oncle Sam (USA). Ce titre ironique et satirique envers les USA est le produit d'un savoir commun partagé entre l'énonciateur et les énonciataires. En effet, le journaliste critique l'hégémonie américaine sur le monde et également sa position vis-à-vis de la situation politique et sécuritaire en Algérie en demandant le dialogue avec les terroristes islamistes pour régler le problème chose que refuse les autorités algériennes dont la devise est : pas de dialogue avec les terroristes, chose aussi que défend le chroniqueur.

Le sixième énoncé-titre «**L'heureux nouveau Algérien**» est ironique, le titre est construit à partir d'un jeu de mots auquel s'est livré le chroniqueur. Celui-ci a joué avec le nom du parti de Mr Boukrouh qui s'appelle «le Renouveau Algérien». Le titre subit un défigement et se transforme en un énoncé ironique «L'heureux nouveau Algérien». Cet énoncé a subi une cassure et une transformation graphique et sémantique. En effet, le chroniqueur critique la candidature de M. Boukrouh aux élections présidentielles qui se considère comme le candidat du «moindre mal», chose qui irrite le journaliste. Celui-ci, préfère ainsi voter pour un candidat meilleur que de voter pour un candidat du moindre mal qui n'apporte aucun changement.

Plusieurs titres sont créés à l'aide de différentes figures de style, telles que l'antithèse, l'assonance et l'allusion. De plus, Nous remarquons également l'usage d'une autre figure, le néologisme, qui consiste à former de nouveaux mots «emploi d'un mot nouveau (soit créé soit obtenu par dérivation, composition, troncation, siglaison ; emprunt, etc. néologisme de forme) ou emploi d'un mot, d'une expression préexistants dans un sens nouveau» (Le Petit Robert, sens2)

¹⁸ Ahmed Bencherif, militaire et homme politique algérien. Membre du comité central du FLN.

¹⁹La zawiya est un édifice religieux musulman construit à la mémoire d'un homme religieux. C'est un lieu consacré à l'enseignement de la religion musulmane

Ex : Titre de la chronique 1 (H.L) : *Après la choucratie, la voyoucratie !*

Cette figure crée un effet humoristique et attire l'attention. En effet, l'utilisation de l'arabe dialectal dans tout le titre ou en partie d'un titre peut susciter la curiosité des lecteurs (voir les exemples en haut)

Notons aussi que des titres sont formés en utilisant des guillemets et des points d'exclamation pour renforcer l'idée véhiculée par le titre, le rendre accrochant, pugnace et contestataire (Mayer, 2011). Le point d'exclamation est ainsi important dans le texte car il permet de rendre le texte accrocheur et aussi d'exprimer également des états d'âme.

Des questions rhétoriques et des points de suspensions sont employés comme on peut le constater dans les exemples suivants de Hakim Laalam :

- **Titre de la chronique 1** :-*Aux amis de l'autre rive....(p.287)*
- **Titre de la chronique 2**-*Jit l'Annaba..... (p.190)*
- **Titre de la chronique 3**-*Vous avez demandé le pouvoir, veuillez patienter...(p.149)*
- **Titre de la chronique 4**-*Ca suffitou j'en rajoute ?(p.81)*
- **Titre de la chronique 5**-*Votez, sinon.....(p.74)*
- **Titre de la chronique 6**-*Faut-il vraiment vous faire un dessin ?(p.27)*

Bernard Mayer dit que l'emploi des points de suspension servent à interrompre un titre pour mieux le compléter dans l'étape d'après, c'est un procédé qui se fait également dans les sous-titres qui sont visuellement proches permettent de renforcer l'enchaînement et la cohérence du raisonnement.

Ainsi, les points de suspension servent à interrompre le titre et ainsi d'exprimer des sentiments qui peuvent être divers selon l'effet que le journaliste veut avoir sur le lecteur.

L'auteur utilise dans ses titres des chiffres pour réduire leur longueur et attirer l'attention des lecteurs. C'est le cas dans les exemples suivants de Hakim Laalam :

- **Titre de la chronique 1** : *Le drapeau ? vous le souillez depuis 40 ans ! (p.84)*
- **Titre de la chronique 2** : *Nahnah !9000 ans avant Jésus Christ ! (p.156)*
- **Titre de la chronique 3** : *Formulaire type de la chronique en 2004 ! (p.263)*
- **Titre de la chronique 4** : *L'attentat du 11 septembre 2002 ! (p.216)*
- **Titre de la chronique 5** : *3 fois non à la concorde ! (p.277)*
- **Titre de la chronique 6** : *5 ans Barakat ! (p.267)*

L'analyse de notre corpus révèle que les journalistes utilisent fréquemment les figures de style assez souvent dans les titres de leurs chroniques, créant des effets stylistiques affectifs chez le lecteur. Parmi ces figures de style, la métaphore est la plus employée, car elle est considérée comme la figure de sens la plus étendue du langage. Par conséquent, elle est perçue comme l'une des plus puissantes figures de détournement sémantique et expressif. En effet, d'autres figures telles que la métonymie, la synecdoque, l'antithèse accompagnent souvent la métaphore et sont également fréquemment utilisées dans les titres. Le journaliste combine deux figures de style dans un titre, les réunissant afin d'attirer l'attention des lecteurs avec des effets de persuasion et de surprise. Ces figures de styles sont construites souvent avec un sens implicite, ce qui permet d'enrichir le signifié.

De ce fait, dans certains cas, les lecteurs doivent lire l'article pour comprendre pleinement le sens du titre. Cela souligne l'importance d'avoir des connaissances linguistiques, métalinguistiques, extralinguistiques ou encyclopédiques pour appréhender toutes les subtilités et références présentes dans le titre.

14.1. Le titre et sa relation avec le point de vue

Dans ce travail, on se limitera à une description de la valeur stylistique des articles de presse ainsi que de la valeur argumentative. Prenons l'exemple suivant de la **chronique 1** de Hakim Laâlam :

-«Tonton Bill, dessine-moi une fenêtre !»

Cet énoncé peut être «déconstruit» en postulant que le moment de déconstruction peut correspondre à un PDV différent sur l'actualité

-PDV1→Tonton Bill dessine-moi une fenêtre

-PDV2→Le monde avance Tonton Bill

-PDV3 → Le monde recule

Dans cet article, on observe la présence d'un autre plan de texte. Le chapeau correspond en quelque sorte au pdv2, à savoir l'idée selon laquelle Windows est devenu un espace de liberté qui est synonyme de langue nationale et officielle en Algérie, puisque ce n'est que dans cet espace que l'Algérien trouve un semblant de liberté pour s'exprimer. Le titre est ainsi attribué au journaliste en tant que locuteur, et cela est signalé par l'usage du pronom «moi». Nous savons que la chronique est l'espace où le journaliste prend en charge son discours et assume ses propos.

Un autre p_{dv}2 se décèle dès le début de l'article, avançant l'idée que le monde avance. Alors, le journaliste donne l'exemple du Congo où des «commerciaux» du géant coca cola sont venus travailler (exploiter les ressources du pays) pour introduire coca cola sur le marché local. Bien entendu, il faut lire ce passage du point de vue ironique, car les multinationales exploitent souvent injustement les richesses de l'Afrique. Cela crée une comparaison implicite entre ce pays et l'Algérie, qui se renferme sur elle-même. Un autre p_{dv}2 paraît dur à l'égard de la situation de l'Algérie qui invente le concept de «répression féconde» ...Plus loin, l'énonciateur reprend le discours de Bill Gates sur le monde et le salue, et critique l'Algérie qui, opprime et réprime le peuple à travers son régime politique, sa police et ses services secrets. Ainsi, Windows et internet, représentés par Bill Gates, symbolisent un autre monde ouvert qui permet aux Algériens de respirer. En effet, à travers ces différents p_{dv} et le titre, on peut discerner en filigrane que le journaliste condamne implicitement la situation des libertés en Algérie et l'installation d'une dictature. De plus, la référence à Bill Gates met en lumière la puissance d'internet et sa conception comme une échappatoire pour des millions d'Algériens. Notons que le titre et les énoncés de l'article sont empreints d'humour et de satire, soulignant ainsi la tonalité critique adoptée par le journaliste.

Selon O. Ducrot l'énonciation humoristique est caractérisée par le fait que les points de vue ne sont attribués à personne : «Le locuteur extérieur à la situation de discours établit une distance avec son propre discours, il se place hors contexte et y gagne une apparence de détachement et de désinvolture» (1984,211-213)

Suivant cette citation, on comprend que dans l'énoncé humoristique, le point de vue ne peut être assumé, et pris en charge, donc ne peut être attribué à quiconque.

14.2. Analyse syntaxique des titres des articles chez Hakim Laâlam

Le titre de presse est souvent construit grâce à des figures de rhétorique tels que l'ellipse, comme le confirme Hoek (1981 :54) : « ...Dans les titres, les éléments verbaux sont en général supprimés au profit quantitatif des éléments nominaux : le style du titre est elliptique et nominal». Ceci dit, le titre privilégie la construction nominale dans la plupart des cas et pas verbale.

14.2.1. Ellipse du verbe copule (c)

Lors de la construction du titre, il est possible de mettre dans le syntagme verbal la copule. Cette omission ne nuit pas au sens de la phrase, au contraire, elle donne une efficacité au titre et permet d'exprimer un maximum d'idées dans un espace limité.

Exemple 1 : -Dieudonné (c) attendu demain à Alger (CA, complément d'agent)

Dans cet exemple, nous constatons l'absence du verbe copule (être) et également du complément d'agent. De ce fait, on ne sait pas par qui sera-t-il reçu à Alger.

Exemple 2 : -Le changement (c) dans la continuité.

Dans cet exemple, nous constatons le même phénomène d'absence du verbe copule (être)

Exemple 3 : -Vous avez un message (CA)

Par exemple, il y absence de complément d'agent. Il y a un message de qui ou pour qui.

Exemple 4 : -Abdeka(c)l'homme de la concorde civile.

Il y a également ici l'absence du verbe copule (être)

Exemple 5 : -L'Algérie (c) reléguée.

Là aussi, absence du verbe copule (être)

Exemple 6 : -Force est restée à la bourde.

Dans cet exemple, il y a absence de l'article déterminant au début de la phrase

Exemple 7 : -La république (c) otage de deux chats.

Absence du verbe copule (être) dans la phrase.

14.2.2. Structures parallèles

Elles sont fréquemment présentes dans les titres de presse «On trouve une répétition de formes dans plusieurs titres : de la simple répétition d'un mot à une phrase parallèle» (Le petit Larousse illustré, 1995) On trouve ainsi, des exemples de titres ayant adopté le schéma syntaxique parallèle SV+SV tandis que d'autres adoptent la structure nominale selon le schéma SN+SN. Observons ces titres à présent :

SN +SV	SN+SN
«De la terre tu viens, à la terre tu reviens !» (p.155)	«Gueule de bois contre langue de bois !» (p.9)
«ne changez rien, vous faites ça si bien !» (p.32)	«L'économie, Elflouss, El,kemoun» (p.134)

Tableau 6 : Le classement les articles choisis en fonction de la structure parallèle adoptée

Nous trouvons dans les exemples cités dans le tableau une répétition de multiples formes. Cette répétition va de mots simples aux structures phonologiques parallèles. Dans ces exemples, nous constatons par exemple la répétition de la structure phonologique parallèle et l'absence de l'article au début de la phrase dans l'exemple «Gueule de bois contre langue de bois !», même chose dans l'exemple «De la terre tu viens, à la terre tu reviens !» .

Dans les autres exemples du tableau, le chroniqueur joue avec la langue et crée des titres avec des effets stylistiques délibérés qui relève de la fonction poétique et ludique du langage et qui se rapproche de l'oralité comme dans «L'économie, Elflouss, El,kemoun», «ne changez rien, vous faites ça si bien !»

15- Les figures de styles au service des titres

Dans cette partie, il n'est pas question de définir les figures de styles, chose faite auparavant, mais nous exposons l'ensemble des figures de styles qui sont utilisées pour la construction des titres

Examinons ce titre chronique 1 (H.L):« **Le président réanimateur !** »

Ce titre est construit sur la base d'une métaphore qui établit une relation entre deux réalités où l'on compare le président à un médecin réanimateur dans la mesure où il tente de redonner vie à un ancien chef islamiste oublié dans les geôles. Ainsi, dans un objectif électoraliste, le président cherche à séduire et à raviver ce personnage presque éteint sur la scène politique afin de bénéficier de ses services.

Les exemples suivants de titres sont créés sur la base de métaphores.

Chronique 2-« **La république otage de deux chats !** »

En lisant ce titre, la première impression à tirer est qu'il est basé sur une image métaphorique et surtout sur l'ironie. En effet, un lecteur attentionné fera le lien entre les l'ironie et le titre car deux chats ne peuvent prendre une république en otage. A la lecture du texte, on finit par

comprendre à quoi renvoient ces deux chats. Le journaliste fait référence aux manifestants dans la région de Kabylie qui ont empêché la tenue des élections législatives. Face à cette situation de blocage, le ministre de l'intérieur de l'époque M. Zerhouni, comparait ces manifestants à une poignée de chats qui ne dérangerait pas le cours des élections.

Observons cette Chronique 3 «**Abdeka s'offre un saint**»

Ce titre est fondé sur la métaphore, car il fait référence au voyage de l'ancien président M. Bouteflika, qui est parti visiter un mausolée appelé Sidi Khaled à Tiaret, donc un saint, et cela dans l'espoir d'avoir sa bénédiction, la grâce et le soutien des zaouïas du pays en général à sa politique et surtout pour remporter les élections législatives de 10 octobre 2002.

Chronique 4- «**Dawla en jachère**»

Ce titre est basé sur la figure de métaphore et d'un emprunt car le mot «dawla» est emprunté de l'arabe et veut dire «État». Cette «dewla» est présentée comme un terrain abandonné, en jachère par l'agriculteur. A la lecture de l'article, on comprend mieux le contexte et la signification de ce titre. Le journaliste critique l'absence de l'État face à la montée du discours islamique, surtout celui d'Abdellah Djaballah, un leader islamiste. Comme, il fustige également cet État qui traque les démocrates, les journalistes et les syndicalistes tout en laissant la voie libre aux islamistes.

-Chronique 5«**L'enfant mort-né**»

Ce titre aborde le sujet d'un enfant qui a quitté les bancs de l'école et se retrouve dans un marché en vendant des fruits et légumes. Un enfant qui a raté son avenir, donc représenté par le journaliste comme un enfant mort-né tout cela dans une conjoncture politique et des politiciens qui n'offrent rien à la jeunesse, car comme expliqué dans le texte, si cet enfant chope une maladie, ça sera sûrement un autre enfant mort-né qui prendra sa place.

15.1. La métonymie

La métonymie, quant à elle, marque une relation entre un contenant et un contenu, où le nom d'un objet 1 (contenant) est utilisé pour désigner un membre 1A (contenu) (Bralczyk, 2000:48) Cette figure de style crée une relation de liaison et/ ou d'appartenance entre les deux objets. La métonymie est une figure de style, considérée comme un trope qui consiste à remplacer un terme par un autre terme ou un élément substantivé, avec qui il lie un rapport de contiguïté dans une phrase.

Dans les articles de presse, on remarque l'usage des noms de villes, de pays et des noms propres dans un sens métonymique.

Observons le titre suivant (H.L) : «**Le boulevard des perroquets**»

Ce titre désigne le siège de la télévision publique algérienne qui se situe au boulevard des martyrs et la désigner par boulevard des perroquets est une façon de critiquer sa façon de traiter les informations. Cette télévision, d'après le journaliste a rapporté avec fidélité les discours des islamistes du FIS auparavant et elle continue de le faire en rapportant les meetings des islamistes.

15.1.1. Types de relations métonymiques

- L'auteur pour l'œuvre: Ex: Yasmina, mon amour ! (le nom de l'auteur pour son œuvre)
- Le signe pour la chose: Ex: Le drapeau ? Vous le souillez depuis 40 ans (Pays !)
- Ex: De vos muselières, nous ferons des confettis !
- Le physique pour le moral: Ex: Le témoignage en béton du maçon !

15.1.1.1. Synecdoque

La synecdoque est une métonymie particulière qui indique une relation entre le terme donné et le terme évoqué. Cette relation peut être soit d'inclusion, soit de dépendance, qu'elle soit matérielle ou conceptuelle. Elle est dite généralisante, croissante et expansive lorsqu'elle exprime « le plus pour le moins» (ex: le tout pour la partie», et qu'elle est décroissante ou restrictive lorsqu'elle exprime la partie pour le tout.

15.1.1.2. Les emprunts

La production langagière dans les chroniques de SAS et Hakim Laalam se caractérise par le phénomène d'emprunt. Cette créativité langagière s'exprime notamment au travers de l'utilisation et le recours au *code switching* qui permet aux deux journalistes d'alterner entre deux langues, l'arabe dialectal et le français:

Le recours à cette forme linguistique équivaut et correspond à la situation linguistique du pays. Cette création linguistique de mots inexistants dans le français standard permet aux journalistes d'établir une connivence avec le lecteur en utilisant un ton qui s'apparente au registre familier. Ainsi, on trouve certains titres de Hakim Laalam créés avec l'emprunt:

- Titre de la Chronique 1** -El Guirra: qui veut dire «Guerre»
- Titre de la Chronique 2**-Echouafatqui veut dire «sorcières»

- Titre de la Chronique 3**-Hbibbi ou nebghih«qui veut dire «mon chéri et je le veux»
- Titre de la Chronique 4**-El Guezanatqui veut dire «voyante»
- Titre de la Chronique 5**-Khchan Ellaab qui veut dire «le jeu s'est corsé»
- Titre de la Chronique 6**-Kassamanqui veut dire «jurer» titre de l'hymne national algérien.

Ces exemples de titres sont empruntés de l'arabe dialectal. On constate que le journaliste recourt à certains mots et expressions existant dans la langue dialectale.

15.2. Les figures d'analogie

Les spécialistes de l'analyse du discours ont classé les figures de styles par analogie. Ainsi, la comparaison est une figure qui cherche à mettre en analogie deux ou plusieurs objets pour en tirer des ressemblances ou des divergences

Exemple: **Muet comme une pie !** Le comparé absent selon C. Klein Lataud

Dans cet exemple de titre d'un article de Hakim Laâlam, il y a l'utilisation d'un outil de comparaison, à savoir le mot « comme ». Le comparé est sous-entendu, tandis que le comparant est « une pie ». Il nous semble intéressant de faire une distinction entre deux sortes de comparaison: la comparaison rhétorique et la comparaison grammaticale. La comparaison rhétorique est une figure de style qui établit une relation deux réalités appartenant à deux champs sémantiques différents, mais qui présentent des similitudes. En revanche, la comparaison grammaticale met en relation deux réalités appartenant au même domaine. Dans notre exemple, il s'agit d'une comparaison rhétorique, car les deux réalités n'appartiennent pas au même domaine.

La comparaison présente effectivement deux valeurs sémantiques distinctes. D'une part, elle emploie une autre image pour impressionner, justifier ou expliquer le thème principal. D'autre part, elle met en relation deux univers ou domaines. Ces deux aspects de la comparaison permettent d'enrichir davantage la communication et d'apporter une dimension supplémentaire à la compréhension du message.

Il existe des titres qui sont formés à travers la personnification. Nicole Ricalens-Pouorchot (2011:105) définit la personnification comme « une figure qui consiste à attribuer à une chose abstraite ou concrète et inanimée les traits, les propriétés d'un être vivant réel, personne ou animal »

Pour que la personnification se réalise, il faut qu'il y ait un comparatif inanimé et un comparant animé. Donnons les exemples suivants de Hakim Laâlam:

–Exemple: **La bêtise plus honnête que l'acide !**

–Exemple: **Opération «stylo Bic» !**

–Exemple: **Eradiquons la presse !**

Nous constatons dans ces exemples que les mots bêtise, stylo Bic et la presse ont subi une personnification et acquis des qualités humaines. Dans le premier exemple, l'honnêteté est une qualité proprement humaine et dans le deuxième exemple, le stylo à Bic est un objet qui représente la presse, pour le dernier exemple éradiquer la presse veut dire, éliminer les journalistes.

Le but de la figure est de permettre au récepteur de s'identifier au personnage auquel on attribue des caractéristiques ou des comportements humains. Ce procédé stylistique permet d'exprimer une idée de manière frappante. Il consiste à donner vie à des choses inanimées, des objets ou des abstractions. Ce procédé attire l'attention des lecteurs, c'est la raison pour laquelle il est largement utilisé par les journalistes lors de la formulation des titres.

On constate le même procédé chez SAS:

–Exemple 1:«Le cafard est un insecte apparatchik» (p.124)

–Exemple 2:«conflit GIA-RSTA»

Dans le premier exemple, le journaliste donne au cafard des qualités humaines et le décrit comme un insecte apparatchik, qui cherche ses intérêts et de cela on comprend le parallèle fait entre le cafard et le politicien corrompu.

Dans le deuxième exemple, la personnification concerne la nature du conflit entre deux entités, à savoir le groupe terroriste le GIA et la société de transport public de voyageurs.

16. Les titres utilisant les figures de construction

Les spécialistes du discours ont classé le parallélisme comme une figure de construction

16.1. Parallélisme

Il s'agit d'un procédé appelé parallélisme, qui consiste à juxtaposer deux membres de phrases, deux phrases ou deux vers constants qui présentent une similarité en termes de structures et de longueur, sans nécessairement être identiques. Ainsi, on forme deux groupes

binaires dont le sens est construit de manière parallèle et leur syntaxe est presque identique. Ces deux groupes binaires sont construits avec une syntaxe similaire afin de donner un rythme à la phrase et d'embellir le discours. Ce procédé est employé dans le dessein de mettre en valeur une opposition relative ou d'autres effets stylistiques, etc.

Les structures des phrases sélectionnées sont parallèles. Observons l'exemple suivant:

- SAS:«**Quand je serai grand, je serai député**»

Cet exemple est construit sur la base de deux groupes verbaux.

- SAS:«**Ma révolution, Mon histoire**»

Cet exemple est construit sur la base de deux groupes nominaux.

- H.L: «**Menu fretin et gros requins**»

Cet exemple est construit sur la base de Nom+adjectif

- H.L:«**L'EN, la caille aux framboises et l'omelette à l'ail**»

Le deuxième exemple est construit sur la base de: article+ nom+ complément du nom et il en va de même pour le deuxième groupe.

- H.L:«**Notre Histoire, leurs petites histoires**»

Ce dernier exemple de titre est composé sur le modèle: adjectif possessif+ nom et adjectif possessif + adjectif (de quel type ?)+nom.

De ce fait, ce parallélisme sert à mettre en évidence la valeur d'opposition d'un point de vue sémantique. Le titre fait référence à la grande histoire de l'Algérie en la confrontant à la petite histoire officielle de nos dirigeants qui ont falsifié l'histoire en inventant des personnages mythiques parmi certains dirigeants du FLN. Ces dirigeants exilés, qui menaient une vie confortable en Egypte alors que la guerre faisait rage en Algérie, nourrissent une profonde animosité envers Abane Ramdane qui prônait la primauté du politique sur le militaire et l'importance de l'intérieur sur l'extérieur.

-Exemple: «**Du pouvoir et du régime**»

Cet exemple de Hakim Laâlam est construit sur la base de Nom+Nom. Ce parallélisme fait référence à l'opposition dans le mode de gouvernance en Algérie, où le journaliste conçoit

l'Algérie comme étant un pays dirigé par une instance exécutive seulement (un pouvoir aux mains d'un petit groupe) en opposition à un régime parlementaire, par exemple.

17. Les titres utilisant les figures de l'opposition

Les spécialistes de l'analyse du discours ont classé l'oxymore et l'antithèse comme des figures d'opposition.

17.1. L'oxymore

Observons le titre présent de H.L «**Hypocrisie festive**» est construit sur la base d'oxymore où deux mots se contredisent.

Ce titre est formé de deux mots opposés sur le plan sémantique créant ainsi un effet humoristique. Ce titre utilise une figure de style appelée l'oxymore.

L'antithèse «caisses pleines, ventres vides» est un titre qui se compose de deux propositions avec la même construction (sujet-adjectif ?) Sujet adjectif. Ces deux propositions s'opposent sur le plan sémantique.

Observons ce titre de H.L : «**Les bons côtés de l'état policier**», ce titre pourrait être interprété sérieusement mais une fois le texte lu le lecteur découvre qu'il est ironique et utilise une figure de style que l'on nomme antiphrase. A première lecture, le sens apparent est que l'état policier a des aspects négatifs mais, en réalité, le sens caché exprime le contraire. Le journaliste critique l'attitude du secrétaire nationale du FFS²⁰ qui appelle au vote en Kabylie, dans un meeting populaire sécurisé par la police anti-émeutes. Le secrétaire du FFS se sert de cette même police anti-émeute qu'il critique sans cesse.

Le titre de notre recueil (dont sont extraits les articles de SAS) est également construit sur cette figure d'oxymore, ce qui permet au journaliste de montrer de manière implicite et ironique la contradiction sur laquelle repose son titre:

«Quelques **Petites méchancetés** sans Grande importance»

Dans cet exemple, l'oxymore s'opère entre les deux mots juxtaposés «Petites» et «méchancetés». Le mot «méchanceté» possède un sens et une connotation intrinsèquement négatifs. Lorsqu'on lui appose le mot «petites», on crée une contradiction sémantique et

²⁰ FFS, le Front des Forces Socialistes, un parti d'opposition algérien, fondé en 1963 par Hocine Ait Ahmed.

argumentative. L'oxymore permet ainsi de renforcer l'effet ironique de l'énoncé. Le titre en entier est basé sur l'antithèse.

17.2. L'antithèse

Cette figure de style a déjà été étudiée dans un point précédent comme figure de rapprochement et indice d'ironie. On la retrouve également dans la construction des titres

Effectivement, l'antithèse utilise l'opposition de deux éléments dans le but de mettre en relief des sens différents. Elle joue sur les champs sémantiques ou lexicaux pour créer des images frappantes et des paradoxes. Dans le cas de l'exemple donné, l'antithèse "caisses pleines, ventres vides", met en contraste les notions de richesse matérielle (caisses pleines) et de pauvreté alimentaire (ventres vides), créant ainsi une tension et une opposition saisissante.

Dans l'exemple « **Les bons côtés de l'Etat policier** », l'opposition apparaît dans le sens du titre qui relie ironiquement l'élément «les bons côtés» à l'élément «Etat policier». Dans le titre de SAS « Le Mahatma Kafi », les deux éléments s'opposent. Le journaliste compare Ali Kafi au Mahatma Gandhi. Ce dernier est connu pour sa philosophie et sa lutte pacifique contre le colonialisme anglais. En voulant négocier avec le FIS, qui est responsable de la violence islamiste, Ali Kafi se présente comme le Mahatma, en voulant faire la paix avec lui, chose que critique le journaliste qui n'accepte ce fait et applique la devise qui dit qu'on ne négocie pas avec des terroristes.

Le titre suivant relevant d'une chronique de SAS «**Au secours ! Tout va mieux ...**» exprime bien une antithèse. Les deux syntagmes s'opposent car le premier élément « Au secours » est généralement employé dans une situation d'urgence et d'interpellation d'autrui pour demander de l'aide, alors que le deuxième élément « Tout va mieux » exprime quelque chose de positif qui nécessite pas un appel à l'aide comme c'est le cas dans le premier élément.

18. Les titres utilisant les figures d'amplification

Ricalens-Pourchot (2001:75) affirme que l'hyperbole est «une exagération favorable ou défavorable pour produire sur l'esprit une forte impression, pour mettre en relief tel ou tel aspect d'une réalité. C'est l'utilisation de termes excessifs ou impropres qui outrepassent donc la réalité. Cette figure est très fréquente et de création très facile»

Comme définie, l'hyperbole sert à amplifier et à exagérer des choses ou des caractères et produit des effets et des impressions fortes sur les esprits. Considérons à présent les titres de Hakim Laâlam:

- Chronique 1**-« La prime au voleurs» ;
- Chronique 2**-« La culture sous la ceinture» ;
- Chronique 3**-« La république des Lucky Luck» ;
- Chronique 4**-« Ils s'aiment à mort !» ;
- Chronique 5**-« Les forces de l'avenir».

L'hyperbole est très employée dans le domaine journalistique car elle donne une forte impression et intrigue le lecteur. Selon Ricalens-Pourchot (2011:75) «Cette figure se retrouve très souvent chez les journalistes ou les publicitaires pour attirer l'attention de ses lecteurs ou des consommateurs.»

18.1. La répétition

Observons ce titre de H.L «**L'année de l'Algérie en Algérie**»: Ce titre est marqué par la répétition du mot Algérie. Il fait référence à l'année de l'Algérie en France en 2003. Le journaliste veut attirer l'attention de l'Etat sur la nécessité de se consacrer au développement de l'Algérie et d'éviter les distractions folkloriques.

Observons également ces exemples construits sur la répétition de mêmes mots ou syntagmes de H.L:

- Chronique 1**-«Notre Histoire, leurs petites histoires»
- Chronique 2**-«Eradicateur hier, éradicateur aujourd'hui»
- Chronique 3**-«T'arrêtes, j'arrête»
- Chronique 4**-«De la différence entre le haut vol et le vol à la tir»

Nicole Ricolens-Pourchot appelle cette figure «palilogie» précise qu'elle « consiste à utiliser consécutivement des mots d'un intérêt marqué et dont la répétition attire l'attention

créant ainsi un puissant effet d'insistance, traduisant le regret, la lassitude, l'exaspération, l'indignation et même l'ironie. Ces mots se répètent en général sans coordination, ni conjonction» (2011:96)

19. Les titres utilisant les jeux de mots

A propos des jeux de mots littéraires, André Gervais écrit ceci en 1971 « Le jeu de mots est un jeu sur la lettre, la syllabe, le mot qui agglomère des lettres, des syllabes, des mots et qui transmute le sens de cette agglomération au nom des sons en un sens nouveau. Dans le jeu de mots, des mots ont du jeu, sont en jeu, sont joués...» (Gervais, A. 59–78.)

De cette définition, on comprend que les jeux de mots peuvent se manifester dans le mot, la syllabe, la consonance, et ça crée des effets sur le récepteur au niveau de l'ouïe et également au niveau de sens.

Selon Todorov (1978:301): «Le jeu de mots est un texte de petite dimension dont la construction décrit à une règle explicite concernant de préférence le signifiant»

Dans notre analyse de titres, nous reprendrons la distinction entre deux axes signifiant/signifié, s'inspirant de Marie B. Vittoz Canuto 1983:41-41-42). Nous analyserons chaque phénomène langagier qui prédomine dans les jeux de mots, tels que les calembours polysémiques, la connotation analogique, la néologie sémantique, exploitant ainsi le signifiant.

19.1. Les jeux de mots basés sur le signifiant

Certaines constructions de titres sont basées sur des jeux sur le signifiant, sur le mot ce qui provoque un jeu sur la rime et attire l'attention du lecteur par la beauté poétique du titre.

19.1.1. Jeux basés sur la rime

Observons à présent les exemples suivant de certains titres des chroniques de Hakim Laâlam :

- Chronique 1** –« Poupée Barbie, poupées Barbantes» ;
- Chronique 2** –« Choisir ou mourir» ;
- Chronique 3** –« La culture sous la ceinture» ;
- Chronique 4** –« Ne changez rien, vous faites ça si bien !» ;
- Chronique 5** –«Gérer n'est pas tchatcher».

Ces exemples présentent une parenté de la rime «é» et de la rime «b» des mots «poupée», «barbie», «barbantes» et de la rime «r» dans les mots «choisir» et «mourir». L'exemple 3 utilise la rime «ur» dans les mots «culture» et «ceinture». Le contexte de production de cet énoncé est la dénonciation du comportement d'un certain général nommé Atilia qui, dans une conférence de presse a employé des mots vulgaires.

La citation de Marie B. Vittoz Canuto (1983:43) nous donnera plus de précisions sur ce type de jeux: « Les jeux sur le signifiant ont dans notre corpus non seulement la fonction d'attirer l'attention sur le message mais celle de faciliter la mémorisation de ce message, cela explique pourquoi la publicité est plus riche d'une tel procédé que la presse» Le discours journalistique utilise ce procédé pour critiquer et marquer le lecteur.

19.1.2. Jeux basés sur l'allitération

Le Petit Robert définit l'allitération comme «une répétition de consonnes initiales (et par extension des consonnes intérieures) dans une suite de mots rapprochés. L'allitération peut-être un procédé de style» Ainsi, dans ce cas, le journaliste, en tant que concepteur du message, utilise la parenté et l'agencement sonore pour attirer l'attention des lecteurs.

Pour Marie B Vittoz Canuto (1983:47) ces jeux de répétition de son font écho à la rhétorique et à la stylistique. De son côté Nicole Ricalens-Pourchot considère l'allitération volontaire comme une expression qui attire l'attention grâce à son effet sonore et sa fonction imitative. Observons à présent ces exemples de titres des chroniques de Hakim Laâlam dans lesquels on observe une répétition des consonnes initiales:

–**Chronique 1** –«**S**ous les **s**alons, les **b**ombes»

–**Chronique 2**–«La nuit **d**u **d**oute **d**iplomatique»

–**Chronique 3**–«Menu **f**retin et gros **r**equins»

Selon H. Morier (1961), l'allitération consiste en une répétition de sons identiques, le plus souvent d'initiales. Dans les exemples ci-dessus on constate la présence de la répétition de sons.

Dans l'exemple 1, la répétition des consonnes initiales «s» marque l'indifférence des dirigeants qui, dans leurs salons, négocient et réfléchissent aux prochaines élections et restent insensibles aux bombes qui explosent à l'extérieur dont le pauvre citoyen est la seule et ultime victime. Par ailleurs, les occurrences des sons «d» dans l'exemple 2, introduisent une critique

ironique de la politique étrangère du président, qui néglige la presse nationale et privilégie la presse étrangère.

L'exemple 3 présente un cas d'allitération avec la présence de la consonne «r». Cet article traite de la question de la corruption et de la politique de préservation de l'économie algérienne, où l'on constate que ce sont les petits trafiquants qui sont fréquemment arrêtés, tandis que les grands barons de banditisme ne sont pas inquiétés. Il est souvent constaté que ces derniers occupent des postes de haute responsabilité au sein des institutions de l'Etat.

19.1.3. Les répétitions et allitérations du signifiant

Le mot «calembour» fait référence à un jeu d'esprit construit à partir de mots à double sens, ainsi que des mots ou des phrases ayant la même prononciation. En conséquence, nous pouvons distinguer deux types de calembours: ceux basés sur le signifiant, qui reposent sur la paronymie, et ceux basés sur le signifié, qui sont fondés sur la dérivation morphosyntaxique.

19.1.4. Le calembour polysémique

Observons les titres suivants de Hakim Laâlam:

Chronique 1 : «Des civils montent la garde»

L'effet retenu de ce titre est l'équivocité du sens. Dans cet article, il est question de diverses attaques et accusations que font la presse étrangère et française particulièrement à l'encontre de l'armée nationale populaire algérienne, l'accusant de commettre des attentats. Le journaliste critique le silence des officiels qui ne se sont pas indignés pour défendre l'armée nationale, la seule garante de la paix et de la liberté. Face à ce silence, le journaliste voit dans le peuple algérien l'unique défenseur d'armée car celle-ci a préservé son attribut populaire.

Chronique 2 « Le témoignage en béton d'un maçon»

Ce titre est une ironie satirique et une raillerie de tous les témoignages et propos bidon qui accusent l'armée nationale populaire (ANP) de son implication dans l'assassinat des moines de Tibehirine et de massacres massifs contre les populations. Le journaliste considère ces témoignages comme bidons et futiles.

Chronique 3- «Président réanimateur»

Ce titre est basé sur un calembour sémantique, le réanimateur peut être un docteur mais pas un président. Sauf que dans cet article, le Président ressuscite l'ex chef du FIS Ali

Benhadj qui croupit en prison et veut négocier avec lui, et de ce fait marquer son retour sur la scène politique, chose que critique le journaliste. Donc, le Président tente de réanimer un ex chef islamiste oublié, comme un médecin qui ranime un mort.

–**Chronique 4**– «Le destin tragique d’une oreillette» ;

–**Chronique 5**– «Les forces de l’avenir» ;

–**Chronique 6**– «Le dictateur aveugle».

Le calembour est un jeu d’esprit qui emploie des mots à double sens, des mots équivoques. Robert le présente comme un mauvais jeu de mots. Il est question de rapporter deux mots de sens différents pour créer l’effet d’équivocité,

«La complexité des problèmes liés au sens à une double source. D’une part, le sens d’un mot ou d’une phrase est déjà, en lui-même complexe: on peut l’analyser en sens et référence, en sèmes, en contenu posé et présupposé ou suivant les différents parcours qui autorisent un terme polysémique. D’autre part, ce même sens, qui en sa totalité peut, peut être mis en rapport avec d’autres faits dont la nature est différente, mais qui ne sont pas moins l’effet de l’enchaînement linguistique» (1972, p.325)

Il convient ainsi de souligner la complexité à déterminer le sens des mots, d’où la nécessité de prendre en considération l’analyse de ces mots et trouver leurs sens en posant leurs référents, leurs sèmes, contenu posé et présupposé.

19.2. Les jeux basés sur la connotation analogique

Ce jeu de mots est basé sur les données culturelles partagées par les lecteurs et qui sont beaucoup plus exprimés dans les titres que dans les textes, car c’est le lieu le plus adéquat de par sa nature concise et nominale. Ce qui nous pousse encore une fois à recourir aux titres des chroniques pour montrer ces jeux de mots. De ce fait, Mari B, Vittoz (1983:98) a fait référence à la présence de deux mécanismes connotatifs qui se distinguent ainsi: Le premier est basé sur des connotations partagées par l’ensemble de la communauté (connotation symbolique, conventions sociales). Le deuxième regroupe les connotations faisant référence à des énoncés antérieurs qui font partie de la mémoire collective et de la culture des lecteurs. Considérons ces titres de Hakim Laâlam

–**Titre de la Chronique 1**– « Tu ne capituleras point»

Ce titre ressemble à la phrase biblique«Tu ne tueras point» dans les dix commandements de Moïse. Le journaliste a construit son titre sur la même structure phrastique. Le titre fait référence à une phrase dite par le président Bouteflika qui a dit qu’il ne capitulera pas devant les obstacles qui l’empêchent d’appliquer sa politique et de régler les différents problèmes

et conflits surtout en Kabylie. Le journaliste remet en cause la capacité du président à régler ces problèmes et pense que le président a capitulé et n'a pas les mains libres pour mener à sa guise sa politique et soupçonne les généraux de le freiner et de lui mettre les bâtons dans les roues de sa politique réconciliatrice.

-Titre de la Chronique 2- « La république des Lucky Luke»

Ce titre fait référence à une série de bande dessinée de western comique connu des lecteurs. Ce titre se veut moqueur la justice du pays qui se comporte comme Lucky Luke qui arrête et expédie les journalistes directement en taule sans avertissement et sans jugement.

-Titre de la Chronique 3- « Je ne vous offrirai pas une gazelle»

Ce titre est créé sur la même structure que le roman de Malek Haddad «Je t'offrirai une gazelle». Le lecteur avisé qui possède une culture encyclopédique peut faire un parallèle entre les deux titres.

-Titre de la Chronique 4- « La colline jamais oubliée»

Ce titre peut être un hommage à Mouloud Mammeri qui est l'auteur de «La colline oubliée» qui raconte la vie dans un village oublié durant l'occupation française. Le lecteur avisé peut faire un lien entre l'œuvre et le titre de la chronique.

-Titre de la Chronique 5- « L'auberge espagnole»

L'auberge espagnole, titre d'un film sorti en 2002, repris par le journaliste. Le lecteur cultivé et cinéphile peut faire un lien entre le titre de la chronique et le film

-Titre de la Chronique 6- « Ya ali el djebha rahi labass !»

Ce titre reprend un slogan utilisé par les combattants algériens pendant la guerre de la révolution pour dire que le front de libération national est toujours vivant et continue la lutte. Cette expression est employée ironiquement par le journaliste, pour montrer qu'elle est reprise par les islamistes du FIS. Dans ce contexte, le journaliste s'adresse sous la voix de l'énonciateur à Ali Benhadj, chef du FIS, qui se trouvait en prison pour lui dire que son parti tient bon, malgré la répression qu'il subit.

-Titre de la Chronique 7-«De la terre tu viens, A la terre tu reviens»

A travers ce titre, le journaliste reprend une parole religieuse, biblique pour construire son titre. Le lecteur avisé comprendra le lien entre le titre et la parole biblique ou coranique puisque les deux religions prônent le retour à la terre.

-Titre de la Chronique 8-« Les chercheurs d'os»

Ce titre reprend le titre d'un roman de Tahar Djaout «les chercheurs d'os» pour décrire la ressemblance des faits entre des algériens qui cherchaient les dépouilles des martyrs de la révolution à l'indépendance du pays et les algériens qui cherchent les os et les corps de leurs proches tués par les terroristes islamistes, trente ans après l'indépendance. Un lecteur avisé peut comprendre le lien entre le titre et le roman de Djaout et la similitude des deux situations.

-Titre de la Chronique 9-«L'attentat du 11 septembre 2002»

Ce titre fait référence aux attentats du 11 septembre 2001 aux USA commis par l'organisation islamique Al Qaïda de Ben Laden. Le journaliste reprend ce titre car le 11 septembre de l'année suivante, c'est-à-dire 2002 le président algérien M. Abdelaziz Bouteflika, dans un discours à la nation a demandé aux algériens de dialoguer et de pardonner aux terroristes islamistes et cela dans le cadre de sa politique de la concorde civile, chose que critique le journaliste. Donc ce discours fait par le Président est semblable à l'attentat du 11 septembre 2001, surtout qu'il a été prononcé le jour du 11^{ce} qui permet au journaliste de le qualifier d'attentat. Le lecteur avisé cultivé et connaisseur de l'actualité pourrait faire le parallèle entre les deux dates et saisir le sens du message du journaliste.

-Titre de la chronique 1 de SAS «Des titres, des chiffres et des lettres»

Le titre de cette chronique, nous rappelle le titre d'une émission du jeu qui passait sur une chaîne française et qui a pour titre «des chiffres et des lettres». Dans cet article, le journaliste mentionne les différents titres de journaux qui donnent les taux de réussite au bac de 1995. Cette année la réussite était de 18,44%, résultat que le journaliste n'apprécie pas et appelle le ministre de l'éducation nationale à assumer cet échec.

Conclusion

L'ironie est susceptible d'être partout dans nos conversations et pratiques langagières quotidiennes et dans les productions littéraires, elle facilite ainsi, les interactions et prévient toutes les violences directes, elle joue son rôle si l'on peut dire de manipulatrice. Elle peut susciter le plaisir de la dissimulation par l'émetteur du message, plaisir de décodage pour le récepteur et le plaisir de connivence et de complicité entre ces deux instances énonciatives. Comme elle peut être mal intentionnée et déstabilisatrice, le récepteur ne sachant pas si l'émetteur du message assume ou non son énoncé. Elle est un phénomène de distance énonciative, voire un phénomène de distance énonciative paradoxale, dans la mesure où le locuteur marque sa distance non seulement vis-à-vis de l'énoncé de son interlocuteur mais également vis-à-vis de sa propre énonciation. A. Berrendonner la définit comme un «double jeu énonciatif» se basant sur l'antiphrase. Mais l'ironie ne se limite pas seulement à l'antiphrase, celle-ci n'est pas le seul support de l'ironie comme le suppose Anna Jaubert. Cette idée a été poursuivie par Ducrot qui considère l'ironie comme une polyphonie énonciative. Ainsi, dans l'énonciation ironique, le locuteur prend distance vis-à-vis de son énoncé et ne prend pas la responsabilité de son point de vue. Ducrot n'exclut pas l'antiphrase, qui peut être une des modalités de la distance entre locuteur et énonciateur.

A cet effet, nous avons constaté que cette distanciation s'effectue dans nos chroniques grâce à l'emploi illimité et varié de figures de styles de tous types, comme le jeu de construction syntaxique des phrases et des titres permettent au chroniqueur d'exprimer son point de vue et ses émotions, tout en détournant des fois l'attention des lecteurs, en imposant une certaine distance avec ses énoncés, tout cela lui sert de moyen de manipulation.

Dans ce chapitre, le titre a fait l'objet de notre étude. Sa construction est soumise à la stratégie discursive voulue par le journaliste. Ils sont souvent construits à l'aide de figures de styles et permettent d'exprimer à travers la polyphonie des points de vue.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Conclusion Générale

Dans ce travail, on avait pour objectif principal d'explorer les différentes stratégies argumentatives ainsi que de repérer, de décrire et d'analyser les marques de polyphonie mises en œuvre dans les chroniques de la presse écrite de Sid Ahmed Semiane et de Hakim Laâlam. Nous pouvons dire qu'il n'est pas facile de déceler l'argumentation et la polyphonie dans le texte journalistique. En effet, l'ironie n'est pas une simple figure de rhétorique mais elle joue un rôle important dans le texte et elle est souvent utilisée comme moyen argumentatif par le journaliste pour convaincre son récepteur. Bien évidemment, nous n'avons pas la prétention d'affirmer que c'est la seule stratégie utilisée dans le discours journalistique, mais vu sa place et la fréquence de son usage dans les articles que nous avons sélectionnés, il nous est apparu qu'elle est l'une des figures les plus employées efficacement. Nous avons essayé d'apporter un éclairage sur la place des deux dimensions argumentation et polyphonique en nous basant sur les théories de la polyphonie énonciative et argumentative pour l'analyse du discours journalistique. Pour arriver à cette fin, nous nous sommes fixés comme objectif d'exploiter tous les outils offerts par ces théories afin d'analyser et d'étudier toutes les particularités dont jouissent les articles journalistiques et plus particulièrement, les chroniques.

En, effet, la presse écrite est le lieu idéal où se manifestent la polyphonie et l'augmentation. Ainsi, plusieurs voix s'y retrouvent et s'entremêlent. Afin de rendre compte de ces voix, qui se manifestent en des instances énonciatives différentes dans le discours journalistiques, nous avons accompli une analyse linguistique qui met en lumière les formes distinctes de la représentation du sujet parlant et de sa parole dans le texte journalistique.

Notre travail n'était pas facile à réaliser, car beaucoup de problèmes se sont posés à nous, non seulement d'ordre méthodologique mais aussi des soucis concernant la nature de notre corpus qui relève de la presse écrite algérienne. Une presse qui, malgré sa jeunesse, se particularise par son innovation, sa richesse et son talent. Cette situation est le résultat de faits historiques d'abord, puisque la naissance de la presse privée remonte au début des années 90. Mais les origines de la presse nationale remontent à la période coloniale, période où des intellectuels algériens se sont battus avec leurs plumes pour l'indépendance de l'Algérie. Cet héritage, on le retrouve dans la plume des journalistes de la post-indépendance. L'année 1990 a été un tournant dans l'histoire de la presse algérienne, longtemps sous la domination de la pensée unique, s'est ouverte enfin au multipartisme et à l'ouverture médiatique et cela sous la pression de la révolte populaire de 1988 qui revendique beaucoup plus de libertés d'expression. Cette situation a eu un impact sur la presse qui a bénéficié de beaucoup plus de

moyens et de liberté par rapport au traitement de différents sujets, constamment alimentée par une situation politique agitée et qui change en permanence. Malheureusement, cette période a vu l'émergence du terrorisme islamiste qui a assassiné beaucoup de journalistes. L'étude de ce contexte, nous a offert une idée sur le climat socio-politique et économique dans lequel sont produits les articles de presse étudiés. Pour ce faire, nous avons constitué notre corpus sur des critères bien précis. Nous avons sélectionné 130 chroniques en tout. Celles de SAS relèvent de l'année 1995 et celles de Hakim Laâlam de l'année 2002. La méthode que nous avons choisie est bien justifiée et elle consistait à l'étude des marques linguistique de la polyphonie dans le discours de la presse écrite de la chronique. Pour bien cerner la nature de notre corpus, nous avons inscrit notre étude dans un cadre théorique qui rend compte des caractéristiques de textes journalistiques: l'analyse du discours médiatique de Patrick Charaudeau. A travers cette approche, Charaudeau s'intéresse à étudier les faits langagiers afin de repérer les dispositifs et les instruments de la construction du sens social dans les productions médiatiques. Cette «machine médiatique» comme l'appelle P. Charaudeau est analysée sous trois axes: les conditions de production (cadre socio-économique et sémiologique)-instance d'énonciation(le journaliste), les conditions d'interprétation (concerne la cible)- instance de réception et le lieu de l'élaboration du discours médiatique.

Face à la situation difficile que vivait le pays, caractérisée par la menace islamiste et les menaces qui pèsent contre la presse comme la censure, les journalistes ont dû s'y adapter en faisant appel à leur intelligence et en explorant tous les moyens langagiers leur permettant de s'exprimer tout en évitant la menace islamiste, la censure et les poursuites judiciaires. Parmi les stratégies implicites adoptées pour cela, on trouve la polyphonie, l'argumentation en faisant appel à plusieurs figures comme l'ironie et ses différentes sous figures comme le sarcasme, la satire...etc

Au cours de ce travail, nous avons évoqué les travaux de J.M. Adam qui a proposé un schéma prototypique de la séquence argumentative. Dans cette lignée d'idées, nous avons remarqué que la principale stratégie argumentative utilisée dans les chroniques est l'ironie. Ainsi, nous avons constaté que les articles suivent la même structure prototypique décrite par J.M. Adam, où les arguments employés renvoient souvent à leurs contraires. Par exemple, faire une louange qui cache en vérité un blâme déguisé ou reprendre la parole d'autres personnes pour mieux les ridiculiser en utilisant des arguments qui servent à les discréditer. L'argumentation mise en œuvre dans les chroniques est donc basée sur l'ironie et notre objectif était de le prouver à travers nos analyses. Nous avons interrogé attentivement les chroniques sélectionnées pour déterminer leur appartenance au type argumentatif et les stratégies

discursives les plus fréquemment utilisées par les chroniqueurs. Ce qui leur permet d'argumenter et d'éluder la répression et la censure, tout en incitant le lecteur à partager leur point de vue. Nous avons accordé de l'intérêt à la chronique plutôt qu'à un autre genre, comme l'éditorial, car nous avons constaté que la différence majeure entre ces genres réside dans le choix de la stratégie argumentative adoptée par le chroniqueur dans le but de rallier les lecteurs à ses thèses proposées.

Face à diverses contraintes relevant de la ligne éditoriale du journal qu'il faut respecter et de certaines lignes rouges mises devant la presse écrite qui ligotent et limitent la liberté d'expression, les journalistes et en particulier les chroniqueurs, font preuve d'innovation en choisissant de codifier leurs écrits. Ils optent ainsi pour une argumentation indirecte et implicite, une forme d'une écriture qui requiert la connivence du lecteur.

Concernant la notion des genres abordée dans le premier chapitre, elle est classée selon les textes qu'ils soient informatifs ou commentatifs. Autrement dit, on s'est interrogé sur la notion de genre et l'éventualité de lien avec certaine forme d'article. Évoquer un genre dans la presse écrite revient à dire qu'un ensemble de genres sont, à priori, admis et reconnus par la communauté journalistique. Souvent, selon Adam, le terme «genre» est employé de manière inconvenante et abusive pour désigner des titres, articles ou des techniques d'écriture...etc. La même remarque a été soulevée pour les critères de typologisation qui subissent diverses conditions qui peuvent être d'ordre organisationnel, de structure, d'énonciation et de rhétorique. Dans la même lignée d'idée, il a été question d'aborder la titraille et nous avons par conséquent soumis un certain nombre de titres à des analyses pour repérer leur fonction et leur relation avec l'intertextualité. De cette étude, il en résulte que les titres employés évoquent d'autres titres issus de d'autres contextes, donc intertextuels. Il est utile de rappeler également que ces titres relèvent beaucoup plus du type incitatif qu'informatif. Le point de vue du journaliste s'exprime dans le titre, du fait du lien étroit entre le titre et l'expression des idées de l'instance de production.

Les différentes définitions de l'ironie proposées par de nombreux auteurs nous ont permis de constater la difficulté d'appréhender cette notion, car elle est sujette à différentes interprétations. Pour approfondir notre compréhension de ce concept d'ironie, nous avons exploré les théories linguistiques.

Ainsi, l'approche linguistico-pragmatique, représentée notamment par C.Kerbrat-Orecchioni, a retenu notre attention. Cette auteure définit l'ironie comme un «trope» ayant deux valeurs,

l'une affirmative et l'autre négative. Elle rejoint en cela l'ensemble des auteurs qui sont quasiment d'accord sur le fait que l'ironie exprime le contraire de ce que l'on veut dire. Nous avons également examiné le point de vue d'A. Berrendonner, qui considère l'ironie comme «une contradiction argumentative», a suscité aussi notre intérêt.

Pour analyser les extraits sélectionnés dans le cadre de notre recherche, nous nous sommes basés sur les travaux d'un certain nombre d'auteurs. Concernant l'argumentation, nous avons fait appel à la rhétorique et aux travaux de C. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca.

Dans ce travail, notre objectif était d'examiner les dimensions argumentative et pragmatique de l'ironie. Pour ce faire, nous avons analysé des énoncés ironiques. Nous avons d'abord relevé les aspects de l'ironie selon la classification de C. Kerbrat-Orecchioni. Cette exploration nous a permis de confirmer la présence de quatre aspects sur cinq, à savoir l'illocutoire, le linguistique, l'actanciel et l'ambiguïté essentielle. Le cinquième aspect, qui est l'axe de distanciation, concerne le lecteur et les interprétations qu'il peut en faire.

Notre analyse de l'ironie dans les chroniques de SAS et de Hakim Laâlam a révélé une ironie réfléchie, esthétique et également socratique puisqu'elle joue continuellement sur la feintise. Nous avons pu déceler que le journaliste usait de plusieurs figures, pouvant être qualifiées de *nuances ironiques* comme le montrent les différentes définitions que nous avons consignées dans notre travail.

Dans la dernière étape de l'analyse, nous avons montré que les énoncés possèdent une ironie à double argumentation, à savoir la persuasion et la dissuasion. Ensuite, nous nous sommes penchés sur l'emploi des procédés sémantico-pragmatiques tels que les procédés typographiques et rhétoriques, l'emploi des figures de style et des tournures de phrases. Ces procédés sont exploités par l'auteur comme stratégies discursives par lesquelles il transmet ses opinions et touche l'affect des lecteurs.

Le journaliste met en scène ses commentaires à travers un jeu polyphonique dans lequel les voix se superposent et se succèdent. Nous avons aussi analysé l'emploi des pronoms personnels dans les énoncés ironiques en nous appuyant sur l'approche interactionnelle. L'auteur journaliste met en jeu plusieurs voix, impliquant donc plusieurs énonciateurs. A travers ces voix, il exprime des opinions auxquelles il peut se solidariser ou se distancier. Globalement, l'usage de plusieurs voix ou énonciateurs reflète la distance instaurée par le locuteur dans son acte d'énonciation. Cela soulève la question de l'unicité de l'interprétation du dire ironique, d'où la nécessaire mobilisation des différentes compétences culturelles,

idéologiques, politiques, etc., comme le souligne Kerbrat-Orecchioni, une idée qui nous intéresse et qui pourrait nous inspirer pour un travail de recherche dans l'avenir.

Nous nous sommes intéressés également dans un second temps à l'usage des marques typographiques employées dans le corpus à savoir l'italique, les tirets, les phrases exclamatives, interrogatives... En effet, ces marques typographiques sont utilisées comme des stratégies permettant au journaliste de mettre en évidence un mot ou des énoncés pour attirer l'attention du lecteur dans le dessein de saisir le message qu'il ambitionne transmettre. Nous avons également étudié la place des pronoms personnels et leurs usages dans les deux chroniqueurs et permettant de voir le positionnement du locuteur-journaliste vis-à-vis des énonciateurs.

Au cours de ce travail, nous avons également soumis notre corpus à l'analyse pragmatico-rhétorique en fusionnant des éléments de la nouvelle rhétorique avec la rhétorique ancienne. Cela nous a conduits à explorer et mobiliser diverses disciplines telles que la rhétorique aristotélicienne, l'énonciation, l'analyse du discours, la pragmatique, la linguistique textuelle afin de comprendre et de dévoiler les éléments qui permettent au journaliste d'argumenter et d'avoir une influence sur son lecteur à travers son discours (acte illocutoire) et d'attirer l'attention du lecteur pour manifester le résultat de son argumentation (acte perlocutoire). Ceci dit, les énoncés des journalistes sont des actes locutoires dans la mesure où ils sont dits et également des actes perlocutoires car ils servent des fins et des objectifs plus lointains et cachés comme le fait d'aller voter ou ne pas voter. Ceci dit, l'ironie est en lien avec l'argumentation et la pragmatique, ce qui explique la dimension actionnelle des énoncés étudiés. Il est primordial de souligner que nous avons appliqué la théorie de séquentialité de J.M. Adam pour l'analyse de l'argumentation dans les articles, chose que nous avons bien délimitée et étudiée.

Dans cette étude, nous avons essayé de comprendre comment les deux chroniqueurs SAS et Hakim Laalam produisent et articulent leur discours polyphonique en insérant et associant plusieurs voix et comment ce discours est orienté du point de vue argumentatif. Nous avons vu comment les deux chroniqueurs caractérisent et distribuent les voix dans le discours tout en produisant des énoncés argumentatifs en l'imprégnant de plusieurs stratégies discursives telles que l'ironie.

Le locuteur-journaliste paraît le créateur et le maître absolu de l'énonciation. Nous avons essayé de présenter une typologie des marques linguistiques de la polyphonie en étudiant et

rendant compte de certaines d'elles car il est impossible d'aborder toutes les marques linguistiques. Le journaliste locuteur met en scène plusieurs voix dans son discours pour diverses raisons: pour défendre son point de vue et le mettre en valeur ou réfuter le discours d'autrui ou tout simplement rendre compte d'une polémique. Notre intérêt s'est penché aussi sur la manière avec laquelle il convoque ces voix et se mettent en confrontation qui lui permet de se positionner dans une polémique d'ordre idéologique.

De notre recherche, il ressort que le discours journalistique est le terrain favori pour la pluralité des voix que nous avons, par conséquence, tenté de décrire les fondements et les concepts liés à la théorie qui s'intéresse à la description et le fonctionnement de la pluralité des voix dans le discours: la théorie polyphonique et énonciative. Dans le but d'atteindre cet objectif, nous avons opté pour une méthode d'analyse qui privilégie un cadre pluridisciplinaire impliquant à la fois la théorie de la polyphonie énonciative, la théorie de l'argumentation dans la langue. La théorie de la polyphonie énonciative a eu un écho considérable grâce aux travaux d'Oswald Ducrot. Il remet en cause l'unicité du sujet parlant et avance l'idée que tout énoncé fait entendre une ou plusieurs voix dissociées et distincte de la voix du locuteur, émetteur de l'énoncé. Un énoncé est donc polyphonique si le locuteur fait entendre un contenu sémantique qu'il prend en charge et l'assume ou s'il l'attribue à un ou d'autres énonciateurs. La puissance de l'énoncé ironique réside dans la capacité du journaliste à railler les paroles d'autrui en les décontextualisant et en les employant dans des contextes différents de leur contexte d'origine. Chose que nous avons pu constater dans les chroniques étudiées où plusieurs voix sont introduites dans le même article sans être prises en charge ou assumées par le journaliste. Ces voix sont mobilisées pour étayer et défendre ses propres thèses, ou encore pour remettre en question les thèses d'autrui.

L'objectif de notre analyse était de souligner les actes accomplis par le locuteur-journaliste dans ses énoncés et décrire ses positionnements dans les situations où il s'assimile ou non à un ou des énonciateurs. En raison de la diversité, des procédés argumentatifs nous avons opté seulement pour quelques-uns en nous intéressant à la fréquence de leur usage et les effets qu'ils produisent sur l'énoncé. Cela nous a permis de les catégoriser et de les étudier. Comme nous l'avons montré dès les chapitres de notre travail, l'opposition et la concession sont deux figures qui permettent au locuteur d'exposer d'abord le point de vue d'un émetteur pour les réfuter par la suite. En effet, le locuteur de l'énoncé *P* *Mais q* met en scène un *Enonciateur 1* (qui peut être l'énonciateur lui-même, ou l'allocutaire...) à qui il octroie l'assertion de *p*. Le locuteur dans ce cas présente une autre proposition *q* qu'il attribue à l'*Enonciateur 2* auquel s'assimile le locuteur-journaliste.

Autrement dit, les énoncés schématisés sous la formule *p mais q* exposent deux énonciateurs ayant adopté des argumentations inverses. Le locuteur assimilé à E2 donne l'impression qu'il accepte le point de vue proposé dans *certes p* et qu'il octroie à l'Énonciateur E1. Le locuteur réfute le point de vue de *p* grâce à *Mais q* et présente le sien comme vrai. Par conséquent, les conjonctions de subordination *même si* et *bien que* sont des outils qu'emploie le locuteur-journaliste pour réfuter le point de vue *p* ou simule la neutralité face à l'argument afin d'imposer le sien.

Un autre procédé argumentatif a attiré notre attention et auquel nous nous sommes intéressé car il s'agit d'une stratégie argumentative très utilisée dans le discours journalistique, vu son efficacité et son importance dans la construction du projet argumentatif du journaliste est celui de l'ironie à laquelle nous avons réservé tout un chapitre. Nous avons également constaté que la polyphonie peut introduire des énoncés ironiques de nature argumentative. Dans notre corpus, elle se présente généralement, en apparence, sous forme d'éloge à l'égard d'une personne ou une idée mais, en vrai, elle cache un jugement négatif. Elle présente un discours complémentaire qui cache souvent un blâme. Nous avons relevé dans notre corpus différentes formes que l'ironie exploite comme l'antiphrase, l'hyperbole, la métaphore. Au cours de notre étude, il nous est apparu que toutes ces figures de styles peuvent être considérées ainsi comme des figures rhétoriques ayant une dimension argumentative un rôle persuasif et qu'elles ne se limitent pas à un rôle esthétique...etc. Notons aussi la présence d'autres formes et procédés qui se sont mélangés avec l'ironie, tels que l'évaluation, la concession, et la répétition.

Dans notre étude, nous avons montré que les deux chroniqueurs SAS et Hakim Laalam peuvent s'exprimer en usant de la raillerie, l'absurde, la feintise, la moquerie, la satire et la fausse naïveté. L'étude de ces formes nous a permis de décrire le positionnement du locuteur par rapport au discours des autres énonciateurs. Ainsi, ces figures hybrides permettent au locuteur journaliste de se cacher derrière la voix d'autrui et de manipuler à sa guise les différents points de vue. Ces figures permettent au journaliste de combiner deux discours relevant de deux actes d'énonciation différents, exprimant deux énonciateurs portant deux voix, chose que l'on trouve autant dans les textes que dans les titres des chroniques, chose que nous avons pu vérifier dans le dernier chapitre de notre étude. Ainsi, notre analyse des différentes figures de style et autres procédés a démontré qu'ils sont fortement employés comme stratégies discursives par les journalistes chroniqueurs à des fins argumentatives.

Notre travail de recherche ne peut être exhaustif. Comme la finalité de notre étude était de montrer les dimensions polyphonique et argumentative des chroniques de SAS et de Hakim Laâlam, nous avons axé notre analyse sur le processus de production de l'ironie à dimension argumentative et polyphonique par le chroniqueur. En raison de contraintes de temps, nous n'avons pas eu l'opportunité d'explorer le processus de réception de l'ironie par le lecteur. Pour parachever ce travail, une perspective possible pourrait envisager d'aborder ces deux aspects liés à la fois à la réception et à la production de l'ironie chez les étudiants dans le cadre d'une recherche ultérieure.

Au cours de l'analyse des dimensions polyphonique et argumentative, particulièrement à travers l'ironie, nous avons pu constater que l'énoncé ironique peut engendrer de l'ambiguïté chez le lecteur. Cette observation nous conduit à envisager une première piste de recherche axée sur l'étude de l'ironie dans une perspective didactique. En d'autres termes, notre intention est d'explorer l'impact d'un texte ironique sur les étudiants. Nous chercherons donc à comprendre comment les apprenants perçoivent cette figure de style. Qui plus est, nous allons essayer de vérifier si ces étudiants mobilisent les différentes compétences (linguistiques, culturelles, encyclopédique, idéologique...) nécessaires à l'appréhension de ces types de textes. Cette démarche pourrait constituer une extension fructueuse de notre recherche à venir.

La deuxième piste consistera à vérifier les capacités des étudiants à utiliser l'ironie dans une production écrite. Nous savons déjà que la production écrite est un exercice très difficile et très complexe, qu'en est-il alors de la production d'un texte ironique ! Nous estimons qu'écrire un texte ironique passe par deux phases:

- Une phase d'apprentissage d'un certain nombre de stratégies, de tournures phrastiques, de figures de styles pouvant aider à créer de l'ironie ;
- Une autre d'application qui habituera les apprenants à écrire un texte ironique.

Cette prochaine étude nous permettra de rendre compte de la richesse des textes ironiques et leur force.

Il est essentiel de souligner au terme de ce travail que cette recherche, bien que représentant une avancée significative dans la compréhension de notre sujet, est loin d'être une conclusion définitive. Les complexités inhérentes à notre domaine d'étude, les multiples perspectives qu'il englobe et les évolutions constantes de la société soulignent la nécessité d'autres tentatives de

recherche. Notre travail ouvre des portes, suggère des voies, mais il n'épuise pas toutes les possibilités. Il invite plutôt à une exploration continue, à des investigations approfondies et à des interrogations renouvelées. Les lacunes et les zones d'ombre identifiées au cours de cette étude représentent autant d'opportunités pour des chercheurs futurs d'approfondir et d'élargir notre compréhension. En reconnaissant les limites de notre recherche, nous encourageons ainsi une démarche collaborative et cumulative, où chaque nouvelle tentative contribuera à une vision plus complète et nuancée du sujet.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Références bibliographiques

- Adam, J-M. (1997). Genres, textes, discours: pour une reconception linguistique du concept de genre. *Revue belge de philologie et d'histoire*, 75(3), Langues et littératures modernes, 665-681.
- Adam, J-M. (1999). *Linguistique textuelle*. Des genres de discours aux textes. Paris: Nathan, coll. FAC.
- Amossy, R. & Koren, R. (2004). *Argumentation et prise de position: pratiques discursives*. Besançon: Presses universitaires de Franche Comté.
- Anscombe, J.-C. (1989). Théorie de l'argumentation, topoï, et structuration discursive. *Revue québécoise de linguistique*, 18(1), 13-55.
- Anscombe, J.-C. (1990). Les syllogismes en langue naturelle: déduction logique ou inférence discursive? *Cahiers de linguistique française de Genève*, n°11, 215-240.
- Anscombe, J.-C. (1994). Proverbes et formes proverbiales: valeur évidentielle et argumentative. *Langue française*, n°102, 95-107.
- Anscombe, J.-C. (1995), La théorie des topoï: sémantique ou rhétorique ? *Hermès*, n°15, 185-198.
- Anscombe, J.-C. (2000). Parole proverbiale et structures métriques. In *Langages*, n°139, 6-26.
- Anscombe, J.-C. (2001a). Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes. In *Langages*, n°142, 57-76.
- Anscombe, J.-C. (2001b), Dénomination, sens et référence dans une théorie des stéréotypes nominaux. *Cahiers de Praxématique*, n° 36. [En ligne] <http://praxematique.revues.org/304> [consulté le 01 octobre 2016]
- Anscombe, J. -C. (2005a). (Austin, 1970) L'ON-locuteur: une entité aux multiples visages. In J. Bres, P.-P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke H. & L. Rosier (éds.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques* Bruxelles: De Boeck-Duculot, 75-94.
- Anscombe, J.-C. (2005b). Les proverbes: un figement du deuxième type ? *Linx*, n°53. [En ligne] <http://linx.revues.org/255> ; DOI: 10.4000/linx.255, [consulté le 11 octobre 2012].
- Anscombe, J.-C. (2006a). Polyphonie et classification des énoncés sentencieux. Les marqueurs médiatifs génériques. *Le Français Moderne*, 74 (1), 87-99.
- Anscombe, J.-C. et alii. (2009a). Apparences, indices et attitude énonciative: le cas de apparemment. *Langue française*, 161(1), 39-58

- Anscombre, J.-C. (2009b). La comédie de la polyphonie et ses personnages. *Langue française*, 164 (4), 11-31.
- Anscombre, J.-C. (2010)., Autour d'une définition linguistique des notions de voix collective et de ON-locuteur. *Recherches linguistiques*, Université Paul Verlaine - CREM – METZ,.39-64.
- Anscombre, J.-C. & Ducrot, O. (1976). L'argumentation dans la langue. *Langages*, n°42, 5-27.
- Anscombre, J.-C. & Ducrot, O. (1977). Deux 'mais' en français?.*Lingua*, n° 43, 23-40.
- Anscombre, J.-C. & Ducrot, O. (1983). *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles: Mardaga.
- Austin, J. L. (1970). *Quand dire, c'est faire*. Paris: Seuil.
- Authier-Revuz, J. (1984). Hétérogénéité(s) énonciative(s). *Langages*, n°73, 98-111.
- Authier-Revuz, J. (1992). Repères dans le champ du discours rapporté I. *L'Information Grammaticale*, n° 55, 38-42.
- Authier-Revuz J. (1993). Repères dans le champ du discours rapporté II. *L'Information Grammaticale*, n° 56, 10-15.
- Authier-Revuz J. (1995). *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. t.2. Paris: Larousse, coll. «Sciences du langage».
- Authier-Revuz, J. (1996). Remarques sur la catégorie de l'îlot textuel. *Cahiers du français contemporain*, n°03, 91-115. (Benveniste E. , 1974)
- Bakhtine, M. (1970). *La Poétique de Dostoïevski*, Paris: Points Essai.
- Bakhtine M., (1977). *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris: Minuit.
- Bakhtine M. (1978). *Esthétique et théorie du Roman*. Paris: Gallimard.
- Bakhtine M., (1984). *Esthétique de la création verbale*. Paris: Gallimard.
- Barnicaud, G., Compare, M.-A., Ducrot, O. & Vidal, A. (1967). Le problème de la négation dans diverses grammaires françaises. *Langages*, n°7, 58-73.
- Benveniste, E. (1974). *Problèmes de linguistique générale II*, Paris: Gallimard
- Bergson, H. (1950). *Le rire, Essai sur la signification du comique*. 97e éd., Paris: Presses universitaires de France. (Bonhomme, 1998)(Bonhomme, Pragmatique des figures du discours, 2005)
- Berrendonner, A. (1981). *Eléments de pragmatique linguistique*. Paris: Minuit.

- Bonhomme, M. (1998). *Les figures clés du discours*. Paris: Seuil.
- Bonhomme, M. (2005). *Pragmatique des figures du discours*. Paris: H. Champion.
- Bres, J. (1991). *Des stéréotypes sociaux*. *Cahiers de Praxématique*, n°17, 93-112.
- Bres, J. (2001). Dialogisme. In: C. Détrie, P. Siblot, B. Verine & A. Steuckardt (éds.), *Termes et concepts pour l'analyse du discours*. Une approche praxématique. Paris: Honoré Champion, 83-89.
- Brin. C., Charron, De Bonville, J. (dir.). (2004). *Nature et transformation du journalisme. Théorie et recherches empiriques*. Québec: Presses de l'Université de Laval.
- Bronckart, J.-P. (1997). *Activité langagière, textes et discours*, Lausanne-Paris: Delachaux & Niestlé.
- Brouker [De], J. (1995). *Pratique de l'information et écritures journalistiques*. Paris: CFPJ.
- Caron, J. (1983). *Les régulations du discours*. Paris: Presses Universitaires de France. Coll. «Psycholinguistique et Pragmatique du langage».
- Charaudea (Chiali-Lalaoui, 2008)u, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris: Hachette, coll. «éducation».
- Charaudeau, P. (1994). Le discours de communication de l'information médiatique. *Le français dans le monde*, numéro spécial. www.patrick-charaudeau.com/Le-contrat-de-communication-de-l.html. Consulté le 07-03-2023.
- Charaudeau, P. (1995). Une analyse sémiolinguistique du discours. *Langages*, n°117, 1995. 96-111
- Charaudeau, P. (1997). *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*. Paris: Nathan / Institut national de l'audiovisuel. Coll. «Médias-Recherches».
- Charaudeau, P. (2005). *Les médias de l'information. L'impossible transparence du discours*. Bruxelles: De Boeck.
- Charaudeau, P. (2006a). Discours journalistique et positionnement énonciatifs. Frontières et dérives, *Semen*, n°22. [En ligne]. <http://semen.revues.org/2793>. Consulté le 18 février 2023.
- Charaudeau, P. (2006b). Des Catégories pour l'humour ? *Questions de communication* n°10, 19-41.
- Charaudeau, P. (2010). Une éthique du discours médiatique est-elle possible? *Communication*, 27(2), 51-75.
- Charolles, M. (1997). L'encadrement du discours, univers, champs, domaines et espaces. *Cahier de Recherche Linguistique*, n° 6, 01-73.

- Charron, J. (2006). Journalisme, politique et discours rapporté: évolution des modalités de la citation dans la presse écrite au Québec: 1945-1995. *Politique et Sociétés*, 25(2-3), 147-181.
- Chiali-Lalaoui, F.Z. (2008). *Guide de sémiotique appliquée*. Oran: OPU.
- Cicéron, M.T. (1971), *De L'orateur*. (Livre III), Paris: Les Belles Lettres.
- Compagnon, A. (1979). *La seconde main ou le travail de la citation*. Paris: Seuil.
- Confais, J.-P. (1995). *Temps, mode, aspect*. Toulouse: PUM.
- Cornificius, L. (1989). *La Rhétorique de Herrenius*. Paris: Les Belles Lettres.
- Danon- Boileau, L. & Morel, M. A. (1992). Opérations énonciatives et valeurs argumentatives. Etude de trois marqueurs concessifs. In: I. Perrin (éds.). *Approches énonciatives de l'énoncé complexe*. Louvain-Paris: Peeters, 7-20.
- Ducrot, O. (1968). *La description sémantique des énoncés français et la notion de présupposition*.
- Ducrot, O. & Trognon, A. (1970). *Les Difficultés de la théorie de la présupposition*. L'Homme, 10(3), 75-83.
- Ducrot, O. (1972/1991). *Dire et ne pas dire: principes de sémantique linguistique*. Paris: Herman. Coll. «Savoir».
- Ducrot, O. (1973). *La preuve et le dire*. Paris: Mame.
- Ducrot, O. (1979). *Les lois du discours*. Langue Française, n°42, 21-33.
- Ducrot, O. (1980a). *Les échelles argumentatives*. Paris: Minuit.
- Ducrot & alii. (1980b). *Les Mots du discours*. Paris: Minuit.
- Ducrot, O. (1982). Note sur l'argumentation et l'acte d'argumenter. *Cahiers de linguistique française*, n°4, 143-163.
- Ducrot, O. (1983a). Puisque: essai de description polyphonique. *Revue Romane*, n° spécial (24), 166-185.
- Ducrot O. (1983b). Opérateurs argumentatifs et visée argumentative. *Cahiers de linguistique française*, n°5, 7-36.
- Ducrot, O. (1984). *Le Dire et le Dit*. Paris: Minuit.
- Ducrot, O. (1993). (Eggs)A quoi sert le concept de modalité?. In: Dittmar, N. & Reich A., (éds). *Modalité et Acquisition des langues*, Berlin: Walter de Gruyters, 111-129.
- Ducrot, O. & M. Carel. (2009). Mise au point sur la polyphonie. *Langue française*, n°164, 33-43.

- Dumarsais, C.-C. 1977 [1730]. *Traité des tropes*. Paris: Le Nouveau Commerce.
- Dumarsais, C. C. (1988). *Des tropes ou des différents sens*. Paris: Flammarion.
- Eggs, E. (2009). Rhétorique et argumentation: de l'ironie. *Argumentation et Analyse du Discours*. n°2. [En ligne]. [http:// aad.revues.org/219](http://aad.revues.org/219) ; DOI: 10.4000/aad.219. Consulté le 03 septembre 2013.
- Eluerd, R. (1985). *La pragmatique linguistique*. Paris: Nathan. Coll. «Université, Information, Formation».
- Florea L.- S. (2012). Nouveaux regards sur les genres de la presse écrite. Des critères pour une typologie opérationnelle. *Dacromania*, n°2, 131–141.
- Folkart, B. *Le conflit des énonciations. Traduction et discours rapporté*. Québec: Editions Balzac. Coll. «L'Univers des discours».
- Fontanier, P. (1977). *Les figures du discours*. Paris: Flammarion.
- Fournet, S. (2005). Le processus argumentatif révélé par le proverbe», *Travaux de linguistique*, 51(2), 37-54.
- Genette, G.(1972). Discours du récit, in *Figures III*, Paris, Seuil, pp. 65-278.
- Genette, G. (1983). *Nouveau discours du récit*. Paris: Seuil.
- Grésillon, A. & Maingueneau, D. (1984). Polyphonie, proverbe et détournement, ou un proverbe peut en cacher un autre. *Langages*, n°73, 112-125.
- Grosse, E.-U. (2001). Evolution et typologie des genres journalistiques. *Semen*, n°13, 15-35.
- Grunig, B. N. (1979). Pièges et illusions de la pragmatique linguistique. *Modèles linguistiques*, 1(2), 7-38. (Hutschéon, 1981)(Jankélévitch, 1979)
- Haillet, P.-P. (2003). Représentations discursives, point(s) de vue et signifié unique du conditionnel. *Langue française*, n°138, 35- 47.
- Hamon, P. (1996). *L'Ironie littéraire, Essai sur les formes de l'écriture oblique*, Paris: Hachette Livre.
- Herman, T. & Lugrin, G. (1999a). *Formes et fonctions des rubriques dans les quotidiens romands*. Media Papers, n° 12. Fribourg: Institut de journalisme et des communications sociales.
- Herman, T & Lugrin, G. (1999b). La hiérarchie des rubriques: un outil de description de la presse. *Communication et langages*, n°122, 72-85.
- Herman, T. & Jufer, N. (2001). L'éditorial, «vitrine idéologique du journal» ?, Genres de la presse écrite et analyse de discours. *Semen*, n°13, 135-162.

- Hutchéon, L. (1981). Ironie, satire, parodie. In *Poétique*, n°46, 140-155.
- Jankélévitch, V. (1979). *L'ironie*. Paris: Flammarion, coll. Champs. p. 86.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1978). Problèmes de l'ironie. *Linguistique et sémiologie*, n°2,
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). L'ironie comme trope. *Poétique*, n° 41.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1986). L'implicite. Paris: Librairie Armand Colin. Coll «Linguistique».
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1999). *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage*. Paris: Armand Colin.
- Kleiber, G. (1999). Les proverbes: des dénominations d'un type «très très spécial. *Langue française*, n°123, 52-69.
- Komur, G. (2004). Les modes du discours rapporté dans la presse et leurs enjeux politiques. *Pratiques*, n° 123-124, 57-74.
- Koren, R. (2004), Sur la critique du constructivisme en communication, *Questions de communication*, 5, p. 203-211.
- Kraemer, G. Journaux algériens. (2003). De la presse à la toile. Panorama des sites web des quotidiens arabophones et francophones, *Réseaux*, n° 122(6), 273-285.
- Krieg, A. Analyser le discours de presse. (2000). *Communication* [En ligne], vol. 20/1 | mis en ligne le 11 août 2016, consulté le 04 juin 2023. URL: <http://communication.revues.org/6432> ; DOI: 10.4000/communication.6432
- Krieg-Planque, A. (2008). La notion d' "observable en discours" Jusqu'où aller avec les sciences du langage dans l'étude des pratiques d'écriture journalistique. In M. Burger (éds.). *L'analyse linguistique des discours médiatiques. Entre sciences du langage et sciences de la communication*. Québec: Nota, Bene, 59-81.
- Kronning, H. (2005). Polyphonie, médiation et modalisation: le cas du conditionnel épistémique In J. Bres, P.-P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke H. & L. Rosier (éds.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*. Bruxelles: De Boeck-Duculot, 297-312.
- Laalam Hakim, (2006). Pousse avec eux ! Chroniques 2002. Alger: Editions Lazhari Labter.
- Lochard, G. (1996). Genres rédactionnels et appréhension de l'événement médiatique. Vers un déclin des configurantes. *Réseaux*, n° 76.83-102.
- Maingueneau, D. (1981). *Approche de l'énonciation en linguistique française*. Paris: Hachette
- Maingueneau, D. (1998). *Analyser les textes de communication*. Paris: Dunod.
- Mary-Annick, M. (1996). *La concession en français*. Paris: Ophrys.

- Mercier-Leca, F. (2003). *L'ironie*, Paris: Hachette Supérieur. Coll. «Ancrages».
- Moeschler, J. (1985). *Argumentation et conversation. Eléments pour une analyse pragmatique du discours*. Hatier: Créditef.
- Mouillaud, M. et Tétu, J-F. (1989). *Le journal quotidien*. Lyon: Presses Universitaires de Lyon.
- Mouriquand, J. (1997). *L'écriture journalistique*. Paris: PUF.
- Nølke, H. (2013). La Polyphonie linguistique. *Lalies*, n° 33, 07-20.
- Nølke, H., Fløttum, K. & Norén, C., (2004). *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Paris: Kimé.
- Perrin, L. (1996). *L'ironie mise en trope: du sens des énoncés hyperboliques et ironiques*. Paris: Kimé.
- Perelman, C & Olbrechts-Tyteca, L. (2008), *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles (1^{ère} Ed.1958, Paris, PUF, 2 vol)
- Plantin, Ch, (2009).» Un lieu pour les figures dans la théorie de l'argumentation». *Argumentation et analyse du discours*, 2. URL: <http://aad.revues.org/index215.html>.
- Quintilien, M. F. (1978). *Institution oratoire*. Paris: Les Belles Lettres.
- Rabatel, A. (2003). Le dialogisme du point de vue dans les comptes rendus de perception. *Cahiers de praxématique*, n° 41,131-155.
- Rastier, F. (1989). *Sens et textualité*. Paris: Hachette.
- Reboul, O. (2001). *Introduction à la rhétorique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Rivara, R. (2004). *Pragmatique et énonciation*. Publication de l'Université de Provence.
- Rosier, L. (1999). *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*. Paris, Bruxelles: Duculot. Coll. «Champs linguistiques».
- Ringoot, Y & Richar, R. (2005), «Proximité éditoriale: normes et usages des genres journalistiques», *La revue Mots. Les langages du politique* n°77
- Saussure, F. De (1916/1971). *Cours de linguistique générale*. Lausanne: Payot.
- Schoentjes, P. (2001). *Poétique de l'ironie*. Paris: Seuil.
- Searle, J. (1972). *Les Actes de langage*. Paris: Hermann.
- Searle, J. (1982). *Sens et expression*. Paris: Minuit.

- Semian Sid Ahmed. (1995). quelques Petites méchancetés sans Grande importance. Editions SAEC.
- Sperber, D. & Wilson, D. (1978). Les ironies comme mentions. *Poétique*, n°36, 399-412.
- Veron, E. (1981), *Construire l'événement*. Paris: Minuit.
- Vion, R. (2001b). Effacement énonciatif et stratégies discursives. In: M. De Mattia J. André (éds.). *De la syntaxe à la narratologie énonciative*. Paris: Ophrys, 331-354.
- Vion, R. (2007). Dimensions énonciative, discursive et dialogique de la modalisation. *Linguas & Letras estudo linguistico*, 8 (15), 193-224.
- Weinrich, H. (1989). *Grammaire textuelle du français*. Paris: Didier/Hatier,

Dictionnaires

- Jean Dubois et *al.* (1994) Dictionnaire de linguistique, Paris, Larousse-Bordas.
- Le Petit Robert, (1994) Dictionnaire universel des noms propres, Paris, éd. Le Robert
- Maingueneau, D et Charaudeau, P. (2002). Dictionnaire d'analyse du discours, Paris: Seuil.
- Molinié, G. (1992). Dictionnaire de rhétorique. Paris: Librairie générale française.

Référence électronique

Henri Boyer et Guy Lochard, « Le discours doit être analysé en rapport avec les dispositifs de mise en scène », *Mots. Les langages du politique*. [En ligne], 111 | 2016, mis en ligne le 10 septembre 2018, consulté le 8 décembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/mots/22403> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/mots.22403>

TABLE DES MATIÈRES

Table Des Matières

Table des matières

Résumé.....	2
Abstract.....	2
Dédicace.....	3
Sommaire.....	4
Sigles Et Abréviations.....	5
Table des figures.....	6
Table des tableaux.....	6
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	7
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	8

CHAPITRE 1

Le discours journalistique: contrat de communication et instance énonciative au service du point de vue

Introduction	19
1. L'analyse du discours	19
2. Classification des genres : une difficulté	21
2.1. La notion du genre de discours chez quelques chercheurs.....	22
2.2. Différences et fins des genres oratoires.....	24
3. Les genres oratoires.....	25
3.1. Le genre délibératif.....	25
3.2. Le genre judiciaire.....	26
3.3. Le genre épideictique.....	27
4.La presse écrite : les catégories rédactionnelles	31
4.1. La presse écrite : un type du discours journalistique	32
4.2. Le genre épideictique	34
5.Les typologies du discours journalistique	35
5.1. La chronique journalistique	35
5.2. La chronique et l'actualité.....	37
5.3. La chronique est un espace de point de vue.....	38
5.4. La chronique est un jeu de style	38
5.5. La place de l'implicite dans la chronique	41
5.6. Caractéristiques dominantes de la chronique.....	42
6.La rhétorique au service de la chronique	44
7.La chronique et les autres genres de commentaire.....	45
8.Stratégies linguistiques : intrusion, modalisateur et ethos	51
Conclusion	53

CHAPITRE 2

L'ironie: de la rhétorique d'une figure de style à une stratégie argumentative

Introduction	55
1. La notion d'ironie au fil de l'histoire	56
2. L'ironie, figure de style ou figure de rhétorique ?	60
3. L'ironie et ses affinités avec l'humour et le comique	62
4. Les marques de l'ironie	65
4.1. Les mimiques et les gestes.....	65
4.2. L'intonation.....	66
4.3. La ponctuation.....	66
4.4. Les mots d'alerte.....	67
5. Les procédés typographiques de l'ironie chez SAS et Hakim Laalam.....	68
5.1. Les points de suspension.....	68
5.2. Les guillemets.....	69
5.3. Le tiret.....	70
5.4. Le point d'exclamation.....	71
5.5. Le point d'ironie.....	73
5.6. L'italique.....	73
6. Les liens entre l'ironie et l'argumentation	74
7. La pragmatique dans les études argumentatives.....	80
7.1. Essai de définition de la notion d'argumentation.....	82
7.2. L'ironie comme procédé argumentatif.....	86
7.2.1. L'argumentation persuasive.....	88
7.2.2. L'argumentation dissuasive.....	91
8. L'argumentation par autorité: une stratégie discursive	94
8.1. L'argumentation dans la communication.....	95
8.2. L'analyse argumentative.....	96
8.3. Ironie et argumentation dans les chroniques de SAS et Hakim Laâlam.....	96
9. L'approche séquentielle appliquée pour l'analyse de l'argumentation	100
9.1. L'approche séquentielle de J.M. Adam et son apport à l'analyse argumentative.....	101
9.2. Prototype de la séquence argumentative de J.M. Adam.....	102
Conclusion	106

CHAPITRE 3

Ironie polyphonique: Exploration de la dimension polyphonique et discursive des énoncés et sa relation à l'argumentation

Introduction	108
1. La polyphonie selon O. Ducrot.....	108
2. L'ironie dans les chroniques de Sid Ahmed Semiane et Hakim Laâlam	120
3. Définition épistémologique du concept d'énonciation	121

3.1. L'énonciation journalistique ironique	123
3.1.1. La dimension actancielle.....	126
3.1.2. La distanciation.....	126
4. L'hétérogénéité énonciative	127
4.1. Analyse énonciative du point de vue	129
4.2. Positionnement énonciatif :L'éfacement et l'engagement.....	129
4.3. L'aspect énonciatif de la polyphonie linguistique	136
5. Mise en postulat sur l'unicité du sujet parlant.....	131
5.1. Sujet parlant et locuteur.....	131
5.2. Locuteur/énonciateur.....	131
6. L'énonciation dans les chroniques de SAS et de Hakim Laalam à traversla théorie polyphonique d'O Ducrot.....	132
7. Les éléments de la configuration polyphonique chez Scapoline	134
7.1. Etres discursifs et liens énonciatifs.....	135
7.2. La structure polyphonique et construction de point de vue.....	136
8. Les principaux acteurs dans les chroniques de SAS et Hakim Laalam: Lenarrateur électeur	138
9. La dimension polyphonique et discursive des énoncés.....	140
9.1. Les pronoms et leurs rôles dans le discours ironique de SAS et de Hakim Laalam.....	140
9.2. La forme du "je" de la première personne.....	141
9.3. Les pronoms de la première personne du pluriel (nous/notre/nos).....	143
9.4. La forme du pronom personnel (nous).....	143
9.5. Le pronom indéfini (On).....	146
9.5.1. La forme du pronom indéfini (On).....	147
9.6. Le pronom de la deuxième personne du pluriel (Vous).....	149
Conclusion	152

CHAPITRE 4

Les figures de styles et autres procédés langagiers au service des énoncés ironiques de la chronique

Introduction	154
1. Les figures de style comme indice d'ironie	154
2. Figures de rhétoriques exprimant l'opposition	156
2.1. L'antiphrase.....	156
2.2. La prétériton.....	158
2.3. L'épitrope ou permission.....	159
2.4. L'astéisme.....	160
2.5. La contrefision.....	161
2.6. Chleuasma.....	162
3. Figures de signification comme indice d'ironie	163
3.1. La métaphore	163
3.2. L'oxymore.....	165

4. Tours de phrases comme indice de l'ironie	166
4.1. La phrase interrogative.....	166
4.2. L'apostrophe.....	167
4.3. L'interruption.....	168
4.4. La subjection.....	169
4.5. Le dialogisme	170
4.6. Le diasyrme.....	170
5. Les figures d'expressions comme indice d'ironie	171
5.1. Des figures d'expression par fiction.....	172
5.1.1. L'allégorie	172
5.1.2. L'hyperbole.....	172
5.1.3. L'adynaton.....	174
5.1.4. L'allusion.....	175
5.1.5. La litote.....	176
5.1.6. La réticence.....	177
6. Figures de style par rapprochement comme indice d'ironie	177
6.1. L'antithèse.....	178
6.2. La comparaison.....	178
6.3. La réversion.....	180
7. Figures de style par emphase comme indice d'ironie	181
7.1. L'énumération.....	181
7.2. La correction.....	182
7.3. La paraphrase.....	183
8. Figure de styles par imitation: Hypotypose.....	184
9. Les procédés polyphoniques	185
9.1. Le présupposé.....	185
9.2. Le sous-entendu.....	186
9.3. Le conditionnel	187
9.4. La négation.....	188
9.5. L'hypothèse.....	190
9.6. L'opposition.....	190
9.7. La concession.....	191
10. Le Titre de la presse écrite	192
11. L'intertextualité au service de la titraile.....	195
12. Les fonctions du titre	196
13. Les types des titres de presse.....	197
13.1. Le titre informatif.....	197
13.2. Le titre incitatif.....	198
14. Polyphonie et points de vue des titres ironiques des chroniques de SASet de Hakim Laâlam	199
14.1. Le titre et sa relation avec le point de vue	206

14.2. Analyse syntaxique des titres des articles chez Hakim Laâlam.....	207
14.2.1. Ellipse du verbe copule (c).....	208
14.2.2. Structures parallèles.....	208
15. Les figures de styles au service des titres	209
15.1. La métonymie.....	210
15.1.1. Types de relations métonymiques.....	211
15.1.1.1. Synecdoque.....	211
15.1.1.2. Les emprunts.....	211
15.2. Les figures d'analogie	212
16. Les titres utilisant les figures de construction	213
16.1. Parallélisme.....	213
17. Les titres utilisant les figures de l'opposition	215
17.1. L'oxymore.....	215
17.2. L'antithèse.....	216
18. Les titres utilisant les figures d'amplification	217
18.1. La répétition.....	217
19. Les titres utilisant les jeux de mots	218
19.1. Les jeux de mots basés sur le signifiant.....	218
19.1.1. Jeux basés sur la rime.....	218
19.1.2. Jeux basés sur l'allitération.....	219
19.1.3. Les répétitions et allitérations du signifiant.....	220
19.1.4. Le calembour polysémique.....	220
19.2. Les jeux basés sur la connotation analogique.....	221
Conclusion	224
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	225
Conclusion Générale.....	226
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	235
Références bibliographiques	236
Table Des Matières	245